

# Rapport annuel 1999



Banque Européenne  
pour la Reconstruction et le Développement





La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) est devenue opérationnelle en 1991 afin de favoriser la transition vers l'économie de marché des pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché, et pour y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

La Banque s'efforce d'aider les 26 pays où elle opère à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles et à encourager la concurrence, la privatisation et l'esprit d'entreprise, en tenant compte des besoins propres à chaque pays en fonction du stade qu'il a atteint dans le processus de transition. Par le biais de ses investissements, elle favorise la promotion du secteur privé, le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques et le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. Dans toutes ses opérations, la Banque applique les principes d'une bonne gestion des affaires bancaires et des placements.

Dans son rôle de catalyseur du changement, la Banque encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs des secteurs public et privé, aide à mobiliser des capitaux locaux et fournit une coopération technique dans les domaines relevant de son mandat. Elle travaille en étroite collaboration avec les institutions financières internationales et d'autres organisations internationales et nationales. Dans toutes ses activités, la Banque s'attache à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement.

# Principaux repères 1999

**Pour la BERD, 1999 a été une année de consolidation et de recentrage de ses activités à la suite de la crise russe survenue l'année précédente et du recul ultérieur de la croissance économique de la région. La Banque a jeté les bases de sa contribution à la deuxième décennie de la transition.**

**Durant la première partie de l'année, la Banque a procédé à un examen fondamental de ses opérations pour en tirer des enseignements. Elle a arrêté des priorités opérationnelles révisées pour le moyen terme, *Comment faire avancer la transition*, qui ont été approuvées à l'unanimité par les gouverneurs à l'Assemblée annuelle de Londres en avril.**

**Respectant ces priorités tout au long de 1999, la BERD a pris un virage en augmentant le volume de ses nouveaux engagements tandis que le portefeuille continuait de donner de bons résultats. La Banque a retrouvé sa rentabilité et a commencé à reconstituer ses réserves.**

**Pendant tout l'exercice, la BERD a renforcé sa réserve de projets, se mettant ainsi en mesure de relever les défis de l'an 2000 et des années suivantes.**

**Face au conflit du Kosovo qui a touché l'ensemble de la région des Balkans, la BERD a participé aux réunions sur le Pacte de stabilité et a lancé un Plan d'action pour l'Europe du sud-est. Parmi les institutions financières internationales, elle a joué un rôle de premier plan en favorisant les investissements et en soutenant la reprise économique.**

Au cours de l'exercice, la BERD a signé 88 projets, représentant un total de 2,2 milliards d'euros. Dans ce chiffre, il faut inclure 166 millions d'euros consacrés à la restructuration de projets signés, qui avaient souffert de la crise financière dans la région.

La répartition géographique des engagements annuels a été conforme aux projections du budget de 1999. Les engagements dans le groupe de pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition ont représenté près de la moitié du total. La présence de la BERD est restée importante dans les pays aux stades avancés de la transition (plus de 40 % de toutes les opérations). La Russie a absorbé environ 10 % du total des engagements, soit un pourcentage inférieur à l'objectif de la Banque et bien inférieur au total de l'année précédente (23 %) en raison des répercussions de la crise financière.

L'actif productif a enregistré une augmentation de 1 milliard d'euros pour atteindre 6,5 milliards d'euros à la fin de l'exercice, ce qui représente une progression de 18 % au cours de l'année et de 45 % depuis la fin de 1997.

Le résultat brut d'exploitation s'est élevé à 203,6 millions d'euros, grâce en partie au bon rendement des opérations de trésorerie et à la cession de participations ainsi qu'à une maîtrise rigoureuse des coûts. Le montant des dotations aux provisions a été de 160,9 millions d'euros.

La Banque a continué de mobiliser d'importants cofinancements extérieurs : elle a attiré 2,5 euros pour chaque euro qu'elle a investi. A la fin de 1999, la valeur totale des projets auxquels la BERD avait participé depuis sa création se chiffrait à 48 milliards d'euros, contre 43 milliards à la fin de l'exercice précédent.

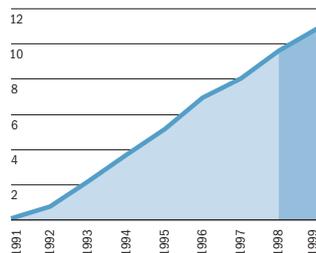
Les efforts faits par la BERD pour revoir les priorités de sa politique générale et réorganiser sa structure opérationnelle ont permis à la Banque de faire face à la crise financière de 1998 dans la région. De nouvelles politiques ont été approuvées dans les secteurs des petites et moyennes entreprises (PME), des ressources naturelles, des télécommunications et dans le secteur financier. Une nouvelle politique d'information a aussi été mise au point, qui sera soumise au Conseil d'administration pour approbation plus tard dans l'année.

La Banque a élaboré une nouvelle stratégie en matière de ressources humaines et a fait un certain nombre de transformations touchant à son organisation. En particulier, le Département des opérations bancaires a été réorganisé afin d'améliorer sa capacité de répondre aux besoins de la région. Le rôle des Bureaux résidents a été renforcé grâce au transfert dans les pays d'opérations d'un certain nombre de directeurs d'équipes-pays qui se trouvaient au siège.



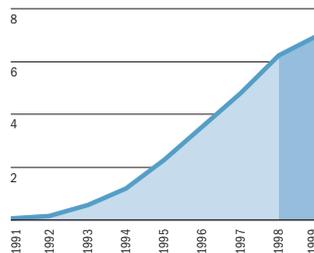
## Portefeuille des opérations bancaires

au 31 décembre 1999 (en milliards d'euros)



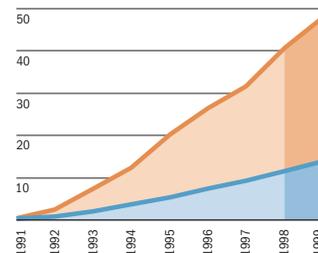
## Actif bancaire

au 31 décembre 1999 (en milliards d'euros)



## Montants cumulés des fonds mobilisés

au 31 décembre 1999 (en milliards d'euros)



● Fonds hors BERD mobilisés (y compris cofinancement)  
● Financements BERD engagés

## Résultats financiers

(en millions d'euros)

	1999	1998	1997	1996	1995
Produit d'exploitation	376,4	450,5	346,0	243,7	241,2
Frais généraux et dotation aux amortissements	172,8	158,7	152,1	146,4	158,3
Résultat brut d'exploitation	203,6	291,8	193,8	97,3	82,9
Dotation aux provisions	160,9	553,1	177,7	92,4	75,4
Bénéfice/(perte) de l'exercice	42,7	(261,2)	16,1	4,9	7,5
Capital autorisé	20 000	20 000	20 000	10 000	10 000
Capital libéré	5 163	5 084	4 877	2 965	2 965
Fraction reçue (cumulée) du capital	3 480	3 217	2 949	2 916	2 842
Total des provisions et des réserves	1 040	762	508	263	165
Total de l'actif	19 595	16 047	13 495	10 964	8 728

## Résultats opérationnels

Engagements annuels	1999	1998	1997	1996	1995
Nombre de projets	88	96	108	95	110
Financement de la BERD (en millions d'euros)	2 162	2 373	2 315	2 188	2 000
Mobilisation des ressources (en millions d'euros)	4 862	7 541	4 210	3 819	4 972

### Portefeuille (en millions d'euros)<sup>1</sup>

	1999	1998	1997	1996	1995
Opérations bancaires	10 835	10 182	8 932	7 263	5 652
Actif bancaire	6 955	5 761	4 580	3 202	2 083
Actif productif	6 160	5 247	4 393	3 168	2 058
Fonds additionnels mobilisés	33 964	29 102	22 335	18 926	14 773

<sup>1</sup> Les chiffres de 1995-1998 sont les chiffres déclarés pour les années considérées. Ils n'incluent pas les changements ultérieurs dus par exemple aux variations de change, aux annulations, aux syndications ou aux restructurations. Les définitions des termes utilisés se trouvent page 112. Les chiffres des graphiques ci-dessous ont été recalculés.

Le 1er janvier 1999, lorsque l'euro a remplacé la monnaie nationale des 11 pays participants, la BERD a substitué l'euro à l'écu comme monnaie de compte. Les chiffres relatifs à l'exercice 1998 et aux exercices précédents ont donc été calculés en euro au taux effectif de 1 euro pour 1 écu.

**Pays d'opérations de la Banque**  
*au 31 décembre 1999*

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldova, Ouzbékistan, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

# Table des matières

## **Principaux repères 1999**

*Deuxième de couverture*

- 2 Avant-propos du Président**
- 3 Lettre de transmission**
- 4 Vue d'ensemble**
  - Progrès de la transition
  - Résultats opérationnels
  - Mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de la Banque
  - Autres priorités opérationnelles
  - Evolution économique
  - Résultats financiers
  - Evolution des institutions
  - Défis à venir
- 12 Evolution dans la région**
  - Tendances du processus de transition
  - Evolution macro-économique
- 20 Aperçu des opérations en 1999**
  - Europe centrale
  - Russie et Asie centrale
  - Europe méridionale et orientale et Caucase
  - Institutions financières
  - Infrastructure
  - Industrie et commerce
  - Autres secteurs
  - Environnement
  - Sûreté nucléaire
- 54 Evaluation des opérations de la Banque**
  - Evaluation des projets
  - Enseignements thématiques à dégager des opérations de placement
- 60 Autres activités opérationnelles**
  - Cofinancement
  - Fonds de coopération technique
  - Redressement d'entreprises
  - Achats et marchés
- 70 Résultats financiers et comptes annuels**
  - Résultats financiers
  - Comptes annuels
  - Résumé des fonds spéciaux
- 100 Projets approuvés en 1999**
- 107 Gestion**
  - Gouverneurs
  - Administrateurs
  - Informations – Contacts

# Avant-propos du Président

En 1999, la BERD a connu une année extraordinaire. Les conditions de crise qui ont persisté dans nos pays d'opérations après la dévaluation du rouble de 1998 ont mis en péril de nombreux investissements, voire le déroulement même de la transition.

La direction de la Banque a réagi en procédant à une révision complète de son portefeuille, en réorganisant le Département des opérations bancaires et en définissant une nouvelle stratégie. Ces efforts ont renforcé la BERD. Nous avons une orientation claire et nous avons retrouvé notre rentabilité. En fin de compte, la Banque est désormais mieux à même d'assumer de nouveaux risques afin de continuer à favoriser la transition dans l'ensemble de l'Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants.

Cela est à mettre au crédit de tous à la Banque : notre direction, notre personnel et nos actionnaires, qui ont fidèlement continué d'apporter leur appui à la Banque pendant des temps difficiles.

Il y a certes des enseignements à tirer de cette expérience. Le premier est que la BERD doit faire preuve de souplesse et d'esprit créateur pour relever les défis auxquels elle a à faire face. Cela exige qu'elle adopte une approche encore plus pragmatique dans ses activités. Nous avons en effet constaté qu'en faisant une plus large place à l'économie *réelle* – c'est-à-dire à l'appui aux petites et moyennes entreprises et aux banques qui leur font crédit ainsi qu'aux investissements soigneusement ciblés sur les infrastructures et les industries – il est possible d'obtenir d'énormes avantages économiques et sociaux.

Le deuxième enseignement est que les réformes paient. Les pays qui ont pris des décisions de politique générale rigoureuses au début de la transition sont maintenant les plus avancés et se sont montrés les plus résistants aux chocs externes. De nouveaux progrès exigeront de nouvelles réformes. Le succès dépend donc essentiellement des pays eux-mêmes. Cependant, il est tout aussi évident que la communauté internationale a aussi un rôle décisif à jouer. Ce que les pays où l'économie de marché est installée de longue date peuvent faire de mieux pour les pays en transition, c'est de soutenir leur *propre* croissance et de libéraliser leurs marchés. L'autosatisfaction n'est pas de mise.

Mon mandat à la BERD va malheureusement prendre fin alors que je m'apprête à accepter de nouvelles responsabilités au Fonds monétaire international. Je pars avec des sentiments mitigés, à la fois désireux d'assumer mon nouveau rôle et triste de quitter une organisation que j'ai appris à beaucoup apprécier. Mes nombreuses visites dans l'ensemble de nos pays d'opérations m'ont amené à comprendre à quel point la BERD y est tenue en haute estime et même considérée comme apportant un message d'espoir. Cela met la Banque dans l'obligation d'améliorer son fonctionnement. Je garderai de la BERD un souvenir empreint d'une grande confiance, sachant qu'elle dispose du personnel et de la clairvoyance qui lui permettront de répondre aux attentes ambitieuses qu'elle inspire.



Horst Köhler  
Le Président

Mars 2000

# Lettre de transmission

Londres, le 7 mars 2000

3

## A l'attention des gouverneurs

Conformément à l'Article 35 de l'Accord portant création de la Banque et à la Section 11 du Règlement général de la Banque, le Conseil d'administration soumet ci-après au Conseil des gouverneurs le Rapport annuel de la Banque pour 1999.

Le rapport annuel comprend les comptes annuels approuvés et vérifiés qui doivent être présentés conformément à l'Article 27 de l'Accord et à la Section 13 du Règlement général. Il contient également un état distinct concernant les ressources des fonds spéciaux, conformément à l'Article 10 de l'Accord portant création de la Banque, ainsi qu'une analyse de l'impact des opérations de la Banque sur l'environnement, conformément aux dispositions de l'Article 35 de l'Accord.

## Président

---

Horst Köhler

## Administrateurs

---

Byongwon Bahk  
Peter Engström  
Sylvain de Forges  
Torsten Gersfelt  
Joaquin de la Infiesta  
Wilhelm Jaggi  
Roger Lavelle  
Heiner Luschin  
Michael McCulloch  
Patrice Muller  
Kari Nars  
Igor Očka  
Serguei Ovseitchik  
Philippe Petit-Laurent  
Youri Polouneev  
Enzo Quattrocioche  
Norbert Radermacher  
Karen Shepherd  
Bernard Snoy  
Valentin Tsvetanov  
Pim van Ballekom  
Stefanos Vavalidis  
Kunimitsu Yoshinaga

## Administrateurs suppléants

---

Jim Short  
Baldur Erlingsson  
Lucien Bernadine  
Tony Brown  
Carlos Escribano  
Mehmet Kaytaz  
Walter Cernoia  
Gideon Schurr  
Andrew Lewis  
Tom MacDonald  
Rolf Næss  
Károly Soós  
Mikhail Tatiantchenko  
Vassili Lelakis  
Ionut Costea  
Pasquale Terracciano  
Clemens Kerres  
Vacant  
Georges Heinen  
Jan Bielecki  
Dick Knook  
António de Almeida  
Masato Iso

# Vue d'ensemble

**En 1999, les répercussions de la crise financière survenue l'année précédente en Russie ont constitué pour la BERD un énorme défi. La première partie de l'année, en particulier, a été caractérisée par le ralentissement persistant des activités et l'accroissement des risques dans bon nombre des pays d'opérations de la Banque, ce qui a touché une large portion du portefeuille. Les conditions d'investissement ont aussi subi le contrecoup, particulièrement en Europe du sud-est, de la crise au Kosovo.**

La BERD a réagi avec vigueur en révisant ses priorités opérationnelles à moyen terme, ce qui l'a aidée à rétablir ses activités dans la région au niveau qu'elles atteignaient avant la crise. Pendant l'exercice, la BERD a signé 88 projets pour

un montant total de 2,2 milliards d'euros, tandis que l'actif productif a augmenté de 1 milliard d'euros pour atteindre un total de 6,5 milliards d'euros. La Banque a enregistré un bénéfice de 42,7 millions d'euros et a commencé à reconstituer ses réserves.

Si les craintes les plus pessimistes au sujet de la région ne se sont pas matérialisées, les revers économiques n'en ont pas moins été graves pour la Russie et ses voisins. La forte activité de la BERD en 1999 indique toutefois que, même dans un climat d'investissement difficile, la transition à une économie de marché offre des possibilités d'investissement à la fois aux pays décidés à entreprendre des réformes et aux investisseurs. Cela montre qu'à long terme, les réformes sont rentables et que, même lorsque des difficultés se présentent, le redressement peut être rapide.

## Progrès de la transition

Au lendemain de la crise financière de 1998, la BERD a reconfirmé son ferme appui à l'égard de tous les pays d'opérations. En particulier, elle a pris un certain nombre

### Nouvelles priorités opérationnelles

Dans le document intitulé *"Comment faire avancer la transition"*, il est dit que le financement de projets qui favorisent la transition, principalement dans le secteur privé, constitue l'activité centrale de la BERD, qui applique des principes de bonne gestion bancaire à toutes ses opérations et veille à ce que ses activités soient "complémentaires" par rapport aux autres sources de financement disponibles sur le marché.<sup>1</sup> La gestion dynamique et marquée par l'esprit d'entreprise de son portefeuille existant occupe une place centrale dans ses activités. La Banque exige de tous ses partenaires de bonnes méthodes de gestion et inscrit la défense active de l'environnement dans toutes ses activités.

La BERD favorise la transition dans tous ses pays d'opérations en tenant soigneusement compte de la volonté de réforme économique et politique de chaque pays et en répondant de manière positive et rapide aux progrès de la transition.

Les priorités particulières retenues sont les suivantes :

- contribuer à créer un secteur financier solide qui réponde aux besoins des entreprises et des ménages ;
- prendre la direction du lancement et du développement des petites et moyennes entreprises (PME) ;
- rechercher des approches commerciales et toute une gamme de structures financières pour favoriser le développement des infrastructures ;
- appliquer des méthodes efficaces de restructuration des grandes entreprises viables ayant un effet de démonstration, grâce à des projets soigneusement sélectionnés ;
- adopter une conception dynamique des prises de participation ; et
- promouvoir un climat favorable à l'investissement et au renforcement des institutions en mettant à profit l'expérience acquise dans l'exécution de ses projets et en tant qu'investisseur.

Pour mettre en œuvre ces priorités, la BERD :

- adoptera une approche stratégique à la gestion du portefeuille dans ses efforts pour favoriser la transition afin que
  - l'ensemble du portefeuille corresponde aux objectifs de la transition et aux priorités opérationnelles de la Banque ;
  - le portefeuille soit équilibré entre les pays, les produits et les catégories de risques afin que la Banque puisse exercer un impact sur la transition, tout en préservant sa viabilité financière ; et
  - tous les projets inscrits au portefeuille soient gérés de façon dynamique pendant toute la durée de leur cycle.
- encouragera le partenariat et l'efficacité en
  - collaborant de façon créative et constructive, en qualité de partenaire, avec ses pays d'opérations et ses clients ;
  - travaillant étroitement avec d'autres institutions financières internationales et avec l'Union européenne ;
  - améliorant la mobilisation des sources officielles et privées de cofinancement ;
  - cherchant à créer des groupes d'activités dans des municipalités, régions ou secteurs déterminés ;
  - développant les infrastructures et les échanges intrarégionaux.
- renforcera sa présence dans les pays d'opérations, en particulier en faisant une plus large place au rôle des bureaux résidents.

<sup>1</sup> Le principe de complémentarité garantit que les opérations de la BERD ne se substituent pas à des sources commerciales de financement, offertes à des conditions raisonnables, qui auraient un impact comparable sur la transition. Pour une définition plus détaillée, voir page 112.

de mesures pour faciliter le processus de transition au lendemain de la crise, protéger la viabilité de ses projets et améliorer la gestion de son portefeuille. Au début de l'exercice, la BERD a révisé sa stratégie opérationnelle dans un document intitulé *Comment faire avancer la transition : Priorités opérationnelles à moyen terme* qui a été approuvé par le Conseil d'administration en mars 1999 et enteriné à l'unanimité par le Conseil des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de la Banque, en avril (voir encadré ci-dessus).

Une approche stratégique de la gestion du portefeuille constitue un élément central des nouvelles priorités. Cette approche consiste à gérer aussi bien le stock de projets existants que les nouveaux engagements de manière à avoir un impact sur la transition tout en équilibrant, dans le portefeuille, les risques, les revenus et les coûts. En raison de l'importance et de la complexité considérables du portefeuille dont la Banque dispose, de même que du fort accroissement des risques dans certaines parties de la région, la Banque reconnaît qu'il importe de plus en plus d'intégrer la gestion de ses activités dans l'ensemble du portefeuille.

## Résultats opérationnels

Après un début d'exercice difficile, en raison des effets immédiats de la crise financière survenue pendant l'exercice précédent, la BERD a atteint, voire dépassé dans plusieurs cas, ses objectifs opérationnels pour 1999. Une relance vigoureuse des projets en réserve a été entreprise en même temps que des efforts étaient réalisés pour renforcer le portefeuille.

Le Conseil d'administration a approuvé 99 projets en 1999, pour un montant de 2,6 milliards d'euros. Le volume des projets approuvés par le Conseil d'administration pendant l'exercice a dépassé de 30% celui de 1998, ce qui a entraîné une augmentation de 10% dans le stock de projets approuvés par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Les projets signés en 1999, au nombre de 88, ont représenté un total de 2,2 milliards d'euros. Cela comprend des opérations de restructuration pour un montant de 166 millions d'euros. Les engagements pris dans les pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition ont sensiblement augmenté, de près de 170 millions d'euros, pour atteindre un total de 1,039 milliard d'euros. En particulier, la BERD a signé en Ukraine sept projets représentant un montant total de 243 millions d'euros, c'est-à-dire les plus gros engagements pris par la BERD dans les pays où elle opère en 1999. Dans les pays aux stades avancés de la transition, les engagements ont atteint 906 millions d'euros, contre le niveau élevé de 952 millions d'euros atteint au cours de l'exercice précédent. En 1999, le total des engagements en Russie s'est chiffré à 217 millions d'euros, après avoir atteint 546 millions d'euros en 1998.

Le portefeuille de la Banque, net des remboursements et des annulations, a atteint 10,8 milliards d'euros, contre 10,2 milliards d'euros à la fin de 1998. L'ensemble des fonds supplémentaires engagés par d'autres investisseurs dans le cadre des opérations de la BERD s'élevait à 34 milliards d'euros à la fin de 1999.

L'actif productif a augmenté de près de 20% pour atteindre 6,5 milliards d'euros au 31 décembre 1999, contre 5,5 milliards d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le nombre des projets mis en réserve en 1999 a suivi une évolution encourageante à toutes les étapes du processus d'approbation de la BERD, le nombre de projets aux stades de l'examen final (avant leur approbation par le Conseil d'administration) étant supérieur de 52% à celui de 1998. Le nombre de projets au stade de l'examen initial a marqué une augmentation de 27%, tandis que les projets au premier stade du cycle de l'approbation (approbation d'avant-projet) ont progressé de 49% par rapport à 1998. Dans l'ensemble, le nombre total des projets en réserve à la fin de 1999 représentait une progression de 15% en valeur (10,2 milliards d'euros) par rapport à la fin de 1998 (9,0 milliards d'euros).

## Mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de la Banque

Pendant tout l'exercice, la BERD a encouragé la transition et la mise en place de marchés compétitifs dans la région, estimant qu'un climat favorable aux investissements et le renforcement des institutions ont la même importance pour le fonctionnement des marchés. Des stratégies de pays spécifiques ont été élaborées et la Banque a intensifié son effort en ce qui concerne les aspects juridiques de la transition, en s'attachant plus particulièrement aux domaines dans lesquels elle dispose de connaissances particulières.

### Secteur financier

La BERD a toujours privilégié le secteur financier, estimant qu'une économie de marché qui fonctionne bien exige un secteur financier solide et efficace, capable de bénéficier de la confiance de la population, de faciliter les transactions monétaires et de faire efficacement office d'intermédiaire entre les épargnants et les investisseurs. Dans ses priorités révisées à moyen terme, la Banque a mis l'accent sur la nécessité de maintenir son appui au secteur financier en investissant dans des institutions financières, en développant les compétences et en encourageant des pratiques de bonne gestion.

En juillet 1999, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé une nouvelle politique pour le secteur financier qui tient compte de l'évolution de la situation dans la région et de l'expérience de la Banque dans ce secteur. La nécessité d'adopter une approche par pays, qui s'intégrerait dans une approche globale du fonctionnement et du développement du secteur financier, constitue un élément clé de cette politique révisée. En particulier, la Banque cherche à accroître la diversité des institutions et la gamme des instruments financiers dans le secteur financier local, à élargir les moyens de financement offerts aux PME et à renforcer la gestion des entreprises et les règles de gestion des institutions financières locales. Cette politique stipule également que, dans un secteur financier indépendant, le climat de confiance et la concurrence influent de façon décisive sur le développement du secteur financier dans une économie de marché.

Au cours de l'exercice, la BERD s'est intéressée au rôle des forces du marché et des pouvoirs publics dans le développement du secteur financier. Les retombées de la crise bancaire en Russie, la nécessité de restructurer les banques dans ce pays et l'impact de la crise sur les systèmes financiers des pays voisins ont nécessité et ont reçu une attention immédiate. Dans la conception et la mise en œuvre des projets, une importance particulière a été accordée à l'atténuation des risques, à l'amélioration de la gestion du portefeuille et au renforcement du rôle de la BERD dans la gestion des entreprises. A la fin de 1999, la Banque avait signé quelque 250 projets dans le secteur financier pour un montant total de 4,2 milliards d'euros, ce qui représente 30% du total des opérations signées par la Banque à ce jour.

### Aide aux PME

En 1999, la BERD, consciente du rôle capital que les PME et les nouvelles entreprises jouent dans la promotion de la croissance économique et de la concurrence dans la région, a intensifié son appui au secteur des PME.

En septembre, la BERD a lancé une nouvelle stratégie – *Promoting SMEs in the Transition* – qui vise à :

- relever le niveau de financement au bénéfice des PME ;
- améliorer le climat de l'investissement ; et
- créer des réseaux d'appui pour ces entreprises.

Cette stratégie vise en particulier à aider les PME dans tous les pays d'opérations de la BERD en renforçant les institutions financières spécialisées dans le financement de ces entreprises et en améliorant le climat commercial pour les PME. La Banque collaborera en premier lieu avec des intermédiaires financiers pour fournir des moyens de financement, mais les PME occuperont une place centrale dans l'ensemble des activités de la Banque.



1

La BERD a collaboré étroitement avec l'Union européenne, des institutions bilatérales et d'autres institutions financières internationales telles que la Société financière internationale, en vue de créer un certain nombre de banques pour les micro-entreprises. Parmi les projets mis au point en 1999 figurent la Banque pour les micro-entreprises du Kosovo et la Banque ukrainienne de microfinancement.

En avril, la BERD et la Commission européenne ont mis en place un mécanisme de financement des PME destiné à financer des participations et des prêts en faveur des PME dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE. L'Union européenne a contribué au financement de ce mécanisme à hauteur de 50 millions d'euros, la Banque fournissant pour sa part 75 millions d'euros. Ce mécanisme vise en premier lieu à encourager les banques locales et les fonds de placement privés à élargir leurs opérations axées sur les PME à moyen et à long terme. La BERD a également engagé des négociations avec les Etats-Unis d'Amérique en vue de la création d'un nouveau fonds d'affectation spéciale pour les PME.

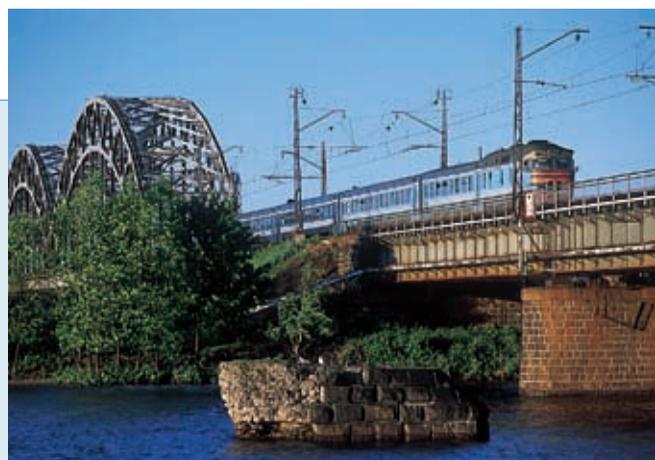
### Infrastructure et environnement

En 1999, la BERD a inscrit le secteur des infrastructures parmi ses grandes priorités en raison du rôle central qu'il occupe dans la transition. Dans ce secteur, la Banque a privilégié, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, les infrastructures municipales et environnementales, le rendement énergétique, l'énergie et les transports. Dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE, la BERD a collaboré étroitement avec la Banque européenne d'investissement et avec l'Union européenne.



2

- 1 Une prise de participation de la BERD contribuera à financer la poursuite de l'expansion de la Kredyt Bank de Varsovie, l'une des principales banques privées en Pologne.
- 2 En juillet 1999, la BERD a adopté une nouvelle stratégie pour appuyer les petites et moyennes entreprises en privilégiant l'amélioration du climat de l'investissement et en augmentant les moyens de financement offerts aux PME.
- 3 Consciente de l'importance de l'infrastructure pour la transition, la BERD a sensiblement élargi son portefeuille des transports en 1999.



3

En 1999, la BERD a engagé 161 millions d'euros dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales à l'appui de projets qui représentent un montant total de 327 millions d'euros et qui portent principalement sur l'approvisionnement en eau, les égouts et le traitement des eaux usées. A la fin de l'exercice, la Banque avait engagé au total 556 millions d'euros dans ce secteur sous forme de projets entrepris dans 125 municipalités de 15 pays. La Banque a continué de s'intéresser tout particulièrement aux pays aux stades avancés de la transition, 70% des engagements pris en 1999 étant absorbés par les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

La BERD a également renforcé son portefeuille dans le secteur des transports en signant pendant l'année 12 projets pour un montant total de 315 millions d'euros. Cela porte le portefeuille des transports à un total de 2,0 milliards d'euros. Quelque 60% des nouveaux projets dans ce secteur ont été entrepris dans les Etats baltes et dans la Communauté d'Etats indépendants (CEI), y compris l'Ukraine et les pays du Caucase et d'Asie centrale. Comme les années précédentes, le financement de ce secteur a fait appel à la coopération avec d'autres institutions financières internationales et des donateurs bilatéraux.

### Climat de l'investissement et cofinancement

Pendant tout l'exercice, la BERD a redoublé d'efforts pour susciter de nouveaux projets en travaillant en partenariat avec ses pays d'opérations. Pour cela, il a fallu parler ouvertement des risques et d'autres problèmes, en particulier de corruption et de mauvaise gestion, qui avaient contribué à la crise financière antérieure. Parallèlement, la Banque a intensifié sa coopération avec les organes consultatifs en matière d'investissements étrangers et a essayé d'allier l'expérience particulière dont elle dispose avec celle acquise par d'autres institutions financières internationales et par l'Union européenne. La Banque a eu des pourparlers avec de hauts représentants des pouvoirs publics dans le cadre d'une série de visites effectuées par le Président de la BERD et les membres du Conseil d'administration dans les pays actionnaires, y compris dans bon nombre des pays d'opérations de la Banque.

Les conditions sur les marchés obligataires de la majorité des pays d'opérations de la BERD sont restées extrêmement difficiles et ont porté atteinte à l'activité de cofinancement. Il en est résulté une diminution du nombre total d'opérations de cofinancement, qui sont tombées de 89 en 1998 à 58 en 1999, tandis que leur montant total chutait de 1,9 milliard d'euros à 1,5 milliard d'euros. Cela s'explique principalement par le fait que les cofinanciers commerciaux et officiels se sont montrés moins disposés à prendre des risques à long terme dans les pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, en particulier en Russie, et extrêmement prudents, même dans les pays aux stades avancés de la transition, à l'égard de tous les emprunteurs, à l'exception des plus solvables. La Banque a néanmoins trouvé des solutions de cofinancement à la fois souples et novatrices pour les opérations dans le domaine des télécommunications (plus de 100 millions d'euros) et dans l'infrastructure des transports (100 millions d'euros) à côté du financement offert aux banques et d'un mécanisme de financement spécialisé pour la région des Balkans. En 1999, le cofinancement avec des partenaires officiels, y compris des institutions financières internationales, a atteint un total de 601 millions d'euros répartis entre 37 projets dans 16 pays.



## Autres priorités opérationnelles

### Réponse à la crise au Kosovo

La BERD a répondu énergiquement à la crise dans les Balkans en lançant le Plan d'action pour la région des Balkans en faveur des pays touchés de la région.

Un plan spécifique pour le Kosovo a été élaboré en septembre avec l'appui unanime des actionnaires de la BERD, qui ont accueilli favorablement les efforts réalisés par la Banque pour jouer un rôle de premier plan dans les activités de reconstruction. Les initiatives de la Banque portaient sur un large éventail d'activités dans le cadre du Plan d'action pour l'Europe du sud-est, qui complète le Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est, initiative de l'Union européenne. Bien que le Kosovo ne soit pas membre de la Banque et ne soit pas situé sur le territoire d'un membre de la Banque, le Conseil d'administration a accepté la participation de la BERD par le biais de subventions et d'une coopération avec ses partenaires existants dans les pays voisins.

La BERD a joué un rôle marquant au lendemain de la crise en tirant pleinement parti d'une expérience unique en son genre et d'investissements records dans la région, particulièrement dans le secteur privé, qui dépassent 2,5 milliards d'euros. A côté des opérations qu'elle mène directement dans ses pays membres touchés par le conflit (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine et Roumanie), la Banque a entrepris des activités au Kosovo. Compte tenu de son expérience dans le domaine de la promotion des échanges et des investissements dans le secteur privé, la BERD a été chargée de diriger les travaux d'élaboration d'une approche régionale dans le secteur privé.

En octobre, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé la création du Fonds spécial pour la région des Balkans pour mobiliser les contributions des donateurs à la fois pour la coopération technique et pour le cofinancement de projets dans les pays les plus directement touchés.

### Objectifs communs de la transition et de l'adhésion à l'UE

Le processus de transition et l'élargissement de l'Union européenne visent l'un et l'autre à renforcer l'ouverture des marchés, la concurrence, la privatisation et la démocratie dans la région. La BERD se félicite donc de la décision d'entamer des négociations d'adhésion à l'UE avec dix des pays d'opérations de la Banque (voir page 24) que le Conseil de l'Europe a prise en décembre. Cela renforcera le processus de transition, imprimera un nouvel élan à l'évolution politique, exigera de la discipline dans la mise en œuvre des réformes et fournira des encouragements aux institutions démocratiques axées sur le marché.

L'élargissement de l'UE a continué d'avoir en 1999 de fortes répercussions sur les pays d'opérations de la BERD aux stades avancés de la transition, ce qui a entraîné un accroissement de la demande de financement des infrastructures et des services municipaux, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'environnement. Pendant l'exercice, la Banque a continué de réaliser des investissements d'infrastructure aussi bien privés que publics en étroite collaboration avec la Banque européenne d'investissement, l'Union européenne et d'autres institutions financières internationales, en privilégiant l'environnement, le rendement énergétique, la réforme des chemins de fer et du secteur énergétique.

## Evolution économique

En 1999, l'évolution macro-économique dans l'ensemble de la région a montré que les réformes sont rentables aussi bien pour protéger l'économie contre les secousses financières que comme moyen de réduire la probabilité de ces secousses. Par ailleurs, les pays résolus à procéder à des réformes, même en cas de secousse, ont tendance à réagir d'une manière plus souple et plus constructive.

Si une grande partie de la région a encore subi le contrecoup, à des degrés divers, de la crise financière survenue l'année précédente, les pays les plus fermement engagés dans le processus de réforme sont sortis pratiquement indemnes de la crise et ont continué à faire des progrès. C'est ainsi par exemple que les pays d'Europe centrale et orientale et les Etats baltes ont bien résisté à la crise, leur adhésion attendue à l'UE renforçant la stabilité financière, favorisant les réformes structurelles et relançant la croissance économique. En revanche, les taux de croissance ont considérablement fléchi en 1999 dans les pays qui entretenaient de solides relations commerciales avec la Russie, en particulier ceux qui souffraient de faiblesses macro-économiques et structurelles. Dans la CEI, la détérioration de la situation macro-économique a fait peser de nouvelles pressions sur les programmes de stabilisation.

Les pays fermement engagés dans la transition ont continué d'attirer les investisseurs étrangers, l'apport des investissements étrangers directs (IED) en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes ayant atteint, selon les estimations, un total de 16,1 milliards de dollars EU pendant l'année. Dans la CEI, où l'IED est tombé à un montant estimatif de 4,5 milliards de dollars EU, contre 5,7 milliards de dollars EU en 1998, on a observé les signes d'un renouveau d'intérêt chez les investisseurs parallèlement à la reprise enregistrée en Russie à la fin de 1999. Les emprunteurs des marchés émergents ont eu des difficultés à obtenir des fonds sur les marchés internationaux, les marges d'intérêt sur les obligations demeurant très fortes, en particulier dans les pays les plus touchés par la crise financière.



2

- 1 Au lendemain de la crise au Kosovo, la BERD a augmenté ses engagements dans les pays voisins de l'Europe du sud-est, y compris l'Albanie.
- 2 Un prêt de la BERD à Lietuvos Žemės Ūkio Bankas (Banque agricole de Lituanie) a été l'un des cinq prêts syndiqués que la BERD a réussi à mettre en place dans le secteur financier en 1999.

## Résultats financiers

Le bénéfice après dotation aux provisions a été de 42,7 millions d'euros pour l'exercice, contre une perte de 261,2 millions d'euros après dotation aux provisions en 1998. La BERD est redevenue rentable en 1999 grâce à de bons résultats d'exploitation, en particulier en ce qui concerne le portefeuille de participations et les opérations de trésorerie, du maintien de la discipline budgétaire et d'une réduction très nette du montant des provisions.

Le revenu d'exploitation avant déduction des frais généraux, qui a atteint 376,4 millions d'euros, a été inférieur au chiffre de 450,5 millions d'euros enregistré au cours de l'exercice précédent. Le montant net des intérêts, des dividendes et des commissions perçus a été inférieur à celui de l'année précédente, principalement en raison des répercussions de la crise russe. Les titres de participation ont produit un gain de 128,5 millions d'euros provenant de la cession de participations, chiffre inférieur au gain record de 168,7 millions d'euros signalé en 1998, mais supérieur de plus de 60% au niveau atteint en 1997. Les dividendes, qui se sont chiffrés à 13,9 millions d'euros, n'ont même pas atteint la moitié de ceux de 1998 du fait que la crise russe a entamé la rentabilité d'un certain nombre des entreprises dans lesquelles la Banque avait pris des participations. Les opérations de trésorerie ont été à nouveau rentables pendant l'exercice et ont mis à profit des possibilités de financement intéressantes ainsi que de bons rendements sur des placements plus importants.

L'ensemble des provisions au titre des opérations bancaires se chiffrait à 1,1 milliard d'euros à la fin de l'exercice, contre 0,9 milliard d'euros à la fin de l'exercice précédent. Ce montant, qui représentait 16,2% de l'encours des prêts et prises de participation (1998 : 15,7%), traduit la volonté de provisionnement prudent de la BERD pour les risques existants et attendus sur la base d'une évaluation continue du portefeuille et des risques qui y sont inhérents.

## Evolution des institutions

La BERD a fait face aux difficultés auxquelles elle s'est heurtée dans ses activités en 1999 en examinant et en adaptant ses stratégies et ses politiques et en aménageant son organisation et sa structure.

### Examen des politiques et stratégies

Outre les nouvelles priorités opérationnelles et financières, *Implementing Priorities : Medium-Term Strategy 2000-2003*, le Conseil d'administration a approuvé *Promoting SMEs in the Transition*, ainsi que les politiques opérationnelles à mener dans les secteurs ci-après : télécommunications, informatique et médias, ressources naturelles et opérations financières. Le Conseil d'administration a aussi examiné la politique opérationnelle dans le secteur de l'énergie qui a été placée sur le site Web de la Banque 45 jours avant son examen par le Conseil, innovation appliquée pour la première fois à une politique opérationnelle. La BERD a aussi mis au point une nouvelle politique de l'information qui sera soumise au Conseil pour approbation pendant le premier semestre de 2000.

La Banque a également décidé de créer un nouveau poste de Responsable du suivi, qui aura pour tâche de gérer les conflits d'intérêts qui peuvent surgir et d'examiner les questions d'intégrité qui se posent dans le cadre des opérations.

### Application de l'Article premier

La BERD est tenue de favoriser la transition de tous les pays de la région qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché. Les possibilités d'investissement rationnelles dépendent des conditions créées à cette fin. De ce fait, le niveau et la nature des activités de la Banque dans un pays donné ont été et continueront d'être fortement influencés par la volonté de réforme de ce pays.



1

Dans le cadre de l'examen en cours des opérations et des stratégies de prêt de la BERD, le Conseil d'administration s'est intéressé à la volonté de chaque pays de respecter les obligations qui lui incombent en vertu de l'Article premier de l'Accord portant création de la Banque. Des préoccupations ont été exprimées à propos de cette volonté et des progrès faits pour s'acquitter de ces obligations au Bélarus et au Turkménistan. Des observateurs internationaux ont jugé que les élections qui avaient eu lieu dans certains pays d'Asie centrale en 1999 n'étaient pas totalement conformes aux normes internationales en matière d'élections libres et justes.

## Gestion des ressources

### *Discipline budgétaire*

En 1999, la BERD a poursuivi sa solide politique de contrôle budgétaire. Exprimés en livres sterling, les frais généraux de la Banque sont restés confortablement à l'intérieur des limites budgétaires et comparables à ceux de 1998, ce qui dénote une maîtrise efficace des dépenses. Toutefois, en raison du renforcement de la livre sterling en 1999, les frais exprimés en euros se sont élevés à un total de 172,8 millions d'euros, soit une augmentation de 14,1 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. La productivité a continué de progresser en 1999, la Banque ayant réuni un portefeuille de projets qui a dépassé de 11% en nombre et de 6% en volume celui de l'exercice précédent.

### *Adoption de l'euro*

La BERD a substitué l'euro à l'écu comme monnaie de compte le 1er janvier 1999, lorsque l'euro a remplacé la monnaie nationale des 11 pays participants. Pour la Banque, ce changement a eu essentiellement pour effet d'entraîner la modification des systèmes de traitement et de comptabilité. La modification de ces systèmes a été opérée avec succès et n'a pas eu d'incidences désagréables pour la Banque et ses clients.

### *Ressources humaines*

Les effectifs de la BERD à la fin de 1999 comptaient au total 951 employés au siège de la Banque et 256 dans les bureaux résidents, contre 927 et 242 respectivement en 1998. Pendant l'année, le Conseil d'administration a élaboré et examiné des propositions concernant les ressources humaines de la Banque et les effectifs des bureaux résidents à moyen terme. Ces propositions portaient sur la nécessité d'avoir une vision à plus long terme des questions de personnel, d'accorder une plus grande attention au développement des carrières, d'améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines de la Banque et de renforcer la présence locale de la Banque dans les pays d'opérations.

## *An 2000*

Dans le cadre d'un Programme pour l'an 2000 établi à l'échelle de la Banque, tous les systèmes informatiques importants de la BERD ont été soumis à de sérieux essais. Ces essais et les corrections éventuelles à apporter à ces systèmes ont été achevés pour un coût qui est resté dans les limites du budget correspondant pour 1999. Le passage à l'an 2000 n'a pas eu de répercussions sur les activités de la Banque, qui a néanmoins continué à en suivre les répercussions éventuelles au cours du premier trimestre de l'année.

## Augmentation du capital

En 1999, l'Azerbaïdjan et l'Espagne ont déposé leur instrument de souscription à l'augmentation du capital de la BERD, que le Conseil des gouverneurs avait approuvée en 1996. Les actionnaires participants, dont le nombre est passé à 56 (sur un total de 60 membres), ont porté le montant total du capital souscrit à 97,2% de l'augmentation du capital de la BERD, soit 10 milliards d'euros. Cela a donné plus de poids encore à l'annonce du plein appui au mandat de la Banque et à ses opérations pendant le processus de transition que les souscripteurs avaient faite précédemment.

## Assemblée annuelle

L'Assemblée annuelle de la BERD a eu lieu à Londres en avril 1999. Elle a été ouverte par le Président du Conseil des gouverneurs, suivi du Premier ministre du Royaume-Uni et du Président de la BERD. Au cours du débat qui a suivi, les gouverneurs ont approuvé à l'unanimité le document de base, *Comment faire avancer la transition*, et ont donné à la direction des orientations concernant un certain nombre de domaines importants de politique générale.

Le Forum des affaires, qui s'est déroulé parallèlement à l'Assemblée annuelle, a réuni plus de 1 500 participants et, comme les précédents, visait à promouvoir les investissements et les affaires dans les pays d'opérations de la BERD. Consacré au thème "Engagement et partenariat au service des investissements à long terme", il a donné lieu à 26 exposés de pays et dix séminaires. Le Forum a été ouvert par les chefs d'entreprise à l'occasion d'une table ronde présidée par le Président de la BERD.

## Réorganisation du Département des opérations bancaires

L'environnement complexe et difficile dans lequel la BERD opère exige qu'une place spéciale soit donnée à une intégration solide des compétences du personnel nécessaires pour concevoir et appliquer des projets efficaces. Etant donné cette nécessité, une réorganisation du Département des opérations bancaires a été annoncée en juin 1999. Les équipes du département ont été réparties en six groupes : trois groupes de pays (Europe centrale ;



2

- 1 Rencontre entre le Président de la BERD, Horst Köhler, et le Premier Ministre britannique, Tony Blair, à l'ouverture de l'Assemblée annuelle de 1999 qui s'est tenue à Londres. On aperçoit également (de gauche à droite) Antonio Maria Costa (Secrétaire général de la BERD), Clare Short (Secrétaire d'Etat du Royaume-Uni au développement international) et Yannis Papantoniou (alors Président du Conseil des gouverneurs de la BERD).
- 2 La BERD, reconnaissant le rôle capital que les PME jouent dans la promotion de la croissance économique et de la concurrence, continuera de privilégier le développement de ce secteur.
- 3 Le thème de la coopération régionale sera au centre de l'Assemblée annuelle 2000 de la BERD, qui aura lieu à Riga (Lettonie).



3

Russie et Asie centrale ; Europe méridionale et orientale et Caucase) et trois groupes sectoriels (institutions financières ; infrastructure ; industrie et commerce).

Dans les groupes de pays, il a été décidé d'affecter les directeurs des équipes-pays dans les dix principaux bureaux résidents et de renforcer encore les effectifs et les compétences de ces bureaux et des autres bureaux pour leur permettre d'assumer peu à peu des responsabilités opérationnelles accrues. Cette restructuration devrait rapprocher encore la BERD de ses pays d'opérations, en favorisant souplesse et efficacité dans la répartition des ressources. Elle renforcera aussi la capacité de gestion de la Banque et la transparence des décisions et de leur application.

### Changements dans la direction générale

Dans le courant de l'automne, Nicholas Stern, Directeur du Bureau économique et Conseiller spécial auprès du Président, a présenté sa démission pour reprendre des activités à la London School of Economics et dans un bureau d'ingénieurs-conseil opérant dans le secteur privé. Le Conseil d'administration a exprimé ses remerciements à M. Stern pour sa collaboration précieuse à la définition du rôle stratégique de la Banque, et en particulier pour ses travaux sur les aspects économiques de la transition.

### Défis à venir

Après la reprise de 1999, le défi que la BERD doit relever à la veille de la deuxième décennie de la transition consiste à s'appuyer sur cette reprise pour continuer à appliquer sa stratégie à moyen terme. Le plan à moyen terme de la Banque pour 2000-2003 exige une augmentation des investissements dans les pays d'opérations, l'objectif étant de dépasser 3 milliards d'euros par an en 2003. La volonté qu'a la BERD de rechercher avec vigueur de nouvelles possibilités entraînera une augmentation régulière des engagements car la Banque continue d'étudier de nouveaux moyens de s'acquitter de son mandat et de tirer parti des progrès de la transition.

Malgré les résultats obtenus dans la région jusqu'ici, en particulier dans les pays aux stades avancés de la transition, la deuxième décennie de la transition pose de graves défis, qui exigent de renforcer encore les institutions et de lutter avec rigueur contre la corruption et le crime. Dans le secteur financier, la BERD continuera à se préoccuper principalement de la mise en place de solides systèmes bancaires. Pour la stratégie de la Banque, il importe avant tout de créer un large secteur de PME, comme on l'a vu plus haut. Un autre secteur prioritaire pour les investissements est celui des infrastructures, en particulier des infrastructures municipales et environnementales, en faisant appel à toute une série de méthodes de financement. D'autres priorités concernent la restructuration des grandes entreprises potentiellement viables et une conception dynamique des prises de participation.

La BERD s'emploiera à renforcer l'impact de ses activités en adoptant, là où cela est possible, une approche groupée afin de tirer parti des objectifs communs aux projets de la Banque et à d'autres initiatives prises au niveau municipal ou régional. A cette fin, la Banque s'intéressera principalement aux administrations soucieuses de réformes qui sont résolues à opérer des changements. Les projets relatifs aux infrastructures municipales et à la promotion des PME sont les principaux éléments de cette approche. La Banque s'emploiera aussi à faire progresser la transition grâce à des projets transfrontières, lorsque cela est possible. Elle mettra de plus en plus l'accent sur la coopération régionale, qui sera le thème central de l'Assemblée annuelle de la Banque qui se tiendra à Riga (Lettonie) en 2000.

Pour s'acquitter de son mandat, la BERD se propose de continuer à constituer des réserves, d'atteindre une rentabilité durable tout en maintenant un contrôle rigoureux des coûts et une stricte discipline budgétaire, et de maximiser l'utilisation des ressources en capital.

# Evolution dans la région

**Dix ans après la chute du mur de Berlin, les conditions d'investissement dans les 26 pays d'opérations de la BERD restent très différentes. L'expérience des dix dernières années a montré que le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché est un processus complexe, difficile et de longue haleine. Les bouleversements peuvent être profonds et graves. Toutefois, les dix dernières années ont été aussi marquées par des réalisations remarquables.**

12

Dans le *Transition Report* 1999, dont il est responsable, le Bureau des affaires économiques de la BERD fait observer qu'après dix ans de transition, la plupart des produits et des services viennent du secteur privé et font l'objet d'échanges commerciaux. Des régimes démocratiques ont été mis en place rapidement à l'issue d'élections libres et justes dans la plupart des pays où les gouvernements ont évolué vers la démocratie. Le processus politique s'est montré résistant devant les crises et les difficultés. Une ferme volonté de réforme vers l'économie de marché et la démocratie a pénétré tout l'appareil politique et a traversé tous les changements de régime. Un retour aux anciennes structures politiques n'est guère vraisemblable. Ces réalisations ont marqué profondément le XXe siècle.

## Tendances du processus de transition

L'évaluation par la BERD du processus de transition, publiée chaque année dans le *Transition Report* révèle un ralentissement sensible, par rapport à 1994-1997, des progrès des deux dernières années. Au demeurant, d'après les indicateurs généraux de la transition, 12 des pays d'opérations de la BERD ont fait des progrès en 1999. Les premiers à cet égard sont la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Roumanie et le Tadjikistan, qui mettent tous en route les réformes attendues depuis longtemps. La privatisation des petites entreprises a progressé régulièrement au Tadjikistan qui, par ailleurs, prépare la convertibilité intégrale de son compte courant. Face à de sérieux déséquilibres macro-économiques, la Roumanie a multiplié ses efforts de réforme dans le domaine de la privatisation et dans le secteur bancaire. En mai 1999, la Banque nationale de Roumanie a retiré l'autorisation de Bancorex, grande banque d'Etat en profonde difficulté avec plus de 70% de ses prêts classés comme non productifs.

La Bulgarie a poursuivi son programme complet de réforme. Au cours de l'exercice écoulé, elle a privatisé un bon nombre de petites entreprises, qui ont été le plus souvent rachetées par les salariés, et elle a poursuivi la libéralisation de son commerce et de son régime des changes. La Bosnie-Herzégovine a beaucoup avancé dans ses réformes au cours de l'année écoulée, notamment en abaissant les obstacles internes au commerce entre les entités du pays et en adoptant une nouvelle législation bancaire.

De leur côté, la Lettonie et la Lituanie ont résolulement poursuivi leurs réformes au cours de l'année passée. Les deux pays ont demandé à devenir membres de l'Union européenne et, à la fin de 1999, ils ont été invités à participer aux négociations d'adhésion, comme l'ont été la Bulgarie, la République slovaque et la Roumanie. La Lettonie est devenue membre de l'Organisation mondiale du commerce en février 1999. Elle a aussi durci sa réglementation bancaire cependant que la banque nationale s'employait à régler les problèmes d'insolvabilité d'un certain nombre de banques touchées par la crise en Russie. En Lituanie, le développement des institutions financières non bancaires a beaucoup progressé grâce à la privatisation de la principale compagnie d'assurance et de la création de fonds de pension privés.

Dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale, le développement des institutions qui soutiennent les marchés et les entreprises privées s'est fait de façon plus graduelle. Au cours de l'exercice écoulé, la Croatie, l'Estonie, la République tchèque et la Slovénie ont renforcé leur réglementation bancaire. En Croatie, en Estonie et en Slovénie, les nouvelles législations bancaires ont conféré aux banques centrales des pouvoirs de contrôle plus stricts, et notamment celui de nommer des administrateurs pour surveiller la restructuration ou la liquidation des banques insolubles. La République tchèque a poursuivi la privatisation de trois des cinq plus grandes banques d'Etat, tandis que la Slovénie a ouvert son marché bancaire aux agences des banques étrangères.

Les effets de la crise survenue en Russie ont continué de se répercuter dans toute la Communauté d'Etats indépendants (CEI) en 1999. En Russie, le fait qu'au lendemain de la crise bancaire, les autorités ne respectent pas les droits fondamentaux des créanciers et des actionnaires minoritaires nuit à l'efficacité des règlements bancaires. Le renforcement du cadre juridique de règlement des difficultés bancaires a beaucoup progressé, mais le fait de tolérer le démembrement d'actifs bancaires et de ne pas assurer la protection des créanciers a compromis l'efficacité des règles de prudence fondamentales, telles que les normes de fonds propres. Des défauts de paiement en série de la part de grandes entreprises se sont aussi accompagnés de détournements d'actifs parce que les actionnaires majoritaires d'entreprise en difficulté faisaient souvent fi des droits et des créanciers des actionnaires minoritaires.



En 1999, la crise au Kosovo a provoqué le déplacement de 700 000 réfugiés vers les pays voisins de l'ERY de Macédoine et de l'Albanie et a entraîné une profonde perturbation des échanges et des investissements dans l'ensemble de la région.

Le problème persistant de la protection insuffisante des droits des actionnaires minoritaires a eu des répercussions directes sur un certain nombre de projets de la BERD, en particulier sur son investissement dans Tchernogoneft (filiale d'une grande société pétrolière), qui est en faillite judiciaire. Ces problèmes montrent que la réussite de la transition en Russie passe par le renforcement des institutions.

L'Ukraine a surmonté les conséquences financières immédiates de la crise russe, restructuré avec succès une partie de sa dette intérieure et extérieure et maintenu dans l'ensemble une stabilité financière sur le plan macro-économique. La lenteur des réformes

structurelles explique dans une large mesure la croissance négative du pays. A la fin de 1999, un décret de privatisation des terres agricoles a été signé par le Président réélu.

Ailleurs dans la CEI, la libéralisation des prix et des échanges a connu quelques reculs. Le Bélarus a durci les mesures de contrôle des prix et fixé un plafond à l'augmentation des prix. Au début de 1999, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan ont dressé des obstacles commerciaux aux importations en provenance de pays voisins, dont le Kirghizistan et la Russie, ainsi qu'aux échanges entre eux. Au Kazakhstan, ces mesures ont été temporaires, mais la volonté de réforme du marché est restée faible au Bélarus et en Ouzbékistan.

13

## Répercussions de la guerre au Kosovo

La crise au Kosovo a surgi à un moment où l'Europe du sud-est était déjà aux prises avec de sérieux problèmes économiques et une aggravation des conditions extérieures. La guerre a touché les économies de la région de différentes manières.

### Réfugiés

Le déplacement temporaire de réfugiés a lourdement pesé sur l'infrastructure sociale et économique des pays voisins, en particulier l'Albanie et l'ERY de Macédoine qui ont ensemble accueilli quelque 700 000 réfugiés au pire moment de la crise.

### Commerce

Le commerce de la plupart des pays limitrophes de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) a été bouleversé. La diminution des recettes d'exportation, l'augmentation du coût des importations de produits essentiels et, dans certains cas, le détournement du commerce exerceront des pressions sur les comptes courants de toute la région. La perte du marché yougoslave a eu des répercussions importantes dans l'ERY de Macédoine, encore que les exportations vers la RFY aient commencé à reprendre.

La plupart des pays de la région continuent de souffrir de la perturbation des itinéraires de transport. Le Danube et les réseaux routier et ferroviaire serbes constituent les grandes voies de transport de l'Europe du sud-est vers l'Europe occidentale, principale partenaire commerciale de la plupart des pays de la région. D'après les estimations, à cause de la fermeture de la Serbie, le coût du transport des exportations vers l'Union européenne a augmenté dans des proportions allant parfois jusqu'à 50%. Bien que des travaux soient en cours en RFY pour remettre en état les infrastructures de transport et de stockage, le commerce de transit continuera d'être dévié pendant un certain temps encore.

### Investissements

L'incertitude engendrée par la crise a entamé la confiance des investisseurs et des consommateurs et s'est répercutée sur les dépenses ainsi que sur le compte courant et le compte des mouvements de capitaux. Au départ, le conflit en RFY a perturbé l'offre de crédit dans certains pays en transition, mais la situation s'est rétablie assez vite. Rien n'indique qu'il s'est produit un effondrement généralisé de l'investissement étranger direct (IED). La vente liée à la privatisation d'actifs importants a progressé dans un certain nombre de pays

(par exemple, la Bulgarie et la Croatie). Le produit de ces ventes peut beaucoup contribuer à combler le déficit budgétaire et la dette extérieure.

### Réforme structurelle

Tous les pays de la région ont poursuivi et, dans certains cas, accéléré les mesures de réforme en 1999.

### Pacte de stabilité pour l'Europe de sud-est

La crise au Kosovo a eu notamment pour effet général d'attirer l'attention de l'opinion publique sur l'Europe du sud-est en tant que région. Elle a incité la communauté internationale à lancer une nouvelle grande initiative, le Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est.<sup>1</sup> Le Pacte vise à aider les pays d'Europe du sud-est dans les efforts qu'ils déploient en faveur de la paix, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de la prospérité économique pour assurer la stabilité dans l'ensemble de la région.

L'intégration de la région dans les économies européenne et mondiale est un objectif central du Pacte, dont la principale structure est la table ronde régionale pour l'Europe du sud-est qui réunit les représentants des pays participants. Ces représentants y examinent les progrès de la mise en œuvre des projets et initiatives prévus dans le Pacte, fournissent des orientations permettant d'en atteindre les objectifs et assurent la coordination en matière de démocratie, de reconstruction économique et de sécurité.

Dans le cadre du Pacte, l'UE a lancé un processus d'association et de stabilité qui est axé sur l'intégration progressive dans les structures de l'UE afin de promouvoir la coopération, la sécurité et le développement au niveau de la région, dans une perspective d'adhésion à l'Union européenne.

Les conditions d'ouverture des négociations touchent à la démocratie, à la légalité, aux droits de l'homme, aux réformes économiques, aux bonnes relations de voisinage et au respect de l'accord de Dayton (pour la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la RFY). En 2000, les négociations démarreront vraisemblablement avec l'ERY de Macédoine et l'Albanie.

<sup>1</sup> Le Pacte de stabilité est une initiative de l'UE, officiellement lancée au sommet de Sarajevo. Les participants en sont les pays bénéficiaires de l'Europe du sud-est, plusieurs autres pays d'Europe centrale et orientale, l'Union européenne et d'autres donateurs occidentaux ainsi qu'un certain nombre d'organisations internationales.

La volonté de réforme politique n'est pas très forte non plus dans un certain nombre de pays. Au Bélarus, le pouvoir reste concentré entre les mains du Président et de récents décrets ont assombri les perspectives de l'entreprise privée. Au Turkménistan, le mandat du Président a été prolongé pour une période indéterminée et les élections qui ont eu lieu au Kazakhstan, en Ouzbékistan et au Tadjikistan en 1999 n'étaient pas conformes aux normes internationales en matière d'élections libres et justes.

Par contraste avec ces reculs, les avancées de la libéralisation du commerce et des changes ont été préservées malgré des pressions extérieures importantes en Europe du sud-est ainsi qu'en Moldova et dans les pays du Caucase. L'Albanie et l'ERY de Macédoine, aidées par le Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est (voir encadré), ont poursuivi leurs réformes dans les conditions difficiles créées par le conflit au Kosovo. L'Arménie, la Géorgie et la Moldova ont résisté à l'idée d'appliquer à nouveau des mesures de contrôle des changes en dépit des risques importants que leur faisait courir l'instabilité commerciale et monétaire de la Russie. Ces trois pays ont stabilisé leur économie grâce à des mesures de consolidation budgétaire associées à l'appui officiel du Fonds monétaire international sous forme de prêts à l'ajustement.

### Environnement juridique

En 1999, l'environnement juridique a continué de s'améliorer de façon inégale et incohérente dans la région. La mise en place d'un système juridique commercial complet et efficace a progressé au rythme de "deux pas en avant, un en arrière", car beaucoup de pays ont continué d'adopter et de perfectionner leur législation commerciale (faillite, droit des sociétés et garanties) alors que d'autres (République tchèque et Roumanie) ont régressé, qu'il s'agisse de la portée ou de l'efficacité de leur législation.

Certaines incohérences s'expliquent par l'absence de consensus politique quant à l'orientation à donner aux réformes économiques et juridiques. En outre, à mesure qu'ils acquièrent l'expérience des nouvelles lois commerciales, les entrepreneurs et les juristes peuvent en déterminer les insuffisances et cerner les problèmes de mise en œuvre qu'elles posent. Du côté positif, de nouveaux codes civils, y compris des dispositions régissant les relations commerciales, sont entrés en vigueur en Arménie, au Bélarus et au Turkménistan. De nouvelles lois sur les garanties ont été adoptées en Albanie et en Roumanie, mais elles n'entreront en vigueur que lorsque les questions d'application auront été réglées.

Dans le secteur des télécommunications, en 1999, l'accent a été mis davantage sur la privatisation et la création d'un marché compétitif du téléphone mobile que sur l'amélioration des réglementations. Toutefois, pendant l'année, aussi bien l'Albanie que la Bosnie-Herzégovine ont adopté de nouvelles politiques en matière de télécommunications pour contribuer au développement du secteur. La Croatie et l'Ouzbékistan ont promulgué de nouvelles lois sur les télécommunications, et la Géorgie en a adopté une qui porte création d'un organisme régulateur indépendant à créer.

Les progrès ont été plus tangibles dans le secteur financier où l'environnement juridique général a continué de s'améliorer lentement, mais régulièrement. Un certain nombre de pays ont commencé à se soucier de mettre en place des marchés des capitaux solides. La Bulgarie, le Kirghizistan et la Slovénie ont adopté de nouveaux cadres juridiques pour leur marché boursier, tandis que la République slovaque a souscrit à un processus de réforme axé sur la création d'une autorité de contrôle financier indépendante. La Russie a pris une mesure importante en adoptant une loi portant création d'une agence de restructuration bancaire (ARCO). Toutefois, comme dans le secteur commercial, ces lois ont souffert d'un manque d'efficacité. La mise en place d'organismes de contrôle suffisamment puissants et dotés du personnel et des fonds nécessaires progresse plus lentement que la révision des lois sur les banques et les valeurs.

Bon nombre des pays d'opérations de la Banque ont commencé à se rendre compte de l'importance des institutions juridiques pour la création d'une économie de marché stable et efficace. Ceux qui ont admis qu'il fallait renforcer les institutions juridiques pour améliorer l'efficacité de leur système ont continué de faire appel aux services et à l'assistance technique du Bureau des affaires juridiques de la BERD (voir plus loin).

### Transition juridique

Dans le cadre de son programme de transition juridique, la BERD entend améliorer le climat juridique dans les pays d'opérations en faisant prendre conscience de l'intérêt qu'il y a à apporter des mesures de réforme juridique dans toute la région et en contribuant à faire progresser ces mesures. Le programme met l'accent sur six domaines : faillite, droit des sociétés/gestion des entreprises, concessions, réglementation du marché financier, opérations garanties et télécommunications.

En 1999, l'équipe du programme de transition juridique de la BERD a commencé à mettre au point des moyens de mesurer l'état d'avancement des réformes juridiques dans les six principaux domaines. La Banque a procédé à une étude des opérations garanties dans la région, qui donne une évaluation objective des législations en vigueur dans ce domaine. Cette étude sera publiée sur le site Web de la BERD au début de l'an 2000. Des outils similaires sont mis au point pour analyser les lois relatives aux

sociétés/à la gestion des entreprises et à la faillite. Ce travail a été complété par l'étude annuelle des indicateurs juridiques qui permet de mesurer la portée et l'efficacité des différentes législations commerciales dans la région. Les résultats en sont publiés dans le bulletin juridique de la Banque, *Law in transition*.

En 1999, la BERD a participé davantage à l'effort d'élaboration de normes internationales. Face aux crises financières survenues en Asie et en Russie en 1998, les institutions financières internationales et des organisations internationales ont intensifié leur action de mise au point de normes internationales ou harmonisées dans le secteur des relations commerciales. La BERD travaille en étroite collaboration avec la Banque mondiale à la formulation, dans le cadre d'une Initiative sur l'insolvabilité, de principes internationaux en matière de faillite, et elle est également membre du Forum mondial de l'OCDE sur la gouvernance d'entreprise. La BERD collabore aussi avec des institutions des Nations Unies à l'élaboration de normes harmonisées pour les concessions et coordonne avec l'Organisation internationale des commissions des opérations de bourse une action qui vise à favoriser la réglementation des marchés financiers.

En 1999, la BERD a dû répondre à une demande croissante de services d'assistance technique et de consultation sur le plan juridique car beaucoup de ses pays d'opérations avaient compris qu'il fallait en permanence renforcer les institutions juridiques. La BERD a lancé, au titre des six principaux domaines du programme de transition juridique, de nouveaux projets de réforme juridique, qui vont de projets intéressant la faillite et le marché des capitaux en Hongrie et dans la République tchèque à des projets touchant aux télécommunications en Arménie, en Géorgie, au Kazakhstan et en Ukraine.

Au titre du projet sur les opérations garanties, les travaux ont été poursuivis en vue d'élaborer une législation et de mettre au point un nouveau système d'enregistrement pour la Moldova et d'engager le dialogue sur de nouveaux projets en Géorgie, en République slovaque, en Slovénie et au Turkménistan. En Russie, la BERD, en collaboration avec la Commission fédérale du marché boursier, s'est employée à apporter des modifications au droit des sociétés et à la législation sur les opérations en bourse afin d'améliorer la gestion des entreprises. Des travaux ont aussi été entrepris avec la Banque centrale de Russie pour apporter une aide en matière d'insolvabilité et de restructuration des banques. Tout au long de ces projets, la BERD a travaillé de près avec les responsables gouvernementaux dans un effort pour améliorer, par le biais de consultations techniques en matière juridique, le climat des investissements dans les pays d'opérations de la Banque.

Enfin, en 1999, la BERD a continué de favoriser les réformes juridiques en publiant deux numéros de *Law in Transition*. Les numéros du printemps et de l'automne 1999 portent l'un sur les marchés financiers et l'autre sur la gestion des entreprises. La BERD a également poursuivi ses efforts intensifs de coordination avec la Commission européenne, la Société financière internationale, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ainsi qu'avec les donateurs bilatéraux qui apportent une aide aux réformes juridiques.

## Evolution macro-économique

L'évolution macro-économique dans l'essentiel de la région a continué en 1999 d'être fortement influencée par la crise de 1998 en Russie. Pendant la première moitié de 1999, la croissance s'est considérablement ralentie dans les pays qui entretenaient de solides liens commerciaux avec la Russie, parmi lesquels figurent les Etats baltes, la Moldova et l'Azerbaïdjan. Dans d'autres pays, la reprise a été retardée.

L'évolution en Russie laisse toutefois apparaître des signes de reprise. Au cours de la première moitié de 1999, le PIB n'a fléchi que de 1% par rapport à la période correspondante de l'année précédente et la production industrielle a nettement redémarré à la suite de la dépréciation du rouble en termes réels en août 1998. Il ressort des estimations préliminaires que, sur l'ensemble de l'année, le PIB a progressé de 2%, ce qui représente le plus fort taux de croissance enregistré en Russie depuis le début de la transition, tandis que la production industrielle a progressé de plus de 8%. Le taux de change a retrouvé une stabilité relative et l'inflation est en baisse rapide. L'inflation de 37% enregistrée en fin d'exercice n'était pas la moitié de ce qu'elle était en 1998.

Des tendances analogues commencent à se dessiner dans d'autres pays de la CEI et un taux de croissance positif semble avoir été atteint par la majorité des pays pendant la deuxième moitié de 1999. Parmi les pays de la CEI, seules la Moldova (-5%) et l'Ukraine (-0,5%) ont enregistré un fléchissement de la production sur l'ensemble de l'année. Pour la première fois depuis le début de la transition, tous les pays d'Asie centrale ont connu une croissance positive. Le Turkménistan en particulier a enregistré la plus forte croissance dans la CEI en 1999 – 17% – par suite de la reprise des exportations de gaz.

Les pays d'Europe centrale et orientale et les Etats baltes ont dans l'ensemble bien résisté, mais avec d'énormes variations d'un pays à l'autre. Les résultats économiques dans les trois Etats baltes ont sensiblement fléchi par suite du contrecoup de la crise russe. En revanche, les chiffres récents relatifs à la République tchèque donnent à penser que la récession a définitivement pris fin pendant le deuxième trimestre de 1999, bien que le taux de croissance globale pour l'année ait été nul.

### Croissance du PIB en termes réels en Europe centrale et orientale, dans les Etats baltes et dans la CEI

(en pourcentage)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Niveau du PIB en termes réels en 1998 (1989=100)	Niveau estimatif du PIB en termes réels en 1999 (1989=100)
Albanie	9,8	-10,0	-28,0	-7,2	9,6	8,3	13,3	9,1	-7,0	8,0	8,0	89	96
Bulgarie	0,5	-9,1	-11,7	-7,3	-1,5	1,8	2,9	-10,1	-7,0	3,5	2,0	66	68
Croatie	-1,6	-7,1	-21,1	-11,7	-8,0	5,9	6,8	6,0	6,5	2,5	-0,2	78	78
Estonie	8,1	-6,5	-13,6	-14,2	-9,0	-2,0	4,3	3,9	10,6	4,0	-1,0	77	76
ERY de Macédoine	0,9	-9,9	-7,0	-8,0	-9,1	-1,8	-1,2	0,8	1,5	2,9	2,0	72	73
Hongrie	0,7	-3,5	-11,9	-3,1	-0,6	2,9	1,5	1,3	4,6	4,9	4,1	95	99
Lettonie	6,8	2,9	-10,4	-34,9	-14,9	0,6	-0,8	3,3	8,6	3,0	-0,5	59	59
Lituanie	1,5	-5,0	-5,7	-21,3	-16,2	-9,8	3,3	4,7	7,3	5,1	-4,0	65	62
Pologne	0,2	-11,6	-7,0	2,6	3,8	5,2	7,0	6,1	6,9	4,8	4,1	117	122
République slovaque	1,4	-2,5	-14,6	-6,5	-3,7	4,9	6,9	6,6	6,1	4,4	1,5	99	101
République tchèque	1,4	-1,2	-11,5	-3,3	0,6	3,2	6,4	3,8	0,3	-2,3	0,0	95	95
Roumanie	-5,8	-5,6	-12,9	-8,8	1,5	3,9	7,1	3,9	-6,9	-5,4	-5,0	78	74
Slovénie	-1,8	-4,7	-8,9	-5,5	2,8	5,3	4,1	3,5	4,6	3,9	3,8	104	108
<i>Europe centrale et orientale et Etats baltes</i> <sup>1</sup>	-0,1	-6,6	-10,7	-3,6	0,4	3,9	5,5	4,0	3,8	2,6	1,9	95	97
Arménie	14,2	-7,4	-17,1	-52,6	-14,8	5,4	6,9	5,9	3,3	7,2	4,0	41	43
Azerbaïdjan	-4,4	-11,7	-0,7	-22,6	-23,1	-19,7	-11,8	1,3	5,8	10,0	7,4	44	47
Bélarus	8,0	-3,0	-1,2	-9,6	-7,6	-12,6	-10,4	2,8	11,4	8,3	3,0	78	80
Géorgie	-4,8	-12,4	-20,6	-44,8	-25,4	-11,4	2,4	10,5	11,0	2,9	3,0	33	34
Kazakhstan	-0,4	-0,4	-13,0	-2,9	-9,2	-12,6	-8,2	0,5	1,7	-1,9	1,3	61	62
Kirghizistan	8,0	3,0	-5,0	-19,0	-16,0	-20,1	-5,4	7,1	9,9	2,1	2,2	60	62
Moldova	8,5	-2,4	-17,5	-29,1	-1,2	-31,2	-1,4	-7,8	1,3	-8,6	-5,0	33	31
Ouzbékistan	3,7	1,6	-0,5	-11,1	-2,3	-4,2	-0,9	1,6	2,5	4,4	4,1	91	94
Russie	0,0	-4,0	-5,0	-14,5	-8,7	-12,7	-4,1	-3,5	0,8	-4,6	2,0	55	56
Tadjikistan	-2,9	-1,6	-7,1	-29,0	-11,0	-18,9	-12,5	-4,4	1,7	5,3	3,7	42	44
Turkménistan	-6,9	2,0	-4,7	-5,3	-10,0	-17,3	-7,2	-6,7	-11,3	5,0	17,0	55	65
Ukraine	4,0	-3,4	-11,6	-13,7	-14,2	-23,0	-12,2	-10,0	-3,2	-1,7	-0,5	37	36
<i>Communauté d'Etats indépendants</i> <sup>2</sup>	0,6	-3,7	-6,0	-14,2	-9,3	-13,8	-5,2	-3,5	0,9	-3,5	1,9	54	55
<b>Europe centrale et orientale, Etats baltes et CEI</b>	<b>0,3</b>	<b>-5,0</b>	<b>-8,1</b>	<b>-9,5</b>	<b>-5,0</b>	<b>-6,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>2,1</b>	<b>-1,1</b>	<b>1,9</b>	<b>66</b>	<b>67</b>

## Notes:

Les données pour 1989-1998 représentent les estimations officielles les plus récentes des résultats indiqués dans les publications émanant des autorités nationales, du FMI, de la Banque mondiale et de l'OCDE. Les données pour 1999 sont les résultats préliminaires, estimations officielles pour la plupart. Les estimations de croissance pour la Bosnie-Herzégovine ne sont disponibles que depuis 1995 et n'ont pas été incorporées dans ce tableau récapitulatif.

<sup>1</sup> Les estimations du PIB en termes réels représentent les moyennes pondérées pour les pays ci-après : Albanie, Bulgarie, Croatie, Estonie, ERY de Macédoine, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie. Les coefficients de pondération utilisés pour les taux de croissance étaient les estimations par la BERD du PIB nominal en dollars décalé d'une année; ceux utilisés pour l'indice de la dernière colonne étaient des estimations par la BERD du PIB converti au taux de change PPA du dollar des Etats-Unis en 1989.

<sup>2</sup> Comprend ici tous les pays de l'ex-Union soviétique, à l'exception de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie. Les estimations du PIB en termes réels sont des moyennes pondérées. Les coefficients de pondération utilisés pour les taux de croissance étaient les estimations par la BERD du PIB nominal en dollars décalé d'une année ; ceux utilisés pour l'indice de la dernière colonne étaient les estimations par la BERD du PIB converti au taux de change PPA du dollar des Etats-Unis en 1989.



1

1 Selon les estimations, le PIB a progressé de 2% en 1999 en Russie, le plus fort taux de croissance enregistré depuis le début de la transition.

2 Une participation de la BERD dans Ceskoslovenská Obchodní Banka a.s. a permis de mener à bien la privatisation de cette grande banque tchèque et d'encourager les efforts de restructuration des banques dans l'ensemble des Républiques slovaque et tchèque.



2

Le repli de la production en Roumanie, s'il a été grave, a été moins marqué que prévu et la récession donne des signes de tassement. Les pays d'Europe du sud-est ont été touchés à différents degrés par la crise au Kosovo. Si la croissance s'est ralentie à la suite d'un repli des exportations en Bulgarie et en Croatie et des recettes provenant du tourisme en Croatie, des taux de croissance rapide se sont maintenus en Albanie (8%) et en Bosnie-Herzégovine (8%). La croissance annuelle en Hongrie et en Pologne s'est ralentie sous l'effet du cycle conjoncturel, mais elle demeure solide, se situant autour de 4% dans les deux cas.

La chute de l'inflation dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes s'est arrêtée en 1999, en partie en raison de l'accroissement des prix des importations d'énergie, mais l'inflation reste dans l'ensemble contrôlable. Si la moyenne non pondérée pour la région a légèrement augmenté en 1999 pour atteindre 8,8%, l'inflation en fin d'exercice était inférieure à 10% dans tous les pays à l'exception de trois (Hongrie, République slovaque et Roumanie). L'Albanie a enregistré le taux le plus faible en fin d'exercice parmi ces pays, soit -1%. Dans la CEI, toutefois, la détérioration de la situation macro-économique a exercé de nouvelles pressions sur les programmes de stabilisation dans un certain nombre de pays. Pendant la première moitié de l'année, l'inflation a sensiblement augmenté, plus que doublé en fait, en Géorgie, au Kirghizistan, en Moldova, en Ouzbékistan, au Turkménistan et en Ukraine, variant entre 21% en Géorgie et 43% en Moldova. Cette poussée inflationniste a toutefois pratiquement disparu pendant la deuxième moitié de l'année, et dans deux cas (Ouzbékistan et Ukraine), le taux en fin d'exercice était légèrement inférieur à celui de 1998. Le taux le plus faible dans la CEI a été enregistré en Azerbaïdjan, avec -0,5%.

### Entrées de capitaux

Les pays en transition n'ont obtenu un accès important aux marchés de capitaux qu'après que la stabilisation macro-économique se soit installée. Avant 1994, les entrées de capitaux substantielles n'intéressaient qu'un petit nombre de pays d'Europe centrale et orientale et d'Etats baltes, en particulier la Hongrie et la République tchèque, mais après avoir marqué un moment d'hésitation, les entrées de capitaux ont fortement augmenté entre 1994 et 1997. En 1998, les entrées de capitaux en Russie ont diminué de plus de moitié parallèlement à l'effondrement du système financier national, et elles ont marqué un nouveau recul en 1999. La situation est toutefois restée relativement stable dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes.

Les investissements étrangers directs (IED) peuvent avoir un effet catalyseur décisif sur la transition, mais il est aussi plus probable que ces investissements iront vers les pays fermement résolus à entreprendre des réformes. Dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes, ces investissements ont à peu près quadruplé entre 1993 et 1999, passant de 4 milliards à 16 milliards de dollars EU (voir tableau). Comparée à de nombreux autres marchés émergents, cette région a relativement bien réussi à attirer des IED. Une progression particulièrement marquée a été enregistrée en Pologne et dans la République tchèque. Dans ce dernier pays, les investisseurs étrangers ont été attirés vers les nouvelles zones commerciales dotées par les municipalités d'infrastructures améliorées, tandis que la privatisation des banques et d'autres grandes entreprises en Pologne a continué de susciter un vif intérêt chez les investisseurs étrangers. Dans la CEI, les investissements étrangers directs ont atteint un niveau record en 1997 sous l'effet des prises de participation en Russie. A la suite de la crise de 1998 en Russie, le total des IED dans l'ensemble de la CEI est tombé de 5,7 milliards à 4,5 milliards de dollars EU, mais les chiffres préliminaires pour 1999 laissent entrevoir une reprise en Russie, même si les niveaux de 1997 n'ont pas encore été atteints.

## Investissements étrangers directs

(Flux nets comptabilisés dans la balance des paiements)

	1995	1996	1997	1998	(estimations) 1999	Entrées cumulées d'IED 1989-1999	Entrées cumulées d'IED par habitant 1989-1999	Entrées d'IED par habitant 1998	Entrées d'IED par habitant 1999	Entrées d'IED 1998	Entrées d'IED 1999
	<i>(En millions de dollars EU)</i>					<i>( En dollars EU)</i>			<i>(% du PIB)</i>		
Albanie	70	90	48	45	43	427	128	13	13	1,5	1,2
Bulgarie	98	138	507	401	500	1 890	230	48	61	3,3	3,9
Croatie	96	509	302	781	850	2 734	605	173	188	3,6	4,2
ERY de Macédoine	9	11	16	118	30	184	95	59	16	3,3	0,9
Estonie	199	111	130	575	300	1 682	1 169	397	208	11,0	5,9
Hongrie	4 410	1 987	1 653	1 453	1 414	17 770	1 764	144	140	3,1	2,9
Lettonie	245	379	515	303	250	2 020	833	124	103	4,7	3,8
Lituanie	72	152	328	921	400	1 934	524	249	108	8,6	3,9
Pologne	1 134	2 741	3 041	4 966	6 642	20 047	518	128	172	3,2	4,3
République slovaque	194	199	84	374	650	2 059	381	70	120	1,8	3,3
République tchèque	2 526	1 276	1 275	2 485	4 000	13 856	1 344	241	388	4,4	7,4
Roumanie	417	263	1 224	2 040	1 000	5 464	243	91	45	4,9	3,0
Slovénie	171	178	295	154	50	1 145	574	77	25	0,8	0,3
<i>Europe centrale et orientale et Etats baltes</i>	<i>9 639</i>	<i>8 033</i>	<i>9 416</i>	<i>14 614</i>	<i>16 129</i>	<i>71 212</i>	<i>647</i>	<i>140</i>	<i>122</i>	<i>4,2</i>	<i>3,5</i>
Arménie	25	18	52	221	150	474	123	58	39	11,6	8,0
Azerbaïdjan	282	661	1 093	1 024	614	3 716	459	128	76	24,9	15,4
Bélarus	15	73	198	142	150	605	59	14	15	1,0	1,4
Géorgie	6	54	236	221	96	622	116	41	18	4,2	2,2
Kazakhstan	964	1 137	1 320	1 149	1 250	6 928	451	74	81	5,2	7,8
Kirghizistan	96	47	83	102	39	405	86	22	8	6,2	3,4
Moldova	73	23	71	86	25	327	76	20	6	4,6	2,5
Ouzbékistan	-24	90	167	176	226	765	31	7	9	1,7	3,0
Russie	1 663	1 665	4 036	1 734	1 241	10 839	74	12	9	0,6	0,7
Tadjikistan	20	25	30	12	29	137	22	2	5	0,9	2,7
Turkménistan	233	108	108	62	60	753	154	13	12	2,7	2,9
Ukraine	257	526	581	747	600	2 862	57	15	12	1,7	1,9
<i>Communauté d'Etats indépendants</i>	<i>3 610</i>	<i>4 426</i>	<i>7 975</i>	<i>5 675</i>	<i>4 480</i>	<i>28 434</i>	<i>142</i>	<i>34</i>	<i>24</i>	<i>5,4</i>	<i>4,3</i>
<b>Total</b>	<b>13 249</b>	<b>12 459</b>	<b>17 391</b>	<b>20 290</b>	<b>20 609</b>	<b>99 646</b>	<b>405</b>	<b>89</b>	<b>75</b>	<b>4,8</b>	<b>3,9</b>

Sources: FMI, banques centrales et estimations de la BERD.

## Note :

Pour la plupart des pays, les chiffres couvrent uniquement les investissements sous forme de prises de participation et, dans certains cas, les contributions en nature. Lorsque les investissements nets sous forme de prises de participation n'étaient pas faciles à obtenir (Estonie, République slovaque, par exemple), les données les plus récentes comprennent les revenus réinvestis ainsi que les créances entre sociétés.

L'augmentation des sorties de capitaux étrangers dans les pays en transition ont fait apparaître un écart entre le volume brut des entrées d'IED. En 1998, par exemple, le montant brut des entrées a été supérieur au montant net dans une proportion de 15% en Croatie, de 30% en République slovaque, de 36% en Russie et de 7% en Slovénie.



En 1999, la Bulgarie a considérablement progressé sur la voie des réformes mais, parallèlement aux autres pays de l'Europe du sud-est et de la CEI, ce pays devra entreprendre de nouvelles réformes au cours de la deuxième décennie de la transition.

Depuis la fin de 1997, les emprunteurs sur les marchés émergents ont eu plus de difficultés à obtenir des fonds sur les marchés financiers internationaux. En 1998, par exemple, le total des prêts syndiqués n'a même pas atteint la moitié du niveau enregistré en 1997. Dans un premier temps, le conflit au Kosovo a encore compliqué les possibilités de prêts dans certains pays en transition, bien que les conditions se soient rapidement améliorées pour les pays les plus avancés.

Selon les indicateurs macro-économiques d'un certain nombre de pays de la région, l'économie est très vulnérable aux chocs internes et externes. Plusieurs pays connaissent à la fois de forts déficits en compte courant et de gros déséquilibres budgétaires, notamment l'Arménie, le Kirghizistan, la Lituanie, la Moldova et la République slovaque. La Russie est un autre pays qui offre des signes de vulnérabilité dans un certain nombre de domaines malgré l'ajustement macro-économique massif de 1998 et, récemment, des signes d'une reprise modeste. D'énormes fuites de capitaux continuent de se produire et la politique macro-économique rencontre encore de graves problèmes dans le plus grand pays de la région, ce qui entraîne de lourdes incertitudes pour ses voisins dans la CEI.

A quelques très rares exceptions près, l'endettement n'est pas très important vu sous l'angle international. Cet endettement s'est toutefois rapidement alourdi au cours des quelques dernières années, en particulier dans certains des petits pays de la CEI, comme l'indique le grand nombre de pays qui connaissent de forts déficits en compte courant. Le montant brut de la dette extérieure par rapport aux recettes en compte courant est particulièrement élevé en Arménie et au Kirghizistan (plus de 400% dans le cas de l'Arménie), bien qu'il convienne de noter que cette méthode de calcul n'établit pas de distinction entre la dette commerciale (à laquelle ces pays n'ont pas facilement accès) et les prêts à faible taux d'intérêt, consentis le plus souvent par des sources bilatérales et des organisations internationales.

Si les conditions sur les marchés émergents se sont stabilisées en 1999 par rapport aux deux années précédentes, les données concernant le rapport entre les engagements nationaux exigibles et les réserves internationales ainsi que les engagements à court terme montrent que plusieurs pays, parmi lesquels figurent la Roumanie, la Russie et l'Ukraine, sont vulnérables aux fluctuations des préférences au sein du portefeuille. En Hongrie et en République tchèque, la dette à court terme est relativement importante, mais une suspension soudaine des prêts internationaux pour refinancer ces obligations demeure improbable.

### Défis de la deuxième décennie de la transition

En ce qui concerne l'avenir, un certain nombre de conclusions se dégagent du *Transition Report*.

Ce rapport insiste sur la nécessité d'associer la libéralisation et la privatisation à la création d'institutions et de comportements propres à faciliter le fonctionnement des marchés et des entreprises privées. La concurrence politique et économique est indispensable. Les défis de la deuxième décennie de la transition sont les suivants : processus démocratique, création et développement de nouvelles entreprises privées et poursuite de l'intégration internationale.

Les pays aux stades les moins avancés de la transition en Europe du sud-est et dans la CEI devront redoubler d'efforts pour mener à bien la libéralisation et jeter les bases de la stabilité macro-économique. Afin d'atteindre cet objectif, les gouvernements devraient abaisser les obstacles à la création d'entreprises, qui peuvent offrir de nouveaux emplois et favoriser la croissance économique. Dans l'ensemble de la région, l'Etat doit jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'institutions commerciales. La transformation des pouvoirs publics demeure une priorité pour tous les pays en transition.

Il apparaît clairement que la libéralisation et la stabilisation rapides de même que les progrès de la privatisation des petites entreprises ont donné des résultats décisifs en accélérant l'expansion de la production. A moyen terme, les pays en transition sont en principe bien placés pour connaître une croissance rapide en raison du haut niveau de leurs compétences et des possibilités qu'ils offrent pour une amélioration rapide de la productivité grâce à l'adoption de technologies nouvelles. Ces possibilités commencent à devenir une réalité, principalement en Europe centrale et orientale. Le principal défi pour le sud et l'est de la région consistera à rompre le cycle de l'instabilité politique et de la mauvaise gestion des affaires publiques.

Ce rapport conclut que la transition sera un processus long et ardu. Pour que les objectifs de la transition puissent être atteints et que l'appui de la population en faveur de ce processus soit préservé, il est indispensable de mettre à profit l'expérience acquise au cours des dix premières années de la transition et de renforcer la volonté de réforme. Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent une énorme source de croissance et d'innovation car elles aident à stimuler la concurrence. Des mesures de promotion des PME sont indispensables pour assurer la réussite de la transition. La promotion d'un climat favorable aux investissements constituera un autre élément clé de la deuxième décennie de la transition. Il est donc indispensable que les gouvernements dans l'ensemble de la région créent les conditions qui permettront au secteur privé d'investir.

# Aperçu des opérations en 1999

**Le résultat d'exploitation de la BERD en 1999 a été encourageant, en particulier si l'on tient compte des conditions difficiles qui ont prévalu pendant la première moitié de l'année. La crise russe d'août 1998 a entamé la viabilité économique de bon nombre des projets dans la réserve de la Banque, qu'il a donc fallu reconstituer. Les projets non viables ont été éliminés ou mis en attente. De nouveaux projets adaptés aux nouvelles circonstances ont été mis au point.**

En conséquence, les engagements de la Banque pendant la première partie de l'année ont été très faibles, représentant un total inférieur à 50 millions d'euros au premier trimestre. Leur volume a ensuite régulièrement progressé pendant le reste de l'exercice, pour atteindre près de 1,0 milliard d'euros pendant le seul mois de décembre.

Le total des engagements pour 1999 s'est situé à 2,2 milliards d'euros, soit à un niveau à peine inférieur au niveau record de près de 2,4 milliards d'euros de l'exercice précédent. Ce résultat a été atteint malgré l'effondrement du volume des engagements en Russie, qui est tombé de 761 millions d'euros en 1997 et 546 millions d'euros en 1998 à 217 millions d'euros en 1999. Les engagements dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition ont sensiblement augmenté, passant de près de 170 millions d'euros à 1,039 milliard d'euros en 1999. Le volume des engagements dans les pays aux stades avancés de la transition s'est situé à 906 millions d'euros, contre le niveau extrêmement élevé de 952 millions atteint au cours de l'exercice précédent. En 1999, 75% des engagements ont intéressé le secteur privé.

Parmi les projets signés en 1999 figuraient un certain nombre d'opérations difficiles et novatrices. C'est ainsi qu'un nouveau programme de facilitation du commerce a été lancé et que le projet M1/M15 a été restructuré, ce qui a nécessité beaucoup d'ingéniosité. Les opérations relatives à Golden Telecom et à la compagnie slovaque d'électricité ont permis à ces clients d'avoir un meilleur accès aux marchés de capitaux. Le programme de prêts en échange de reçus de stockage de céréales a été élargi à la Bulgarie et des structures de crédit novatrices ont été utilisées pour le projet de financement d'extraction d'or dans les rivières en Russie et pour le projet de transit de gaz des Balkans en Ukraine.

Les premiers financements à long terme en monnaie locale ont été lancés : projet d'approvisionnement en eau de Bydgoszcz en zlotych polonais et projet de traitement des eaux usées de Brno en couronnes tchèques.

Les lignes de crédit aux banques et les fonds de participation à rétrocéder aux PME ainsi que les autres activités de prêt et d'investissement axées sur les PME ont atteint un total de 454 millions d'euros en 1999. La création de la Banque russe de crédit aux petites entreprises constitue un élément central de l'effort de relance du programme de prêts aux micro et petites entreprises en Russie, après la crise d'août 1998. Des banques de microfinancement ont été créées en Albanie et au Kosovo et les activités de la banque de microfinancement en Bosnie-Herzégovine ont été élargies.

Un énorme effort a été fait pour restructurer le portefeuille de la Banque. La restructuration a porté sur un actif total de 166 millions d'euros, soit environ 8% du volume des engagements en 1999. Le montant de l'actif rémunérateur est passé de 5,2 milliards d'euros à 6,2 milliards, soit une augmentation de 18%.

Le portefeuille de la Banque a atteint 10,8 milliards d'euros, soit une progression de 6% par rapport à 1998. L'expansion du portefeuille a été limitée à la suite d'un effort délibéré pour annuler 1,1 milliard d'euros d'engagements non productifs et non utilisés, pour la plupart dans des pays à haut risque.

En 1999, les décaissements au titre des projets se sont élevés à 1,4 milliard d'euros, contre 2,4 milliards en 1998, ce qui reflète une baisse du volume des décaissements en Russie. A la fin de 1999, le montant total des décaissements atteignait 7,0 milliards d'euros (pour le volume des décaissements par pays, voir page 88 des comptes annuels).

La solide réserve de projets possibles s'est chiffrée à 10,2 milliards d'euros, soit une augmentation de 1,2 milliard d'euros par rapport à l'exercice précédent. Toujours par rapport à l'exercice précédent, le nombre de nouveaux projets approuvés par le Conseil d'administration a progressé de 31%, celui des examens finals de 52% et celui des examens initiaux de 27%. Pour faciliter le processus d'approbation, des indicateurs de transition précis ont été mis au point afin d'évaluer la contribution des différents projets à la transition dans différents secteurs.

### Impact des activités de la BERD sur la transition

La BERD consacre l'essentiel de son activité au financement de projets qui font progresser la transition vers l'économie de marché. Des évaluations détaillées de la manière dont ces projets feront effectivement progresser la transition sont faites au début du cycle des projets pour s'assurer que les opérations auront le meilleur impact possible dans la région. L'"impact sur la transition" des projets peut s'exercer dans trois grandes directions. Premièrement, les projets peuvent contribuer à structurer et à développer les marchés en renforçant la concurrence dans le secteur où ils interviennent, ou en favorisant l'interaction des marchés dans d'autres secteurs. Deuxièmement, ils peuvent renforcer les institutions et les politiques d'appui aux marchés en favorisant l'expansion du secteur privé et l'esprit d'entreprise, ou en améliorant les institutions, les lois et les politiques qui permettent aux marchés de mieux fonctionner, et plus efficacement. Troisièmement, ils peuvent améliorer les modes de comportement fondés sur le marché en mettant au point de nouvelles méthodes et en créant des compétences, ou en établissant des principes de bonne gestion des entreprises et de conduite des affaires.

En 1999, la BERD a continué de favoriser la transition vers l'économie de marché en investissant dans des projets à fort impact sur la transition. Pour une évaluation de l'impact sur la transition des projets financés par la BERD les années précédentes, voir page 54.

En 1999, les ventes de participations ont été substantielles, se situant à 139 millions d'euros, contre un total de 111 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Les prises de participation ont représenté 31% des engagements, pourcentage qui est sensiblement supérieur à l'objectif fixé, soit 17 à 21%, et qui se rapproche du niveau record de 33% enregistré en 1998.

La crise russe a sérieusement porté atteinte au portefeuille de la Banque, en particulier aux projets entrepris en Russie, mais aussi à ceux qui le sont dans d'autres pays tributaires des marchés russes. La valeur de l'actif non productif est passée de 519 millions d'euros à un montant record de 824 millions d'euros à la fin d'août 1999, avant de retomber à 795 millions d'euros en fin d'exercice.

Le Département des opérations bancaires a procédé à une profonde réorganisation afin de privilégier les nouvelles priorités opérationnelles, de préciser la responsabilité et la transparence et d'améliorer encore l'efficacité par le biais de la spécialisation et de la mise en commun des ressources. Il a constitué six groupes d'opérations, dont trois ont une orientation sectorielle : groupe des institutions financières, groupe de l'industrie et du commerce et groupe de l'infrastructure, tandis que les trois autres sont axés sur les pays des zones ci-après : Russie et Asie centrale ; Europe centrale ; enfin Europe méridionale et orientale et Caucase. Pour mieux faire connaître la Banque dans le milieu des affaires, une unité du marketing et du développement des entreprises a été créée, qui appuyera les efforts de ces six nouveaux groupes.

La BERD a accéléré la décentralisation de son personnel vers les bureaux résidents. Le nombre des administrateurs recrutés localement est passé de 66 à la fin de 1998 à 85 à la fin de 1999. Le rapport entre le nombre d'administrateurs en poste dans les bureaux résidents et le nombre total des fonctionnaires de cette catégorie est passé de 29% en 1998 à 34% à la fin de 1999.

Cette réorganisation a permis à la BERD de mieux appliquer les trois grands principes de sa nouvelle stratégie pour les petites et moyennes entreprises (PME) : privilégier les activités de prêt et d'investissement en faveur des micro, petites et moyennes entreprises ; recourir à la concertation pour créer un climat d'investissement approprié pour les PME ; et collaborer avec des organisations en mesure d'offrir des réseaux d'appui aux PME. C'est le groupe des institutions financières qui a été chargé d'appliquer le premier de ces trois principes. Une unité interdisciplinaire spéciale, placée sous la direction du Vice-Président adjoint pour les opérations bancaires, a été créée pour gérer les secteurs d'activité relevant des deux autres principes et encourager l'appui aux PME dans l'ensemble du département.

La BERD a adopté en 1999 une approche qui consiste à grouper par région des projets couvrant plusieurs pays afin de favoriser des domaines communs d'activité, ou à axer ces projets sur certaines régions à l'intérieur des pays, en particulier dans les grands pays, afin d'accroître l'impact des projets de la Banque sur la transition. Les projets de restructuration des chemins de fer dans le Caucase et le choix de régions plus avancées en Russie pour y déployer un effort accru fournissent des exemples de cette approche.

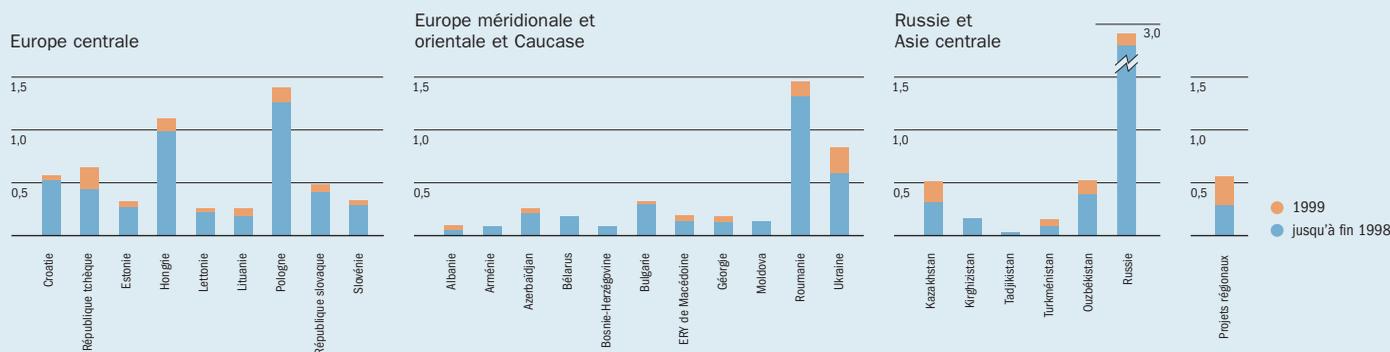
L'élaboration par la BERD d'un plan d'action pour l'Europe du sud-est en offre aussi un exemple. La Banque a joué un rôle de premier plan dans le développement des activités en Europe du sud-est, y compris au Kosovo, pendant la période qui a suivi le conflit récent. Les activités de la BERD dans les deux pays les plus touchés, l'Albanie et l'ERY de Macédoine, se sont beaucoup intensifiées. Sept projets d'un montant total de 89 millions d'euros ont été signés malgré le bouleversement provoqué par la guerre.

De nouvelles directives ont été mises au point pour le choix, la formation et la supervision des personnes désignées par la BERD pour faire partie des conseils d'administration d'entreprises dans lesquelles la Banque a pris une participation. Elles visaient à améliorer la contribution des candidats de la Banque à la gestion des entreprises et à la transition économique et à permettre de gérer au mieux d'éventuels conflits d'intérêts.

La BERD a redoublé d'efforts pour rendre plus efficace sa collaboration avec d'autres institutions financières internationales. Il y a lieu de noter tout particulièrement à cet égard la volonté d'agir en rapport étroit avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) en Russie pour procéder à la

## Montants cumulés des financements engagés par la BERD, par pays

en milliards d'euros



22

## Financements engagés par la BERD, par pays

	1999			Total cumulé		
	Nombre <sup>1</sup>	En millions d'euros <sup>2</sup>	%	Nombre <sup>1</sup>	En millions d'euros <sup>2</sup>	%
Tadjikistan	2	3	<1	4	14	<1
Arménie	0	1	<1	3	82	1
Bosnie-Herzégovine	2	7	<1	9	82	1
Albanie	3	41	2	11	93	1
Moldova	1	<1	<1	12	133	1
Turkménistan	1	63	3	4	154	1
Kirghizistan	1	6	<1	10	162	1
Bélarus	0	0	0	7	170	1
Géorgie	4	44	2	12	172	1
ERY de Macédoine	4	47	2	11	179	1
Lituanie	3	62	3	17	249	2
Lettonie	3	29	1	19	252	2
Azerbaïdjan	3	41	2	10	254	2
Estonie	5	46	2	33	315	2
Bulgarie	3	27	1	24	325	2
Slovénie	1	40	2	20	329	2
République slovaque	3	70	3	22	481	4
Kazakhstan	4	183	8	11	507	4
Ouzbékistan	3	131	6	14	519	4
Projets régionaux	8	267	12	30	553	4
Croatie	4	44	2	25	565	4
République tchèque	3	205	9	27	642	5
Ukraine	7	243	11	29	832	6
Hongrie	4	117	5	54	1 106	8
Pologne	6	147	7	76	1 398	10
Roumanie	5	134	6	46	1 456	11
Russie	6	164	8	85	2 723	20
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>2 162</b>	<b>100</b>	<b>624</b>	<b>13 745</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les opérations peuvent être comptabilisées sous forme fractionnée lorsque des prêts secondaires sont regroupés sous un même accord-cadre.

<sup>2</sup> Le total pour chaque pays s'entend non compris les projets régionaux, qui font l'objet d'une rubrique séparée dans ce tableau.

## Financements engagés par la BERD, par type de mécanisme

	1999			Total cumulé		
	Nombre <sup>1</sup>	En millions d'euros	%	Nombre <sup>1</sup>	En millions d'euros	%
Prêts au secteur privé	36	862	40	276	6 508	47
Prêts au secteur étatique	20	548	25	127	4 046	29
Participations	29	664	31	214	3 003	22
Garanties <sup>2</sup>	3	88	4	6	188	1
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>2 162</b>	<b>100</b>	<b>624</b>	<b>13 745</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les opérations peuvent être comptabilisées sous forme fractionnée lorsque des prêts secondaires sont regroupés sous un même accord-cadre.

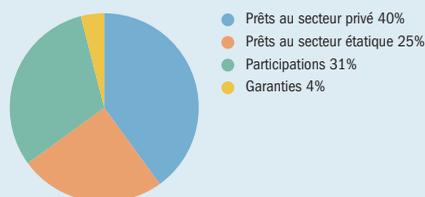
<sup>2</sup> Y compris les autres opérations hors bilan.

restructuration des banques dans ce pays. Des progrès importants ont permis de resserrer la collaboration avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'Union européenne. Les projets relatifs à l'aéroport de Tallinn et aux chemins de fer estoniens ont été financés conjointement avec la BEI. Le mécanisme EU-BERD de financement des PME dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne a été lancé avec succès et le projet ferroviaire ouzbek a été la première opération de la BERD financée conjointement avec la Banque asiatique de développement.

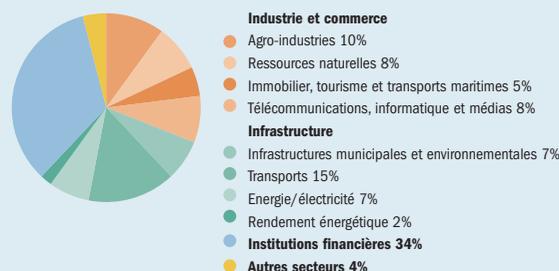
En 1999, quatre équipes du Département des opérations bancaires – agro-industries, immobilier/tourisme/transports maritimes, électricité/énergie et ressources naturelles – ont chacune parrainé des séminaires d'une semaine par le biais de l'Institut multilatéral de Vienne en vue de développer les compétences pratiques de gestion des directeurs d'entreprises et des fonctionnaires. Un appui supplémentaire a été fourni par les juristes de la BERD.

Financements engagés par la BERD,  
par type de mécanisme

1999

Financements engagés par la BERD,  
par secteur

1999



23

## Financements engagés par la BERD, par secteur

Secteur	Nombre <sup>1</sup>	1999		Total cumulé		
		En millions d'euros	% <sup>2</sup>	Nombre <sup>1</sup>	En millions d'euros	% <sup>2</sup>
<b>Institutions financières</b>						
Institutions financières						
<i>Sous-total</i>	32	735	34	247	4 165	30
<b>Industrie et commerce</b>						
Agro-industries	9	222	10	55	871	6
Ressources naturelles	5	180	8	30	1 146	8
Immobilier, tourisme et transports maritimes	5	102	5	36	565	4
Télécommunications, informatique et médias	7	180	8	44	1 330	10
<i>Sous-total</i>	25	684	32	164	3 912	28
<b>Infrastructure</b>						
Rendement énergétique	1	34	2	7	171	1
Infrastructures municipales et environnementales	7	161	7	21	556	4
Energie et électricité	4	155	7	30	1 162	8
Transports	12	315	15	59	1 952	14
<i>Sous-total</i>	24	665	31	116	3 841	28
<b>Autres secteurs</b>						
<i>Sous-total</i>	8	78	4	97	1 827	13
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>2 162</b>	<b>100</b>	<b>624</b>	<b>13 745</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les opérations peuvent être comptabilisées sous forme fractionnée lorsque des prêts secondaires sont regroupés sous un même accord-cadre.

<sup>2</sup> Pour chaque secteur, le pourcentage est calculé par rapport au total.

L'Institut multilatéral de Vienne a été créé par la BERD, la Banque des règlements internationaux, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques, en collaboration avec le Gouvernement autrichien. L'Organisation mondiale du commerce en est devenue membre en 1998, lorsque tous les fondateurs de l'Institut ont décidé d'en prolonger

le mandat pour une nouvelle période quinquennale, jusqu'en 2004. Depuis la création de l'Institut, plus de 10 000 participants venus des pays d'opérations de la BERD en ont suivi les cours de formation.

## Europe centrale

La BERD a continué de jouer un rôle important dans la transition économique des pays d'Europe centrale en 1999. L'expansion des institutions financières, la stabilisation des conditions macroéconomiques et la stabilité politique relative en Europe centrale ont conduit à une croissance rapide des marchés financiers où les bailleurs de fonds étrangers et les investisseurs internationaux ont fait des apports de fonds importants. Dans ces conditions, les marchés financiers ont été de mieux en mieux placés pour répondre à la demande d'investissements et la BERD a pu centrer ses activités sur les domaines dans lesquels elle peut contribuer à la transition en complétant les sources privées de financement sans entrer en concurrence avec elles. Parallèlement, la Banque n'ignore pas que ces flux internationaux de capitaux sont extrêmement sélectifs et ne constituent pas toujours une source stable de financement à long terme.

En 1999, la BERD a concentré ses efforts sur les institutions financières, les infrastructures et l'appui au développement du secteur des entreprises. Elle a engagé au total 906 millions d'euros dans 37 opérations distinctes en Europe centrale. Dans le secteur financier, elle a continué d'apporter son soutien à la privatisation

des grandes banques locales, tout en augmentant sa participation dans le secteur non bancaire (assurance et prêt-bail par exemple). Les investissements de la BERD dans l'infrastructure ont visé principalement l'amélioration de la qualité de l'eau dans la région ainsi que l'appui à des projets essentiels dans les chemins de fer et les aéroports dans les Etats baltes. La Banque a aussi fait des efforts décisifs pour aider les entreprises locales par des moyens novateurs de financement de la dette et des participations directes.

La BERD a continué d'avoir recours à de nouveaux produits et montages financiers pour répondre aux besoins de la région. C'est ainsi par exemple qu'elle a participé à la première émission obligataire à l'appui de SPP, service public du gaz en Slovaquie. En Pologne, la BERD s'est associée à des banques privées pour fournir une garantie de risque commercial à la BEI qui a pu ainsi concrétiser un prêt de 250 millions d'euros à l'entreprise polonaise des télécommunications TPSA.

En 1999, l'un des faits marquants en Europe centrale a été la décision prise par l'Union européenne, au Sommet d'Helsinki, d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la République slovaque et la Roumanie. Des négociations ont déjà été engagées avec cinq autres candidats à l'adhésion : Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovénie.



- **Europe centrale**  
 Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovénie.
- **Europe méridionale et orientale et Caucase**  
 Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Moldova, Roumanie, Ukraine.
- **Russie et Asie centrale**  
 Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan.



1

1 L'Estonie a bénéficié de cinq projets de la BERD en 1999, dont deux opérations d'infrastructure.

2 Depuis la création de la Banque, la Hongrie a bénéficié de plus de 1,1 milliard d'euros de financements de la BERD au titre de plus de 50 projets.



2

La stratégie de la BERD pour la région répond aux objectifs communs de l'adhésion à l'UE et de la mission de la Banque au service de la transition. La Banque et l'Union européenne ont poursuivi leur étroite coopération dans le cadre de l'assistance technique fournie par la Commission et, de plus en plus, par le biais du cofinancement de projets d'investissement. Le projet d'amélioration des normes de qualité dans le secteur clé des produits laitiers en Pologne, qui a bénéficié d'un prêt de 24 millions d'euros de la BERD et d'une subvention de 8 millions d'euros du programme PHARE de l'UE, fournit un excellent exemple de cette coopération. La BERD a également signé son premier projet dans le cadre du mécanisme UE-BERD de financement des PME, qui vise à favoriser le développement des petites et moyennes entreprises en Europe centrale.

A moyen terme, la BERD compte intensifier ses activités en Europe centrale, en particulier dans le domaine des infrastructures.

## Russie et Asie centrale

En 1999, les activités de la BERD en Russie ont continué de subir le contrecoup de la crise financière de l'année précédente. Malgré des conditions d'investissement difficiles, la Banque a signé pendant l'exercice de nouvelles opérations pour un total de 217 millions d'euros. A la fin de l'exercice, le portefeuille de la BERD en Russie se composait de 85 projets d'une valeur totale de 2,7 milliards d'euros.

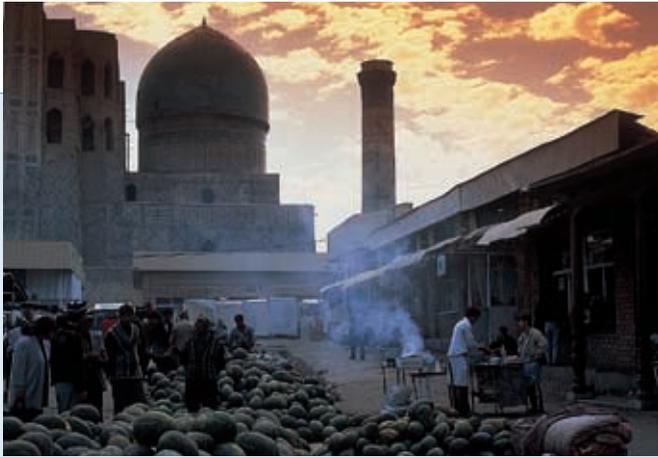
Pendant l'exercice, la BERD a fourni un appui aux PME par le biais du principal programme de micro et de petits prêts, le Fonds pour les petites entreprises de Russie. Au total, ce fonds a consenti près de 7 300 prêts aux micro et petites entreprises pour un montant de 60 millions de dollars EU en 1999, ce qui a porté à près de 31 000 le nombre total des engagements de prêt pris depuis le lancement du programme en 1994, pour un montant dépassant 380 millions de dollars EU.

La BERD a également fourni un appui à la restructuration des moyennes entreprises privatisées par l'intermédiaire d'un certain nombre de fonds privés de placement – fonds régionaux de capital-risque (FRCR) – institués par la Banque et des gouvernements donateurs. Ces fonds servent à financer des prises de participation et, sous forme de subventions, des consultations dont les entreprises bénéficient pendant ou après leur privatisation.

Par le biais non seulement de programmes tels que le Fonds pour les petites entreprises de Russie et les fonds régionaux de capital-risque, mais aussi par le biais de prêts directs et de prises de participation, la BERD a trouvé des clients dans la majorité des 89 régions de Russie.

L'insuffisance des normes de gestion des entreprises est restée en 1999 l'une des principales difficultés rencontrées par la BERD dans ses opérations en Russie. Le caractère arbitraire et hautement discrétionnaire et discriminatoire des pratiques commerciales a été le principal obstacle à surmonter dans le secteur des investissements pendant l'exercice. En règle générale, la conjoncture commerciale a moins bien réagi aux "effets de démonstration" positifs, d'où la difficulté accrue de répéter les opérations types de la Banque en matière de développement des PME et de financement municipal.

En dépit des conditions du marché, la BERD demeure à long terme un partenaire engagé de la Russie dans ces moments difficiles. Par ailleurs, en raison de sa mission spéciale, de son aptitude à assumer de grands risques et de son expérience du processus de transition, son rôle est plus important que jamais. Du fait de l'évolution récente des priorités et des stratégies des autres organisations internationales qui s'intéressent à la Russie, la Banque a désormais aussi une gamme d'activités à la fois plus étendue et plus exigeante. La première priorité de la BERD dans ces conditions consiste à fournir un soutien global pour arrêter la crise actuelle de confiance/crédibilité que traversent l'économie et la société russes.



1



2

- 1 Reconnaissant que la transition sera un processus de longue haleine dans les cinq pays d'Asie centrale, la BERD a modifié sa stratégie pour mettre l'accent sur le développement des PME et des micro-entreprises.
- 2 Malgré les conditions difficiles liées la crise financière de 1998, la BERD reste décidée à être un partenaire à long terme de la Russie.
- 3 Le Plan d'action pour l'Europe du sud-est de la BERD vise à aider la Bulgarie et les autres pays des Balkans touchés par le conflit de 1999 au Kosovo.

Les cinq pays d'Asie centrale ont tous été gravement touchés par la crise russe. La baisse sur le marché international des prix des produits essentiels tels que pétrole, or, coton, cuivre et autres métaux de base, a aussi porté un grave coup à l'économie de ces pays. Par la suite, la reprise du prix du pétrole et la dévaluation des monnaies entraînée par l'importante dévaluation en Russie ont contribué à rétablir l'équilibre de la concurrence, mais le redressement complet demeure une perspective lointaine. Ces événements ont amené la BERD à revoir sa stratégie pour la région.

Cette révision a surtout permis à la Banque de mieux comprendre les possibilités de développement limitées qui s'offrent à ces pays en raison de leur position géographique et du rôle spécialisé et surdéveloppé que leurs industries manufacturières avaient acquis au sein de l'ex-Union soviétique. La BERD est parvenue à la conclusion que la transition dans ces pays nécessiterait plus de temps que prévu au départ, et que cela serait très probablement le cas dans le secteur des PME ou des micro-entreprises. La Banque a donc décidé de privilégier le renforcement des institutions financières de la région au moyen de programmes d'assistance technique et de financements pour leur permettre d'offrir des liquidités aux chefs d'entreprises commerciales. La BERD a aussi intensifié ses pourparlers avec les ministères compétents au sujet des principales lacunes du climat d'investissement qui décourage les investisseurs étrangers.

La Banque a continué d'encourager et de faciliter le processus de privatisation et à fournir des financements afin d'atténuer les effets d'étranglement de l'infrastructure au moyen d'investissements dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications. L'accent a aussi été mis sur les réglementations à mettre en place pour que les investissements aient la rentabilité nécessaire.

## Europe méridionale et orientale et Caucase

En 1999, la BERD a développé ses opérations dans les pays d'Europe méridionale et orientale et ceux du Caucase qui en sont aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition. Ce développement intervient au titre de l'engagement à long terme de créer des ouvertures plus à l'est, où la reprise de la croissance économique fera augmenter la demande de capitaux à long terme. Etant donné que la plupart de ces pays ont un accès limité aux marchés de capitaux, le rôle de la Banque reste déterminant.

En 1999, les activités de la BERD en Europe du sud-est ont été dominées par le conflit au Kosovo. Face à cette crise, la Banque a lancé un Plan d'action pour la région des Balkans afin d'aider les pays touchés par le conflit. En septembre, elle a mis au point pour le Kosovo un plan spécifique qui a reçu l'appui unanime de ses actionnaires. Ces initiatives ont par la suite été regroupées dans un Plan d'action pour l'Europe du sud-est qui confère à la BERD un rôle de premier plan dans la promotion des investissements et l'aide au redressement économique dans la région. Ce plan complète le Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est, que la communauté internationale a lancé au lendemain de la crise.

Le Plan d'action pour l'Europe du sud-est vise en premier lieu à accroître les apports de capitaux d'investissement dans les pays de cette région au moyen d'opérations directes – prêts et prises de participation notamment – et à encourager les nouvelles initiatives de renforcement des institutions. Au cours de l'exercice, les engagements de la BERD ont le plus fortement progressé dans les pays les plus gravement touchés par la crise : Albanie, Bosnie-Herzégovine et ERY de Macédoine. Cela traduit une volonté nette du gouvernement de chacun de ces pays d'appuyer et d'accélérer la réforme économique. La BERD a signé des projets pour un montant total de 95 millions d'euros dans ces trois pays en 1999, et le total de ses engagements en Europe du sud-est s'est chiffré à plus de 300 millions d'euros pendant l'exercice.



3



4

4 Dans la région de la mer Caspienne, la BERD aide de petites compagnies pétrolières indépendantes à exploiter les ressources d'hydrocarbures et de gaz naturel à terre.

A côté des opérations menées dans les pays membres de la région, la BERD a entrepris un certain nombre d'activités au Kosovo, parmi lesquelles figurent notamment l'établissement d'une banque de microfinancement et la création du premier fonds de placement dans lequel le Gouvernement italien a pris une participation importante. Le projet de financement d'un large investissement étranger direct dans le secteur de l'acier a également progressé.

En fin d'exercice, la BERD a mené une série d'initiatives régionales pour encourager la croissance du secteur privé. Son soutien consistera essentiellement à favoriser les échanges et les investissements transfrontières ainsi que les PME, à adopter une approche commerciale en matière d'infrastructures régionales et à améliorer le climat de l'investissement dans la région. Cela nécessitera la mise en place d'un mécanisme de garantie du financement des échanges et de moyens de financement pour les PME et les micro-entreprises, la constitution de fonds de garantie des risques et la mise à disposition de fonds de roulement pour les entrepreneurs locaux. La BERD se propose d'obtenir l'appui de donateurs à ces initiatives lors de la conférence sur le Pacte de stabilité de mars 2000, et à l'occasion de conférences ultérieures.

Grâce au mécanisme de garantie du financement des échanges, la BERD espère encourager les échanges transfrontières en aidant les banques locales à obtenir des lignes de crédit auprès de banques étrangères et en mettant au point de nouveaux produits, en particulier des financements à long terme des échanges en faveur des exportateurs locaux. La BERD garantirait à la banque étrangère le remboursement par la banque locale du prêt qu'elle a contracté au moyen de subventions octroyées par des donateurs pour couvrir ses propres risques.

Le programme de microfinancement du crédit à l'intention des PME encouragera les banques locales à consentir des prêts à plus long terme aux PME et aux micro-entreprises qui, autrement, sont souvent dans l'incapacité d'obtenir des prêts. La BERD a déjà mis en place de nouvelles facilités de microprêt et espère obtenir des financements de donateurs afin d'élargir cette forme de crédit à l'ensemble de l'Europe du sud-est, y compris au Kosovo.

Afin d'apporter un nouvel appui au secteur privé, la BERD se propose d'accroître, sur une base sélective, les possibilités de prises de participation dans les petites entreprises afin que les entreprises sous-capitalisées de la région, dont le capital est insuffisant pour pouvoir obtenir des prêts, puissent améliorer leur capacité d'emprunt. La BERD se propose également de créer pour le Kosovo et les autres pays de la région un fonds de garantie des risques politiques financé par des donateurs.

En dernier lieu, la BERD aimerait aider les nombreuses sociétés/entreprises locales en Europe du sud-est qui, faute d'un fonds de roulement suffisant, ne peuvent pas obtenir des institutions financières internationales qu'elles financent des projets d'infrastructure. La Banque étudie donc la possibilité de mettre des moyens de financement à la disposition des banques locales, ou de leur garantir un appui financier, pour leur permettre de fournir des fonds de roulement.

Dans le Caucase, la BERD a signé en 1999, pour un montant total de 85 millions d'euros, des projets d'appui aux secteurs ci-après : agro-industries, industries manufacturières, énergie et électricité, immobilier et tourisme, transports. L'un des projets les plus notables a consisté à consentir un prêt aux chemins de fer azerbaïdjanais pour améliorer l'infrastructure du chemin de fer transcaucasien après la réalisation d'un projet analogue en Géorgie au cours de l'exercice précédent.

En Ukraine, sept projets d'un montant total de 243 millions d'euros ont été signés par la BERD au cours de l'exercice. Ces projets vont de l'amélioration de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées dans l'un des principaux centres industriels du pays à des prises de participation dans le secteur financier.



1



2

### Facilités offertes par la BERD aux institutions financières

Total cumulé au 31 décembre 1999	Nombre de projets	En millions d'euros	%
<b>Prises de participation</b>	<b>64</b>	<b>726</b>	<b>17</b>
<b>Prêts aux banques</b>	<b>102</b>	<b>2 275</b>	<b>54</b>
Prêts sans garantie souveraine	79	1 507	
Prêts avec garantie souveraine	19	684	
Facilitation du commerce	4	84	
<b>Fonds de placement <sup>1</sup></b>	<b>60</b>	<b>947</b>	<b>22</b>
Fonds financés par des donateurs <sup>2</sup>	14	234	
Fonds de capital-risque	25	247	
Grands fonds de placement	21	466	
<b>Micro-prêts</b>	<b>8</b>	<b>216</b>	<b>5</b>
<b>Institutions financières non bancaires</b>	<b>15</b>	<b>83</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>4 247</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Y compris les fonds de placement sectoriels.

<sup>2</sup> Ces fonds sont au nombre de 27.

## Institutions financières

L'appui à la mise en place et au développement d'un secteur financier fondé sur des principes de saine gestion bancaire, qui assure des services de haute qualité aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers et fonctionne selon des principes de transparence et de bonne gestion des entreprises, constitue l'un des principaux objectifs de la BERD.

La BERD s'emploie à atteindre cet objectif en prenant des participations dans les institutions financières et en fournissant à des intermédiaires locaux des fonds qui servent ensuite à financer le secteur des entreprises privées, et tout particulièrement les PME. Une partie de son action consiste à dialoguer avec les autorités locales sur des questions telles que

la réforme du secteur financier, la privatisation, la gestion des entreprises, la conjoncture, la réglementation et la surveillance.

En 1999, le secteur financier de la région a continué de subir le contrecoup de la crise russe d'août 1998. Cette crise s'est répercutée dans le secteur financier et le secteur des entreprises de nombreux pays d'opérations de la BERD et a mis le secteur financier à rude épreuve. Les investissements étrangers directs ont fléchi dans la majorité des pays d'opérations. La BERD a joué un rôle décisif dans le soutien apporté au secteur financier en mettant l'accent sur l'importance des prises de participation, en participant aux restructurations, en mettant en place un nouveau mécanisme de financement pour promouvoir le commerce et en encourageant des opérations de syndication des emprunts auxquelles elle a participé.

Par ailleurs, les activités dans le secteur financier non bancaire, en particulier les assurances, ont connu une croissance rapide en 1999 et la participation de la BERD dans ce domaine a fait l'objet d'une forte demande.

Le groupe des institutions financières demeure l'un des groupes les plus actifs puisqu'il a représenté un tiers des projets signés par la Banque en 1999 et 30% des engagements cumulés. L'appui aux PME est l'un des piliers de l'action du Groupe, en particulier l'appui aux micro et petites entreprises qui ont un accès limité aux moyens de financement traditionnels. Des initiatives spéciales à leur intention ont été lancées, parallèlement à des programmes spéciaux de microfinancement inspirés par la réussite des activités du Fonds pour les petites entreprises de Russie. En outre, un mécanisme commun avec le programme PHARE de l'UE a été institué pour aider les PME des pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Au cours de l'exercice, le groupe des institutions financières a été divisé en cinq secteurs de produits – prêts aux banques, prises de participation dans les banques, fonds de placement, financement des micro et petites entreprises et institutions financières non bancaires – ce qui permettra de faire le meilleur usage possible des ressources, des compétences et de l'expérience professionnelle des membres du groupe.



3

- 1 L'appui de la BERD a Rigas Komercbanka, l'une des plus grandes institutions financières de Lettonie, a permis de restructurer cette Banque, qui a repris ses opérations en 1999 sous le nouveau nom de Pirmā Latvijas Komercbanka.
- 2 Le total des projets de la BERD dans le secteur financier s'est élevé à 735 millions d'euros en 1999. Parmi ces projets figure l'ouverture d'une ligne de crédit à Banca Transilvania pour rétrocession aux petites et moyennes entreprises dans l'ensemble de la Roumanie.
- 3 Dans la politique révisée de la BERD pour le secteur financier, l'accent est mis sur la nécessité de faciliter la privatisation des banques d'Etat, d'appuyer les PME du secteur privé et de renforcer la gestion des entreprises.

En juillet 1999, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé une révision de la politique de la Banque dans le secteur financier, dont les principaux objectifs sont les suivants :

- accroître la diversité des institutions et la gamme des instruments financiers dans le secteur financier local ;
- atteindre de nouveaux clients, en particulier parmi les PME du secteur privé ;
- élargir la portée géographique des projets de la Banque dans le secteur financier ;
- renforcer la gestion et les pratiques commerciales des institutions financières locales ;
- faciliter les investissements étrangers directs dans le secteur financier local ;
- faciliter les fusions dans la région, lorsque la situation s'y prête ; et
- appuyer la privatisation des institutions financières du secteur public.

En 1999, la BERD a sensiblement accru ses activités dans le secteur financier en signant 32 opérations d'un montant total de 735 millions d'euros. La valeur totale des engagements dans ce secteur se situait à 4,165 milliards d'euros en fin d'exercice.

### Prises de participation dans les banques

Les prises de participation dans les banques demeurent un produit très important de la BERD. En 1999, la BERD a acquis de nouvelles participations et a participé à quatre nouvelles augmentations de capital. Ces prises de participation ont concerné des pays où les projets auront un effet marqué sur la transition, par exemple l'Ukraine, l'Arménie et le Tadjikistan. La BERD a également participé à certaines grandes opérations de privatisation, comme CSOB en République slovaque et en République tchèque. Dans l'ERY de Macédoine, la BERD a participé à la privatisation de Stopanska Banka et a également fait un investissement dans la Banque roumaine de développement, qui a été la première banque à être privatisée dans ce pays. Par ailleurs, elle a converti un prêt en prise de participation dans Slovanska Banka en Croatie, banque qui a été vendue après avoir fait l'objet d'un redressement par les pouvoirs publics.

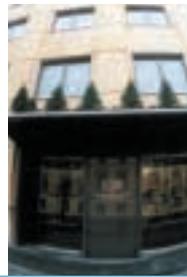
La nécessité de consolider le secteur bancaire dans bon nombre des pays d'opérations de la BERD est évidente et de nombreuses banques ne disposent pas du capital nécessaire pour procéder aux investissements indispensables dans les technologies de l'information et l'infrastructure. Favorable à ce processus de consolidation, la BERD est disposée à y contribuer par une participation en capital.

Par ailleurs, il est tout à fait nécessaire de poursuivre la privatisation et la restructuration des banques d'Etat. La BERD a effectué diverses transactions en 1999 et participe actuellement à plusieurs grandes opérations de restructuration et de privatisation de banques. Dans l'ensemble, la qualité du portefeuille de participations de la BERD est satisfaisante et les investissements ont donné de bons résultats. A titre d'indication, le taux interne de rendement du portefeuille de participations de la BERD est de l'ordre de 20% par an.

Au cours de l'exercice, la BERD a cédé des parts arrivées à maturité, lorsque les objectifs initiaux de l'investissement – appui à la transition et contribution à la mise en place d'un secteur financier sain et compétitif – avaient été atteints.

En particulier, la BERD a mené à bien la vente de BPH Poland et a vendu les parts qu'elle détenait dans Unibanka Latvia à la banque suédoise SE-Banken. En Hongrie, la Banque a vendu ses parts dans K & H Bank à la banque belge KBC et à la banque portugaise Espirito Santo. En Lituanie, elle a favorisé les pourparlers de fusion entre Bankas Hermis et Vilniaus Bankas et a par la suite cédé ses parts à Bankas Hermis.

La BERD a continué d'encourager la restructuration et la privatisation des banques ainsi que le regroupement des petites banques afin de former de grands établissements bancaires nationaux axés sur la prestation de meilleurs produits et services financiers.



1

2

1 En Pologne, Wielkopolski Bank Kredytowy a été l'une des premières institutions financières à bénéficier d'un financement en vertu du nouveau mécanisme UE-BERD de financement des PME approuvé en 1999.

2 Le prêt syndiqué consenti par la BERD à Vilniaus Bankas, la plus grande banque privée en Lituanie, aidera cette institution à faire face à la demande croissante de prêts aux entreprises du secteur privé.

## Prêts aux banques

### Prêts syndiqués

En 1999, la BERD a réussi à mettre en place dans le secteur des institutions financières cinq prêts syndiqués qui ont été consentis aux banques ci-après : Vilniaus Bankas et Agricultural Bank (Lituanie), Hansa Capital (Estonie), First Investment Bank (Bulgarie) et Latvijas Unibanka (Lettonie). Le montant du financement direct de la Banque s'est élevé au total à 58,2 millions d'euros et une tranche supplémentaire de 112,2 millions d'euros a été syndiquée aux banques commerciales participantes. Dans tous ces cas, il s'agissait de la première opération de syndication depuis la crise russe.

### Mécanisme de financement UE-BERD

En avril 1999, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé un mécanisme de financement UE-BERD pour les PME qui mettra des moyens de financement à la disposition des PME dans les dix pays candidats à l'adhésion à l'UE. Au total, la Banque a engagé 75 millions d'euros et la Commission européenne a alloué 50 millions d'euros au titre du budget du programme PHARE pour assurer la coopération technique et financer des subventions. Ce mécanisme doit principalement permettre aux intermédiaires financiers (banques locales et fonds de placement privés) de développer les opérations en faveur des PME à moyen et à long terme. Ce mécanisme comprend deux "guichets" : prêts et prises de participation.

*Prises de participation* : Il s'agira de procéder à des investissements, non directement dans les PME, mais dans des fonds de placement privés destinés à répondre aux besoins de celles-ci. Ces fonds devraient être de l'ordre de 10 à 15 millions d'euros en moyenne, et le plus gros investissement sera limité à 1 million d'euros pour une participation minoritaire. Ils seront gérés par des gestionnaires de fonds indépendants.

*Prêts* : Des prêts seront accordés aux banques participantes pour rétrocéder aux PME. En outre, une coopération technique sera mise en place afin de former les employés de banque à l'évaluation des prêts aux PME, à la surveillance et à l'administration des prêts, et de faciliter les changements de procédure, d'organisation et de gestion nécessaires en matière de prêts aux PME.

En 1999, la BERD et l'UE ont approuvé, au titre du guichet des prêts, des projets intéressant Wielkopolski Bank Kredytowy et Bank Slaski (Pologne), et Banca Transilvania (Roumanie).

## Facilitation du commerce

Dans le cadre du programme de facilitation du commerce, la BERD émet des garanties en faveur des banques confirmatrices pour garantir les obligations des banques émettrices dans les pays d'opérations.

En janvier 1999, la BERD a lancé un Programme élargi de facilitation du commerce qui intéresse l'ensemble des 26 pays d'opérations. La limite initiale approuvée par la Banque, qui se situait à 100 millions d'euros, devrait passer à 200 millions d'euros en 2000. Ce programme a pour objectif de faciliter les échanges commerciaux, aussi bien intrarégionaux qu'interrégionaux, d'aider les banques participantes à créer des liens avec les banques occidentales et de renforcer les possibilités de financement des échanges commerciaux. Ce nouveau mécanisme est ouvert à toutes les banques enregistrées dans la région, y compris aux banques avec des intérêts étrangers majoritaires.

A la fin de 1999, 22 banques émettrices dans 13 pays avaient été admises au bénéfice du programme de facilitation du commerce, avec des limites totales proches de 200 millions d'euros. L'idée est d'inclure dans le programme au moins une ou deux banques émettrices dans chacun des pays d'opérations de la BERD pour créer un réseau d'une soixantaine de banques émettrices d'ici la fin de l'an 2000. Au total, 61 banques confirmatrices se sont associées au programme. La plupart sont situées dans des pays occidentaux, mais elles sont de plus en plus nombreuses dans les pays d'opérations de la Banque.



3

3 Les exportations de coton de l'Ouzbékistan ont figuré parmi les nombreuses opérations qui ont bénéficié de l'appui du nouveau programme de facilitation du commerce de la BERD lancé en 1999.

Depuis juillet 1999, date de la première garantie, la BERD a émis 42 garanties représentant 66 millions d'euros. La valeur des transactions visées par les garanties a atteint 77 millions d'euros au total, la différence représentant la part de risque assumée par les banques confirmatrices. Ces transactions ont porté notamment sur l'exportation de coton à partir de l'Ouzbékistan et sur l'importation de blé au Kazakhstan, de sucre en Azerbaïdjan et de produits pharmaceutiques et médicaux dans l'ERY de Macédoine, en Ouzbékistan et en Russie. Le programme a beaucoup facilité les échanges des PME, en particulier les importations dans l'ERY de Macédoine. Une garantie a permis de financer la reconstruction, par une entreprise de l'ERY de Macédoine, d'un centre commercial endommagé par la guerre à Sarajevo.

Dans le sud-est de l'Europe, une banque émettrice bosniaque, la première, a été associée au programme de facilitation du commerce et trois autres devraient suivre sous peu. L'ERY de Macédoine, qui est la principale participante au programme, a mené à bien, par l'intermédiaire de trois banques, 23 transactions portant sur un total de 6,2 millions d'euros.

Dans les autres parties de la région d'opérations de la BERD, l'Ouzbékistan a été le principal participant au programme de facilitation du commerce en 1999, surtout pour l'exportation de coton. Il était suivi par le Kazakhstan et la Russie.

### Fonds de placement

Les fonds de placement privés demeurent les sources les plus importantes de capitaux à offrir aux PME dans les pays d'opérations de la Banque. A la fin de 1999, la Banque avait engagé 947 millions d'euros dans 73 fonds de placement, ce qui la met dans ce secteur au premier rang des investisseurs dans les pays d'opérations.

Ces fonds sont des intermédiaires très efficaces pour mobiliser des financements supplémentaires à deux niveaux successifs : tout d'abord, au niveau du fonds, quand l'investisseur engage son capital et ensuite, au niveau de l'entreprise bénéficiaire, lorsque la prise de participation lui permet d'obtenir localement un prêt supplémentaire et/ou d'autres capitaux.

Le total des engagements dans des fonds dans lesquels la BERD a participé atteignait 3,8 milliards d'euros à la fin de 1999. Le montant mobilisé auprès d'investisseurs privés se chiffrait à 2,6 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent 270 millions d'euros financés par des donateurs au titre de l'assistance technique. Ainsi, des participations, représentant plus d'un milliard d'euros, ont été prises dans plus de 500 entreprises ayant leur siège dans la région et opérant dans de nombreux secteurs industriels. Elles ont contribué à mobiliser plus de 3,5 milliards d'euros au profit d'entreprises de la région.

La BERD a investi dans trois types de fonds, différents par leur structure, leur taille et leur stratégie d'investissement : fonds de capital-risque, grands fonds de placement et fonds financés par des donateurs.

### *Fonds de capital-risque*

Financés par des institutions privées et des gestionnaires, les fonds de capital-risque qui visent à faciliter les premiers stades du développement portent sur des opérations dont le montant se situe entre 1,8 million et 5 millions d'euros. La BERD finance normalement jusqu'à 30% du capital total du fonds et joue un rôle déterminant dans les décisions d'investissement et dans la définition des politiques du fonds. A la fin de 1999, le portefeuille comprenait 25 fonds représentant un capital total de 924 millions d'euros, dont la BERD avait fourni 247 millions.

En 1999, la BERD a investi dans un nouveau fonds de capital-risque, le fonds des technologies de l'information et de la communication et d'électronique industrielle, d'un montant initial de 47 millions d'euros, financé par TechnologieHolding et Sitra, dans lequel la BERD a injecté 16 millions d'euros.

### *Grands fonds de placement*

Financés par des institutions privées et des gestionnaires, ce sont de grands fonds régionaux ou nationaux qui interviennent dans des projets de plus de 5 millions d'euros, axés en particulier sur les privatisations, les rachats et le financement de l'expansion. De structure relativement complexe, ils comptent de multiples gestionnaires/conseillers, mécanismes de cofinancement et réseaux d'activité. Ils peuvent placer une partie de leur capital dans des entreprises de taille moyenne à grande et cibler de plus grandes entreprises dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie et de l'infrastructure. A la fin de 1999, le portefeuille comprenait 21 fonds de ce type, représentant un capital total de 2,2 milliards d'euros, dont la BERD avait fourni 466 millions.

En 1999, la BERD a pris des engagements dans cinq nouveaux grands fonds de placement, dont le plus important, avec un capital de 300 millions d'euros, est l'AIG New Europe Fund, qui est financé par AIG et dans lequel la BERD a engagé 47 millions d'euros. La Banque a aussi engagé 50 millions d'euros dans le fonds de placement privé pour l'énergie et l'électricité, 20 millions d'euros dans le fonds pour le rendement énergétique (exécution conjointe), 22 millions d'euros dans le fonds d'investissement de capitaux dans la nouvelle Europe (Emerging Europe Capital Investors Ltd) et 59 millions d'euros sous forme de co-investissement dans le fonds TPG.

### *Fonds financés par des donateurs*

Avec plusieurs gouvernements donateurs, la BERD a créé un certain nombre de fonds de placement privés pour soutenir la privatisation et la restructuration des entreprises de taille moyenne. Ces fonds offrent un appui sous forme de capitaux associés à des services financés par des subventions. En servant à financer les coûts du devoir de diligence avant investissement et l'aide à la gestion après investissement, ces fonds visent à réduire les risques liés à la conjoncture économique et politique dans laquelle ils opèrent, ce qui permet à la BERD d'élargir ses investissements et de devenir le premier investisseur dans les pays à haut risque.

A la fin de 1999, le portefeuille comprenait 27 fonds, soit un capital total de 620 millions d'euros, dont 491 millions représentaient le montant des engagements approuvés par la BERD. Les opérations des fonds portent généralement sur des projets de petite taille ou au stade du démarrage, dont la valeur ne dépasse pas 1,8 million d'euros. Il s'agit de fonds régionaux de capital-risque en Russie et de fonds de post-privatisation dans les pays suivants : Bulgarie, Etats baltes, Kazakhstan, République slovaque, Roumanie et Ukraine. S'y ajoutent de petits fonds de placement en Bulgarie, dans les Etats baltes, en Pologne et en Russie (Nijni Novgorod et St Pétersbourg) et un fonds financé par des donateurs en Albanie.

En 1999, la BERD a investi dans un nouveau fonds financé par des donateurs, le fonds SEAF-Macédoine, d'un montant de 12 millions d'euros dont 4 millions ont été fournis par la BERD.

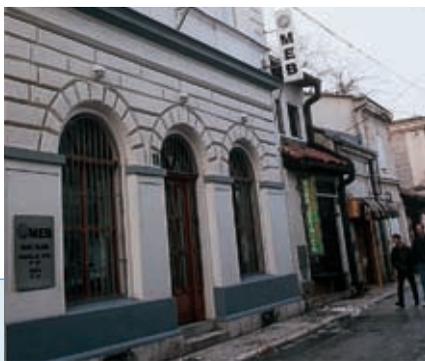
### **Financement des micro et petites entreprises**

La BERD a lancé en 1999 une nouvelle stratégie pour les petites et moyennes entreprises.

Au titre de cette nouvelle stratégie, la BERD s'attachera à :

- relever le niveau de financement des PME ;
- améliorer le climat de l'investissement ; et
- créer des réseaux d'appui à ces entreprises.

Cette stratégie vise en particulier à répondre aux besoins des PME dans tous les pays d'opérations de la BERD en renforçant les institutions financières soucieuses de financer la croissance des PME et en améliorant les conditions commerciales pour ces entreprises. La Banque opérera principalement par le biais des intermédiaires financiers, mais les PME auront une place importante dans toutes les activités de la Banque.



1



2

- 1 La participation de la BERD dans la Micro-Enterprise Bank, en Bosnie-Herzégovine, a aidé cette banque à ouvrir de nouvelles agences et à décaisser plus de 3 000 prêts avec un minimum d'arriérés.
- 2 La BERD a mis en place des programmes de prêts aux petites entreprises dans les pays ci-après : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kosovo, Moldova, Russie et Ukraine.

Le Fonds pour les petites entreprises de Russie, principal programme de micro et petit crédit de la BERD, a connu en 1999 une année de reconstruction. Il a appliqué une double stratégie qui a fait intervenir le maintien de la collaboration avec Sberbank et un certain nombre de banques régionales survivantes, et une prise de participation dans une nouvelle banque spécialisée dans le crédit aux PME, la Banque russe de crédit aux petites entreprises (KMB).

Dès le mois de juin, Sberbank avait atteint des niveaux de prêt analogues à ceux antérieurs à la crise et, en fin d'exercice, elle consentait régulièrement plus de 550 prêts par mois d'une valeur de plus de trois millions de dollars EU. La reprise n'a pas été aussi rapide dans les banques régionales, qui continuent de manquer de liquidités. Un certain nombre d'entre elles présentent toutefois des signes encourageants. C'est ainsi par exemple que Far East Bank, Petrovsky et NBD Bank conserveront à l'avenir une place centrale dans la stratégie du Fonds spécial pour les petites entreprises de Russie. Dans le courant de l'exercice, ce fonds a accordé un total de 7 299 prêts aux PME pour un montant de 60 millions de dollars EU, ce qui a porté le total général depuis la création du programme, en 1994, à près de 31 000 prêts d'une valeur supérieure à 380 millions de dollars EU.

En 1999, la Banque russe de crédit aux petites entreprises a non seulement permis de relancer le Fonds pour les petites entreprises de Russie mais a aussi servi d'exemple d'institution de financement des micro et petites entreprises fidèle aux principes de complète transparence et de solide gestion des entreprises. A la fin de l'exercice, cette banque avait consenti 1 250 nouveaux micro et petits prêts d'une valeur de près de 20 millions de dollars EU. En décembre, le montant des prêts avait atteint 5 millions de dollars EU par mois, et il devrait continuer à progresser en 2000. Le taux des arriérés exigibles depuis plus de 30 jours dans ce portefeuille se situe actuellement à 0,2%. La demande a certainement repris en 1999 et la Banque russe de crédit devient rapidement une force sur le marché du crédit aux PME. Cette banque a jusqu'ici ouvert des agences à Iekaterinbourg, Moscou, Nijni Novgorod, Novosibirsk, Omsk, Samara, St.Pétersbourg et Togliatti.

### Engagements de la BERD en 1999 au titre de micro et petits prêts

	Nombre de prêts	Volume des prêts	Encours du portefeuille	Arriérés de moins de 30 jours
		(en millions de dollars EU)	(en millions de dollars EU)	(%)
Russie	7 299	59,9	57,9	4,67 <sup>1</sup>
Kazakhstan	2 485	17,7	10,3	1,62
Bosnie-Herzégovine	2 334	10,5	7,3	0,32
Albanie	926	16,5	7,3	1,19
Ukraine	774	11,7	5,7	2,42
<b>Total</b>	<b>13 044</b>	<b>116,1</b>	<b>88,5</b>	<b>2,44</b>

<sup>1</sup> Banques actives.

Le Programme pour les petites entreprises du Kazakhstan s'est régulièrement développé en 1999 et a jusqu'ici octroyé 3 200 prêts pour un montant total supérieur à 25 millions de dollars EU. Il opère en collaboration avec sept banques dans huit régions du pays. La haute qualité du portefeuille de prêts a été maintenue en dépit de conditions économiques difficiles. Les banques participantes ont réussi à atteindre les plus petits emprunteurs : un tiers de la totalité des prêts décaissés portait sur des montants inférieurs à 2 000 dollars EU. Une croissance régionale ininterrompue est attendue en 2000 et le programme devrait être élargi à l'ensemble du Kazakhstan.

Après un démarrage difficile en Ukraine en raison des effets de la crise russe, le programme commun KfW-BERD de microcrédit à l'Ukraine a commencé de donner de bons résultats pendant la deuxième moitié de 1999 pour terminer l'année avec 774 prêts décaissés, d'un montant de 10,6 millions de dollars EU. Suivant la stratégie qui a été appliquée en Russie, la Banque ukrainienne de microfinancement est mise en place pour intensifier la concurrence dans le secteur des PME. Elle fonctionnera parallèlement à



1

1 Un prêt de la BERD pour le développement de l'aéroport de Tallinn (Estonie) devrait accroître la capacité de l'aéroport et améliorer le confort des passagers.

2 L'usine de traitement des eaux usées à Brno (République tchèque) a bénéficié d'un financement important de la BERD en 1999, ce qui lui permettra de développer ses opérations et d'améliorer son rendement.

d'autres banques participantes. La participation de la BERD dans cette banque a été approuvée en décembre 1999 et devrait devenir effective pendant la première moitié de 2000.

En Bosnie-Herzégovine, la participation de la BERD dans la Banque des micro-entreprises a donné d'excellents résultats en 1999. A la fin de l'exercice, cette banque avait décaissé près de 3 300 prêts d'une valeur proche de 26 millions de DM et le taux des arriérés sur le portefeuille est resté exceptionnellement faible, soit 0,3% à plus de 30 jours. Elle a ouvert des agences à Bihac, Ilidza, Sarajevo et Tuzla et envisage d'en ouvrir une autre à Mostar pendant la première moitié de l'an 2000. Elle a atteint son point d'équilibre en 1999, en avance sur les projections, et devrait renforcer encore sa position financière en 2000.

En juillet 1999, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé un investissement dans la banque FEFAD (Albanie). Cette banque, qui a été créée par KfW sous forme de fondation, se transforme en banque spécialisée dans les PME selon le modèle de la banque MEB en Bosnie-Herzégovine. Le processus devrait être achevé au cours du premier trimestre de 2000.

En 2000, la BERD développera ces initiatives et envisage de mettre en place de nouveaux programmes de microcrédit et des institutions spécialisées de microfinancement. Même si tous ces efforts bénéficient de l'appui de fonds provenant de donateurs, la BERD a pour objectif dès le départ d'assurer le fonctionnement de ces programmes à moyen terme sans avoir recours à eux.

### Institutions financières non bancaires

En 1999, la BERD a intensifié ses activités dans le secteur des institutions financières non bancaires, principalement en prenant des participations minoritaires dans des compagnies d'assurance et des sociétés de gestion de fonds de pension. Dix nouvelles opérations au total ont été signées dans le courant de l'exercice, moyennant des nouveaux engagements de 65,6 millions d'euros.

La BERD est l'un des plus gros investisseurs financiers dans les assurances et les fonds de pension. Le secteur des institutions financières non bancaires comprend aussi le crédit-bail, le crédit à la consommation, des institutions hypothécaires, la gestion d'avoirs locaux et des fonds mutuels. A la fin de 1999, la Banque avait investi dans la quasi-totalité des pays de la région où des mesures de réforme ont été prises, ou sont sur le point de l'être, pour mettre en place des régimes de retraite obligatoire.

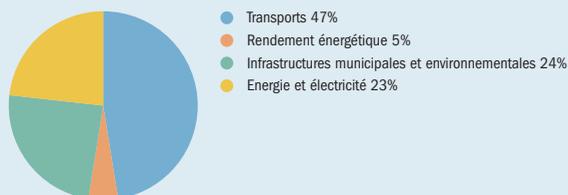
### Compagnies d'assurance

La BERD a pris quatre nouvelles participations dans des compagnies d'assurance pendant l'exercice. Dans deux d'entre elles – Austrija Osiguranje en Croatie et Ceska Rakouska pojistovna dans la République tchèque – il s'agissait des premières participations réalisées parallèlement au groupe d'assurance autrichien UNIQA (précédemment Bundeslaender) au titre d'un mécanisme multiprojets signé avec UNIQA en 1998. Une nouvelle compagnie d'assurance vie a été créée en Pologne avec la société autrichienne Wiener Staedtische, qui est affiliée à la compagnie d'assurance non vie, Heros S.A., dont la Banque est actionnaire depuis quatre ans. La BERD a aussi signé une prise de participation minoritaire dans le groupe bulgare des pensions et assurances. A côté des nouvelles prises de participation dans des compagnies d'assurance, la BERD a porté de 10% à 32,5% sa participation dans la compagnie russe d'assurance Principal.

En raison de sa réussite, le mécanisme multi-projets établi avec la compagnie d'assurance suisse Winterthur a été prolongé pour trois ans, et son montant porté de 50 millions à 100 millions de francs suisses. A la fin de 1999, la Banque avait pris des participations dans sept compagnies d'assurance et fonds de pension de la Winterthur en Hongrie, en Pologne et dans la République tchèque. Dans le courant de l'exercice, la Banque a également participé à une augmentation de capital d'une compagnie d'assurance de la Winterthur en Hongrie.

### Engagements du groupe de l'infrastructure

1999



2

### Pensions de retraite

En 1999, la BERD a pris une participation dans la société bulgare de gestion des fonds de pension, Doverie, par le biais du groupe bulgare des pensions et assurances mentionné plus haut. Doverie, qui gère un fonds de pension volontaire en Bulgarie depuis cinq ans, est bien placée pour participer à la réforme obligatoire du régime des pensions que le parlement bulgare a votée vers la fin de 1999. En Croatie, la Banque a pris une participation minoritaire dans une société de gestion de fonds de pension obligatoire, dirigée par la compagnie autrichienne Erste, à la suite de l'adoption de mesures de réforme du régime des pensions par le Gouvernement croate. Outre les deux nouvelles participations dans des fonds de pension, la BERD a contribué à des augmentations de capital concernant des sociétés de gestion de fonds de pension volontaire et obligatoire de la Winterthur en Hongrie.

### Infrastructure

Dans le cadre de la réorganisation du Département des opérations bancaires en 1999, un groupe des infrastructures a été créé, qui comprend quatre équipes : infrastructures municipales et environnementales, transports, électricité et énergie, et rendement énergétique. Ces équipes ont des points communs en raison du statut de monopole dont bénéficient bon nombre de leurs clients, du rôle des pouvoirs publics dans la réglementation de ces secteurs, et enfin de la structure du financement et des caractéristiques de risque des investissements. Le groupe des infrastructures a été constitué afin de favoriser de nouvelles formes de financement dans le secteur des infrastructures, de sensibiliser davantage aux activités de la Banque dans ce secteur et de développer des domaines d'activité communs aux quatre équipes.

En 1999, la BERD a investi 665 millions d'euros dans 24 projets d'infrastructure au total. Ces projets ont représenté environ un tiers des engagements de la Banque en 1999.

Le secteur des transports a absorbé la plus large part des engagements de la BERD dans l'infrastructure (47%), suivi par les infrastructures municipales et environnementales (24%), l'énergie et l'électricité (23%) et le rendement énergétique (5%). Les investissements d'infrastructure de la BERD ont été faits, à hauteur d'un peu plus de 35%, dans les pays aux stades avancés de la transition.

Près de 64% des financements de la BERD sont allés à des projets garantis par l'Etat dans le secteur public – essentiellement dans celui des transports et, dans une moindre mesure, dans celui de l'énergie. Les financements publics sans garantie souveraine ont aussi gagné du terrain. Dans le secteur de l'énergie, le nombre des projets privés a continué d'augmenter en 1999. Parmi les innovations dans le secteur des infrastructures figuraient les premiers prêts en monnaie locale consentis à la Pologne et à la République tchèque, les premiers fonds de placement dans les secteurs de l'énergie et du rendement énergétique et les premiers investissements dans des sociétés de services municipaux sans garantie municipale.

Le portefeuille des engagements dans le secteur des infrastructures a augmenté en 1999 pour dépasser 3,8 milliards d'euros à l'appui de projets d'une valeur estimative de 11 milliards d'euros. Par suite de restructurations et d'annulations, à la fin de l'exercice, 100% de l'actif de la BERD dans le portefeuille des projets d'infrastructure étaient productifs.



1



2

- 1 Le port de Bakou (Azerbaïdjan) a bénéficié d'un prêt de la BERD destiné à améliorer les installations portuaires et à restructurer ses opérations.
- 2 Un financement de la BERD en Slovénie contribuera à la mise en place d'une usine de traitement des eaux usées à Maribor pour répondre aux normes de l'UE.

La BERD a déjà eu un impact marqué dans le secteur des infrastructures par le biais de projets pour lesquels tous les montants prévus ont désormais été décaissés. Il s'agit notamment d'un prêt de 30 millions d'euros pour un projet de reconstruction de routes en Croatie qui a permis de financer l'achèvement d'une route principale reliant Zagreb à la côte adriatique ainsi que des améliorations à des axes routiers hautement prioritaires. La BERD a aussi acquis une participation de 11,5 millions d'euros lors de la privatisation partielle des services municipaux d'évacuation des eaux usées de Budapest, qui a attiré des capitaux privés dans un secteur clé de l'économie hongroise. Dans le secteur de l'énergie, la BERD a décaissé la totalité d'un prêt de 27 millions d'euros accordé à la centrale d'Orcha (Biélorus), en vue de contribuer à moderniser les installations et à améliorer la fiabilité de l'approvisionnement des foyers.

### Infrastructures municipales et environnementales

En 1999, la BERD a renforcé sa présence dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales, auquel elle a consacré un montant de 161 millions d'euros à l'appui de projets représentant une valeur totale de 327 millions d'euros. Les investissements ont porté essentiellement sur l'approvisionnement en eau, les égouts et le traitement des eaux usées, les pays candidats à l'adhésion à l'UE ayant absorbé près de 70% des engagements de la Banque. Pour la première fois, la Banque a signé des projets dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales dans la République tchèque, en Slovénie et en Ukraine.

Malgré les retombées de la crise financière en Russie qui, dans de nombreux pays, ont sérieusement limité la capacité financière des autorités régionales et municipales, les engagements de la BERD se sont maintenus au même niveau que l'année précédente. A la fin de 1999, la Banque avait engagé un montant total de 556 millions d'euros dans des projets d'infrastructures et de services intéressant environ 125 municipalités réparties dans 15 pays.

En 1999, la BERD est devenue la première institution financière internationale à financer des services municipaux d'approvisionnement en eau et d'égouts sans la pleine garantie des municipalités. Les projets prévoyaient le financement de trois services d'approvisionnement en eau et d'égouts : un prêt de 42,5 millions d'euros pour un partenariat public/privé à Brno (République tchèque) ; un prêt de 26 millions d'euros pour une entreprise appartenant en totalité à la municipalité de Bydgoszcz (Pologne) ; et un prêt de 24,7 millions d'euros pour une société qui sera privatisée par la municipalité de Timisoara (Roumanie).

Dans ces trois projets, la BERD a joué un rôle important dans l'élaboration d'accords de services entre les municipalités concernées et les sociétés d'approvisionnement en eau et d'égouts. Ces accords ou contrats d'exploitation, qui visent à fixer les normes de qualité des services fournis, prévoient par ailleurs des stimulants économiques pour améliorer le rendement. Ils garantissent aussi, en cas de participation du secteur privé, un partage équitable des risques et des avantages entre les intérêts publics et privés.

L'un des projets les plus importants de la BERD pendant l'exercice, qui a porté sur une opération de "construction-exploitation-transfert" (CET) dans le secteur de l'eau, a été le premier dans la région à faire intervenir un appel d'offres international. Il s'agit d'une installation de traitement des eaux usées à Maribor (Slovénie) qui sera construite au titre d'un contrat CET conclu entre la ville de Maribor et un entrepreneur privé. Conformément au contrat, tous les risques liés à la construction et à l'exploitation ont été transférés au secteur privé. La Banque a joué un rôle décisif dans l'adoption de la formule CET et dans le montage de l'opération. La BERD a fourni un prêt de 28,1 millions d'euros dont 13,3 millions étaient syndiqués, et elle a aussi mobilisé l'assistance technique nécessaire à l'adjudication, à l'évaluation et à la négociation du contrat CET.



3

3 Un prêt de la BERD destiné à améliorer l'entretien des voies par la société nationale des chemins de fers en Ukraine améliorera la fiabilité des services de fret ferroviaire et en réduira le coût et rendra les marchandises produites par le pays plus compétitives sur les marchés internationaux.

4 KEGOC, la compagnie nationale de distribution au Kazakhstan, a reçu de la BERD un prêt important qui permettra de restructurer le secteur de l'énergie et d'encourager le développement d'un marché énergétique compétitif dans ce pays.



4

Un autre investissement important de la BERD en 1999 concernait un projet d'approvisionnement en eau et d'égouts à Kaliningrad (Russie), où la Banque collabore étroitement avec le Gouvernement suédois et un certain nombre d'autres co-bailleurs de fonds.

Un prêt de 17,9 millions d'euros consenti par la BERD permettra d'améliorer l'approvisionnement de la population de Kaliningrad en eau potable et de réduire sensiblement la pollution environnementale dans la mer Baltique. Un projet analogue a été entrepris à Zaporizhzhia (Ukraine), où un prêt de 27,9 millions d'euros de la BERD contribuera à réduire le niveau de pollution dans le Dniepr. Ce financement permettra aussi d'améliorer l'efficacité et la qualité des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au bénéfice de la population de l'un des principaux centres industriels du pays. Dans le cas de ces deux projets, le remboursement se fera par prélèvement de redevances auprès des usagers.

Dans toutes ces opérations, la BERD a continué de favoriser la décentralisation de la responsabilité du financement et de la prestation des services municipaux. Elle a encouragé les municipalités et les services d'utilité publique à prendre en charge la responsabilité des prestations et à rendre des comptes aux collectivités locales. Elle a aussi continué à préconiser le renoncement aux subventions publiques au profit de l'autonomie financière.

Face aux nouvelles priorités que nécessitent les progrès de la transition, la BERD a cherché à encourager, dans la mesure du possible, une approche groupée destinée à mettre à profit les objectifs communs aux projets de la Banque et à d'autres initiatives municipales ou régionales. Travaillant en étroite collaboration avec les autorités locales et régionales soucieuses de procéder à des réformes, la Banque envisage d'investir dans des domaines très variés du secteur des infrastructures et des services municipaux dans lesquels elle a déjà entrepris des projets afin de favoriser le financement des petites et moyennes entreprises.

## Transports

En 1999, la BERD a ajouté 12 projets à son portefeuille d'opérations dans le secteur des transports. Totalisant 315 millions d'euros, ces engagements portent à 2,0 milliards d'euros le montant des opérations de la Banque dans ce secteur. Les nouveaux projets intéressaient essentiellement les Etats baltes et la CEI, y compris l'Ukraine et les pays du Caucase et de l'Asie centrale. Ils représentaient plus de 60% des engagements de la Banque dans ce secteur en 1999 et consacraient l'aboutissement de plusieurs années de travail réalisé pour créer de nouvelles possibilités dans la partie orientale de la région.

Les projets de la BERD concernaient l'ensemble du secteur des transports, l'accent étant toutefois placé une fois encore sur les chemins de fer. Cinq projets ferroviaires ont été signés, qui représentaient un peu plus de la moitié du total des engagements de 1999. De grandes opérations menées au Kazakhstan (64,8 millions d'euros) et en Ukraine (51,7 millions d'euros) portaient sur l'installation de systèmes modernes d'entretien et de renouvellement des voies, qui sont d'une importance capitale pour le rendement dans le secteur ferroviaire. En Ouzbékistan, la BERD a consenti un prêt de 39,8 millions d'euros pour l'achat de nouvelles locomotives électriques pour le transport de marchandises dans le cadre d'un accord global de cofinancement passé avec la Banque asiatique de développement. En Estonie, un prêt de 14,9 millions d'euros, qui permet de moderniser la gare de triage de Narva, complète le financement en cours du raccordement principal est-ouest par la Banque européenne d'investissement (BEI).

En Azerbaïdjan, la BERD a consenti un prêt de 20,1 millions d'euros aux chemins de fer azerbaïdjanais afin d'améliorer l'infrastructure du chemin de fer transcaucasien. Ce projet fait suite à une opération analogue signée en 1998 en Géorgie. S'y ajoute un nouvel engagement de 16,1 millions d'euros relatif au terminal des navires transbordeurs dans le port de Bakou (Azerbaïdjan). Les deux projets améliorent sensiblement les routes commerciales vers l'Europe. Ils ont été cofinancés au titre du programme TACIS de l'UE.



1

1 Un prêt de la BERD à KESH, la compagnie albanaise d'électricité, permettra à celle-ci de moderniser ses centrales hydroélectriques et d'améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité au lendemain du conflit au Kosovo.

2 Le fonds pour le rendement énergétique (exécution conjointe) utilisera le financement de la BERD pour réaliser des projets de rendement énergétique dans divers secteurs : chauffage urbain, éclairage urbain et industrie notamment.



2

Les nouveaux engagements de la BERD dans le secteur ferroviaire renforceront le rôle important que la Banque a déjà joué dans le développement du réseau de chemins de fer, mode de transport prédominant dans la région. A la fin de 1999, la BERD avait conclu des accords de prêt avec 17 entreprises ferroviaires, notamment avec toutes les principales compagnies d'Europe centrale et des Etats baltes.

La BERD a signé son premier projet privé dans le secteur des ports en 1999. Elle a mis un prêt de 9,9 millions d'euros à la disposition d'une co-entreprise appuyée par un investisseur stratégique belge pour construire et exploiter un nouveau terminal pour conteneurs dans le port de Ventspils (Lettonie). La BERD a également consenti un prêt de 10 millions d'euros aux chemins de fer hongrois pour financer l'infrastructure de base d'un terminal multimodal dans la banlieue de Budapest. Ce projet est subordonné au choix par la société des chemins de fer d'un partenaire stratégique privé pour exploiter le terminal. Il a été cofinancé au titre du programme PHARE de l'UE.

Deux engagements ont été pris dans le secteur routier pendant l'exercice, le plus important correspondant à un prêt de 66,8 millions d'euros destiné à la restructuration du projet d'autoroute M1/M15 en Hongrie. La BERD a également consenti un prêt de 10 millions d'euros au Gouvernement albanais dans le cadre d'un effort international de modernisation du principal axe routier est-ouest qui relie l'Albanie à l'ex-Yougoslavie et au reste de l'Europe du sud-est. La BERD a mobilisé pour ce projet 4,1 millions d'euros sous forme de subventions versées par le Gouvernement italien et l'Initiative pour l'Europe centrale.

Deux nouveaux projets relatifs à des aéroports ont été signés en 1999, y compris un prêt de 7,6 millions pour la deuxième phase de la construction de l'aéroport de Tallinn (Estonie), un cofinancement étant fourni par la BEI. Plus modestement, un prêt de 3 millions d'euros a été accordé au Tadjikistan pour apporter d'urgence des améliorations à l'aéroport de Khoujand.

### Compagnies d'électricité et d'énergie

En 1999, la BERD a consolidé son appui au secteur de l'énergie et de l'électricité en signant quatre projets pour un total de 155 millions d'euros. Pour la première fois, les projets du secteur privé ont dépassé ceux du secteur public, qu'il s'agisse de leur nombre ou du montant des financements consentis par la Banque. Cela répond à la demande croissante de financements dans le secteur privé à la suite de réformes sectorielles. Ces projets ont tous été réalisés dans des pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition.

Un des projets les plus importants de la BERD dans le secteur privé a été une prise de participation de 50 millions de dollars EU dans le Fonds énergétique pour l'Europe centrale et orientale du groupe EIF qui investira dans des projets – petits et moyens – de production et de distribution d'électricité et de chauffage en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes. Le fonds disposera d'un capital pouvant atteindre 250 millions de dollars EU, qui sera en partie utilisé pour financer le processus de privatisation.

Le financement de la BERD à hauteur de 51 millions d'euros permettra à Gastransit, société par actions fermée, de construire la première station de compression de gaz entièrement financée par des fonds privés dans le sud de l'Ukraine. Cette station contribuera à venir à bout des goulets d'étranglement dans le système de transport de gaz et améliorera l'acheminement de gaz russe vers la Turquie. C'est la première fois que des services d'exploitation de gazoduc en Ukraine seront fournis sur la base d'un contrat commercial conforme aux pratiques internationales dans ce secteur.

A l'appui des efforts faits par le Gouvernement géorgien pour privatiser la distribution et améliorer le système de collecte des redevances, la BERD a consenti un prêt de 30 millions d'euros à la société de distribution Telasi, privatisée depuis peu. Ce prêt permettra à Telasi d'améliorer la distribution à Tbilisi et dans la région avoisinante. Il permettra aussi d'améliorer sensiblement la collecte des redevances nécessaires pour financer les opérations de réinvestissement et de modernisation dans le secteur de l'énergie.

Dans le secteur public, la BERD a consenti un prêt de 45 millions d'euros à la compagnie nationale de distribution au Kazakhstan afin d'améliorer le système de transport et de faciliter la mise en place d'un marché énergétique compétitif. Le projet facilitera aussi la privatisation de dix compagnies de distribution d'énergie et l'élaboration de la réglementation nécessaire pour attirer de nouveaux fonds privés dans ce secteur.

En Albanie, la BERD a consenti un prêt de 30 millions d'euros à la compagnie d'électricité d'État, KESH, afin de réduire les pertes du réseau, d'accroître la capacité hydroélectrique et d'améliorer la fiabilité générale du système énergétique. Ce projet fait aussi appel à une gestion privée de la distribution conformément à un contrat de gestion fondé sur les résultats.

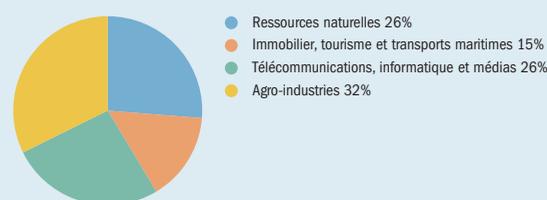
La BERD a aussi joué un rôle actif en tant que catalyseur des opérations de privatisation de la distribution dans plusieurs pays, dont l'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldova, la Roumanie et l'Ukraine.

Bon nombre des projets de la Banque dans le secteur de l'énergie et de l'électricité contribueront à améliorer le rendement énergétique et à réduire les émissions dans l'atmosphère. Le projet de distribution de l'énergie au Kazakhstan, par exemple, entraînera une diminution des pertes pendant le transport et réduira du même coup la production à base de charbon – actuellement nécessaire – et, partant, les émissions de CO<sub>2</sub>. En Géorgie, le projet Telasi réduira les pertes dans la distribution et permettra également de financer l'installation de compteurs de consommation. En 1999, la BERD a diffusé une version révisée de sa politique opérationnelle dans le secteur de l'énergie qui a été publiée sur le site Web de la Banque afin de recueillir les observations du public avant son approbation par le Conseil d'administration. Cette politique fait état des principaux objectifs de la BERD dans le secteur de l'énergie et sera soumise au Conseil d'administration au printemps 2000.

### Rendement énergétique

En 1999, la BERD a continué de s'intéresser aux aspects essentiels du chauffage urbain et des sociétés de services énergétiques en signant des projets représentant un montant total de 168 millions d'euros. Parmi ces projets figuraient le premier fonds de placement de la Banque dans le secteur du rendement énergétique et un projet de rendement énergétique dans l'industrie en Lituanie. Toutefois, la conjoncture défavorable et les répercussions de la crise financière russe sur le secteur de l'énergie dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition ont limité les possibilités de nouveaux engagements. A la fin de 1999, la Banque avait engagé dans ce secteur un total de 171 millions d'euros à titre d'appui à des projets d'un montant total de 464 millions d'euros.

### Engagements du groupe de l'industrie et du commerce 1999



Pendant l'exercice, la BERD a créé de nouvelles sociétés de services énergétiques en Hongrie, en Pologne, en République tchèque et en Roumanie. Ces sociétés adopteront des mesures de conservation de l'énergie sans coût initial pour les usagers, garantissant des économies d'énergie qui permettront à ceux-ci de rembourser l'investissement initial. Les nouvelles sociétés de services énergétiques s'ajouteront à celles que la Banque a déjà mises en place en Lituanie, en République slovaque et en Ukraine, le nombre total se trouvant ainsi porté à 14. Ces sociétés ont absorbé plus de 100 millions d'euros de financements de la BERD ainsi que 220 millions d'euros sous forme de cofinancements commerciaux.

La constitution du fonds pour le rendement énergétique (exécution conjointe) dans lequel la BERD a investi 20 millions d'euros a été l'une des grandes réalisations de la Banque en 1999. Une tranche supplémentaire de 41 millions d'euros a été fournie par des investisseurs privés. Ce fonds prendra des participations dans des entreprises qui fournissent des biens ou des services à bon rendement énergétique, ou des participations qui peuvent servir à réaliser des économies d'énergie. Il cherchera aussi à tirer parti des accords "d'échange de bons de carbone" lorsque ceux-ci auront été approuvés et confirmés par les autorités nationales. En vertu de ces accords, les nations occidentales industrialisées chercheront peut-être à satisfaire à leurs quotas en matière de réduction des émissions de carbone en finançant des projets de rendement énergétique dans d'autres régions du monde.

Dans le secteur industriel, la BERD a financé au bénéfice de la société lainière Drobe (Lituanie) un prêt et une prise de participation de 5,6 millions d'euros qui permettront de financer la privatisation, la restructuration et la modernisation de Drobe et apporteront d'importants avantages sur le plan du rendement énergétique.



1



2

- 1 Face à la demande croissante de financements dans le secteur agro-industriel, la BERD a signé neuf projets en 1999, y compris un prêt à la société géorgienne de vins et de spiritueux – principal exportateur de vins du pays – pour l'aider à augmenter sa capacité de production.
- 2 La principale biscuiterie polonaise, Danone Ciastka, a bénéficié d'un placement de la BERD qui lui permettra de développer ses opérations.

En 1999, les activités de la BERD dans le domaine du rendement énergétique ont bénéficié de la réorganisation du Département des opérations bancaires qui a entraîné une étroite coopération entre les responsables des activités de la Banque liées aux infrastructures municipales, à l'énergie et au rendement énergétique et permis d'améliorer la coordination entre le marketing, la mise au point des produits et l'élaboration de nouveaux projets. La préparation de nouveaux projets d'investissement dans le secteur du rendement énergétique, qui s'est accélérée en 1999, devrait aboutir à une augmentation sensible des engagements financiers au cours des années à venir. Il est probable que ces engagements permettront notamment de créer de nouvelles sociétés de services énergétiques, de réaliser de nouveaux progrès dans la constitution de partenariats publics/privés avec les sociétés municipales de chauffage urbain et d'accorder une plus grande place à l'Asie centrale.

## Industrie et commerce

Le groupe de l'industrie et du commerce, qui a été créé en 1999 à l'occasion de la réorganisation du Département des opérations bancaires, comprend quatre équipes : agro-industries ; ressources naturelles ; immobilier, tourisme et transports maritimes ; télécommunications, informatique et médias.

Ce groupe, dont la création montre l'importance des connaissances sectorielles spécifiques, a notamment pour tâche d'étudier les domaines d'activité communs à ces équipes, qui s'intéressent au premier chef au financement de projets dans le secteur privé.

En 1999, le groupe a signé 25 projets pour un total de 684 millions d'euros, soit une progression de 21% par rapport à l'année précédente. Les projets axés sur l'industrie et le commerce ont absorbé 32% des engagements de la BERD en 1999.

Les agro-industries (32%) ont occupé la première place dans les engagements de la BERD dans le secteur de l'industrie et du commerce, suivies par les télécommunications, l'informatique et les médias (26%), les ressources naturelles (26%) et, enfin, l'immobilier, le tourisme et les transports maritimes (15%). En 1999, 29% au total des engagements de la BERD dans ce secteur ont été absorbés par les pays aux stades avancés de transition.

Une place de plus en plus grande a été faite en 1999 aux projets dans le secteur privé, qui ont représenté 86% de l'ensemble des engagements pris par le groupe pendant l'exercice et 94% de la réserve de projets pour 2000. Les prises de participation ont représenté une proportion croissante des nouveaux engagements, avec 25% des projets signés en 1999.

Parmi les opérations les plus novatrices dans le secteur de l'industrie et du commerce figuraient le plus grand projet privé en Ukraine (réalisé avec Cargill dans le secteur alimentaire), le programme de prêts en échange de reçus de stockage de céréales en Bulgarie, le tout premier projet privé signé au Turkménistan (avec Dragon Oil) et un mécanisme d'extraction de l'or en Russie. Il convient de mentionner aussi parmi les projets d'importance le premier centre commercial créé dans la République slovaque et une prise de participation dans Golden Telecom, première introduction d'une société russe et ukrainienne sur le marché boursier de NASDAQ depuis la crise financière d'août 1998. En fin d'exercice, le total cumulé des engagements dans le secteur de l'industrie et du commerce s'élevait à plus de 3,9 milliards d'euros.



3 Un prêt consenti par la BERD à Baltika, première brasserie en Russie, permettra à l'entreprise d'accroître sa capacité de production et de développer son réseau de distribution.

Le financement de la BERD a déjà produit un certain nombre d'améliorations dans ce secteur. Un des projets pour lesquels le financement a été entièrement décaissé a consisté en un prêt de 26,4 millions d'euros pour la modernisation du réseau de télécommunications dans l'ERY de Macédoine. Ce projet a permis de raccorder 80 000 nouveaux abonnés au réseau et de mettre en place des services modernes de haute qualité. En Pologne, un prêt de la BERD d'un montant de 9,4 millions d'euros a servi à construire de nouveaux immeubles de bureaux à Varsovie. L'achèvement du Centre de Sienna a contribué à surmonter la grave pénurie de locaux modernes à usage de bureaux dans la ville. Un projet analogue à Riga (Lettonie) a permis de financer des travaux de construction sur le centre Valdemara et d'ouvrir 10 000 m<sup>2</sup> de locaux à usage de bureaux et de commerces de détail dans un endroit privilégié du centre-ville.

### Agro-industries

La demande de financements dans le secteur des agro-industries a sensiblement augmenté en 1999, si bien que les engagements de la BERD dans ce secteur ont atteint un niveau record. Au cours de l'exercice, la Banque a signé neuf opérations d'une valeur de 222 millions d'euros, soit une progression de 28% par rapport à 1998. La plupart des investissements (82%) ont été réalisés en Russie et dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition. A la fin de 1999, l'ensemble du portefeuille agro-industriel représentait 0,87 milliard d'euros, soit environ 6% du portefeuille global de la Banque.

Cette forte demande s'explique en partie par les dévaluations en série qui ont suivi la crise financière russe d'août 1998. Ces dévaluations ont pénalisé les exportateurs de produits à destination de la Russie et d'autres pays de la CEI, mais ont été favorables aux entreprises dotées d'installations locales de production, qui ne sont pas trop lourdement tributaires de matières premières importées. Par conséquent, la plupart des grandes entreprises agro-industrielles internationales ont maintenu, voire augmenté, leurs plans d'investissement dans la région. Grâce à cette évolution, la BERD a pu attirer des investissements supplémentaires et conclure les premières syndications dans les pays de la CEI depuis la crise.

En Russie, la BERD a consenti à Baltika, la plus importante et la plus florissante brasserie du pays, un prêt de 39,9 millions d'euros, dont 7,8 millions étaient syndiqués. Ce prêt aidera l'entreprise à élargir sa capacité de production dans les deux installations existantes et à développer son réseau de distribution dans l'ensemble de la Russie. En Ukraine, la Banque a accordé à l'huilerie de Dnipropetrovs'k, la plus grande fabrique d'huile comestible dans le pays, un prêt de 43,3 millions d'euros, dont 18,1 millions sont syndiqués à quatre banques participantes. Ce financement aidera l'entreprise à accroître ses ventes d'huile comestible Oleina, la première marque vendue sur le marché en Russie et en Ukraine.

Un certain nombre de grandes sociétés agro-industrielles internationales et locales ont collaboré avec la BERD pour la première fois en 1999. A côté de Baltika, mentionnée plus haut, la Banque a collaboré avec Cargill des Etats-Unis d'Amérique, première entreprise agro-industrielle privée dans le monde. Elle a financé, conjointement avec Cargill, la construction sur un nouveau site d'une usine de traitement des graines de tournesol en Ukraine en faisant un apport de 56 millions d'euros sous forme de prêt et de participation. En Géorgie, la BERD a financé la modernisation de la société géorgienne de vins et de spiritueux, en partie contrôlée par le groupe multinational Pernod Ricard. En Lituanie, la Banque a investi 11,5 millions d'euros dans l'expansion et la modernisation de la plus grande fabrique de produits laitiers dans le pays, Rokiskio Suris, qui est solidement implantée aux Etats-Unis d'Amérique, en Russie et sur le marché interne.

En 1999, la BERD a intensifié sa collaboration avec un certain nombre de clients. Au titre de la cinquième tranche du mécanisme multi-projets de 101 millions d'euros avec le groupe Danone, la Banque a acquis une participation minoritaire dans Danone Ciastka, principale biscuiterie polonaise. Parallèlement à Carlsberg, la Banque a pris une participation dans la brasserie lituanienne Svyturys avec un de ses partenaires de longue date, le Fonds danois d'investissement pour l'Europe centrale et orientale.



1

1 Un prêt de la BERD à Dragon Oil, société de prospection des ressources pétrolières et gazières dans la région de la mer Caspienne, encouragera de nouveaux investissements dans le secteur le plus important de l'économie turkmène.

2 Permtext LLC, compagnie pétrolière russe, a reçu de la BERD un prêt qui l'aidera pour la mise en valeur des réserves pétrolières dans l'Oural.



2

La BERD a continué de développer ses instruments financiers à l'intention des petites et moyennes entreprises. A la suite du succès rencontré dans l'exécution du Programme novateur de reçus de stockage de céréales en République slovaque, la Banque a étendu ce programme à la Bulgarie et espère l'étendre à d'autres pays en 2000. En 1999, en collaboration avec la Commission européenne, les autorités polonaises et des banques commerciales locales, elle a élaboré un programme destiné à améliorer la qualité du lait dans le cadre du processus d'adhésion de la Pologne à l'UE.

En 1999, la BERD a renouvelé son accord-cadre avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En vertu de cet accord, la Banque et la FAO ont fourni une assistance technique à des entreprises et organismes publics dans la région. Au Kosovo, par exemple, elles ont participé ensemble à l'effort de reconstruction en aidant les entreprises agro-industrielles locales à mettre au point des plans d'investissement et à obtenir des moyens de financement. Cette aide faisait partie d'une initiative plus vaste de reconstruction des régions rurales qui bénéficie aussi d'un financement de la Banque mondiale et de l'Union européenne. D'autres projets de coopération technique ont été réalisés à ce même titre en Bulgarie, en Croatie, dans l'ERY de Macédoine, en Pologne et en Ukraine.

### Ressources naturelles

Le secteur des ressources naturelles a connu une nette reprise en 1999 après les effets négatifs de l'effondrement des prix en 1998. Toutefois, les investissements dans de nouveaux projets ont continué de fléchir, les investisseurs n'ayant manifesté des signes d'intérêt qu'au cours des derniers mois de l'année.

En 1999, la BERD a signé des projets en République slovaque, en Russie et au Turkménistan pour un montant total de 180 millions d'euros. En fin d'exercice, le portefeuille de la BERD dans ce secteur se chiffrait à 1,1 milliard d'euros et portait sur 30 projets.

Au début de 1999, la BERD a approuvé pour le secteur des ressources naturelles une nouvelle politique qui définit les grandes lignes des mesures que la Banque envisage de prendre pour répondre aux besoins divers de ses pays d'opérations. En Russie, par exemple, elle s'efforcera d'aider les compagnies pétrolières à améliorer les règles de gestion et d'administration des entreprises. Cette politique indique également les nouveaux instruments financiers qui serviront à résoudre quelques-uns des problèmes les plus graves de la transition. En particulier, la BERD offrira aux entreprises de ce secteur des prêts à moyen terme plus perfectionnés sous forme de fonds de roulement. Les principaux objectifs de la BERD, tels qu'ils ont été exposés, consistent à :

- accroître la participation du secteur privé et encourager les investissements stratégiques dans les secteurs pétrolier, gazier et minier ;
- réduire les goulets d'étranglement dans les transports et garantir un accès compétitif aux marchés ;
- améliorer le cadre réglementaire et institutionnel ; et
- fixer des normes élevées pour la conduite des affaires et la protection de l'environnement.

Dans la région de la mer Caspienne et en Asie centrale, la BERD participe à la constitution de petites compagnies indépendantes pour la mise en valeur des ressources pétrolières et du gaz naturel à terre. En 1999, la Banque a signé son premier projet dans le secteur des ressources naturelles au Turkménistan, où elle a mis un prêt de 59,7 millions d'euros à la disposition de la société Dragon Oil pour la mise en valeur d'un champ pétrolier qui devrait avoir une production d'environ 200 000 barils par jour et contribuera de manière décisive à la diversification des exportations du pays. Ce projet devrait donner naissance à des projets analogues au Turkménistan et dans d'autres pays de la région.



3

3 La BERD appuie la construction de locaux à usage commercial et de bureaux dans la République tchèque par le biais d'une participation dans le Groupe immobilier européen (European Property Group).

4 Le Groupe Alpha Properties Ltd a bénéficié d'un prêt de la BERD qui contribuera à stimuler le secteur immobilier commercial dans le nord de la Pologne, où il est peu développé.



4

Dans la République slovaque, la BERD a fourni un financement de 30 millions d'euros pour permettre à Slovenský Plynárenský Priemysel, š.p., entreprise publique de distribution du gaz, de mettre en place un système intégré de télécommunications ainsi que de moderniser et d'élargir son réseau de distribution. En Russie, elle a consenti un prêt de 25 millions d'euros à Permtext LLC pour lui permettre de mettre en valeur les réserves pétrolières de la région de Perm.

En Europe centrale et orientale, la BERD se propose de faciliter la transition et l'adhésion à l'UE en appuyant la privatisation, la transformation et la modernisation de l'industrie pétrolière. En Croatie, dans l'ERY de Macédoine, en Lituanie et en Roumanie, par exemple, en collaboration étroite avec des entreprises d'Etat, les pouvoirs publics et des financiers stratégiques dans le secteur du pétrole et du gaz, elle a fourni un appui à des projets relatifs à des oléoducs, à des raffineries et à la distribution. Bien que financièrement complexes, ces projets représentent une importante contribution au processus de transition dans ces pays.

Dans le secteur des industries extractives, la BERD a approuvé un mécanisme-cadre d'un montant de 116 millions d'euros pour financer les fonds de roulement à court terme dont ont besoin les entreprises d'extraction d'or dans les rivières en Russie. Il s'agit pour la plupart de petites et moyennes entreprises produisant chacune des quantités d'or relativement modestes. Ce mécanisme pourra être reconduit d'année en année pendant trois ans et financera la production d'une quantité d'or allant jusqu'à 12 tonnes. Les premiers projets qui relèvent de ce mécanisme ont été signés en décembre 1999.

### Immobilier, tourisme et transports maritimes

En 1999, la BERD a renforcé son rôle dans le secteur de l'immobilier en signant cinq projets pour un montant total de 102 millions d'euros, ce qui représente deux fois le montant de 1998 et porte la valeur totale des projets de la BERD dans ce secteur à 565 millions d'euros.

En Europe centrale, la BERD a privilégié les participations et les quasi-participations dans le secteur de l'immobilier afin de favoriser encore les investissements du secteur privé, tandis qu'en Europe orientale et dans la CEI, elle a continué de s'intéresser plus particulièrement à l'octroi de prêts.

Pour sa première grande prise de participation dans le secteur immobilier, la BERD a engagé 34,3 millions d'euros dans le Groupe immobilier européen afin d'aider à financer des opérations immobilières commerciales dans la République tchèque. Ce financement, qui servira à la construction de magasins de détail et de bureaux, devrait susciter de nouveaux investissements et une plus large concurrence dans le secteur de l'immobilier du pays.

La BERD a pris une participation – d'un montant total de 13,5 millions d'euros – dans la société TAP Investment Ltd. Elle a ainsi acquis des parts dans un certain nombre de projets de construction de magasins et de bureaux de premier plan en Hongrie, y compris le centre West End City et le centre Polus à Budapest.

En Pologne, la BERD a consenti son premier financement direct au marché de l'immobilier, en dehors de Varsovie, en accordant un prêt convertible de 9,4 millions d'euros au groupe Alpha Properties. Ce prêt aidera le groupe à développer ses activités immobilières dans le nord de la Pologne, où il est représenté par JWK Invest, filiale dont il détient toutes les parts. Ce projet facilitera la construction de locaux commerciaux, et aussi la construction de logements, domaine qui bénéficiera pour la première fois d'une aide de la BERD.



1



2

- 1 Un projet de la BERD destiné à aider les services de téléphones mobiles GSM en Roumanie permettra d'élargir le réseau national et de mobiliser un cofinancement important.
- 2 La participation de la BERD dans Golden Telecom, grand fournisseur de services de télécommunications dans la CEI, favorisera la mise en place de services novateurs et l'expansion du réseau des télécommunications.

La BERD a en partie financé la planification, la construction et l'exploitation du centre Polus à Bratislava au moyen d'un prêt senior de 23 millions d'euros consenti à Polus Inv. S.r.o, société parrainée par TrizecHahn Corporation. Ce projet, qui comprendra des magasins, des centres de loisirs, des bureaux et des parkings, contribuera à un nouveau développement du secteur immobilier à usage commercial dans la République slovaque.

En Asie centrale, la BERD a consenti un prêt senior de 9,8 millions d'euros à Samal Properties pour lui permettre d'achever la construction d'immeubles à usage de bureaux à Almaty (Kazakhstan). La banque Turan Alem est l'actionnaire majoritaire dans ce projet, qui devrait stimuler la construction d'immeubles commerciaux de meilleure qualité dans cette ville.

En Azerbaïdjan, la BERD a signé le premier projet au titre du programme de fonds d'investissements directs qu'elle a mis en place pour aider les petites et moyennes entreprises. Ce projet comprend un investissement de 1,6 million d'euros dans la construction du Silk Road Motel, motel trois étoiles de 142 chambres situé juste au sud de Bakou. Bien que le financement soit modeste, le projet aura un impact décisif sur la transition en offrant un modèle de montage financier nouveau sur le marché local et en créant des compétences locales dans le secteur des services.

Malgré le marasme observé pendant presque toute l'année 1999 dans les transports maritimes et la construction navale dans le monde, la BERD a continué d'apporter un appui à ces deux secteurs. En fin d'exercice, la BERD avait signé des projets représentant un montant total de 260 millions d'euros dans le secteur des transports maritimes. Elle étudie actuellement un certain nombre de nouveaux projets, parmi lesquels figurent les propositions d'entreprises fluviales ou maritimes privatisées et de spécialistes de croisières fluviales ainsi qu'un certain nombre de mécanismes de garanties de remboursement pour les chantiers navals aussi bien privés que publics.

En vertu d'un mécanisme de financement à moyen terme, la BERD a décaissé en 1999 un montant de 1,9 million d'euros au bénéfice de JSSC Ukrrichflot, entreprise fluviale/maritime entièrement privatisée de Kiev. Ces fonds ont permis d'acheter deux navires à cargaison sèche au chantier roumain, Societatea Comerciala Navol S.A., et d'améliorer la flotte de cette société. La BERD a apporté son appui à la compagnie de transports maritimes North Western à St. Pétersbourg en lui avançant un nouvel engagement de 3,4 millions d'euros. Ces fonds serviront à financer l'achat d'un navire à cargaison mixte au chantier naval de Volgograd, en Russie.

### Télécommunications, informatique et médias

La BERD a été le principal investisseur institutionnel dans le secteur privé des télécommunications, de l'informatique et des médias en 1999. En particulier, la Banque a continué à financer la mise en place d'un service de télécommunications de haute qualité, facilement accessible et peu coûteux, ce qui est indispensable à la réussite économique de la région. Pendant l'exercice, la BERD a signé sept projets, tous dans le secteur privé, pour un montant total de 180,3 millions d'euros. Cela porte le total des engagements signés dans le secteur des télécommunications, de l'informatique et des médias à 1,3 milliard d'euros répartis entre 44 projets dans 20 pays, le coût total des projets s'élevant à 7,3 milliards d'euros.

En 1999, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé une nouvelle politique opérationnelle dans le secteur des télécommunications, de l'informatique et des médias, qui définit les objectifs de la BERD dans ce secteur, à savoir :

- promouvoir l'expansion du réseau afin d'améliorer l'accès aux services téléphoniques et la qualité du service ;
- encourager la mise en place de services de communication novateurs et avancés ;
- accélérer le processus de privatisation ;
- mettre en place des cadres réglementaires et juridiques ; et
- développer le secteur au-delà des services téléphoniques essentiels.



3



4



5

- 3 Un prêt de la BERD à Ózdi Acélművek Kft Minimill, producteur de fers à béton et de fils machine en Hongrie, aidera cette entreprise à s'agrandir et à créer de nouveaux emplois.
- 4 Une participation de la BERD dans Saaktsio Sazogadoeba MINA (Ksani), fabrique de bouteilles en verre en Géorgie, permettra de mener à bien la privatisation de cette entreprise et d'améliorer sa productivité et sa compétitivité.
- 5 A/O Gap Turkmen, fabrique de denim au Turkménistan, a bénéficié du premier investissement de la Banque dans le secteur privé de ce pays.

La BERD a continué de travailler en étroite collaboration avec d'autres institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement et la Commission européenne (CE). En septembre, la BERD et la Commission européenne ont signé un mémorandum d'accord en vue de favoriser le développement du secteur des télécommunications en Europe centrale et orientale et dans la CEI. La Banque collabore également avec d'autres institutions pour mettre en œuvre les aspects liés aux télécommunications du Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est.

En 1999, la BERD a octroyé des prêts à des compagnies de téléphones mobiles GSM en Croatie (22,4 millions d'euros), dans l'ERY de Macédoine (18,7 millions d'euros) et en Roumanie (10 millions d'euros) pour les aider à élargir leurs réseaux. En Croatie et en Roumanie, la participation de la Banque a mobilisé un cofinancement global de 191 millions d'euros. Dans l'ERY de Macédoine, le projet de la Banque contribuera à développer les services de télécommunications et à répondre à l'accroissement de la demande, qui a initialement fait suite aux activités liées à la crise au Kosovo.

En Asie centrale, la BERD a entrepris son premier projet de télécommunications au Kazakhstan en accordant un prêt de 49,8 millions d'euros à Kazaktelecom. Ce projet contribuera à accélérer la privatisation de l'entreprise, en attirant un investisseur stratégique étranger, en développant et en modernisant l'infrastructure des télécommunications du pays et en améliorant la réglementation.

Ailleurs dans la CEI, la BERD a pris une participation de 32,6 millions d'euros dans Golden Telecom, grand fournisseur de services intégrés de télécommunications aux entreprises et autres gros usagers à Kiev, Moscou, St. Pétersbourg et dans d'autres villes de la CEI. Cet investissement aidera l'entreprise à étendre son réseau et favorisera la mise en place de services de pointe novateurs, d'une importance capitale pour la compétitivité des entreprises au sein de la région. En Russie, la BERD a consenti un prêt de 16,8 millions d'euros à la nouvelle compagnie des téléphones afin de financer l'expansion des services de téléphone terrestre à Vladivostok et des services de téléphones mobiles GSM dans le district de Primorsky, dans la Russie extrême-orientale.

Afin d'aider les petites et moyennes entreprises, la BERD a investi 16,9 millions d'euros dans le fonds Technologieholding pour l'Europe centrale et orientale, qui se spécialise dans les prises de participation dans des PME du secteur des technologies de l'information et des télécommunications et du secteur de l'électronique en République tchèque, en Hongrie et en Pologne. Un appui supplémentaire a été fourni à la Pologne par le biais d'un mécanisme de garantie de 30 millions d'euros qui permettra à la compagnie d'exploitation polonaise, TPSA, d'obtenir un financement de la Banque européenne d'investissement. La participation de la BERD à ce projet a permis de mobiliser 220 millions d'euros de cofinancement officiel.

La BERD a continué d'appuyer les gouvernements de la région qui s'efforcent de procéder à des réformes dans le secteur des télécommunications, de l'informatique et des médias. Le financement de services de coopération technique sert à mettre en œuvre des programmes de réforme sur les plans juridique et réglementaire en Albanie, en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, au Kazakhstan, au Tadjikistan et en Ukraine.



1



2

- 1 Des entreprises russes d'extraction d'or doivent répondre à des critères stricts liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité pour pouvoir bénéficier d'un financement en vertu du nouveau mécanisme-cadre pour l'extraction d'or.
- 2 Un prêt de la BERD à Alkaloid, entreprise manufacturière de l'ERY de Macédoine, aidera cette entreprise à obtenir un certificat de bonnes pratiques de fabrication, condition indispensable pour vendre dans les pays occidentaux.

## Autres secteurs

Ce sont les équipes-pays de la BERD, et non les groupes sectoriels visés plus haut, qui sont chargées des projets relatifs aux industries manufacturières et à la distribution.

### Industries manufacturières

Au titre du plus gros investissement étranger en dehors du secteur pétrolier en Géorgie, la BERD a engagé 8,8 millions d'euros dans Saaktsio Sazogadoeba MINA, qui fabrique des bouteilles en verre. Ce projet est parrainé par le premier fabricant de verre en Turquie, Turkiye Sice ve Cam Fabrikalari AS (Sisecam). Ce financement permettra de mener à bien la privatisation de cette entreprise et améliorera la productivité, le rendement énergétique et la compétitivité des produits. Il contribuera aussi à aligner les pratiques environnementales sur les normes internationales. Un cofinancement est fourni par la Société financière internationale.

Au lendemain du conflit au Kosovo, la BERD a mis un prêt de 8,7 millions d'euros à la disposition d'Alkaloid A.D., grande usine de produits pharmaceutiques, de produits chimiques, de produits de beauté, d'enduits et de plantes médicinales dans l'ERY de Macédoine. Ce projet revêt une importance particulière en ce sens qu'il est le premier projet industriel financé par la Banque dans ce pays sans l'appui d'un investisseur stratégique étranger. Ce prêt servira à financer la modernisation des installations pharmaceutiques qui permettra de répondre aux bonnes pratiques de fabrication. Un cofinancement est assuré par la Société financière internationale.

Au titre de son premier investissement dans le secteur privé au Turkménistan, la BERD a fourni un financement de 3 millions d'euros à la société par actions A/O Gap Turkmen, qui fabrique du denim. Cela fait suite à l'investissement de 29,4 millions d'euros consenti par la Banque en 1995. L'augmentation de capital de 1999 renforcera la viabilité économique à long terme de l'entreprise et pourrait servir d'exemple pour d'autres investissements étrangers au Turkménistan.

En Roumanie, la BERD a accordé un prêt de 8,5 millions d'euros à Ambro, fabrique privatisée de papier et de pâte à papier. Ambro appartient à la société internationale d'emballage Sical. Ce prêt facilitera la restructuration de la fabrique qui, en disposant d'une technologie nouvelle, renforcera sa compétitivité en matière de coûts et améliorera les normes environnementales (voir page 48).

En Hongrie, la BERD a consenti un prêt de 10,2 millions à Ózdi Acélművek Kft Minimill, seul producteur de fers à béton et de fils machine du pays. Ce prêt servira à financer en partie un nouveau four à arc électrique qui aidera cette moyenne entreprise locale à améliorer son coût-efficacité et à créer des emplois dans une région de dépression économique.

La BERD contribue à accroître la capacité de production de la foresterie et de l'industrie du papier en Estonie en consentant un prêt de 5,1 millions d'euros à AS Imavere Saeveski, société par actions qui exploite l'une des scieries les plus modernes d'Estonie. Ce prêt permettra à l'entreprise de renforcer sa compétitivité sur les marchés d'exportation et de trouver de nouveaux débouchés grâce à l'acquisition d'une nouvelle technologie qui donnera plus de souplesse à la production.



3

3 Rokiskio Suris, principale fabrique de fromage dans les Etats baltes, a bénéficié d'une participation de la BERD qui l'aidera à satisfaire aux normes environnementales européennes et lituanienes.

## Environnement

Aux termes de son mandat, la BERD s'emploie à promouvoir dans toutes ses activités un développement durable et écologiquement rationnel. Elle sait que la protection de l'environnement fait partie intégrante d'une saine gestion économique. La Banque s'acquitte de son mandat en matière d'environnement en finançant des projets dans des secteurs tels que les infrastructures municipales et le rendement énergétique (voir pages 36, 37, 39 et 40) et en soumettant toutes ses opérations à des procédures d'évaluation de l'environnement.

En 1999, 14 projets consacrés à l'environnement ont été signés, le montant total des fonds engagés par la BERD s'élevant à 196 millions d'euros. Le volet environnemental d'autres projets a consisté notamment à investir dans la technologie de réduction des émissions, dans le traitement des eaux usées et dans d'autres activités liées aux plans d'action environnementale.

Des études environnementales sont généralement réalisées dès le début du cycle du projet pour avoir suffisamment de temps pour cerner les problèmes et les possibilités, prévoir des mesures d'atténuation et de valorisation et convenir des mesures à prendre avant de les soumettre à l'approbation du Conseil d'administration de la Banque. Les accords de prêt comportent des clauses relatives à l'environnement : mesures d'atténuation et de valorisation, surveillance.

En 1999, 53 analyses environnementales, y compris une étude d'impact sur l'environnement, et 23 audits écologiques ont été réalisés pour des projets approuvés par le Conseil d'administration. Dans certains cas, il a fallu réaliser à la fois des analyses et des audits.

## Ressources naturelles

Un investissement de la BERD dans Permtex, compagnie pétrolière de Russie, avait un certain nombre d'objectifs environnementaux : réduction de la combustion de gaz en torchère et des émissions dans l'atmosphère ; respect des normes nationales et des directives environnementales de la Banque mondiale ainsi que des règles de bonne pratique dans ce secteur ; amélioration de la gestion de l'environnement et de l'hygiène industrielle et, enfin, utilisation efficace des ressources de gaz et d'eau. Afin d'atténuer l'impact du projet sur l'environnement, la compagnie utilise des boues de forage à faible toxicité, des techniques modernes de forage à base de boues et le forage dirigé ou horizontal. Une turbine à gaz sera construite pour utiliser les gaz associés et produire de l'électricité pour les besoins de l'entreprise. L'adoption de techniques, de connaissances et de pratiques modernes et soucieuses de l'environnement dans l'industrie pétrolière améliorera la performance environnementale de l'entreprise et atténuera les atteintes à l'environnement.

En vertu du mécanisme-cadre élaboré par la BERD pour les entreprises d'extraction de l'or en Russie (voir page 43), la procédure de sélection de ces entreprises à laquelle procèdent des consultants comportera des critères liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité. Les entreprises retenues après une première sélection devront répondre à des critères supplémentaires en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Chaque entreprise sélectionnée doit accepter un plan d'action environnemental comportant à la fois des mesures à court terme et des mesures à long terme destinées à améliorer la performance. Chaque proposition de prêt sera examinée par l'unité d'évaluation environnementale de la BERD et devra être approuvée par la Banque. Pendant toute la durée du financement de la BERD, l'application par les entreprises d'extraction de l'or des mesures requises en matière de santé, de sécurité et d'environnement sera vérifiée.



1



2

Un programme de coopération technique a démarré au Kirghizistan en 1999 afin de constituer un conseil d'entreprises et une association communautaire pour faciliter le dialogue entre les parties à la suite d'un déversement de cyanure, en mai 1998, lié au projet d'exploitation aurifère de Kumtor (cofinancé par la BERD). Une initiative de coopération technique a également été lancée au Turkménistan afin de développer les dispositifs nationaux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en cas d'urgence. A cette fin, un atelier a été organisé à Ashghabat en novembre 1999 en collaboration avec l'Organisation maritime internationale des Nations Unies et le Programme pour l'environnement dans la mer Caspienne.

### *Electricité et énergie*

Les avantages pour l'environnement des projets signés par la BERD en 1999 dans le secteur de l'électricité et de l'énergie sont essentiellement liés à une utilisation plus rationnelle. C'est ainsi par exemple que la modernisation au Kazakhstan de l'entreprise de transmission KEGOG réduira les pertes d'énergie dans le système et, par conséquent, les émissions connexes de polluants atmosphériques. Le prêt consenti à la compagnie d'électricité de Géorgie, Telasi, contribuera à améliorer l'efficacité et la fiabilité du système de distribution à Tbilisi en réduisant les pertes (voir page 38). La mise en œuvre d'un plan d'action environnemental par Telasi améliorera également la sécurité des installations et contribuera à garantir des normes internationales de gestion de l'environnement.

Les avantages résultant pour l'environnement de l'investissement de la BERD dans le Fonds énergétique pour l'Europe centrale et orientale du groupe EIF comporteront probablement des améliorations du rendement et de la gestion des ressources. Le premier sous-projet financé par ce fonds vise à améliorer une centrale à charbon détenue par Daewoo Motors Polska (Pologne). L'amélioration porte notamment sur les équipements de lutte antipollution, par exemple les dispositifs de désulfuration des gaz de combustion et de dépolluierage électronique qui réduiront sensiblement les émissions d'oxydes de soufre et de particules.

### *Industrie*

Un prêt de la BERD à Ambro, fabrique roumaine de papier et de pâte à papier (voir page 46) améliorera les conditions environnementales des installations. Un plan d'action environnemental de trois ans, mis au point à partir des conclusions de l'étude environnementale, garantira le respect par l'entreprise des normes roumaines et européennes ainsi que des directives de la Banque mondiale en matière d'environnement. Les éléments essentiels du plan d'action, dont le coût s'élèvera à 12 millions de dollars EU, portent sur l'amélioration du traitement de la liqueur noire, des eaux usées et des boues, la réutilisation du filtrat de cendres, l'amélioration des règles d'économie ménagère en général, la surveillance de l'environnement et la formation.

L'investissement de la BERD dans Alkaloid AD, entreprise manufacturière de l'ERY de Macédoine (voir page 46), améliorera sensiblement la performance environnementale de l'entreprise par rapport aux normes de l'UE et de la Banque mondiale dans le cadre d'un programme de trois ans. D'après les résultats des études environnementales, il fallait que l'entreprise Alkaloid investisse dans le traitement des eaux usées, la gestion de l'eau et la réduction des émissions dans l'atmosphère. Un certain nombre d'autres mesures seront nécessaires pour que les installations existantes répondent aux normes internationales, en particulier la mise en œuvre d'un programme de contrôle des émissions dans l'atmosphère à l'échelle de l'entreprise, la surveillance des eaux usées, l'amélioration des installations d'entreposage, l'élimination des citernes sous terre et l'amélioration des programmes d'hygiène du travail. Ces différentes mesures sont exposées dans un plan d'action environnemental détaillé qui a été convenu avec l'entreprise et qui lui permettra d'obtenir le label de bonnes pratiques de fabrication indispensable pour accéder à certains marchés internationaux.

Un audit environnemental indépendant de l'entreprise A/O Gap Turkmen, dans laquelle la BERD a pris une participation, a confirmé que cette entreprise satisfait pleinement aux normes en vigueur au Turkménistan en matière d'environnement et d'hygiène industrielle ainsi qu'aux directives de l'Union européenne. Les chaînes de production répondent pleinement aux exigences de l'UE en matière d'hygiène industrielle. Gap-Turkmen, qui est généralement tenue pour l'entreprise la plus moderne, la mieux équipée et la plus soucieuse de l'environnement au Turkménistan, a eu un effet de démonstration marqué sur d'autres entreprises du pays.

- 1 Un prêt aux chemins de fer estoniens, qui permettra d'améliorer les normes environnementales concernant la maintenance des voies et la gestion des déchets, a figuré en 1999 parmi les projets financés par la BERD dans le secteur des chemins de fer.
- 2 Dans le cadre d'un projet de coopération technique dont la BERD a achevé l'exécution en 1999, diverses possibilités de financement ont été envisagées pour améliorer les carburants, les émissions et les essais auxquels sont soumis les véhicules dans la région d'opérations de la BERD.
- 3 Le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui est administré par la BERD, a permis de financer en 1999 l'exécution d'un certain nombre de mesures de sécurité importantes dans la centrale nucléaire de Tchernobyl (Ukraine).



3

### *Agro-industries*

Un investissement de la BERD dans l'entreprise lituanienne Rokiskio Suris, qui fabrique des produits laitiers (voir page 41), a permis à cette entreprise de résoudre le problème causé à l'environnement par les eaux usées qui proviennent du traitement du lait et contiennent de hauts niveaux de polluants organiques, en particulier du petit-lait. En raison de l'importance que la Banque accorde à l'environnement, l'entreprise a envisagé plusieurs solutions, dont la construction d'une nouvelle installation de traitement des eaux usées et la séparation des liqueurs de déchets en vue de la récupération du lactose pour la vente. Ces deux éléments ont été inscrits dans le plan d'action environnemental de l'entreprise, dont la réalisation sera achevée au début de 2001. La BERD recevra des rapports annuels sur le respect des engagements pris dans ce plan d'action.

Des analyses et des audits environnementaux concernant d'autres projets agro-industriels de la BERD ont été menés lorsque cela était nécessaire et ont abouti à des plans d'action environnementaux visant à garantir la conformité des installations avec les exigences de la Banque. Parmi les questions étudiées, on peut citer la nécessité d'améliorer le traitement des eaux usées, de contrôler les arrivées d'eaux résiduelles, d'améliorer la gestion des déchets solides et d'assurer une meilleure économie domestique.

### *Transports*

Un certain nombre de projets signés par la BERD dans les secteurs ferroviaire, routier et portuaire en 1999 auront des résultats bénéfiques pour l'environnement. C'est ainsi qu'à la suite d'une étude environnementale, une composante environnementale importante a été incorporée au Projet de raccordement ferroviaire transcaucasien en Azerbaïdjan (voir page 37). Grâce aux améliorations qui lui ont été apportées, une station de lavage des wagons-citernes fonctionnera à pleine capacité et garantira l'efficacité du nettoyage et de la gestion des eaux usées conformément aux normes environnementales applicables.

Un projet de coopération technique visant à améliorer les carburants automobiles, les émissions et les essais a été mené à bien par la BERD en 1999. Avec le concours financier du programme PHARE de l'UE, ce projet a permis d'envisager pour la Banque et ses intermédiaires financiers des possibilités de financement concernant l'élimination progressive du plomb dans l'essence, les normes d'émission des véhicules et les essais de sécurité. A partir d'une évaluation initiale des dix pays candidats à l'adhésion à l'UE, il a été décidé de retenir la Bulgarie, la Lituanie et la Pologne pour approfondir les recherches qui ont permis de dresser une liste détaillée des projets d'investissement possibles, que la Banque étudie actuellement : amélioration de raffineries et de terminaux ; traitement du sol et de l'eau contaminés dans les raffineries, les terminaux et les stations d'essence ; amélioration des méthodes d'essai des carburants ; enfin amélioration des systèmes d'inspection des véhicules.

### *Intermédiaires financiers*

Tous les projets relatifs aux intermédiaires financiers ont été soumis aux procédures environnementales pertinentes de la BERD. Les intermédiaires financiers ont fait rapport à la Banque sur les aspects environnementaux des sous-projets dans le cadre de leurs propositions d'évaluation des investissements et, après décaissement, sur l'application des procédures environnementales à l'ensemble de leurs activités et de leurs opérations de prêt. Compte tenu de la diversité croissante du portefeuille des intermédiaires financiers, les procédures environnementales ont été affinées et étendues aux questions de crédit-bail et de franchise ainsi qu'aux opérations dans le secteur des assurances et des pensions.



1



2

1 Le Compte pour la sûreté nucléaire, qui est administré par la BERD, a permis d'exécuter en Bulgarie, en Lituanie, en Russie et en Ukraine des projets axés plus particulièrement sur les améliorations immédiates de la sûreté.

2 En 1999, le Gouvernement bulgare a annoncé qu'il s'engageait à mettre hors service quatre tranches de la centrale nucléaire de Kozloduy.

Toutes les procédures environnementales et les instructions destinées aux intermédiaires financiers ont été groupées dans un manuel électronique des procédures de diligence environnementale qui tient compte des meilleures pratiques et de l'expérience des quelques dernières années en matière de formation environnementale des intermédiaires financiers. Ce manuel, sous forme de CD-ROM, devrait améliorer sensiblement la facilité d'emploi, la diffusion et l'accessibilité des directives environnementales de la Banque à l'usage des intermédiaires financiers.

Trente intermédiaires financiers ont reçu une formation en 1999 dans le cadre du programme de formation environnementale actuellement exécuté par la Banque dans les pays ci-après : Albanie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Estonie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Ouzbékistan, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie et Tadjikistan. Grâce au programme de formation de la BERD, les intermédiaires financiers sont de plus en plus sensibles à l'environnement et adoptent des solutions plus dynamiques pour régler les problèmes environnementaux.

#### Autres initiatives

Le Comité de préparation des projets (CPP), dont le secrétariat est assuré par la Banque, a continué d'aider à coordonner le cofinancement fourni par les donateurs pour les projets environnementaux et les financements aux conditions du marché offerts par la Banque et par d'autres institutions financières internationales. En 1999, le CPP a organisé une réunion sous-régionale à Bucarest, à l'occasion de laquelle 19 projets en Roumanie et en Bulgarie ont été soumis à l'examen des donateurs. Le Comité a également organisé à Londres une réunion ordinaire, à laquelle 40 projets d'institutions financières internationales ont été soumis à l'examen des donateurs ; par ailleurs, une réunion axée sur le secteur privé a été organisée à Helsinki afin d'examiner la contribution que le Comité peut apporter à l'amélioration des investissements du secteur privé à vocation environnementale.

Le Comité consultatif sur l'environnement de la BERD, qui réunit des experts des pays d'opérations de la Banque et des pays de l'OCDE en matière d'environnement, a continué de donner au Président et aux services de la Banque des avis sur des questions de politique générale et sur les aspects stratégiques de son mandat environnemental. Le Comité a tenu deux réunions en 1999, une à Cracovie (Pologne) et une autre au siège de la Banque. Y ont été examinés notamment l'action menée par la Banque pour faciliter l'adhésion à l'UE grâce à l'amélioration de projets industriels sur le plan environnemental, la collaboration avec les municipalités, le financement des projets environnementaux et les questions environnementales à l'échelle mondiale.

A l'occasion de l'Assemblée annuelle de la BERD à Londres, en avril 1999, un séminaire sur le thème "Un meilleur environnement pour de meilleures affaires" a réuni de nombreux participants. Sous la présidence de Jan-Olaf Willums, Premier Vice-Président de Storebrand, il a bénéficié de la participation de clients de la Banque actifs dans le domaine des activités bancaires traditionnelles, des investissements de capital-risque et des produits chimiques. M. Willums a conclu la réunion en déclarant que les investisseurs privilégient de plus en plus les entreprises qui s'emploient à améliorer une performance environnementale déjà satisfaisante, car c'est là où ils peuvent trouver des avantages compétitifs et des marges bénéficiaires importantes.

Deux numéros du bulletin *Environments in transition* ont été publiés en 1999 ; ils portaient sur les sources d'énergie renouvelables, les émissions et les essais de véhicules et rendaient compte de projets particuliers de la Banque dans les secteurs de la métallurgie, du raffinage du pétrole et de la gestion des déchets solides.

## Sûreté nucléaire

La BERD administre le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) et le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl (FST), conformément aux règlements de chacun d'eux, et assure des services techniques, financiers, juridiques et administratifs ainsi que la gestion de projets. La Banque rend compte aux contributeurs à l'occasion de l'Assemblée des contributeurs du Compte pour la sûreté nucléaire et de celle du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl qui contrôlent la gestion de chacun de ces fonds, approuvent les programmes de travail semestriels et les états financiers annuels et se prononcent au sujet du financement des différents projets. La BERD est remboursée par le Compte et le Fonds de toutes les dépenses qu'elle assume.

### Compte pour la sûreté nucléaire

Lors du Sommet de Munich, en juillet 1992, les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 ont proposé aux pays d'Europe centrale et orientale un programme multilatéral d'action visant à améliorer la sûreté de leurs centrales nucléaires. Ce programme devait comprendre des mesures immédiates pour accroître la sécurité opérationnelle des réacteurs, réaliser des évaluations en vue d'améliorer la sûreté technique à court terme des centrales et renforcer la réglementation. Il devait également jeter les bases d'améliorations à plus long terme de la sûreté des centrales nucléaires en envisageant la possibilité de compenser la mise hors service des centrales les moins sûres par le développement d'autres sources d'énergie et par une utilisation plus efficace de l'énergie ainsi que de moderniser les centrales de conception plus récente.

Le G7 a préconisé la mise en place d'un mécanisme multilatéral supplémentaire afin de pouvoir adopter immédiatement les mesures d'amélioration de la sûreté opérationnelle et technique qui ne pourraient pas être financées dans le cadre des programmes bilatéraux, et il a invité la communauté internationale à contribuer au financement de ces activités. En février 1993, le G7 a officiellement proposé que la BERD crée un Compte pour la sûreté nucléaire qui serait alimenté au moyen de contributions des pays donateurs et qui servirait à subventionner l'exécution de projets de renforcement de la sûreté des centrales nucléaires dans la région. Le Compte pour la sûreté nucléaire a été créé par la Banque peu de temps après.

La Banque prépare des projets et les soumet à l'approbation de l'Assemblée des contributeurs. Au 31 décembre 1999, 14 pays, outre la Communauté européenne, avaient annoncé pour 260,6 millions d'euros de contributions au CSN : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

### Activités du Compte pour la sûreté nucléaire

La priorité a été donnée aux réacteurs qui posent des risques élevés (VVER 440/230 et RBMK). Le premier objectif consistait à réduire les insuffisances initiales de la conception et de l'exploitation de ces réacteurs grâce à des investissements sous forme d'équipements qui permettraient de prendre des mesures immédiates d'amélioration de la sûreté et des conditions de sécurité pendant une période limitée en attendant leur mise hors service. Des accords sur les conditions du passage à de nouveaux règlements fondés sur une évaluation approfondie de la sûreté, le développement des secteurs énergétiques et la fermeture rapide des réacteurs à haut risque pour des raisons de sûreté et d'économie ont été passés avec les pays intéressés.

Au 31 décembre 1999, plusieurs projets en Bulgarie, en Lituanie, en Russie et en Ukraine avaient été approuvés par l'Assemblée des contributeurs et des accords de subvention avaient été signés par les gouvernements et les entreprises des services publics intéressés et la Banque. Presque toutes les mesures immédiates d'amélioration de la sûreté ont été prises avec succès. Le Compte pour la sûreté nucléaire s'attache maintenant plus particulièrement à faciliter la mise hors service de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine. La pleine application de la politique des règles de passation des marchés a permis une utilisation efficace des avoirs du fonds tout en restant pleinement dans les limites du budget initial.

La lenteur des réformes dans certains des pays où opère le Compte pour la sûreté nucléaire s'est répercutée sur le passage à une meilleure culture de la sûreté nucléaire. Toutefois, le processus d'adhésion à l'UE a conduit à prendre dans les pays candidats des décisions de mise hors service généralement conformes aux clauses des accords de contribution au CSN. La Commission européenne a annoncé son intention d'assumer les conséquences de la mise hors service des centrales de Kozloduy (Bulgarie), d'Ignalina (Lituanie) et de Bohunice (République slovaque) en octroyant une subvention de 200 millions d'euros pour chacune sur une période de huit à dix ans, et elle a invité la BERD à administrer un fonds multilatéral d'appui à la mise hors service.

### *Bulgarie*

Le projet d'amélioration de la sûreté financé par le Compte pour la sûreté nucléaire à la centrale nucléaire de Kozloduy avait été pleinement exécuté à la fin de 1998. En novembre 1999, à l'occasion de pourparlers sur l'adhésion à l'UE, le Gouvernement bulgare a annoncé qu'il s'engageait à mettre hors service les tranches 1 à 4 à une date aussi rapprochée que possible, respectant ainsi la clause prévue dans l'accord de subvention de 24 millions d'euros signé en juin 1993. Les tranches 1 et 2 seront définitivement mises hors service avant 2003 et les tranches 3 et 4 avant les dates de clôture préalablement envisagées, soit 2008 et 2010, les dates définitives de clôture devant être fixées d'ici 2002.

### *Lituanie*

Un projet de 34,8 millions d'euros concernant 20 améliorations à court terme de la sûreté à la centrale nucléaire d'Ignalina (deux réacteurs RBMK 1500), qui avait été signé en février 1994, avait essentiellement été exécuté à la fin de 1999.

En juillet 1999, l'autorité lituanienne chargée de la sûreté, VATESI, a accordé un permis d'exploitation pour la tranche 1 pendant une période limitée à cinq ans, en l'assortissant de 20 conditions de validité. Ce permis tient compte des conclusions et recommandations d'experts internationaux qui se fondent essentiellement sur les résultats de l'évaluation approfondie de la sécurité financée par le CSN (8 millions d'euros).

Dans l'accord de subvention, le Gouvernement lituanien s'est engagé à ne pas prolonger l'exploitation des deux tranches de la centrale au-delà de la date à laquelle les tubes de force des réacteurs devront être remplacés. Dans la stratégie de l'énergie que le Parlement lituanien a approuvée à l'automne 1999, cette fermeture anticipée conformément aux engagements pris dans l'accord de subvention a été reconfirmée. La tranche 1 de la centrale d'Ignalina sera donc fermée avant 2005 et la tranche 2 à une date ultérieure, compte tenu de la différence d'âge entre les tranches 1 et 2. Cette deuxième date sera arrêtée avant 2004, dans le cadre de la prochaine stratégie de l'énergie.

### *Russie*

A la fin de 1999, la centrale nucléaire de Leningrad (quatre réacteurs RBMK 1000) avait bénéficié d'une subvention de 30,4 millions d'euros, tandis que les centrales nucléaires de Rosenergoatom, Novovoronej et Kola (quatre réacteurs VVER 440/230) avaient reçu 45,1 millions d'euros de subvention au titre d'accords signés en juin 1995. Ces projets prévoient la mise en place de 41 améliorations à court terme de la sécurité. A la suite de la crise financière en Russie en 1998, des fonds supplémentaires fournis par le CSN pour l'achat de biens et de services locaux ont contribué à accélérer pratiquement toutes les améliorations de la sécurité dans les centrales nucléaires de

Novovoronej, Kola et Leningrad. Un soutien spécifique est fourni à l'Agence pour la sûreté nucléaire (Gosatomnadsor) sous forme d'une subvention de 1,5 million d'euros destinée à faciliter la délivrance d'autorisations pour les améliorations les plus urgentes de la sûreté avec l'appui d'organismes techniques de sûreté.

Les accords conclus dans le cadre du Compte pour la sûreté nucléaire ouvrent aussi la voie à de nouveaux régimes de réglementation, fondés sur des évaluations approfondies de la sûreté, pour dix centrales spécifiques équipées de réacteurs RBMK et VVER 400/230. Conformément aux dispositions de ces accords, les permis d'exploitation à long terme de ces centrales, jusqu'à la fin de leur durée de vie initialement prévue, ne seront délivrés par les autorités russes que si les exploitants peuvent fournir la preuve que les niveaux de sûreté correspondent aux principes et aux directives de sûreté internationalement reconnus ainsi qu'aux pratiques établies. L'exécution de ce programme d'octroi de permis d'exploitation en Russie a de nouveau été retardée en 1999.

En outre, l'élaboration d'un plan d'investissement le plus économique possible pour la mise en valeur de certains éléments du secteur de l'énergie en Russie a été entreprise.

### *Ukraine*

Le matériel nécessaire pour prendre des mesures de sûreté à la centrale nucléaire de Tchernobyl a été mis en service en 1999 au titre d'un projet de 118 millions d'euros signé en novembre 1996. Ce projet s'inscrit dans le cadre du vaste programme destiné à soutenir l'Ukraine dans sa décision de fermer la centrale de Tchernobyl d'ici l'an 2000, conformément au Mémorandum d'accord conclu entre l'Ukraine et le G7 et la Communauté européenne.

Le projet réalisé sous les auspices du CSN consiste à préparer la fermeture des tranches 1, 2 et 3 en mettant en place deux installations pour le traitement des déchets radioactifs liquides et le stockage temporaire du combustible irradié ainsi qu'à prendre les mesures immédiates de sécurité à court terme qui s'imposent en attendant la mise hors service de la tranche 3. Le matériel destiné à ces mesures de sécurité a été livré en 1998.

Les contrats relatifs aux installations d'entreposage sans danger du combustible irradié et de traitement des déchets radioactifs liquides ont été signés pendant l'été 1999. Ces deux installations qui font l'objet d'un contrat clés en main devraient être prêtes en 2002, et 50 % de la valeur du contrat devrait être sous-traité sur place à des entreprises ukrainiennes.

### Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl

Lors du Sommet de Denver en 1997, le G7, la Communauté européenne et l'Ukraine ont entériné la création d'un mécanisme multilatéral supplémentaire de financement pour aider l'Ukraine à transformer le sarcophage mis en place à Tchernobyl en un système sûr et environnementalement stable grâce aux mesures exposées dans le plan d'exécution de la tranche 4 du sarcophage de Tchernobyl en date du 31 mai 1997. Le G7 et la Communauté européenne se sont engagés à fournir 300 millions de dollars EU et ont invité les gouvernements concernés et les autres donateurs à s'associer à cette initiative afin d'assurer la pleine mise en œuvre du plan d'exécution du sarcophage.

Le plan d'exécution a été arrêté au printemps de 1997 sous le parrainage conjoint du programme TACIS de l'UE et du Département de l'énergie des Etats-Unis. Il définit les procédures qui permettent de choisir des options techniques sans arrêter la décision technique ultime. Les principaux objectifs techniques ont été subdivisés en 297 activités dont le coût a été évalué et qui ont été incorporées dans un calendrier de projet, d'où il ressort que la mise en œuvre du plan d'exécution du sarcophage nécessitera à peu près huit ou neuf ans et coûtera quelque 760 millions de dollars EU.

Le Conseil d'administration de la BERD a décidé en septembre 1997 que la Banque serait l'administrateur du Fonds, dont il a approuvé le règlement en novembre 1997. La Conférence d'annonces de contributions, qui s'est tenue à New York en novembre 1997 sous la présidence conjointe du Président ukrainien Koutchma et du Vice-Président Gore des Etats-Unis, a attiré 13 nouveaux pays donateurs qui se sont joints aux pays du G7 et à la Communauté européenne pour prendre des engagements en faveur du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl. Ce Fonds est devenu opérationnel en décembre 1997, lorsque le nombre des contributeurs ayant conclu des accords de contribution avec la BERD a atteint le chiffre requis de huit.

Au 31 décembre 1999, la Banque avait conclu des accords de contribution pour un montant total de 393,0 millions de dollars EU avec la Communauté européenne et 21 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Koweït, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Ukraine. En outre, l'Islande, la Pologne<sup>1</sup>, le Portugal et la République slovaque ont fait des dons d'un montant total de 3,5 millions de dollars EU.

<sup>1</sup> La Pologne est devenue membre à part entière de l'Assemblée des contributeurs le 11 janvier 2000.

### Activités récentes du Plan d'exécution du sarcophage

L'essentiel du cadre institutionnel pour le plan complexe d'exécution du sarcophage est désormais au point grâce à une action concertée et à une étroite collaboration avec le Gouvernement ukrainien.

En février 1999, le Conseil des ministres de l'Ukraine a signé le décret autorisant pour tous les participants au plan d'exécution du sarcophage, conformément à la Convention de Vienne, une

“garantie nucléaire” qui, outre l'efficacité de l'assurance traditionnelle, offre une pleine protection à tous les participants au plan d'exécution. L'exonération fiscale accordée pour le plan d'exécution du sarcophage, décidée en décembre 1998, a pris effet au deuxième trimestre de 1999, lorsque les procédures d'exécution nécessaires sont devenues opérationnelles.

Au titre de la contribution en nature de l'Ukraine, qui porte sur l'infrastructure du plan d'exécution du sarcophage et la prestation de services ainsi que sur le financement des projets ukrainiens inscrits dans le plan, des bureaux ont été mis à disposition en juillet 1999, et des fonds urgents fournis au cours du dernier trimestre de l'année. Il importe de relever qu'une rubrique séparée du projet de budget de l'Ukraine pour l'an 2000 concerne le plan d'exécution du sarcophage. Il restera essentiel de maintenir un partenariat efficace avec les autorités ukrainiennes afin de créer les conditions propices à une mise en œuvre satisfaisante du plan d'exécution.

Le cinquième accord de subvention, signé en juillet 1999, qui prévoit l'affectation de 111 millions d'euros à l'achat de matériel destiné au plan d'exécution du sarcophage et à la prestation des services connexes, a porté le total des subventions à 265 millions d'euros. Le calendrier des achats de matériel destiné au plan et à l'infrastructure est en cours. Environ 98 % des achats se feront par appels d'offres ouverts.

L'achèvement en décembre 1999 des travaux de réparation les plus urgents des poutres de soutien du toit du sarcophage a éliminé la menace d'effondrement la plus imminente. Sur le plan environnemental, ces réparations qui ont été achevées juste avant l'arrivée de l'hiver constituent à n'en pas douter la réalisation la plus importante de 1999.

Les principaux éléments de la première phase du plan d'exécution du sarcophage – ingénierie et études préalables – sont désormais achevés à plus de 60%. Les préparatifs pour le passage à la deuxième phase du projet sont bien avancés. Cette deuxième phase, qui commencera au milieu de l'an 2000, comporte une nouvelle structure d'organisation du projet et de grands contrats de construction.

Après la déclaration faite à l'occasion du Sommet de Cologne en juin 1999, les pays du G7 ont pris l'initiative d'organiser une deuxième conférence d'annonces de contributions qui aura lieu pendant la première moitié de l'an 2000. Cette heureuse initiative, qui a le plein appui des membres de l'Assemblée des contributeurs autres que ceux du G7, permettra de conclure de nouveaux accords de subvention et maintiendra le projet sur sa lancée, ce qui est très important pour la rapidité et l'efficacité de son exécution.

# Evaluation des opérations de la Banque

54

L'évaluation des projets consiste à analyser systématiquement les résultats des projets et programmes achevés en les comparant aux résultats escomptés ou prévus et en se référant aux différentes catégories d'opérations et à l'expérience acquise au moyen d'études thématiques ou sectorielles.

A la BERD, le Département de l'évaluation des projets (DEP) cherche à déterminer le succès ou l'échec relatif des opérations par rapport aux objectifs fixés, et donc d'évaluer du même coup l'efficacité de la contribution de la Banque à la transition. Cette évaluation tend également à déterminer si les activités menées à bien par la Banque et par d'autres institutions financières internationales permettent de tirer des enseignements valables pour la suite des opérations et, afin que ces enseignements puissent être dégagés pendant le cycle même des projets, l'évaluation s'étend également aux projets en cours d'exécution et aux programmes existants.

L'indépendance avec laquelle l'évaluation des projets est effectuée assure l'objectivité et la transparence de l'opération.

## Evaluation des projets

Le processus d'évaluation des projets consiste à évaluer les opérations un ou deux ans après que tous les décaissements aient été effectués. A ce jour, la BERD a analysé les résultats de 97 opérations d'investissement dans les secteurs public et privé représentant 39% des 248 opérations mûres pour une évaluation rétrospective. Elle a aussi examiné, au moment de l'évaluation des projets, 101 rapports d'auto-évaluation élargis effectués par les directeurs des projets afin de confirmer les conclusions de l'évaluation. Par le biais de ces analyses et de ces évaluations, 198 projets représentant 78% des opérations mûres pour une évaluation ont été étudiés. A la fin de 1999, la BERD avait engagé des fonds dans 496 projets, dont 40% ont été analysés ou évalués.

A côté de l'analyse des résultats des investissements et des opérations dans le secteur public, la BERD a également effectué des évaluations concernant les grandes opérations de coopération technique, des études thématiques et des études d'impact ainsi que des examens à mi-parcours de ses opérations. Au total, 142 rapports d'évaluation ont été établis depuis 1993.

## Impact sur la transition et efficacité globale de la BERD dans ce domaine

Afin de décider si la BERD a fonctionné conformément à son mandat, le Département de l'évaluation des projets s'attache dans ses analyses de post-évaluation à l'impact qu'ont les projets sur la transition dans un secteur déterminé et dans l'ensemble de l'économie. Au cours des quelques dernières années, la Banque a réussi à améliorer les méthodes qui permettent d'évaluer l'impact sur la transition d'un projet et de le noter au stade de l'approbation d'avant-projet (*ex ante*) et une ou deux années après le décaissement des fonds (*ex post*). Afin d'évaluer l'impact sur la transition, des responsables expérimentés entreprennent un travail d'analyse au cours duquel ils appliquent à chaque projet un certain nombre d'indicateurs de transition<sup>1</sup>. Les conclusions relatives à l'impact sur la transition peuvent ensuite être utilisées pour évaluer les résultats d'ensemble de la Banque dans ce domaine.

Les résultats de 1999 traduisent l'effet des projets mis au point par la BERD au cours des années précédentes. Par conséquent, c'est la tendance générale à moyen terme qui importe et non pas les résultats obtenus au cours d'une année déterminée. Il ressort des résultats enregistrés jusqu'à la fin de 1999 que 75% des opérations évaluées pendant la période 1996-1999 ont eu un effet

<sup>1</sup> Sept indicateurs de transition sont appliqués à l'entreprise/au client, à l'industrie/au secteur et à l'économie dans son ensemble : concurrence, élargissement du marché, actionnariat privé, cadres commerciaux, transfert de compétences, effets de démonstration et normes de gestion des entreprises. Ces indicateurs ont été mis au point conjointement par le Bureau des affaires économiques et par le DEP de la BERD.

## Classement des projets de la BERD ayant fait l'objet d'une post-évaluation en fonction de leur l'impact sur la transition, 1996-1999

	Impact négatif %	Impact nul %	Impact faible %	Impact faible à négatif %	Impact moyen %	Impact marqué %	Impact moyen à marqué %	Nombre total de projets évalués
1996	0	0	23	23	63	14	77	35
1997	0	6	25	31	42	28	70	36
1998	4	8	14	26	43	31	74	49
1999	4	10	8	22	52	26	78	50
1996-1997	0	3	24	27	52	21	73	98
1996-1998	2	4	20	26	48	26	74	120
1996-1999	3	6	16	25	49	26	75	170

opérations évaluées pendant la période 1996-1999 ont eu un effet moyen ou marqué sur la transition. C'est là un assez bon résultat compte tenu du manque de maturité du portefeuille évalué et de la conjoncture difficile dans la région. Au total, l'effet sur la transition de 26% des opérations évaluées au cours de cette période a été jugé "marqué", ce qui est identique aux résultats obtenus pendant la période 1996-1998<sup>2</sup>.

Il ressort de l'évaluation des projets que l'impact sur la transition pourrait dans certains cas être amélioré. A cet égard, il importe de noter que les projets évalués ont pour la plupart été élaborés pendant la période 1991-1997 et que c'est depuis 1996 que la BERD s'intéresse de plus en plus à l'impact sur la transition. Ce changement d'orientation, qui fait apparaître la nécessité de choisir des projets ayant un plus fort impact sur la transition, devrait entraîner une amélioration de cet impact à l'avenir.

En raison de l'importance accordée à l'impact sur la transition, l'évaluation globale des résultats opérationnels de la BERD, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous correspond à l'efficacité globale de la BERD à cet égard. Toutefois, le tableau tient également compte des résultats des projets en matière de "complémentarité", de performance environnementale, de résultats financiers, de réalisation des objectifs et de rendement des investissements de la Banque. Il apparaît que la proportion des projets jugés satisfaisants ou très satisfaisants s'est maintenue à 53% aussi bien pendant la période 1996-1998 que pendant la période 1996-1999. En raison toutefois de la détérioration de la conjoncture économique dans les pays d'opérations de la Banque, la proportion des projets jugés peu satisfaisants est passée de 13% en 1996-1997 à 18% en 1996-1999.

<sup>2</sup> L'évaluation de l'effet sur la transition avant cette période n'était pas suffisamment au point et la liste des indicateurs de transition n'avait pas été pleinement arrêtée.

Les projets analysés dans le tableau ci-dessous constituent un échantillon représentatif des projets mûrs pour une évaluation. Sur la base de ce travail d'évaluation, il semble que le portefeuille soit resté d'une qualité acceptable et que la BERD se soit bien acquittée de son mandat depuis sa création. Les résultats financiers des projets figurent parmi les aspects qui appellent de nouvelles améliorations, ce qui devrait se faire grâce à une meilleure évaluation des projets.

### Importance de l'expérience passée

Le processus d'évaluation des projets doit viser non seulement à déterminer si l'action de la BERD a été conforme à son mandat (responsabilité), mais aussi à tirer des enseignements utiles des activités passées. Leur diffusion à tous les services de la Banque permet à ces derniers d'améliorer la qualité des opérations futures (gestion de la qualité). Les services chargés de l'évaluation des projets consacrent une bonne part de leur temps à la diffusion des conclusions de leurs travaux au personnel de la Banque, et cela dès l'évaluation préalable des projets, et à l'organisation d'ateliers sur les enseignements tirés, qui peuvent ainsi être partagés et intégrés dans la conception et la structure des nouveaux projets.

### Evaluation en collaboration avec les banques multilatérales de développement

Le Département a continué de collaborer étroitement avec les services d'évaluation des autres banques multilatérales de développement (BMD) au sein du groupe d'évaluation de la coopération créé en 1996 par le Comité ministériel du développement pour donner suite au rapport du groupe spécial sur les BMD. Selon l'une des principales recommandations du groupe spécial, les BMD devraient harmoniser les critères, les techniques et les méthodes d'évaluation des résultats des différents services d'évaluation. Au cours des dernières années, le groupe d'évaluation de la coopération a contribué à renforcer

## Effet global sur la transition des projets évalués par la BERD, 1996-1999

	Peu satisfaisants %	Partiellement satisfaisants %	Satisfaisants %	Très satisfaisants %	Satisfaisants/ très satisfaisants %	Nombre total de projets évalués
1996	14	31	43	11	54	35
1997	11	42	36	11	47	36
1998	22	20	53	4	57	49
1999	22	24	46	8	54	50
1996-1997	13	37	39	11	50	98
1996-1998	17	30	45	8	53	120
1996-1999	18	28	45	8	53	170

## Exemples d'évaluation de projets de la BERD

### Projets satisfaisants

#### Ligne de crédit et prêt subordonné à une nouvelle banque du secteur privé

En 1995, la BERD a ouvert une ligne de crédit assortie d'une assistance technique au bénéfice d'une nouvelle banque privée dans l'un des Etats baltes, qui a bénéficié d'un prêt subordonné en 1998. Le DEP a conclu que le sérieux travail de préparation et d'évaluation effectué par la Banque avait permis de constituer une solide équipe de gestion et de respecter en tous points les meilleures pratiques de gestion des entreprises. La BERD a encouragé ces qualités en collaborant avec cette banque, qui a ainsi pu traverser avec succès plusieurs moments difficiles dans le développement du secteur financier dans les Etats baltes. Cette banque est devenue une solide institution bénéficiant d'une forte participation étrangère. De l'avis du DEP, cette banque joue désormais un rôle décisif dans les services qu'elle rend aux entreprises locales. Son succès a renforcé la concurrence dans ce secteur en améliorant la stabilité et la viabilité de l'ensemble du système bancaire et en faisant avancer la transition. La participation de la BERD dans cette institution financière a conduit à ces résultats positifs.

#### Infrastructures municipales et environnementales

Au cours des quatre dernières années, la BERD a consenti des prêts de 10,2 millions d'euros pour financer des investissements dans l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées en Estonie sous forme de prêt garanti par l'Etat aux compagnies des eaux de 12 petites municipalités. Un service central privatisé d'approvisionnement en eau a été choisi pour octroyer des sous-prêts à l'échelon local. Des fonds de coopération technique ont permis de financer un programme de jumelage entre une grande ville nordique et les services d'approvisionnement en eau, avec formation à tous les niveaux. Le DEP a constaté que les réformes institutionnelles progressent de façon satisfaisante, ce qui facilitera par la suite l'adhésion de l'Estonie à l'Union européenne. Les objectifs environnementaux ont également été atteints. En outre, le solide effort de suivi des projets réalisé par la BERD a contribué à faire aboutir cette opération polyvalente.

#### Projet de rendement énergétique

Un projet de rendement énergétique en Europe centrale portait sur le redressement d'une grande entreprise de chauffage urbain et de maintenance au premier stade de la post-privatisation pour en faire une société de services énergétiques rentable et axée sur le marché. Ce projet a pu être mené à bien de façon satisfaisante grâce à l'appui d'un groupe paneuropéen de services publics qui avait la ferme volonté de s'implanter sur les nouveaux marchés d'Europe orientale. La BERD a consenti un financement à la société de services énergétiques, qui s'est attachée initialement à aider les installations municipales et publiques à améliorer leur rendement énergétique en remplaçant le fioul par le gaz.

#### Banque entièrement nouvelle pour des prêts aux micro-entreprises

La BERD fait partie des fondateurs d'une nouvelle banque de prêt aux micro-entreprises en Europe orientale qui dessert essentiellement les petites entreprises dans les domaines du commerce et des services. Des financiers et des consultants internationaux et bilatéraux, qui géraient au départ la banque, figurent parmi les autres bailleurs de fonds. Un examen à mi-parcours récemment effectué par le DEP a confirmé que les résultats initiaux, après seulement deux années de fonctionnement, étaient excellents. Cet examen a toutefois conclu que, pour être durable, la croissance exige une plus large exposition aux risques du marché. La nouvelle banque avait consenti des prêts à près de 2 000 micro et petites entreprises alors que les arriérés de remboursement étaient encore inférieurs à 1%. Les responsables des prêts et les directeurs d'agence ont été choisis parmi du personnel formé sur place, mais la direction générale de même que les services

d'assistance technique ont été confiés à des étrangers. De l'avis du DEP, le fort rendement des prêts a été facilité par des services internes et une formation de haute qualité. On estime que, moyennant des subventions, le point d'équilibre pourrait être atteint. Cela pourrait finalement aider à convaincre les banques commerciales réticentes que les micro-prêts peuvent être rentables. Cette nouvelle banque a bénéficié de services consultatifs financés par la coopération technique, d'une forte prise de participation et de prêts étrangers assortis de conditions libérales. Le DEP estime que le dernier obstacle pour cette banque consistera à devenir moins tributaire de ces subventions. Les comptes de dépôt en sont encore à un stade pilote et nécessiteront d'importants investissements dans l'infrastructure bancaire pour se développer. A moyen et à long terme, une plus forte intermédiation financière sera nécessaire pour aider la Banque à devenir autonome.

### Projets moins satisfaisants

#### Restructuration d'un grand complexe industriel

La BERD a consenti un prêt important au grand complexe industriel d'une "ville-usine". La mauvaise conjoncture ayant entraîné une baisse des ventes de l'entreprise, le projet de la BERD visait à lui donner le temps de se relever. Des réformes profondes devaient intervenir sur les conseils techniques d'entreprises industrielles occidentales, mais le ralentissement du marché s'est prolongé. Etant donné que l'entreprise était l'un des principaux employeurs locaux, comme c'est le cas pour beaucoup d'entreprises de "villes-usines" dans la région, une vaste opération de restructuration profonde, comportant le morcellement de l'entreprise en plus petites unités et sa contraction, aurait entraîné beaucoup de licenciements. L'opération s'est heurtée à une forte opposition politique et sociale car aucun moyen de financement valable n'était en place pour en atténuer les conséquences sociales. De ce fait, la restructuration massive a été évitée et la direction a procédé à une modeste réduction de la capacité de production sans se lancer dans une réforme plus radicale. Le DEP a conclu que, pendant l'évaluation du projet, la BERD avait laissé passer des problèmes sociaux, politiques et de gestion qui étaient insurmontables. En outre, le Département a considéré que l'absence d'un plan de réforme solide et le fait qu'aucun investisseur n'ait engagé de fonds sujets à risque étaient des insuffisances majeures. Il aurait fallu élaborer un plan d'atténuation des conséquences sociales des licenciements étant donné que l'expérience passée a montré qu'en l'absence d'un tel plan, les entreprises des "villes-usines" ne sont pas prêtes à opérer des réformes.

#### Prise de participation minoritaire dans une grande banque commerciale

L'acquisition par la BERD d'une participation minoritaire dans une grande banque commerciale d'un des principaux pays en transition était censée conduire à une amélioration de la gestion de l'entreprise grâce à la représentation de la Banque au Conseil d'administration. Le projet devait aussi attirer des financements supplémentaires et, éventuellement, inciter d'autres investisseurs occidentaux à prendre des parts dans la banque, mais l'opération a coïncidé avec une période de revers de celle-ci sans que la BERD puisse agir sur les événements. La banque s'est fait retirer son autorisation quatre ans plus tard et la BERD a perdu tout son investissement. Le DEP a conclu que :

- dans son évaluation initiale, la BERD avait accordé trop d'importance à l'adéquation des fonds propres de la banque, à sa cote de crédit qui était élevée et aux comptes rendus de presse qui étaient positifs ;
- les mesures d'atténuation des risques n'avaient pas été suffisamment directes, car elles dépendaient de la coordination et de la coopération avec d'autres projets qui ne s'étaient pas matérialisés comme on l'espérait, ou n'étaient pas conformes aux vastes objectifs de la BERD dans ce secteur.

les partenariats entre les responsables de l'évaluation au sein des BMD. Ce groupe se compose de la BERD, de la Banque mondiale, de la Société financière internationale (SFI), des trois autres banques régionales de développement (Banque asiatique de développement, Banque africaine de développement et Banque interaméricaine de développement) ainsi que de la Banque européenne d'investissement. Il a ainsi été possible d'harmoniser et d'améliorer les méthodes d'évaluation des opérations aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

Les membres du groupe d'évaluation de la coopération ont mené à bien en 1999 une analyse des repères qui a permis d'harmoniser les critères d'évaluation. La mise au point de normes de bonnes pratiques d'évaluation dans le secteur privé a figuré parmi les réalisations de ce groupe au cours de l'année. Ce groupe continuera d'étudier les différences qui subsistent dans les pratiques, y compris dans certains domaines de l'évaluation du secteur public et du développement des institutions. Ce groupe poursuivra ses efforts pour définir les meilleures pratiques, promouvoir la création d'une capacité d'évaluation dans les pays d'opérations, rendre les résultats des évaluations comparables et faire en sorte que les conclusions des travaux d'évaluation conduisent à l'adoption de normes opérationnelles.

### Enseignements thématiques à dégager des opérations de placement

Conformément à la politique d'information de la BERD, les considérations ci-après découlent des aspects positifs et négatifs des projets entrepris par la BERD au cours des dernières années. Elles devraient servir à améliorer la qualité de l'ensemble du portefeuille de la Banque à l'avenir en permettant au personnel à tous les niveaux de tirer parti des résultats des opérations de la Banque, qu'ils soient fructueux ou non.

#### Secteur bancaire en Russie

##### *Bonne gestion des entreprises*

Favoriser la bonne gestion des entreprises a été l'un des principaux objectifs de bon nombre des projets de la BERD et un élément clé de sa politique dans le secteur bancaire en Russie ; malgré tout, un certain nombre de projets n'ont pas atteint des normes de qualité acceptables et ont mis la réputation de la Banque en danger. L'inefficacité du renforcement des institutions, surtout des institutions financières, en a été à la fois la cause et l'effet. Dans le cas de certains projets dans le secteur bancaire russe, la BERD n'a eu que trop peu d'influence dès le début pour pouvoir espérer, en étant réaliste, agir sur les questions de gestion, en particulier quand elle n'était que créancière.

##### *Stratégie à fonder sur une connaissance analytique et historique approfondie du système bancaire, de son développement et de son rôle*

L'analyse de plusieurs projets consacrés aux banques du secteur financier russe donne l'impression que le nouveau secteur bancaire russe est appelé à jouer un rôle d'intermédiaire similaire à celui du secteur bancaire des pays où l'économie de marché est bien implantée. Il n'a pas été accordé suffisamment d'attention à la forte influence sur le secteur bancaire russe de l'héritage de l'économie planifiée et de la période de réforme profonde des banques et des entreprises qui a immédiatement précédé la chute du communisme.

##### *Interprétation des signes indicateurs d'un endettement public excessif*

L'absence d'opérations normales de crédit dans l'économie réelle est très risquée quand le volume des obligations d'Etat traduit clairement le manque de mécanisme approprié de recouvrement des impôts et quand celui des placements des institutions financières dans le secteur d'Etat devient excessif. Il est indispensable que la BERD ait une profonde connaissance de l'ensemble de l'économie, car d'importants signaux macro-économiques peuvent l'aider à orienter ses investissements dans les secteurs à fort impact sur la transition.

##### *Risques dus aux variations de change*

La BERD doit réévaluer sa stratégie de gestion des risques dus aux variations de change en se préoccupant davantage des besoins de l'économie de chaque pays d'opérations, y compris des tendances et de l'évolution du marché local des capitaux. Il est particulièrement regrettable que des bénéficiaires de financements de la Banque recyclent des fonds sur les marchés financiers internationaux pour éviter des risques de change, car cela réduit l'impact de ces financements sur l'économie du pays. Il est possible d'écarter ces risques en valorisant les monnaies des pays d'opérations et en adoptant, pour les opérations de prêt de la Banque, un échéancier beaucoup plus long que celui prévu à l'origine.

### *Contrôle de l'utilisation des fonds des institutions*

Malgré la “fongibilité” des ressources financières des banques, il est indispensable que la BERD fasse de son mieux pour avoir les connaissances, le contrôle ou les assurances les plus fermes possibles quant à l'usage probable qui sera fait de ses fonds quand elle investit dans des institutions financières. Il importe au plus haut point de s'assurer que rien n'est fait pour encourager la spéculation à la suite des financements de la Banque. Etant donné que les marchés internationaux considèrent que, lorsque la Banque investit dans une institution financière (en tant que créancière ou actionnaire), les risques s'en trouvent en quelque sorte atténués, il est important de chercher à exercer un certain contrôle sur tout élargissement de l'accès aux financements étrangers qui peut résulter de l'intérêt pris par la Banque dans une institution financière.

### *Evaluation de la participation minoritaire dans une banque avant sa réalisation*

Quand elle prend une participation minoritaire dans une institution financière afin d'en favoriser la bonne gestion, la BERD doit s'assurer que les perspectives de progrès dans ce domaine sont bonnes. Il est très important de rechercher des co-actionnaires qui ont les mêmes objectifs et d'énumérer ces objectifs dans un accord entre actionnaires.

### **Restructuration des grandes entreprises**

#### *Réforme des grandes entreprises et atténuation des obstacles dus à la politique et à la gestion*

La BERD a appris que les grandes entreprises ne pouvaient pas être profondément restructurées sans le plein appui des collectivités locales à l'atténuation des conséquences sociales des licenciements. Sans leur appui, ces entreprises seront fermement opposées à une réforme radicale. Il faut aussi faire appel à une nouvelle équipe de gestion compétente avec le plein soutien de l'actionnariat. Des programmes doivent être mis en place pour atténuer les répercussions sociales des licenciements. La BERD, en collaboration avec les collectivités locales et des institutions financières, comme la Banque mondiale, s'efforcera de mener quelques opérations soigneusement sélectionnées pour démontrer les effets d'une bonne restructuration des grandes entreprises. La plupart de ces projets devraient bénéficier de l'appui de nouveaux investisseurs stratégiques dans l'industrie.

### *Troc et efficacité des marchés*

La généralisation du troc dans l'économie retardera le processus de transition. Le troc peut compromettre les projets destinés à appuyer la réforme des entreprises qui produisent des biens. La fixation de prix fondés sur les conditions du marché et la comptabilité analytique ainsi que l'amélioration de la transparence et de la responsabilité en matière de comptabilité/d'audit sont des domaines dans lesquels la BERD peut perfectionner les normes. Toutefois, même ces mesures ne peuvent pas régler le problème du troc généralisé. Par conséquent, il pourrait être nécessaire que la Banque évite les projets dans les secteurs et les industries où la pratique du troc est répandue, comme l'industrie de l'automobile.

### *Appui à la réforme des grandes entreprises*

L'intervention directe de la BERD pour faciliter la réforme des grandes entreprises en Russie à la suite de la privatisation se révélera difficile dans les circonstances actuelles. Les entreprises occidentales ne seront guère incitées à procéder à des investissements directs, du moins à court terme. Actuellement, la loi interdit aux grandes entreprises de céder des participations majoritaires à des actionnaires ou des gestionnaires étrangers, même si elles ont absolument besoin de réformes. Les conditions d'investissement de la BERD dans les grandes entreprises devraient être les suivantes :

- plein appui de l'administration centrale et des collectivités locales, fondé sur un dialogue et des accords préalables ;
- remise du contrôle à une nouvelle équipe de gestion compétente, parallèlement à l'engagement d'un investisseur stratégique, ou à des actionnaires ouverts aux réformes dans le cadre de contrats de gestion à long terme reposant sur des incitations ; et
- plans d'action concertés, y compris pour atténuer les répercussions sociales de la restructuration et des licenciements qui en résultent.

## Financement des micro et petites entreprises

### *Objectifs du financement par la BERD des micro et petites entreprises*

Les projets entrepris dans le secteur des micro et petites entreprises devraient avoir des objectifs bien définis pour éviter les incertitudes liées à l'exécution et au suivi des projets ainsi que toute perte possible d'efficacité. Ces projets, qui devraient axés sur un groupe cible bien déterminé, exigent des techniques de crédit, des ressources suffisantes, un certain nombre d'agents et toute une série d'objectifs. Ces conditions, si elles sont remplies, contribueront à assurer l'efficacité du montage et du suivi des projets. Elles faciliteront également l'élimination échelonnée des éléments de subvention au titre de la coopération technique et des investissements, conformément au calendrier fixé et au mandat de la BERD.

### *Démarche prudente à l'égard des investissements autres que les prêts*

Investir dans des systèmes et dans l'infrastructure de banques totalement nouvelles pour les micro et petites entreprises peut se justifier à titre d'expérience pilote limitée mais non à grande échelle, si la création de ces banques repose sur des subventions ou des marges élevées sur des marchés imparfaits. Le rendement tiré de comptes, de transferts et de services bancaires aux particuliers peut justifier des alliances stratégiques, ou des alliances par prises de participation avec des banques commerciales, qui constituent des solutions autres que l'investissement dans des systèmes et des infrastructures bancaires indépendants.

## Opérations portant sur les infrastructures municipales et environnementales

### *Économies d'échelle tirées du financement des petites municipalités par le biais d'intermédiaires locaux solides*

L'octroi de fonds aux petites municipalités, par le biais d'intermédiaires locaux solides, pour financer des infrastructures municipales et environnementales peut bénéficier des économies d'échelle tirées de l'élaboration et de la gestion de la mise en œuvre de projets à fort impact sur la transition.

### *Programmes intéressant les infrastructures municipales et environnementales et sélection des institutions financières locales*

La sélection des intermédiaires financiers devrait se faire par appel d'offres ou par d'autres méthodes de passation de marchés comportant des éléments nettement compétitifs. La banque ou l'institution retenue devrait avoir une orientation stratégique bien définie à l'égard du marché municipal et la capacité d'aider les municipalités et les services d'utilité publique de manière à soutenir l'expansion des marchés locaux de capitaux.

### *Financement de services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées pour les petites municipalités.*

Le financement des services d'utilité publique des petites municipalités locales par le biais d'un intermédiaire central peut être un moyen efficace de favoriser les investissements dans les infrastructures municipales et environnementales ainsi que l'évolution des institutions. La sélection des intermédiaires par voie de concurrence sera généralement préférable à la négociation de contrats. Dans ses projets, la BERD devrait chercher à rapprocher les municipalités du marché financier ainsi que du marché de la sous-traitance pour obtenir un appui à la mise en œuvre.

### *Programmes portant sur les infrastructures municipales et environnementales et suivi des résultats au niveau des emprunteurs secondaires*

Les programmes portant sur les infrastructures municipales et environnementales devraient prévoir le suivi des résultats des emprunteurs secondaires de manière à encourager les intermédiaires locaux à poursuivre le processus, en adaptant les critères aux normes locales.

# Autres activités opérationnelles

## Cofinancement

Aux termes de l'Accord qui l'a créée, la BERD est tenue d'intéresser d'autres sources de financement à ses opérations. Les principaux partenaires de cofinancement de la BERD sont :

- les banques commerciales : participations aux prêts de la BERD, cessions de prêts, obligations, prêts parallèles et lignes de crédit ;
- les institutions officielles de cofinancement : organismes publics ou institutions de financement bilatérales qui fournissent des subventions, des prêts parallèles et des prises de participation ;
- les organismes de crédit à l'exportation (OCE) : financements directs, garantie du crédit à l'exportation et de l'assurance des investissements ;
- les institutions financières internationales : prêts au secteur public et au secteur privé pour des grands projets ou dans les pays dans lesquels les sources privées font défaut.

Pour les pays d'opérations de la BERD, le cofinancement présente le double avantage de permettre aux emprunteurs d'accéder aux marchés internationaux de capitaux et de promouvoir l'investissement étranger direct. Le choix d'un partenaire de cofinancement doit toujours se faire en tenant compte des besoins et des souhaits spécifiques du client et peut être lié au fait que le projet porte sur le secteur privé ou le secteur public ainsi qu'aux conditions particulières du marché qui influent sur les organismes commerciaux et officiels de cofinancement.

La situation sur les marchés obligataires de la plupart des pays émergents a été extrêmement critique pendant toute l'année 1999, les institutions financières privées se montrant très peu disposées à consentir des prêts à long terme aux pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition. Dans ces pays, les banques commerciales ont abaissé bon nombre des plafonds de crédit ou des limites par pays, ce qui a amené les emprunteurs à faire plus largement appel aux sources officielles de cofinancement, en particulier aux institutions financières internationales. Ce phénomène a été particulièrement évident en Russie. Avec la détérioration de la confiance sur les marchés, les pays aux stades avancés de la transition ont aussi été touchés et ont dû faire face à un resserrement des conditions d'emprunt.

En raison de cette détérioration du marché, le volume total du cofinancement mobilisé par la BERD en 1999 est tombé à 1,5 milliard d'euros, contre 1,9 milliard d'euros en 1998. On a toutefois observé une légère augmentation du nombre cumulé des partenaires de cofinancement et la Banque a réagi aux difficiles conditions d'exploitation en trouvant des formules de cofinancement à la fois souples et novatrices.

### Sources de cofinancement, en valeur

1999



### Types de cofinancement en 1999, en valeur

	En millions d'euros
Prêts A/B <sup>1</sup> /participations	324
Prêts parallèles	172
Garanties	190
Prêts directs/garantis/assurances d'OCE	210
Prêts d'institutions financières internationales	359
Garanties d'institutions financières internationales	30
Participations	37
Subventions	143
<b>Total</b>	<b>1 465</b>

<sup>1</sup> Un prêt de structure A/B est un prêt dont la BERD finance une portion (la partie A) sur ses propres fonds et consorcialise le solde (la partie B) auprès de bailleurs de fonds commerciaux.

### Cofinancement apporté en 1999 pour des opérations dans le secteur privé et le secteur étatique

	Nombre	Coût total des projets En millions d'euros	Financement BERD En millions d'euros	Cofinancement En millions d'euros	Cofinancement %
Secteur privé	44	3 939	585	852	58
Secteur étatique	14	1 269	415	613	42
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>5 208</b>	<b>1 000</b>	<b>1 465</b>	<b>100</b>

En 1999, la BERD a collaboré avec 51 banques commerciales dans 13 pays. Le cofinancement de ces banques s'est élevé au total à 324 millions d'euros au titre de 19 projets. Six organismes de crédit à l'exportation ont fourni un total de 210 millions d'euros de cofinancement, que ce soit sous forme de prêts directs, d'assurances contre les risques politiques ou de systèmes de garantie, et ont participé à l'exécution de six projets dans cinq pays.

Les institutions officielles de cofinancement, non compris les organismes de crédit à l'exportation, ont participé à 37 opérations en 1999, pour un montant total de 601 millions d'euros. Le cofinancement par le biais d'autres institutions financières internationales, que ce soit sous forme de prêts, de prises de participation ou de garanties, a porté sur 21 opérations, pour un montant total de 407 millions d'euros. D'autres sources officielles ont cofinancé 22 opérations pour un montant de 194 millions d'euros.

### Institutions commerciales de cofinancement

Pendant toute l'année 1999, la plupart des cofinanciers commerciaux ont estimé que la situation politique et économique en Russie était trop instable. Cela a eu de profondes répercussions sur les efforts de cofinancement réalisés par la BERD dans les pays les plus touchés par la situation économique dans ce pays, à savoir les pays de la CEI et les partenaires commerciaux de la Russie. De nombreux bailleurs de fonds commerciaux ont été obligés de recentrer leurs activités en privilégiant avant tout les possibilités de prêts qui s'offraient à eux dans les pays les plus avancés.

Parmi les bailleurs de fonds commerciaux, ce sont les banques commerciales qui ont fourni la plus forte part du cofinancement en 1999. On trouvera ci-après quelques exemples significatifs de la souplesse avec laquelle la Banque a fait face à cette conjoncture difficile :

- financement multisources de 105 millions de dollars EU au bénéfice de MobiFon SA (Roumanie), société d'exploitation de téléphones GSM, négocié conjointement avec ABN AMRO Bank NV, et qui comporte deux tranches de financement de crédit à l'exportation, un financement de la Nordic Investment Bank et un prêt syndiqué à des bailleurs de fonds commerciaux ;
- financement multisources de 65 millions de dollars EU au bénéfice d'Europort (Pologne), pour la construction d'un terminal céréalier à Gdansk, négocié conjointement avec la Royal Bank of Canada Europe Limited, et qui comporte un financement de crédit à l'exportation, un financement de la Nordic Investment Bank et un prêt syndiqué à des banques commerciales ;
- divers prêts seniors et subordonnés syndiqués au bénéfice de banques (Etats baltes, Bulgarie et Slovaquie), en collaboration avec des arrangeurs tels que ABN AMRO Bank NV, Bankgesellschaft Berlin AG, RZB-Autriche et Hamburgische Landesbank ;

- financement de 21,2 millions de dollars EU pour un terminal intermodal de manutention et de stockage de fret et de conteneurs dans le port de Ventspils (Lettonie), qui comporte un prêt syndiqué de 10,6 millions de dollars EU ;
- participation de 30 millions d'euros à un mécanisme de garantie de 250 millions d'euros pour un prêt de la BEI à TPSA (Pologne), négociée par la banque Sumitomo.

Ces exemples témoignent de la volonté de la BERD de participer à des opérations de cofinancement avec des banques commerciales et des banques d'investissement en tant que coarrangeurs. Ils témoignent aussi de la volonté de la Banque de participer, au besoin, à des opérations mises en place uniquement par d'autres bailleurs de fonds.

La BERD a continué d'accorder une large place à une coopération active avec les organismes de crédit à l'exportation, qui ont fourni 210 millions d'euros de cofinancement en 1999. La Banque a entretenu un dialogue suivi avec l'Union d'assureurs des crédits et investissements internationaux (Union de Berne) en participant à toutes les réunions du Comité de garantie des investissements et du Comité de garantie du crédit à l'exportation, et a aussi coopéré étroitement avec le Groupe du crédit à l'exportation de l'OCDE.

### Institutions financières internationales et autres institutions officielles de cofinancement

En 1999, le cofinancement avec des institutions officielles s'est élevé à 601 millions d'euros au titre de 37 opérations de la BERD. Compte tenu des conditions difficiles qu'ont connues les marchés, les institutions financières internationales ont assuré la plus large part de ce montant, soit au total 406,8 millions d'euros (67%) au titre de 21 projets. Les autres institutions officielles de cofinancement ont fourni 194,3 millions d'euros (32%) au titre de 22 projets. Les opérations de cofinancement des institutions officielles ont porté sur 16 pays d'opérations et deux programmes régionaux visant une large gamme de secteurs.

Parmi les institutions financières internationales, le groupe de la Banque mondiale a fourni la plus large part du cofinancement. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement a ainsi financé une grande opération dans le domaine de l'énergie au Kazakhstan, à hauteur de 139,5 millions d'euros, tandis que la Société financière internationale cofinancait 11 opérations, principalement dans le secteur industriel, les petites et moyennes entreprises (PME) et micro-entreprises et l'énergie, à hauteur de 89,9 millions d'euros.

## Partenaires de cofinancement en 1999

## Institutions commerciales

ABN AMRO Bank	Pays-Bas
ABN AMRO Bank – Divers bailleurs de fonds	Pays-Bas
<b>Allied Irish Banks plc</b>	<b>Irlande</b>
<b>American Express Bank</b>	<b>Etats-Unis d'Amérique</b>
Auxiliaire du Crédit foncier de France	France
Banca Nazionale del Lavoro	Italie
Bank Austria Creditanstalt	Autriche
<b>Bank für Arbeit und Wirtschaft Aktiengesellschaft</b>	<b>Autriche</b>
<b>Bank Kreiss</b>	<b>Allemagne</b>
Bank Rozwoju Eksportu SA	Pologne
Bankgesellschaft Berlin AG	Allemagne
Banque et Caisse d'épargne de l'Etat	Luxembourg
Banque Natexis	France
Banque Nationale de Paris	France
Banque Paribas	France
Banque Paribas (Divers bailleurs de fonds – Emission obligataire)	France
Bayerische Landesbank Girozentrale	Allemagne
BBL Financial Services Dublin Ltd	Belgique
BG Bank	Allemagne
Bikuben Girobank	Danemark
BNP Dresdner Bank	Allemagne
<b>Bulbank</b>	<b>Bulgarie</b>
<b>Caisse des dépôts et consignations</b>	<b>France</b>
<b>Československá Obchodní Banka A.S.</b>	<b>République tchèque</b>
Chase Manhattan Bank	Etats-Unis d'Amérique
Citibank, NA	Etats-Unis d'Amérique
Commerzbank	Allemagne
Crédit Lyonnais	France
De Nationale Investerings Bank NV	Pays-Bas
Deutsche Bank	Allemagne
Deutsche Girozentrale	Allemagne
DG Bank	Allemagne
Dresdner Bank	Allemagne
Efibanca SpA	Italie
Erste Bank	Autriche
Europa Bank	Allemagne
Hamburgische Landesbank	Allemagne
HypoVereinsbank	Allemagne
ING Bank	Pays-Bas
<b>Jupiter Asset Management</b>	<b>Royaume-Uni</b>
<b>(Fonds alimentaire pour l'Europe orientale)</b>	
KBC Bank N.V.	Belgique
Landesbank Rheinland-Pfalz	Allemagne
Landesbank Schleswig-Holstein	Allemagne
<b>Leoniabank</b>	<b>Finlande</b>
MeritaNordbanken	Suède
Österreichische Investitionskredit AG	Autriche
<b>Raiffeisen Landesbank Burgenland</b>	<b>Autriche</b>
<b>Raiffeisen Landesbank Niederösterreich</b>	<b>Autriche</b>
<b>Raiffeisen Landesbank Oberösterreich</b>	<b>Autriche</b>
Raiffeisen Zentralbank Österreich	Autriche
<b>Republic National Bank of New York</b>	<b>Etats-Unis d'Amérique</b>
San Paolo Bank	Italie
Société centrale des Caisses d'épargne	France
Société Générale	France
<b>Soros Economic Development Fund</b>	<b>Etats-Unis d'Amérique</b>
Sumitomo Bank	Japon
<b>Swedbank</b>	<b>Suède</b>

<b>Triodos Bank</b>	<b>Pays-Bas</b>
Unibank	Danemark
<b>Vereins- und Westbank</b>	<b>Allemagne</b>
Westdeutsche Landesbank Girozentrale	Allemagne
<b>WGZ-Bank</b>	<b>Allemagne</b>

## Institutions officielles

<b>Commission européenne</b>	<b>Instrument structurel pour la préparation à l'adhésion</b>
<b>Commission européenne</b>	<b>Mécanisme pour les grandes infrastructures</b>
Commission européenne	PHARE/TACIS
Compagnie néerlandaise de financement du développement (FMO)	Pays-Bas
Deutsche Entwicklungs Gesellschaft (DEG)	Allemagne
Fonds japonais d'aide au développement après les conflits	Japon
<b>Fonds international de coopération pour le développement du Taipei chinois/Fonds spécial d'investissement financier intermédiaire</b>	<b>Tapei chinois</b>
Gouvernement danois	Danemark
Gouvernement français	France
Gouvernement norvégien	Norvège
<b>Gouvernement suédois</b>	<b>Suède</b>
Gouvernement suisse	Suisse
Initiative pour l'Europe centrale	Italie
<b>Internationale Microinvestitionen AG (IMI)</b>	<b>Allemagne</b>
Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	Allemagne
Ministère des affaires étrangères	Italie
Ministère du Trésor	Italie
Western NIS Fund	Etats-Unis d'Amérique

## Institutions financières internationales

<b>Banque asiatique de développement (BASD)</b>	
<b>Banque du commerce et du développement de la mer Noire</b>	
Banque européenne d'investissement (BEI)	
Banque mondiale	
<b>Fonds pour le développement international de l'OPEP</b>	
<b>Fonds de développement économique de l'Aga Khan (AGKFED)</b>	
<b>Fonds européen d'investissement</b>	
Nordic Investment Bank (NIB)	
Société financière internationale (SFI)	
<b>Organismes de crédit à l'exportation</b>	
Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (COFACE)	France
Exportkreditnämnden (EKN)	Suède
<b>Office national du Dueroire (OND)</b>	<b>Belgique</b>
Österreichische Kontrollbank (OeKB)	Autriche
Société de développement des exportations	Canada
<b>Société israélienne d'assurance des risques liés au commerce extérieur</b>	<b>Israël</b>

Les organismes qui ont été des partenaires de cofinancement de la BERD pour la première fois en 1999 sont indiqués en **caractères gras**.

La Nordic Investment Bank (NIB) a fourni 50,4 millions d'euros de cofinancement pour quatre projets dans les domaines ci-après : infrastructures municipales et environnementales, télécommunications et développement portuaire. La Banque européenne d'investissement (BEI) a cofinancé un projet dans le secteur des transports, au titre duquel elle a fourni 10 millions d'euros.

Cinq nouveaux partenaires parmi les institutions financières internationales ont participé à des opérations de cofinancement : le Fonds européen d'investissement a fourni 29,7 millions d'euros pour un projet de télécommunications en Pologne ; la Banque du commerce et du développement de la mer Noire a fourni 12 millions d'euros pour un projet hydroélectrique dans la région des Balkans ; le Fonds pour le développement international de l'OEPEP a contribué 5 millions d'euros à la ligne de crédit destinée aux PME d'Ouzbékistan ; la Banque asiatique de développement (BASD) a investi 70 millions de dollars EU dans le projet ferroviaire ouzbek ; enfin le Fonds de développement économique de l'Aga Khan a participé à un projet d'investissement bancaire au Tadjikistan.

Parmi les autres partenaires officiels de cofinancement, la Commission européenne a fourni 104 millions d'euros au titre de six projets en faveur des PME, des infrastructures municipales et environnementales, du développement portuaire et des transports ferroviaires et routiers.

Les institutions bilatérales de financement ont conclu un certain nombre de grandes opérations de cofinancement, essentiellement dans le secteur industriel, les PME et les transports. Un montant total de 49 millions d'euros a été fourni par Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), Deutsche Entwicklungs Gesellschaft, Internationale Microinvestitionen (IMI), la Compagnie néerlandaise de financement du développement et la Western NIS Fund des Etats-Unis d'Amérique.

Un certain nombre d'organismes publics ont fourni un cofinancement sous forme de subventions. Le Gouvernement italien a ainsi fourni 14,1 millions d'euros, directement ou par le biais de l'Initiative pour l'Europe centrale, au titre de trois projets en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. D'autres subventions ont été accordées par les Gouvernements danois et suédois (3,0 millions d'euros et 14,9 millions d'euros respectivement), les Gouvernements français et norvégien (1,5 millions d'euros chacun) et le Fonds japonais d'aide au redressement après les conflits (2,5 millions d'euros) pour des projets en Estonie, en Russie et au Tadjikistan.

Un large montant du cofinancement officiel a été fourni à l'appui du Plan d'action pour l'Europe du sud-est de la BERD. C'est ainsi que le Gouvernement suisse a été le premier à contribuer au Fonds

spécial pour la région des Balkans, qui a été créé par la Banque afin de cofinancer des opérations au titre du Programme de facilitation du commerce en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et en ERY de Macédoine. Des engagements substantiels ont aussi été pris par d'autres donateurs (Canada, Etats-Unis, France, Italie, Pays-Bas et Taipei chinois) au titre de projets en cours d'élaboration en Europe du sud-est.

La première opération de cofinancement des PME a été lancée en 1999 grâce au financement du Fonds pour le développement international de l'OEPEP. En outre, le Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire a utilisé des ressources mises à sa disposition par le Fonds international de coopération pour le développement du Taipei chinois pour financer ses deux premiers projets, en Azerbaïdjan et en Lituanie.

## Fonds de coopération technique

Le Programme de fonds de coopération technique (PFCT) de la BERD aide la Banque à faciliter la transition vers une économie de marché et à encourager l'initiative privée dans ses pays d'opérations.

Afin de faire avancer la transition, la BERD doit aider ses clients, aussi bien publics que privés, à mettre au point et à structurer des projets d'investissement solides. Il est souvent nécessaire de faire appel à des compétences extérieures pour que les propositions d'investissement soient élaborées de manière à répondre aux exigences à la fois des investisseurs et des bailleurs de fonds. C'est précisément à cela que sert le PFCT de la Banque, qui est financé par des donateurs.

Les fonds de coopération technique servent aussi à renforcer les réformes institutionnelles et juridiques indispensables pour garantir la réussite de la transition à une économie de marché. Ces activités sont menées en étroite collaboration avec d'autres institutions financières internationales et des associations de donateurs et portent plus particulièrement sur les domaines dans lesquels la Banque a une solide expérience opérationnelle. Le PFCT favorise également le développement des services d'expertise locaux en faisant plus largement appel à des consultants sur place.

L'utilisation des fonds de coopération technique répond toujours aux trois principes clés qui régissent toutes les activités de la BERD : impact sur la transition, saine gestion bancaire et "complémentarité" (compléter et non concurrencer d'autres sources privées de financement). C'est ainsi par exemple que les études de faisabilité et le devoir de diligence, qui bénéficient du financement de la coopération technique, permettent à la Banque d'évaluer si le projet facilite la mobilisation d'autres sources de financement, contribuant du même coup à renforcer l'impact de l'investissement.

## Accords de fonds de coopération technique

Au 31 décembre 1999				
Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'euros
Allemagne	11 déc. 92	DEM	10,00	5,11
Allemagne KfW	27 sept. 95	DEM	12,51	6,40
Autriche	31 déc. 91	USD	5,00	4,98
Belgique (Gouvernement fédéral)	27 sept 94	BEF	30,00	0,74
Belgique (Gouvernement flamand)	9 nov. 94	EUR	0,40	0,40
Belgique (Gouvernement wallon)	16 mars 95	BEF	15,00	0,37
Canada	24 janv. 92	CAD	7,66	5,25
Canada (Programme PRE)	30 mars 99	CAD	0,55	0,38
Communauté européenne (FPP Bulgarie)	1 mai 98	EUR	15,00	15,00
Communauté européenne (FPP Roumanie)	10 oct. 96	EUR	10,00	10,00
Communauté européenne (FPP Slovaquie)	3 avril 96	EUR	8,00	8,00
Communauté européenne (Mécanisme de Bangkok) <sup>1</sup>	15 oct. 91	EUR	268,78	268,78
Communauté européenne (Programme de microcrédit en Bosnie-Herzégovine)	26 juin 98	EUR	1,50	1,50
Communauté européenne (Programme régional PRE/PHARE)	26 juin 95	EUR	5,90	5,90
Communauté européenne (PSR Pologne)	12 déc. 96	EUR	2,00	2,00
Danemark	1 juill. 92	EUR	3,12	3,12
Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède (PRE/Conseil nordique)	22 sept. 95	DKK	7,00	0,94
ERY de Macédoine (Secteur financier) <sup>2</sup>	14 fév. 96	DEM	1,58	0,81
Espagne	21 juill. 92	ESP	566,00	3,40
Espagne (FPP du sud de l'Ukraine)	17 janv. 97	EUR	20,00	20,00
Etats-Unis	30 juill. 91	USD	1,27	0,91
Etats-Unis (Nouveau projet)	3 juin 94	USD	4,53	4,51
Etats-Unis (FRCR pour la Basse-Volga) <sup>3</sup>	29 sept. 94	USD	20,00	19,92
Etats-Unis (Conseillers américains)	10 nov. 97	USD	0,95	0,94
Finlande	13 janv. 92	FIM	25,55	4,30
Finlande, Norvège, Suède (FRCR pour le nord-ouest de la Russie) <sup>2</sup>	5 juill. 94	USD	20,00	19,86
France (Affaires étrangères)	1 août 91	FRF	20,51	3,13
France (FRCR pour le sud de la Russie) <sup>3, 4</sup>	28 fév. 95	FRF	120,00	18,29
France (Trésor)	26 mars 92	FRF	30,46	4,64
Géorgie (Secteur financier) <sup>2</sup>	12 déc. 96	USD	0,40	0,40
Grèce	4 avril 95	GRD	299,00	0,91
Irlande	17 sept. 93	EUR	1,34	1,34
Islande	3 déc. 92	EUR	0,26	0,26
Israël	14 avril 92	ILS	1,04	0,25
Italie	14 avril 92	ITL	9 000,00	4,65
Italie (Fonds de placement pour la reconstruction de l'Albanie)	28 sept. 98	USD	3,00	2,99
Italie (FRCR pour l'ouest de la Russie) <sup>3</sup>	6 juin 95	USD	20,00	19,92
Italie (Initiative pour l'Europe centrale)	14 avril 92	ITL	41 135,00	21,24
Italie (PME au Kosovo)	18 nov. 99	EUR	0,85	0,85
Italie (PME en Bosnie-Herzégovine)	1 oct. 99	EUR	1,60	1,60
Japon	5 juill. 91	JPY	12 761,45	124,33
Luxembourg	26 nov. 91	EUR	0,70	0,70
Moldova – Agroindbank S.A. <sup>2</sup>	18 déc. 98	USD	0,02	0,02
Norvège (Accord général)	27 avril 93	EUR	1,50	1,50
Norvège (Environnement et énergie)	16 avril 91	NOK	27,60	3,42
Nouvelle-Zélande	10 juill. 92	NZD	0,33	0,17
Pays-Bas	20 nov. 91	NLG	25,08	11,38
Pays-Bas (Environnement néerlandais)	22 juin 95	NLG	0,90	0,44
Pays-Bas (FPP de l'est de l'Ukraine)	30 janv. 97	NLG	8,60	3,90
Pays-Bas (Transition)	3 nov. 97	NLG	3,00	1,36
Portugal	20 oct. 92	PTE	80,00	0,40
République de Corée	25 avril 93	USD	0,60	0,59
Royaume-Uni <sup>5</sup>	25 nov. 91	GBP	4,52	7,27
Royaume-Uni – B <sup>6</sup>	14 mars 94	GBP	3,72	5,99
Royaume-Uni – C <sup>7</sup>	25 mars 94	GBP	3,96	6,37
Royaume-Uni – D <sup>8</sup>	8 avril 99	GBP	1,39	2,24

## Accords de fonds de coopération technique (suite)

Au 31 décembre 1999

Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'euros
Royaume-Uni – E <sup>9</sup>	28 oct. 99	GBP	1,00	1,61
Suède	13 août 91	SEK	55,00	6,42
Suède (PRE et services consultatifs d'entreprises)	11 déc. 98	EUR	1,00	1,00
Suisse	31 mars 92	CHF	12,52	7,80
Taipei chinois	16 sept. 91	USD	20,00	19,92
Turkménistan (Secteur financier) <sup>2</sup>	15 mars 99	USD	0,00	0,00
Turquie	17 juin 92	TRL	10 000,00	0,02
<b>Total des fonds spéciaux</b>				<b>700,86</b>

### Fonds spéciaux

Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique	14 avril 92	EUR	20,72	20,72
Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie	18 oct. 93	USD	65,15	55,65
Fonds spécial de coopération technique de la BERD <sup>10</sup>	12 sept. 95	EUR	0,86	0,86
Mécanisme de financement des PME de la CE <sup>11</sup>	7 avril 99	EUR	6,25	6,25
<b>Total des fonds spéciaux</b>				<b>83,48</b>

### Fonds concernant des projets spécifiques

<b>Total des fonds concernant des projets spécifiques</b>				<b>29,15</b>
---	--	--	--	--------------

Total des fonds de coopération technique				700,86
Total des fonds spéciaux				83,48
Total des fonds concernant des projets spécifiques				29,15
<b>Total de tous les accords de coopération technique</b>				<b>813,49</b>

## Fonds de coopération pour l'investissement

Au 31 décembre 1999

Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'euros
Autriche – Bosnie-Herzégovine	5 déc. 96	ATS	66,20	4,81
Communauté européenne (Maritsa Unit 8)	29 déc. 97	ECU	7,50	7,50
Communauté européenne (Banque pour les micro-entreprises)	25 juin 98	ECU	6,00	6,00
Communauté européenne (MUDP II)	19 mars 98	ECU	27,40	27,40
Italie – Bosnie-Herzégovine	12 sept. 96	USD	7,50	7,47
Japon – Fonds d'aide au redressement après les conflits	11 juill. 97	JPY	1 000,00	9,74
Norvège – Banque pour les micro-entreprises	2 juin 98	NOK	2,70	0,33
Norvège – Bosnie-Herzégovine	24 avril 97	NOK	63,14	7,82
Norvège – Slovaquie orientale	12 déc. 97	NOK	30,00	3,72

### Total des fonds de coopération pour l'investissement

**74,79**

<sup>1</sup> Le montant stipulé dans l'accord a été modifié par la BERD afin de tenir compte de la révision annuelle du financement par la Communauté européenne (Mécanisme de Bangkok). L'Accord comprend également un montant de 1,28 million d'euros correspondant aux crédits alloués à des projets d'exécution.

<sup>2</sup> Les contributions versées à ces fonds sont des commissions d'assistance technique payables par les emprunteurs aux termes des accords de prêt conclus entre la BERD et certains intermédiaires financiers. Les commissions sont payables aux dates de règlement des intérêts prévues dans les accords de prêt et sont comptabilisées comme accords et contributions à la date de leur réception.

<sup>3</sup> Le tableau énumère tous les accords de coopération technique que la Banque gère directement et pour lesquels elle a reçu des contributions. Certains autres

fonds régionaux de capital-risque, qui ne sont pas administrés par la Banque, sont comptabilisés au titre du cofinancement officiel (voir page 61).

<sup>4</sup> Il a été mis fin à ce fonds d'un commun accord en juin 1999. Le montant visé par cet accord sera modifié en 2000 pour tenir compte de la valeur finale du fonds après règlement de toutes les obligations en suspens aux termes de la décision de clôture.

<sup>5</sup> Les activités financées par le Fonds du Royaume-Uni concernent la Russie. Les fonds non engagés ont été versés au Fonds D du Royaume-Uni pendant l'exercice.

<sup>6</sup> Les activités financées par le Fonds B du Royaume-Uni concernent les pays de l'ex-Union soviétique, à l'exclusion de la Russie. Les fonds non engagés ont été versés au Fonds D du Royaume-Uni pendant l'exercice.

<sup>7</sup> Les activités financées par le Fonds C du Royaume-Uni concernent les pays suivants : Albanie,

Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovaquie.

<sup>8</sup> Les activités financées par le Fonds D du Royaume-Uni concernent l'Europe orientale et l'Asie centrale.

<sup>9</sup> Les activités financées par le Fonds E du Royaume-Uni concernent l'Europe centrale et l'Europe du sud-est.

<sup>10</sup> Les montants versés au titre d'accords et de contributions incluent les remboursements effectués par divers bénéficiaires et des contributions directes de donateurs. Ces montants sont comptabilisés comme accords et contributions à la date de leur réception.

<sup>11</sup> Le montant total de ce fonds est de 50 millions d'euros, dont 6,25 millions d'euros ont été alloués à la coopération technique.

### Mobilisations, engagements et décaissements cumulés au titre de la coopération technique, 1991-1999

(en millions d'euros)



66

### Fonds engagés au titre de la coopération technique, par pays

	1999		1991-1999	
	Nombre	En millions d'euros	Nombre	En millions d'euros
Russie	57	32,1	424	238,0
Ukraine	23	3,5	156	31,9
Roumanie	1	0,2	76	29,8
Pologne	16	2,2	96	20,7
Kazakhstan	7	0,4	57	20,1
Bosnie-Herzégovine	9	6,4	56	18,5
Ouzbékistan	12	1,8	43	15,5
Estonie	12	1,8	153	15,4
Bulgarie	14	5,3	44	14,4
Albanie	3	0,1	67	12,7
Kirghizistan	4	3,3	62	13,3
Lituanie	14	0,6	126	12,7
République slovaque	2	0,5	50	11,9
Lettonie	9	0,5	112	11,4
Bélarus	2	0,3	75	11,4
Hongrie	1	0,1	60	10,1
Slovénie	1	1,0	77	9,5
Moldova	7	0,6	53	8,7
Azerbaïdjan	5	1,2	38	8,6
Turkménistan	2	0,5	24	7,9
Croatie	10	2,0	47	7,4
Tadjikistan	3	0,9	20	6,2
Géorgie	5	0,4	38	5,6
République tchèque	1	0,1	29	5,3
ERY de Macédoine	5	0,6	34	4,4
Arménie	2	0,3	24	3,3
Yougoslavie (Kosovo)	1	0,2	1	0,2
Projets régionaux	61	22,8	339	91,9
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>89,4</b>	<b>2 381</b>	<b>646,8</b>

La coopération technique a donc contribué à accroître le montant des investissements réalisés par la BERD. Elle a aussi renforcé l'impact de ses investissements sur la transition tout en garantissant qu'ils répondent à des règles de bonne gestion bancaire.

Au cours de l'année, la BERD a financé, dans le cadre du PFCT, 289 missions d'experts, ce qui a porté le nombre total des missions à 2 381. Les engagements cumulés pour ces missions ont atteint 646,8 millions d'euros à la fin de 1999. Les engagements dans le courant de l'exercice se sont élevés à 89,4 millions d'euros, contre 80,3 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Le montant total des décaissements cumulés s'élevait donc à 421,3 millions d'euros à la fin de 1999, dont 71,3 millions d'euros ont été décaissés en 1999.

Au total, 71% de l'ensemble des engagements au titre de la coopération technique ont porté soit sur la préparation d'investissements de la BERD (30%) ou leur mise en œuvre (41%), y compris l'appui pour la mise en œuvre des fonds régionaux de capital-risque, des fonds de postprivatisation et des lignes de crédit. Les ressources restantes ont servi à financer des services consultatifs (24%), des services de formation (3%) et des études sectorielles (1%). Pour l'essentiel, les fonds de coopération technique servent à appuyer le secteur financier ou le développement des petites et moyennes entreprises.

### Fonds engagés au titre de la coopération technique, par secteur

	1999		1991-1999	
	Nombre	En millions d'euros	Nombre	En millions d'euros
Finance, services aux entreprises	64	52,7	596	339,9
Industries manufacturières	114	16,4	739	90,2
Energie	39	6,8	369	76,8
Transports, entreposage	24	6,1	179	47,1
Services communautaires/sociaux	27	3,5	267	46,9
Télécommunications	7	1,5	110	16,9
Bâtiment	1	1,0	37	13,6
Industries extractives	5	1,1	35	10,3
Agriculture, foresterie, pêche	6	0,2	35	3,8
Commerce, tourisme	2	0,2	13	1,4
Autres	-	-	1	0,1
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>89,4</b>	<b>2 381</b>	<b>646,8</b>



1

1 Les fonds de coopération technique contribuent à développer les marchés de gros et de détail dans le secteur agro-industriel.

2 Les fonds de coopération technique de la BERD ont contribué à améliorer un certain nombre de centrales hydro-électriques.



2

Depuis 1991, le PFCT a contribué à la réalisation de 316 projets signés par la BERD et pour lesquels elle a engagé 7,3 milliards d'euros de financement. La coopération technique a donc eu un impact direct et indirect sur la transition par le biais des investissements qu'elle a permis de financer.

En 1999, la BERD a signé huit nouveaux accords de coopération technique et de fonds spéciaux, portant ainsi à 67 le nombre total de ces fonds. Parmi eux figure le nouveau mécanisme de financement des PME, d'un montant de 6,25 millions d'euros, qui est un fonds spécial de coopération non liée<sup>1</sup> créé par la Commission européenne, et deux fonds de coopération technique non liée créés par le Gouvernement du Royaume-Uni. En outre, 12 fonds de coopération technique existants ont été reconstitués et deux accords de coopération technique relatifs à des projets spécifiques ont été signés. Le montant total des ressources allouées à la coopération technique a augmenté de 127,4 millions d'euros pour atteindre le chiffre cumulé de 813,5 millions d'euros à la fin de 1999. Le Canada, l'Italie et la Suisse ont modifié leurs accords de fonds de coopération technique afin de permettre une utilisation plus souple des ressources.

Dans le courant de l'exercice, la BERD a signé avec l'Allemagne un nouvel accord de contribution au Fonds spécial de coopération technique, qui est un mécanisme de coopération non liée alimenté aux moyens des remboursements des fonds de coopération technique précédemment alloués à des projets du secteur privé et/ou par des contributions directes des donateurs. A la fin de 1999, les avoirs du Fonds s'élevaient à 0,9 million d'euros, dont 0,7 million avaient été engagés.

## Redressement d'entreprises

### Programme de redressement des entreprises

Le programme de redressement des entreprises (PRE) vise à donner des compétences de gestion aux directeurs et cadres supérieurs des entreprises industrielles dans les pays d'opérations de la BERD. Par le biais de ces activités, le Programme contribue à faire avancer le processus de transition en permettant à ces entreprises d'être plus compétitives dans les pays de la région dont l'économie est axée sur le marché.

Les subventions fournies par la Commission européenne, le Centre russe pour la privatisation, le Conseil des ministres des pays nordiques et d'autres donateurs bilatéraux ont permis au Programme de redressement des entreprises de mener 650 projets dans 23 pays depuis son lancement, en juillet 1993. A ce jour, ces donateurs ont mis plus de 44 millions d'euros à la disposition du Programme, ce qui permettra de financer plus de 750 projets au total.

Au titre du Programme de redressement des entreprises, des projets ont été menés à bien dans 241 entreprises pour les aider à réaliser des ventes qui ont atteint 5,4 milliards d'euros, soit une progression de 20% par rapport aux ventes réalisées par ces entreprises au début du programme. Ce résultat a été atteint avec des pertes d'emplois minimales, l'ensemble des effectifs de ces entreprises ayant été ramené de 280 000 à 248 000, soit une réduction de moins de 11%. En outre, un financement extérieur de plus de 770 millions d'euros a été obtenu par 86 de ces entreprises.

Dans les pays qui ont entamé le processus d'adhésion à l'UE (Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie), les équipes du Programme de redressement s'emploient avant tout à améliorer la production, la sécurité du travail, la santé et les normes environnementales afin d'aider ces pays à satisfaire aux critères d'adhésion à l'UE.

<sup>1</sup> Il s'agit de fonds qui peuvent être utilisés sans aucune restriction quant à la nationalité de l'entreprise ou des experts engagés.

## Programme de services consultatifs aux entreprises dans les Etats baltes

Le Programme de services consultatifs aux entreprises dans les Etats baltes complète le Programme de redressement des entreprises en aidant les micro et petites entreprises à satisfaire aux normes requises pour l'adhésion à l'Union européenne. Placé sous le contrôle du Programme de redressement des entreprises, ce programme fournit une assistance spécifique en vue d'améliorer la compétitivité des entreprises, la commercialisation, la gestion financière, l'application des normes de qualité de l'ISO et la planification stratégique.

Le Programme de services consultatifs aux entreprises est actuellement appliqué dans les Etats baltes, où il a été jugé extrêmement satisfaisant par des audits opérationnels et des évaluations externes, ainsi que dans le nord-ouest de la Russie.

Le Programme sera également élargi à l'Europe du sud-est.

A la fin de 1999, ce programme avait permis d'exécuter 980 projets dans plus de 850 entreprises qui emploient environ 110 000 personnes et dont les ventes se sont chiffrées au total à 4 milliards de dollars EU. Un certain nombre d'entre elles utilisent les services d'intermédiaires locaux financés par la BERD et, grâce à l'aide du Programme de services consultatifs, elles ont pu réunir 27,0 millions de dollars EU de fonds extérieurs.

Financé au départ par les pays nordiques, à hauteur de 4,4 millions d'euros, le Programme de services consultatifs aux entreprises a aussi reçu 3,85 millions d'euros qui ont été mis à sa disposition par la Commission européenne. En outre, le Conseil des ministres des pays nordiques a pris des engagements pour un montant supplémentaire de 4,6 millions d'euros. Sur ce total, 1,85 million d'euros ont été affectés à l'assistance aux plus petites entreprises (50 employés au maximum), qui constituent le secteur où l'expansion de l'emploi est la plus forte dans les Etats baltes. Lancé au cours du deuxième semestre de 1998, ce "micro programme de services consultatifs aux entreprises des Etats baltes" a déjà fourni une aide consultative à plus de 170 entreprises.

## Achats et marchés

La politique et règles de passation des marchés de la Banque reposent sur les principes fondamentaux de non-discrimination, d'équité et de transparence. Ces principes visent à encourager l'efficacité et à minimiser les risques de crédit dans les opérations de prêt et d'investissement de la Banque.

Les méthodes de passation des marchés diffèrent nettement entre le secteur public et le secteur privé. Lorsqu'il s'agit d'un projet dans le secteur privé, la passation des marchés se fait conformément aux pratiques commerciales considérées comme les meilleures dans le secteur industriel considéré, sans qu'il y ait lieu d'appliquer certaines règles et procédures de passation des marchés. Par le biais de son devoir de diligence à l'égard de ces projets, la BERD veille à ce que les achats et les marchés soient conclus sans conflit d'intérêts et en respectant de bonnes méthodes d'achat dans l'intérêt des clients de la Banque.

Lorsqu'il s'agit d'opérations dans le secteur public, la Banque applique ses propres politiques et règles de passation des marchés, qui exigent qu'un projet dans le secteur public fasse normalement l'objet d'un appel d'offres ouvert. La méthode de l'appel d'offres ouvert garantit des chances égales à tous les soumissionnaires, quelle que soit leur nationalité. La Banque exige que ses clients ainsi que les entreprises et les particuliers observent les normes les plus élevées d'éthique et de conduite pour la passation de marchés et l'exécution de projets bénéficiant du financement de la BERD.

Afin d'aider toutes les parties intéressées au processus d'achats et de marchés, la Banque fournit toute une documentation, comme par exemple des formulaires et des notes d'information pour les appels d'offres. La Banque publie aussi chaque mois des invitations à soumissionner, des formulaires de réponse et des informations sur l'attribution des marchés et autres renseignements indispensables sur les marchés financés par la BERD dans les pages intitulées *Procurement Opportunities* de son site Web. La publication de la version sur papier du bulletin *Procurement Opportunities* a été suspendue en décembre 1999 et a été totalement remplacée par une version sur le site Web qui peut être consultée gratuitement. Cette nouvelle formule permet une notification plus rapide et une diffusion plus large des invitations à soumissionner et des informations sur la passation des marchés.

En 1999, la BERD a continué de collaborer étroitement avec les banques multilatérales de développement et d'autres institutions financières internationales pour adopter une position harmonisée concernant les questions liées à la passation des marchés dans le secteur public, comme par exemple la fraude et la corruption ainsi que la présentation des formulaires d'appel d'offres. La version définitive d'un document d'appel d'offres type utilisé par une BMD pour l'achat de marchandises a été diffusée en octobre 1999. La BERD a largement participé à la conception et à la mise au point de ce document et continue de participer à la rédaction d'autres modèles de formulaires d'appel d'offres.

### Méthode d'attribution des marchés dans le secteur public en 1999

(en nombre)



#### Définition des méthodes de passation des marchés

*Appel d'offres ouvert* : tous les fournisseurs ou entrepreneurs intéressés sont informés comme il convient du cahier des charges et ont des possibilités égales de soumissionner.

*Appel à la concurrence* : processus de sélection d'un consultant sur la base de propositions reçues d'un certain nombre d'entreprises présélectionnées.

*Appel d'offres local* : des appels d'offres sont organisés conformément aux procédures nationales, dans la mesure où elles sont acceptables pour la Banque (les entreprises étrangères doivent être autorisées à y participer).

*Appel d'offres restreint* : les procédures sont analogues à celles des appels d'offres ouverts, à ceci près que le client présélectionne les entreprises qualifiées, qui sont ensuite invitées à soumissionner.

*Consultation de fournisseurs* : forme simplifiée d'appel à la concurrence qui exige que des fournisseurs, y compris dans la mesure du possible des entreprises étrangères, soumettent des devis.

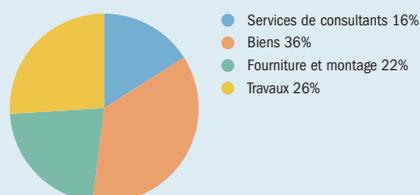
*Marché de gré à gré* : procédure autorisée uniquement dans des cas exceptionnels, selon laquelle une seule entreprise est invitée à soumissionner sans publicité préalable.

Le Service de la passation des marchés et des services techniques de la BERD a continué d'un bout de l'année à l'autre à fournir des conseils et des services professionnels à ses clients aussi bien internes qu'externes. Un certain nombre de présentations sur la manière d'appliquer les politiques et règles de passation des marchés de la Banque ont été organisées à l'intention de clients, de fournisseurs et de consultants, directement ou à l'occasion de rencontres internationales et nationales.

Au cours de l'exercice 1999, la BERD a financé un total de 140 marchés dans le secteur public d'une valeur totale de 362 millions d'euros, contre 329 marchés d'une valeur totale de 436 millions d'euros en 1998. Ce recul s'explique dans une large mesure par la diminution du nombre de projets dans le secteur public signés à la fin de l'année 1998 et au début de l'année 1999.

### Marchés attribués dans le secteur public en 1999, par type de marché

(en nombre)



#### Définition des types de marchés

*Marchés de biens* : marchés portant sur l'achat d'usines et d'équipements dans lesquels le montage et la mise en service représentent une faible proportion de la valeur du marché.

*Marchés de travaux de construction* : marchés de travaux de génie civil et autres, par exemple construction de routes ou de bâtiments, conformément à des plans et à des spécifications convenus concernant les installations, le matériel et les aménagements à apporter à l'ouvrage.

*Marchés de fourniture et de montage* : marchés portant sur l'achat d'usines et d'équipements dans lesquels le montage représente une proportion importante de la valeur du marché.

*Marchés de services de consultants* : recrutement de consultants pour la prestation de conseils spécialisés et de services connexes et l'accomplissement de tâches spécifiques.

L'exercice a été marqué par une augmentation sensible, en valeur, des marchés attribués par la méthode de l'appel d'offres ouvert. La valeur totale des contrats attribués par cette méthode a atteint 340 millions d'euros, soit 94% de la valeur totale des marchés passés en 1999, contre 80% en 1998. Les marchés de travaux publics ont représenté plus de la moitié de la valeur totale des marchés passés en 1999, leur valeur moyenne se situant à 5,7 millions d'euros. La plupart des marchés passés portaient sur l'achat de biens – 51 au total – et leur valeur moyenne s'est située à 900 000 euros.

Le plus gros marché passé en 1999 (64 millions d'euros) concernait la construction clés en main d'une centrale géothermique en Russie.

# Résultats financiers et comptes annuels

## **71 Résultats financiers**

## **79 Comptes annuels**

Compte de résultat

Bilan

Variations des capitaux propres

Tableau des flux de trésorerie

Annexe aux comptes annuels consolidés

## **98 Résumé des fonds spéciaux**

# Résultats financiers

**La BERD est redevenue rentable en 1999 grâce à de bons résultats d'exploitation, en particulier en ce qui concerne le portefeuille de participations et les opérations de trésorerie, au maintien de la discipline budgétaire et à une réduction très nette du montant des provisions. Les provisions individualisées ont été abaissées en raison de l'amélioration du rendement du portefeuille pendant la deuxième moitié de l'année, après la crise financière en Russie, tandis que les provisions générales ont été inférieures à celles de l'exercice précédent par suite d'un accroissement des annulations, des remboursements et des préremboursements. Le résultat de l'exercice après dotation aux provisions s'est chiffré à 42,7 millions d'euros, contre une perte de 261,2 millions d'euros en 1998, après dotation aux provisions.**

Le revenu d'exploitation avant déduction des frais généraux, qui ont atteint 376,4 millions d'euros, a été inférieur au chiffre de 450,5 millions d'euros enregistré au cours de l'exercice précédent. Le montant net des intérêts, des dividendes et des commissions perçus a été inférieur à celui de l'année précédente, principalement en raison des répercussions de la crise russe. Le produit net des intérêts a subi le contrecoup d'une augmentation des avoirs non productifs pendant la première moitié de l'exercice, qui ont toutefois amorcé un repli pendant la deuxième moitié de l'exercice. A la fin de 1999, 26 prêts d'un montant total de 452,7 millions étaient improductifs, la plupart dans le portefeuille russe, contre 16 prêts d'un montant de 289,8 millions d'euros à la fin de 1998.

Les titres de participation ont produit un gain de 128,5 millions d'euros provenant de la cession de participations, chiffre inférieur au gain record de 168,7 millions d'euros signalé en 1998, mais supérieur de plus de 60% au niveau atteint en 1997. Les dividendes, qui se sont chiffrés à 13,9 millions d'euros, n'ont même pas atteint la moitié de ceux de 1998 du fait que la crise russe a entamé la rentabilité d'un certain nombre des entreprises dans lesquelles la Banque avait pris des participations. Les opérations de trésorerie ont été à nouveau rentables dans le courant de l'exercice et ont mis à profit des possibilités de financement intéressantes ainsi que de bons rendements sur des placements plus importants.

Les frais généraux de la BERD, exprimés en livres sterling, se sont situés confortablement à l'intérieur des limites budgétaires et ont été comparables à ceux de 1998 en raison du maintien de la discipline budgétaire et d'un contrôle efficace des dépenses. A la suite toutefois du renforcement de la livre sterling en 1999, l'ensemble des frais généraux de la Banque, y compris l'amortissement, a atteint 172,8 millions d'euros et a dépassé de 14,1 millions d'euros le niveau de l'exercice précédent (1998 : 158,7 millions d'euros).

L'ensemble des provisions au titre des opérations bancaires se chiffrait à 1,1 milliard d'euros à la fin de l'exercice, contre 0,9 milliard d'euros à la fin de l'exercice précédent. Ce montant, qui représentait 16,2% de l'encours des prêts et prises de participation (1998 : 15,7%), traduit la volonté de provisionnement prudent de la BERD pour les risques existants et attendus sur la base d'une évaluation continue du portefeuille et des risques qui y sont inhérents. Les provisions au titre d'opérations en Russie se sont élevées à environ 48% du total des provisions (1998 : 50%), tandis que les provisions non souveraines ont représenté 37% des décaissements à effectuer sur des prêts non souverains dans ce pays (1998 : 35%).

Par suite de l'application d'une nouvelle Norme comptable internationale sur les avantages du personnel (IAS 19), un montant de 20,5 millions d'euros a été inscrit au poste des bénéfices non distribués. Cette opération et un gain après dotation aux provisions de 42,7 millions d'euros pour 1999 ont ramené les réserves de la Banque d'un déficit de 158,5 millions d'euros au 31 décembre 1998 à un déficit de 91,3 millions d'euros au 31 décembre 1999.

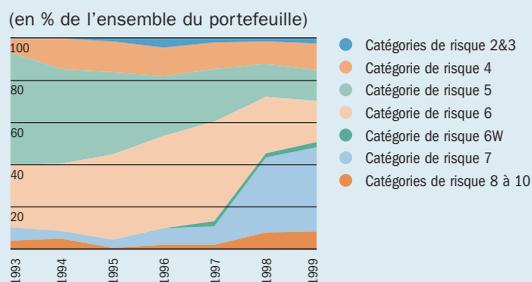
## Opérations bancaires

### Portefeuille

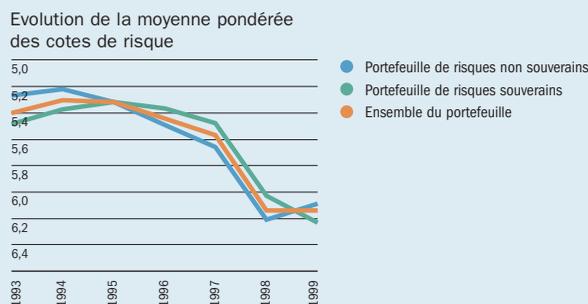
En 1999, le Conseil d'administration a approuvé 99 opérations représentant un total de 2,6 milliards d'euros, contre 82 opérations représentant 2,0 milliards d'euros en 1998. A la fin de 1999, les approbations cumulées s'élevaient à 16,5 milliards d'euros, nettes des annulations (1998 : 14,5 milliards d'euros). La valeur totale cumulée des projets approuvés par le Conseil d'administration atteignait 55,9 milliards d'euros au 31 décembre 1999, contre 50,6 milliards d'euros au 31 décembre 1998. Dans ce total, la mobilisation primaire de ressources atteignait 39,4 milliards d'euros à la fin de décembre 1999 (1998 : 36,1 milliards d'euros).

Pendant l'exercice, 88 projets représentant une valeur de 2,2 milliards d'euros ont été signés, contre 96 projets d'un montant de 2,4 milliards d'euros en 1998. La part relative des projets dans le secteur privé s'est située à 75% des engagements signés en 1999, tandis que les prises de participation se sont élevées à 31%, contre 80% et 33% respectivement en 1998.

### Evolution dans le temps de l'ensemble des profils de risque des prêts, garanties et participations en fonction des engagements signés



### Evolution dans le temps de la moyenne pondérée des cotes de risque, en fonction des engagements signés



Au 31 décembre 1999, les engagements bruts cumulés s'élevaient au total à 13,7 milliards d'euros et l'encours des engagements (non compris les annulations et les remboursements, à l'exception des remboursements au titre de prêts renouvelables) atteignait 10,8 milliards d'euros.

Les décaissements au titre des projets (non compris les décaissements multiples au titre de prêts renouvelables) se sont chiffrés en 1999 à 1,4 milliard d'euros, contre 2,4 milliards en 1998. Le total des remboursements pour l'exercice, y compris les remboursements et les préremboursements de prêts, et des cessions de participations (non compris les remboursements multiples au titre de prêts renouvelables) s'est élevé à 690 millions d'euros, contre 680 millions en 1998.

L'encours des décaissements à la fin de l'exercice atteignait au total 6,9 milliards d'euros (1998 : 5,7 milliards d'euros), soit 5,3 milliards d'euros de prêts (1998 : 4,3 milliards) et 1,6 milliard d'euros de prises de participation (1998 : 1,4 milliard).

### Risques

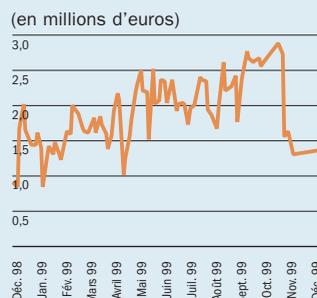
Le département de la Banque qui s'occupe de la gestion des risques analyse continuellement le portefeuille de prêts et de participations de la Banque et attribue aux différentes opérations de crédit une cote de 1 à 10, le chiffre 1 signalant un risque faible et le chiffre 10 une perte probable. Des cotes sont attribuées à chaque projet et à chaque pays et les valeurs maximales servent généralement à déterminer la cote globale. Etant donné la nature des marchés sur lesquels elle opère et le mandat qu'elle a reçu de promouvoir la transition, la Banque s'attend à ce que ses opérations, au moment de leur approbation, soient cotées entre 4 et 6 dans des conditions normales. La moyenne de la cote globale de risque attribuée aux nouveaux projets signés en 1999 a été de 5,73 (1998 : 6,02). La moyenne pondérée de la cote globale de risque du portefeuille de projets signés se situait à 6,14 au 31 décembre 1999 (31 décembre 1998 : 6,14).

A la fin de 1999, la proportion des projets signés dans les catégories de risque allant de 4 à 6 était tombée de 53% au 31 décembre 1998 à 47%. La proportion des projets appartenant à la catégorie de risque 6W (Projets à surveiller) et 7 (Projets appelant une attention spéciale) est passée à 42% (1998 : 35%) et celle des projets des catégories 8 (Projets inférieurs à la moyenne) et 9 (Projets douteux) s'est maintenue à 8%. Cette évolution des catégories de risque auxquelles appartiennent les projets signés traduit essentiellement la détérioration persistante du portefeuille de la banque en Russie et dans d'autres pays qui ont subi pendant la première moitié de 1999 le contrecoup de la crise russe, ainsi qu'il ressort du graphique ci-dessus. Des signes de stabilisation ont toutefois commencé à apparaître pendant la deuxième moitié de l'exercice, lorsque la cote moyenne de risque du portefeuille s'est légèrement améliorée.

Pour l'ensemble de l'exercice, la cote moyenne du portefeuille de projets signés est restée inchangée à 6,14. La cote du portefeuille de projets à risque souverain s'est détériorée pendant l'exercice, passant de 6,03 à 6,23, en raison d'une concentration croissante des projets dans les pays à risque élevé qui se trouvent aux premiers stades de la transition. En revanche, la cote moyenne de risque du portefeuille de projets non souverains s'est améliorée dans le courant de l'exercice, passant de 6,21 à 6,09, en raison de la signature pendant l'année de nouveaux projets à plus faible profil de risque. La cote de risque pour l'ensemble du portefeuille n'a pas encore vraiment marqué un redressement après la détérioration enregistrée au lendemain de la crise financière en Russie.

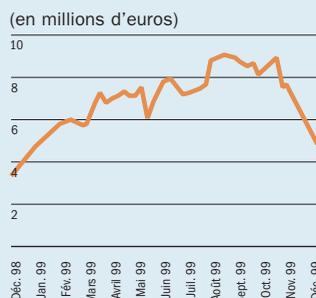
### Valeur exposée des portefeuilles sous gestion interne en 1999

(horizon de 10 jours, niveau de confiance de 99% ; série de données de la BRI)



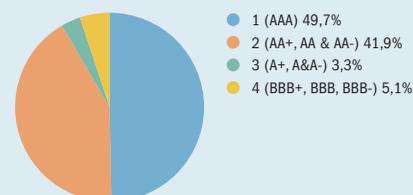
### Limite de la valeur exposée de l'ensemble du portefeuille : 18,0 millions d'euros en 1999

(horizon de 10 jours, niveau de confiance de 99% ; série de données de la BRI)



### Profil de cote de crédit du portefeuille-titres

au 31 décembre 1999



73

## Résultats

Le résultat d'exploitation de l'exercice pour les activités essentielles de la Banque, soit 313,7 millions d'euros, a été inférieur de 19% à celui de 385,3 millions d'euros atteint en 1998, principalement par suite de l'effritement des bénéfices résultant de la cession de prises de participation ainsi que des commissions et dividendes perçus. Le résultat d'exploitation des opérations bancaires a représenté 83% des résultats d'exploitation de la Banque (1998 : 86%, 1997 : 82%). Le bénéfice réalisé sur la cession de titres de participation, qui s'est chiffré à 128,5 millions d'euros, a représenté 41% du revenu des opérations bancaires, contre 168,7 millions d'euros ou 44% en 1998. Le produit net des intérêts s'est élevé à 46% du résultat d'exploitation (1998 : 37%), le produit des commissions à 8% (1998 : 12%) et le produit des dividendes à 5% (1998 : 7%).

La cession d'un petit nombre des participations de la BERD qui sont près de leur échéance a produit une proportion importante du revenu assuré par le portefeuille des titres.

La contribution de ce secteur du portefeuille au compte de résultat de la Banque devrait subir des fluctuations sensibles d'une année à l'autre puisqu'il est tributaire du moment choisi pour la vente des titres, qui est lié à la date à laquelle le rôle de la Banque en matière de transition prendra fin dans le cadre d'une opération particulière et à la possibilité de céder ses parts sur le marché ou ailleurs. Les ventes devraient augmenter avec le mûrissement du portefeuille de titres qui s'amplifie, mais il demeure difficile de prévoir quel pourrait être le moment choisi et le produit de ces ventes.

## Opérations de trésorerie

### Portefeuille

La valeur des placements de trésorerie se situait à 10,6 milliards d'euros au 31 décembre 1999 (1998 : 8,2 milliards d'euros), soit 7,8 milliards d'euros de créances représentées par un titre et 2,8 milliards d'euros de placements auprès d'établissements de crédit.

A la fin de 1999, environ 5% du total des actifs de trésorerie étaient gérés par 12 gestionnaires externes indépendants. Ces fonds sous gestion externe comprenaient un montant approvisionné et théorique de 353,1 millions d'euros d'opérations sur taux d'intérêt<sup>1</sup> libellés en euros et l'équivalent de 472,5 millions d'euros d'opérations sur des titres garantis libellés en dollars des Etats-Unis. Ces fonds sont placés auprès de gestionnaires indépendants pour pouvoir profiter de services et de techniques de placement spécialisés et disposer d'un indice de rendement externe. Ces gestionnaires sont tenus de suivre dans leurs placements les directives que la Banque elle-même applique à la gestion interne de ses fonds.

### Risques

L'ensemble des risques de marché a progressé par rapport à l'année précédente tout en restant nettement inférieur aux limites fixées dans la politique de gestion des risques de la Banque. Au 31 décembre 1999, la valeur exposée du portefeuille de placements sous gestion interne de la Banque, calculée sur la base d'un niveau de confiance de 99% sur un horizon de dix jours, était de 1,3 million d'euros<sup>2</sup> (1998 : 0,9 million d'euros), après s'être située entre 0,8 et 2,9 millions d'euros pendant la plus

<sup>1</sup> Dans le programme en euros, les gestionnaires reçoivent chacun un montant théorique pour le calcul des taux d'intérêt, mais sans en fait recevoir les fonds correspondants.

<sup>2</sup> Autrement dit, la BERD connaît un risque de 1 sur 100 d'enregistrer des pertes d'au moins 1,3 million d'euros sur un horizon de dix jours par suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des taux de change.

grande partie de l'année et par suite de l'adoption de positions plus actives et d'un relèvement des niveaux de liquidité pendant la deuxième moitié de l'année.

En outre, les risques de marché encourus sur les placements sous gestion externe présentaient en fin d'exercice une valeur exposée de 1,0 million d'euros (1998 : 1,1 million d'euros) pour le programme d'opérations libellées en euros et de 2,4 millions d'euros (1998 : 1,4 million d'euros) pour le programme libellé en dollars des Etats-Unis.

En conséquence, au 31 décembre 1999, la valeur exposée de l'ensemble du portefeuille (niveau de confiance de 99%, horizon de dix jours) a atteint un total de 4,7 millions d'euros (1998 : 3,4 millions d'euros). Ces chiffres devraient être interprétés à la lumière d'un portefeuille global de 10,1 milliards d'euros en moyenne pendant l'exercice et d'une limite de valeur exposée de 18,0 millions d'euros pour l'ensemble des placements de trésorerie, qu'ils soient sous gestion interne ou sous gestion externe. Cette limite, adoptée en décembre 1998 dans le nouveau pouvoir de gestion, équivaut à un montant de 18,0 millions d'euros au niveau de confiance de 99% et à un horizon de dix jours, ainsi qu'il est indiqué dans les graphiques de la présente section.

La cote générale de crédit du portefeuille de titres est restée élevée, la moyenne pondérée se situant à un niveau légèrement supérieur à la cote AA+, qui équivaut à 1,7 sur l'échelle interne de la BERD. A la fin de 1999, 91,6% du total des risques étaient cotés à AA- au moins (1998 : 87,8%). Toutes les cotes correspondaient au moins à celles de placements sans risque, les seules cotes inférieures étant des titres de créances grecs et coréens garantis par l'Etat et un instrument dérivé pleinement garanti, pour lesquels la cote de risque a été inférieure sur l'échelle interne à l'équivalent de la cote A-.

Le risque de crédit lié aux titres de placement a été réparti entre 25 pays, aucun ne représentant plus de 9,0% du total des risques, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique avec 38,1% et du Royaume-Uni avec 11,9% (1998 : 30,6% et 7,5% respectivement).

## Résultats

Les opérations de trésorerie ont donné de bons résultats en 1999, leur rendement après dotation aux provisions atteignant 54,3 millions d'euros (1998 : 46,0 millions d'euros) à la suite d'un accroissement du volume des opérations et de rendements meilleurs que prévu. Le portefeuille des opérations de trésorerie, qui est comptabilisé sur la base des cours du marché, a réagi au redressement de la tranche supérieure du marché du crédit après une fin d'année 1998 instable à la suite des crises sur les marchés asiatique et russe.

## Financement

### Capital

Au 31 décembre 1999, le capital libéré a atteint un total de 5,2 milliards d'euros, contre 5,1 milliards au 31 décembre 1998. Tous les membres à l'exception de quatre ont maintenant souscrit à l'augmentation du capital et ont déposé des instruments de souscription pour 972 200 actions, ce qui porte à plus de 1,9 million le nombre d'actions de la Banque qui ont été souscrites. Le versement de la deuxième tranche de l'augmentation de capital est devenu exigible dans le courant du mois d'avril 1999 et le montant du capital libéré a atteint 3,5 milliards d'euros au total, contre 3,2 milliards à la fin de 1998.

L'encours des arriérés de paiement en espèces et sous forme de billets à ordre se montait au total à 31,9 millions d'euros à la fin de l'exercice (1998 : 10,5 millions), dont environ 25,2 millions d'euros correspondaient à l'augmentation du capital ; 5,0 millions d'euros de ce montant ont été acquittés depuis le 31 décembre 1999. Il y a un retard dans l'encaissement d'un montant supplémentaire de 4,0 millions d'euros de billets à ordre déposés, dont 3,0 millions se rapportent au capital initial.

### Adéquation du capital

L'augmentation à 20,0 milliards d'euros du capital autorisé de la BERD, approuvée en avril 1996, devait permettre à la Banque de continuer à appliquer sa stratégie de croissance soutenable sans avoir de nouveau recours à des reconstitutions de capital. Compte tenu de sa volonté d'autofinancement, la Banque a activement poursuivi ses efforts pour assurer une utilisation efficace du capital.

Dans l'application de sa stratégie opérationnelle, la BERD utilise son capital conformément à ses paramètres réglementaires et financiers. A cet égard, la Banque perfectionne ses méthodes d'évaluation de l'utilisation et de l'adéquation du capital en assortissant la mesure traditionnelle de la marge de décaissement d'une évaluation des risques<sup>3</sup>. Les travaux dans ce domaine se poursuivront dans le cadre de l'examen ordinaire de la politique financière et du capital.

<sup>3</sup> La marge de décaissement est le montant des fonds dont dispose la Banque pour engager de nouveaux prêts, placements et garanties avant d'atteindre la limite 1:1 du ratio d'engagements par rapport à ses fonds propres. Ce ratio 1:1 exige que le montant total de l'encours des prêts, des placements et des garanties de la Banque dans ses opérations ordinaires ne peut dépasser le montant total du capital souscrit, net d'obligations, des réserves et des excédents.

## Emprunts

La politique de la BERD en matière d'emprunts répond à deux grands principes : d'une part équilibrer le profil d'échéance de ses actifs et de ses passifs afin de minimiser les risques de refinancement et d'autre part se procurer au moindre coût les ressources à long terme dont elle a besoin pour ses opérations.

Au 31 décembre 1999, le total des emprunts se chiffrait à 12,6 milliards d'euros, soit une augmentation de 2,9 milliards d'euros par rapport à 1998. Dans le cadre de son programme d'emprunts à moyen et à long terme, la Banque a procédé à 41 nouvelles opérations à un taux moyen après swap égal au LIBOR moins 35 points de base. L'encours des emprunts à moyen et à long terme en fin d'exercice avait une durée de vie moyenne de 8,1 ans (1998 : 7,1 ans).

A côté des emprunts à moyen et à long terme, le volume total des emprunts comprend aussi des émissions à court terme classées dans la catégorie des créances sur titres que la Banque utilise pour la gestion des avoirs en espèces.

## Dépenses

Le total des frais généraux et de l'amortissement a atteint 172,8 millions d'euros pour l'exercice (1998 : 158,7 millions). Les frais généraux se sont situés confortablement dans les limites du budget de 1999, ce qui a été possible grâce à la discipline budgétaire que la Banque a continué d'appliquer, à une maîtrise efficace des dépenses et à un rigoureux programme de recouvrement des coûts.

Cet accroissement s'explique en premier lieu par le renforcement de la livre sterling par rapport à l'euro dans le courant de l'exercice, le taux de change moyen s'étant situé à 1,53 euro pour une livre sterling en 1999, contre 1,48 en 1998. Le taux moyen effectif pondéré a été inférieur en raison de la politique de la Banque qui consiste à conclure des contrats de change pour veiller à ce que ses dépenses, libellées en livres sterling pour l'essentiel, ne soient pas affectées de façon négative, lorsqu'elles sont converties en euros aux fins de la comptabilité, par les fluctuations des taux de change entre ces deux monnaies. En conséquence, les dépenses en livres sterling ont été converties à un taux moyen pondéré de 1,36 livre sterling pour un euro pendant l'exercice (1998 : 1,29). Le bénéfice réalisé sur ces opérations a permis de réduire les coûts de 20,3 millions d'euros en 1999, contre 21,8 millions en 1998. L'augmentation des dépenses en euro en 1999 par rapport à 1998 comprend également une créance échue au titre de congés sans solde au 31 décembre 1999 à la suite de l'application par la Banque de la Norme IAS 19 (Avantages du personnel).

La BERD a également conclu une série de contrats à terme en devises pour se protéger contre le coût des dépenses en livres sterling nécessaires pour couvrir les frais généraux à l'avenir. Au 31 décembre 1999, la valeur de ces options sur le marché indiquait un bénéfice de 24,6 millions d'euros (1998 : 17,5 millions), qu'il a été décidé de reporter pour le comptabiliser dans les dépenses des exercices ultérieurs appropriés, conformément à la politique comptable de la Banque.

## Provisions

Le niveau des provisions générales de la BERD sur les risques non souverains est fixé en fonction du risque de crédit attribué aux prêts et prises de participation, tel qu'évalué par le service indépendant de gestion des risques de la Banque. Quand il s'agit de projets souverains, la Banque constitue une provision générale équivalant à 3% du total de l'encours des décaissements à risque souverain, pour tenir compte du risque et du statut de créancier privilégié que les membres de la Banque lui accordent. En outre, la Banque constitue une provision contre l'ensemble des risques imprévus de son portefeuille, qui correspond à 0,75% du total de l'encours de ses engagements signés, compte tenu de la concentration du portefeuille de la Banque. Par ailleurs, la Banque constitue des provisions individualisées lorsque les circonstances l'exigent.

Le maintien de la politique de provisionnement de la Banque a entraîné pour l'exercice une dotation aux provisions de 160,9 millions d'euros, c'est-à-dire un montant nettement inférieur à celui de 1998 (qui traduisait l'évaluation initiale de l'impact de la crise russe) et 90% des provisions de 1997. Les provisions individualisées ont diminué en raison de l'amélioration des résultats du portefeuille tandis que les provisions générales ont été inférieures au niveau atteint l'année précédente à la suite de l'augmentation des annulations, des remboursements et des préremboursements. Sur ce montant, une dotation de 5,3 millions d'euros correspondait aux provisions sur les actifs de trésorerie (voir ci-dessous). Le total des provisions sur des opérations bancaires, qui a atteint 166,2 millions d'euros, comprenait une charge nette de 142,1 millions d'euros au titre des provisions individualisées constituées en 1999, le total des provisions individualisées atteignant 632,3 millions d'euros en fin d'exercice. Une part importante des provisions individualisées concernait les projets en Russie. La provision générale au titre de projets souverains a augmenté de 14,1 millions d'euros pour atteindre 66,3 millions d'euros à la fin de 1999.

Du fait des dotations auxquelles il a été procédé en 1999, le montant total des provisions au titre des opérations bancaires a atteint 1,1 milliard d'euros, ce qui représente 16,2% de l'encours du portefeuille de prêts et de participations (1998 : 0,9 milliard d'euros ou 15,7%).

Le total des provisions au titre des actifs de trésorerie s'est chiffré à 6,3 millions d'euros en fin d'exercice (1998 : 11,1 millions d'euros). Sur ce montant, 3,0 millions d'euros correspondaient aux provisions pour instruments dérivés (1998 : 6,2 millions) et 3,3 millions d'euros aux créances sur titres (1998 : 4,9 millions d'euros). Les provisions au titre des instruments dérivés fluctuent en fonction des cours du marché et de l'échéance des titres ainsi que de la cote de crédit du contrepartiste. Les provisions au titre des créances se fondent sur le portefeuille nominal d'obligations et la cote de crédit de l'organisme d'émission. Ces provisions ont été réduites en 1999 pour tenir compte de l'amélioration de la cote de crédit des émetteurs.

## Perspectives pour 2000

La BERD a prévu dans son budget un bénéfice modeste en 2000. Toutefois, sa position financière restera exposée à des incertitudes persistantes dans l'environnement dans lequel elle opère.

La Banque se propose de continuer à reconstituer ses réserves et à prendre toutes les mesures de prudence qu'exige le renforcement de sa viabilité financière.

## Rapports et informations supplémentaires

Dans les rapports qu'elle présente et les informations qu'elle publie, la BERD a pour politique d'appliquer les meilleures pratiques en observant les conventions comptables des institutions financières du secteur privé.

### Principes de gestion financière et de gestion des risques

Les politiques financières de la Banque reposent sur les principes d'une saine gestion financière, qui sont définis dans l'Accord portant création de la Banque et qui délimitent le cadre à l'intérieur duquel elle doit s'acquitter de son mandat.

Les principes de gestion financière de la Banque doivent lui permettre :

- de garantir sa viabilité financière ;
- d'accumuler des réserves et d'assurer une rentabilité durable ;
- d'orienter toutes ses activités vers le marché et l'obtention de résultats ;
- de travailler sur la base d'un système de gestion globale des risques ; et
- de garantir la transparence de ses opérations, de veiller au respect de l'obligation redditionnelle à tous les niveaux et d'appliquer une gestion efficace.

La BERD encourt des risques de crédit dans le cadre aussi bien de ses opérations bancaires que de ses opérations de trésorerie. Le risque de crédit reflète la possibilité que les emprunteurs ou les contrepartistes, dans le cas des opérations de trésorerie, manquent à leurs obligations contractuelles ou que la valeur des placements de la Banque se trouve compromise. Les risques de crédit concernent, pour la plupart, le portefeuille d'opérations bancaires. Le service indépendant de gestion des risques de la Banque, qui a à sa tête un membre du Comité exécutif, s'emploie à identifier correctement les risques éventuels et à les gérer et les atténuer comme il convient grâce à un processus détaillé et rigoureux d'analyse des opérations de crédit, qui est revu chaque année par le Comité d'audit du Conseil d'administration pour en déterminer l'efficacité et pour le perfectionner, compte tenu de l'expérience acquise. Toutes les opérations ordinaires sont aussi revues à intervalles réguliers afin de déterminer rapidement si des modifications doivent être apportées à la cotation des risques et si des mesures doivent être prises pour mitiger l'accroissement des risques.

En ce qui concerne les risques de marché, la BERD est exposée surtout à l'évolution des marges d'intérêt sur les crédits et aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change qui peuvent affecter les positions prises par la Banque, en particulier dans son portefeuille de titres de placement. La BERD s'efforce de limiter et de gérer autant que faire se peut les risques de marché qui pèsent sur son portefeuille grâce à une gestion dynamique de son actif et de son passif ainsi que de ses positions de change. Elle gère les risques de taux d'intérêt à la fois en alignant le profil des taux d'intérêt sur ses éléments d'actifs et ses engagements et en utilisant des instruments dérivés. En combinant l'analyse des limites autorisées et de la valeur exposée, les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt sont mesurés indépendamment des opérations de trésorerie afin de respecter les directives de la Banque.

Conformément à son objectif, qui est de préserver son capital, en particulier dans son portefeuille de titres de placement, la Banque calcule la valeur exposée et les essais de contrainte en les exprimant en termes de risque au-dessus du taux de rendement des placements pris comme référence, lui-même fondé sur le LIBOR.<sup>1</sup> La Banque veille tout particulièrement à ce que les risques de marché auxquels ses opérations sont exposées demeurent nettement inférieurs aux limites fixées dans sa politique de gestion des risques ; elle suit donc de près les tendances de la valeur exposée et des essais de contrainte.

La Banque a adopté en 1998 une version révisée du pouvoir de gestion, document par lequel le Conseil confie au Vice-Président du Département des finances la gestion des opérations de trésorerie de la Banque et qui définit les paramètres de risque à prendre en compte dans ces opérations.

Le pouvoir de gestion définit les règles et les pratiques applicables au niveau opérationnel. Les récents amendements ont consisté à :

- définir explicitement la fonction du service de gestion des risques ;
- remplacer la limite initialement fondée sur la durée par une limite de valeur exposée, limite qui est en fait depuis deux ans pour la Banque le principal outil de contrôle des risques du marché ;
- donner au Département de la trésorerie de la Banque la possibilité d'assurer la gestion de son actif et de son passif en gérant activement les risques de taux de change compte tenu de l'ensemble des risques du marché et de la limite de valeur exposée ; et
- donner à la Banque la possibilité de couvrir ses risques financiers en prenant des options de vente sur des types d'actif dans lesquels le Département de la trésorerie ne pourrait pas autrement investir, ou des types de risque auxquels il ne pourrait pas s'exposer.

La mise en œuvre du programme d'amélioration de la gestion des risques dans les opérations de trésorerie s'est poursuivie en 1999. Ce programme vise à garantir que les méthodes de gestion des risques adoptées par la BERD dans ses opérations de trésorerie correspondent aux meilleures pratiques mises au point dans le secteur bancaire. Le Comité d'audit du Conseil d'administration de la Banque fait régulièrement le point des progrès réalisés dans ce sens.

Les risques opérationnels sont tous les risques autres que les risques de crédit et de marché. Ce sont les risques de perte qui peuvent survenir à la suite d'erreurs ou d'omissions dans le traitement et le règlement des transactions ou dans la comptabilisation des résultats financiers, ou encore à cause de la défaillance des mécanismes de contrôle. L'examen et la réorganisation des méthodes d'exploitation de la Banque auxquels il a été procédé récemment contribueront aussi à atténuer ce risque.

Parmi les politiques et les procédures que la Banque a mises en place pour se prémunir contre divers types de risques opérationnels, il y a lieu de citer avant tout les normes élevées d'éthique professionnelle qu'elle applique ainsi que le système de contrôle interne, d'équilibre et de séparation des pouvoirs qui la met à l'abri de tout risque opérationnel aux premiers stades de ses opérations. S'y ajoutent :

- le code de conduite de la Banque ;
- des mécanismes de recouvrement des pertes et de planification d'urgence ;

- la politique de la Banque en matière de communication et de publication d'informations ;
- les principes d'intégrité et de diligence ;
- les procédures de prévention de la corruption et du blanchiment d'argent ;
- les procédures à suivre en cas de fraude ou de suspicion de fraude ;
- la politique de la Banque en matière de gestion de l'information ;
- les principes directeurs concernant la gestion des risques opérationnels liés aux activités de placement ; et
- les politiques de passation des marchés.

#### Utilisation d'instruments dérivés

La Banque se sert des instruments dérivés essentiellement pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de taux de change aussi bien dans ses opérations bancaires que dans ses opérations de trésorerie. Le sentiment du marché dont les instruments dérivés sont l'expression est pris en compte dans les opérations de trésorerie. Tous les risques de taux d'intérêt et de taux de change sont soumis aux limites générales de valeur exposée. La Banque utilise aussi des instruments de crédit dérivés au lieu de recourir à des placements dans certains titres pour couvrir certains risques.

En matière de gestion des risques de trésorerie, la Banque applique les recommandations formulées par le G-30 concernant l'utilisation des produits dérivés et se conforme aux meilleures pratiques suivies dans le secteur. Elle applique intégralement toutes les recommandations concernant les utilisateurs finals, tels que ceux-ci sont définis par le G-30. Elle a également décidé de suivre les recommandations concernant les contrepartistes dans la mesure où, comme ces derniers, elle a recours à des instruments dérivés pour prendre des positions stratégiques à l'intérieur de limites clairement définies.

Les risques de taux d'intérêt liés aux instruments dérivés sont combinés à ceux qui découlent de tous les autres instruments dont la valeur dépend des taux d'intérêt. La Banque se soucie tout particulièrement des risques propres à l'utilisation d'instruments dérivés, par exemple en surveillant le risque d'instabilité dans le cas des options, le risque de marge dans le cas des swaps et le risque de base dans le cas des contrats à terme.

Afin de minimiser les risques de crédit liés aux opérations de trésorerie, la Banque a pour principe d'approuver individuellement chaque contrepartiste et de vérifier régulièrement s'il remplit les conditions requises. Des limites individuelles sont attribuées aux contrepartistes conformément aux directives qui fixent le degré et la durée de risque à ne pas dépasser en fonction de la cote de crédit de chacun. Normalement, les transactions sur instruments dérivés ne peuvent être passées qu'avec des contrepartistes ayant une cote d'au moins AA-, ceux qui sont cotés A n'étant acceptés que si les risques sont entièrement garantis.

La Banque s'attache à atténuer encore plus les risques de crédit en ayant systématiquement recours à différentes techniques d'amélioration de la qualité de ses créances. Les transactions sur instruments dérivés qui interviennent sur le marché hors cote sont systématiquement documentées au moyen d'accords-cadres prévoyant une compensation lors de la liquidation des positions, et la Banque s'est employée à élargir

<sup>1</sup> Une valeur exposée nulle par exemple dénoterait l'absence de tout risque de change ou l'existence d'un risque de taux d'intérêt sur l'actif de la Banque correspondant exactement à celui qui pèse sur son passif.

le champ d'application de cette technique en documentant un aussi grand nombre que possible des instruments traités avec un contrepartiste donné dans le cadre d'un seul accord-cadre inspiré du modèle de l'International Swap Dealers Association (ISDA).

La Banque a de plus en plus largement recours aux accords de garantie dans le cadre de ses opérations de gré à gré sur instruments dérivés. A la fin de l'exercice, 89% des risques bruts liés aux opérations de contrepartie sur instruments dérivés faisaient l'objet d'accords de garantie, et des négociations étaient en cours en vue de la signature d'accords avec tous les autres contrepartistes parties à ces opérations.

### Gestion de la Banque

La BERD est résolue à continuer d'appliquer un système de gestion efficace définissant clairement l'ensemble des responsabilités et des mécanismes de contrôle connexes pour garantir que ses activités soient menées de façon transparente et responsable. Cette structure institutionnelle repose sur un système de rapports destiné à faire en sorte que les différents départements fonctionnels de la Banque reçoivent bien l'information dont ils ont besoin et que le système d'équilibre des pouvoirs fonctionne efficacement.

L'acte constitutif de la BERD est l'Accord portant sa création, qui stipule que celle-ci est dotée d'un Conseil des gouverneurs, d'un Conseil d'administration, d'un Président et de Vice-Présidents, assistés par un cadre de fonctionnaires et d'agents.

Le Conseil des gouverneurs, qui représente les 60 actionnaires de la Banque, est investi de tous les pouvoirs de celle-ci. Hormis certains pouvoirs réservés, le Conseil des gouverneurs a délégué l'exercice de ses pouvoirs au Conseil d'administration, tout en continuant d'assurer la direction d'ensemble de la Banque.

### Conseil d'administration et comités du Conseil

Sous l'autorité globale du Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration est responsable de la conduite des activités et des politiques de la Banque en général. Il exerce les pouvoirs qui lui ont été expressément conférés par l'Accord ainsi que ceux qui lui ont été délégués par le Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a constitué trois comités pour l'assister dans ses travaux :

- le Comité d'audit ;
- le Comité du budget et des questions administratives ; et
- le Comité de la politique financière et des opérations.

La composition de ces comités en 1999 est donnée à la page 108 du présent rapport.

### Le Président et le Comité exécutif

Le Président est élu par le Conseil des gouverneurs ; il est le représentant légal de la Banque et assure la conduite des affaires courantes sous la direction du Conseil d'administration.

Le Comité exécutif, présidé par le Président de la Banque, est composé des membres de la direction générale de la Banque.

### Rapports

Les structures institutionnelles de la Banque reposent sur un système extrêmement complet de rapports de gestion financière et administrative. Dans ses rapports financiers, la Banque publie tous les renseignements appropriés sur les résultats de ses activités et les risques auxquels elles sont exposées et applique les meilleures pratiques suivies dans le

secteur. Elle présente en outre différents rapports au Conseil d'administration et à ses comités. La direction générale a accès à des informations détaillées pour pouvoir surveiller la mise en œuvre des plans stratégiques et l'exécution des budgets.

### Politique de rémunération

Compte tenu des contraintes auxquelles elle est soumise en tant qu'institution multilatérale, la Banque a mis au point pour rémunérer son personnel une politique axée sur le marché qui doit lui permettre :

- d'être compétitive pour pouvoir attirer et fidéliser un personnel hautement compétent ;
- de tenir compte des différents niveaux de responsabilité ;
- d'être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter rapidement au marché ; et
- de motiver et d'encourager d'excellentes performances.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, les actionnaires de la Banque sont convenus que celle-ci devrait fonder le barème des traitements sur les rémunérations versées par les institutions comparables et que les rémunérations seraient fonction des résultats.

Le programme de primes est conçu de manière à récompenser la contribution individuelle et collective apportée aux résultats de la Banque dans son ensemble. Les primes, bien qu'elles représentent un élément important de la rémunération totale, sont limitées à un pourcentage déterminé du traitement de base. En règle générale, elles ne dépassent pas 30% du traitement de base.

Les membres du Conseil d'administration, le Président et les Vice-Présidents de la BERD ne sont pas admis à participer au programme de primes. Le Conseil des gouverneurs détermine la rémunération des administrateurs et du Président, et le Conseil d'administration détermine celle des Vice-Présidents.

### An 2000

Pour répondre au défi de l'an 2000, tous les systèmes essentiels ont été entièrement vérifiés dans le cadre d'un programme pour l'an 2000 à l'échelle de la Banque. Toutes les mesures prises pour dépister et corriger des insuffisances éventuelles liées au passage à l'an 2000 dans les systèmes de la BERD ont été menées à bien dans les limites nominales du budget de l'informatique pour 1999. Bien que les opérations de la Banque n'aient pas été touchées par le passage à l'an 2000, les effets possibles de ce passage continuent d'être suivis et s'inscrivent dans une opération qui se poursuivra pendant tout le premier trimestre de l'an 2000.

### L'euro

Dès le début de la troisième phase de l'Union monétaire européenne, le 1er janvier 1999, date à laquelle l'euro a remplacé les monnaies nationales de chacun des 11 pays participants, la BERD a de son côté remplacé l'écu par l'euro pour présenter ses comptes annuels.

Comme il n'était pas nécessaire de modifier l'Accord portant création de la BERD, l'introduction de l'euro a eu essentiellement pour effet d'entraîner une modification des systèmes informatiques et comptables de la Banque ; il a fallu, le cas échéant, convertir en euros toutes les opérations libellées en écus et les recomptabiliser : prêts et prises de participation dans le portefeuille des opérations bancaires ; obligations, swaps et titres de créance de la Banque ainsi que les garanties qui y sont rattachées, dans les portefeuilles de titres de placement.

# Comptes annuels consolidés

## Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1999	Note	31 décembre	31 décembre
		1999	1998
		En milliers d'euros	En milliers d'euros
Intérêts et produits assimilés			
Prêts		297 073	278 907
Titres à revenu fixe et autres		368 377	292 178
Intérêts et charges assimilées		(478 885)	(366 233)
<b>Produit net d'intérêt</b>		<b>186 565</b>	204 852
Produit des titres de participation		13 899	30 761
Commissions nettes perçues	4	25 847	44 729
Opérations financières			
Gain net sur cession de titres de participation		128 530	168 724
Gain net sur opérations sur titres et opérations de change	5	21 584	1 440
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>376 425</b>	450 506
Frais généraux	6	(159 685)	(143 172)
Dotation aux amortissements	12	(13 162)	(15 506)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>203 578</b>	291 828
Dotation aux provisions	7	(160 911)	(553 061)
<b>Bénéfice/(perte) de l'exercice</b>		<b>42 667</b>	(261 233)

## Bilan

Au 31 décembre 1999	Note	En milliers d'euros	31 décembre	31 décembre
			1999	1998
		En milliers d'euros	En milliers d'euros	En milliers d'euros
<b>Actif</b>				
Créances et opérations sur titres				
Créances sur les établissements de crédit		2 773 490		2 945 224
Portefeuille-titres	8	7 865 490		5 272 705
			10 638 980	8 217 929
Autres actifs	9		994 620	743 853
Prêts et titres de participation				
Prêts	10	4 756 369		3 894 987
Titres de participation	10	1 238 960		1 147 453
			5 995 329	5 042 440
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	12		41 009	43 322
Capital libéré à recevoir	15		1 924 695	1 999 086
<b>Total de l'actif</b>			<b>19 594 633</b>	16 046 630
<b>Passif</b>				
Emprunts				
Dettes envers les établissements de crédit		743 657		554 354
Dettes représentées par un titre	13	11 818 129		9 171 069
			12 561 786	9 725 423
Autres passifs	14		1 961 040	1 395 332
Capital souscrit	15	19 640 750		19 290 750
Capital sujet à appel	15	(14 477 645)		(14 206 395)
			5 163 105	5 084 355
Capital libéré				
Réserves			(133 965)	102 753
Bénéfice/(perte) de l'exercice			42 667	(261 233)
<b>Capitaux propres</b>			<b>5 071 807</b>	4 925 875
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>			<b>19 594 633</b>	16 046 630
<b>Instruments hors bilan</b>				
Engagements	11		3 880 872	4 420 742

## Variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 1999	Capital souscrit En milliers d'euros	Capital non appelé En milliers d'euros	Réserve de conversion En milliers d'euros	Réserve générale En milliers d'euros	Réserve spéciale En milliers d'euros	Réserves cumulées En milliers d'euros	Réserves total partiel En milliers d'euros	Bénéfice/ (perte) de l'exercice En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
Au 31 décembre 1997	18 369 100	(13 492 115)	57 972	20 074	74 012	(69 629)	82 429	16 150	4 975 564
Ajustement de la caisse de retraite au 1er janvier 1998	-	-	-	-	-	15 438	15 438	-	15 438
Différences de change sur la conversion des souscriptions reçues	-	-	(118)	-	-	-	(118)	-	(118)
Impôt interne pour l'exercice	-	-	-	4 292	-	-	4 292	-	4 292
Commissions désignées pour l'exercice précédent	-	-	-	-	22 371	(22 371)	-	-	-
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	16 150	16 150	(16 150)	-
Augmentation du capital	921 650	(714 280)	-	-	-	-	-	-	207 370
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(261 233)	(261 233)
Effet sur l'exercice 1998 de la retraite recalculée	-	-	-	-	-	-	-	5 087	5 087
Au 31 décembre 1998	19 290 750	(14 206 395)	57 854	24 366	96 383	(60 412)	118 191	(256 146)	4 946 400
Différences de change sur la conversion des souscriptions reçues	-	-	(895)	-	-	-	(895)	-	(895)
Impôt interne pour l'exercice	-	-	-	4 885	-	-	4 885	-	4 885
Commissions désignées pour l'exercice précédent	-	-	-	-	19 327	(19 327)	-	-	-
Perte reportée de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(261 233)	(261 233)	261 233	-
Transfert de réserves à la suite de l'ajustement de la retraite	-	-	-	-	-	5 087	5 087	(5 087)	-
Augmentation du capital	350 000	(271 250)	-	-	-	-	-	-	78 750
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	42 667	42 667
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>19 640 750</b>	<b>(14 477 645)</b>	<b>56 959</b>	<b>29 251</b>	<b>115 710</b>	<b>(335 885)</b>	<b>(133 965)</b>	<b>42 667</b>	<b>5 071 807</b>

La réserve de conversion représente les différences de change résultant de la conversion des souscriptions reçues dans des monnaies autres que l'euro. La Banque a pour politique de conclure des contrats de change à terme pour fixer la valeur connue en euros des futures souscriptions au capital libellées en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les différences entre les montants en euros obtenus au moyen de ces contrats et calculés sur la base des taux de change fixes sont imputées à la réserve de conversion. La Banque conclut d'autres contrats de change lorsque, les dates de paiement ou d'encaissement n'ayant pas été respectées, des ajustements doivent être apportés à la réserve de conversion.

La réserve générale représente l'impôt interne payé conformément à l'Article 53 de l'Accord, qui stipule que les administrateurs, administrateurs suppléants, fonctionnaires et employés de la Banque sont soumis à un impôt interne prélevé par la Banque sur les traitements et émoluments payés par cette dernière. Aux termes de l'Accord, le prélèvement dudit impôt interne est effectué au bénéfice de la Banque. En vertu de l'Article 53 de l'Accord et de l'Article 16 de l'Accord de siège, les traitements et émoluments versés par la Banque sont exonérés de tout impôt sur le revenu au Royaume-Uni.

Conformément à l'Accord, la Banque s'est dotée d'une réserve spéciale pour lui permettre de faire face à certaines pertes déterminées. Ladite réserve a été constituée, conformément à la politique financière de la Banque, par affectation de 100% des commissions désignées à cet effet reçues par la Banque au titre de prêts, garanties sur prêts et garanties d'émission de titres. La réserve spéciale sera ainsi dotée jusqu'à concurrence du niveau que le Conseil d'administration jugera suffisant. Conformément à l'Accord, il est proposé qu'un montant égal à 9,8 millions d'euros, qui représente les commissions désignées perçues durant l'exercice clos le 31 décembre 1999, soit ajouté en 2000 aux bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 1999 et affecté à la réserve spéciale.

La réserve reportée d'exercices antérieurs représente les pertes cumulées après affectation à la réserve spéciale des commissions désignées à cet effet. Une somme de 20,5 millions d'euros a été créditée à la réserve initiale en application de la Norme comptable internationale 19 (Avantages du personnel) (voir note 23).

## Tableau des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 1999	31 décembre 1999		31 décembre 1998	
	En milliers d'euros	En milliers d'euros	En milliers d'euros	En milliers d'euros
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>				
Bénéfice/(perte) d'exploitation de l'exercice	42 667		(261 233)	
Ajustements pour :				
Dotation aux provisions	160 911		553 061	
Dotation aux amortissements	13 162		15 506	
Gains réalisés sur titres de participation	(128 530)		(168 724)	
Impôt interne	4 885		4 292	
(Bénéfices)/pertes latents sur portefeuille de transactions	(3 172)		2 943	
Gains réalisés sur portefeuille d'investissements	(2 764)		(4 824)	
Variations des taux de change sur les provisions	59 658		(13 961)	
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation (Augmentation)/diminution des actifs d'exploitation :	146 817		127 060	
Intérêts à recevoir et charges constatées d'avance	(137 778)		(203 466)	
Diminution nette des éléments du portefeuille de marché à marché	303 129		264 108	
Augmentation des passifs d'exploitation :				
Intérêts et charges à payer	298 588		142 396	
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>		<b>610 756</b>		<b>330 098</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>				
Produit du remboursement de prêts	1 427 841		1 004 993	
Créances nettes sur les établissements de crédit	1 128 166		(1 143 840)	
Produit de la cession de titres de participation	259 012		256 334	
Produit du rachat/de la vente de titres de placement	1 958 576		3 031 712	
Achats de titres de placement	(4 604 509)		(3 091 379)	
Avances de fonds pour prêts et titres de participation	(2 740 571)		(2 335 284)	
Acquisition de biens immobiliers, de technologie et de matériel de bureau	(10 849)		(12 012)	
<b>Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de placement</b>		<b>(2 582 334)</b>		<b>(2 289 476)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Fraction reçue du capital	153 140		148 710	
Réserve de conversion	(895)		(118)	
Emissions d'emprunts représentés par des titres	4 871 412		3 552 282	
Remboursement d'emprunts représentés par des titres	(2 284 950)		(1 194 731)	
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>		<b>2 738 707</b>		<b>2 506 143</b>
<b>Augmentation nette des disponibilités</b>		<b>767 129</b>		<b>546 765</b>
<b>Disponibilités en début d'exercice</b>		<b>1 365 200</b>		<b>818 435</b>
<b>Disponibilités au 31 décembre <sup>1</sup></b>		<b>2 132 329</b>		<b>1 365 200</b>

<sup>1</sup> Les disponibilités se composent des créances et dettes ci-après, qui arrivent à échéance dans moins de trois mois :

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Créances sur les établissements de crédit	2 710 356	1 788 919
Dettes envers les établissements de crédit	(578 027)	(423 719)
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>	<b>2 132 329</b>	<b>1 365 200</b>

Note : Le bénéfice d'exploitation comprend 13,9 millions d'euros de dividendes (1998 : 30,8 millions d'euros).

## Annexe aux comptes annuels consolidés

### 1. Création de la Banque

#### i Accord portant création de la Banque

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("la Banque"), qui a son siège à Londres, est une organisation internationale constituée aux termes de l'Accord portant création de la Banque en date du 29 mai 1990 ("l'Accord"). Au 31 décembre 1999, 58 pays, ainsi que la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement, étaient actionnaires de la Banque.

#### ii Accord de siège

Le statut, les privilèges et les immunités de la Banque ainsi que de ses fonctionnaires et employés au Royaume-Uni sont définis dans l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Banque ("l'Accord de siège"). L'Accord de siège a été signé à Londres à la date de démarrage des activités de la Banque, le 15 avril 1991.

#### iv Portefeuille-titres

Les titres détenus à des fins d'investissement à long terme ou jusqu'à la date d'échéance sont comptabilisés au coût d'acquisition corrigé de l'amortissement de la prime ou décote constatée à l'acquisition, minoré en cas de provisionnement, lequel est imputé au poste "Intérêts". Les titres détenus aux fins d'autres opérations sont évalués à leur valeur de marché et les gains et pertes correspondants sont immédiatement inscrits au compte de résultat et imputés, de même que les intérêts et frais financiers afférents à ces titres, au poste "Gain net sur opérations sur titres et opérations de change".

#### v Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions éventuelles.

Les titres de participation sur lesquels la Banque a une option avec des contrepartistes solvables pour amortir sa participation sous forme d'intérêts sont assimilés, du point de vue des risques, à des titres de créance et sont par conséquent considérés et comptabilisés comme des prêts. Les dividendes perçus sur des titres de participation (comptabilisés comme des prêts) ne sont pas considérés comme des recettes mais reportés jusqu'à la cession des titres, après quoi ils sont soustraits du produit de la cession.

La Banque a examiné la définition des sociétés affiliées figurant tant dans la Norme 28 que dans la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers en ce qui concerne ses titres de participation. La Banque estime qu'en général, même lorsqu'elle détient 20% ou plus du capital social, ces titres de participation ne sont pas couverts par la définition des sociétés affiliées, car la Banque n'exerce pas, en principe, d'influence notable sur les opérations des compagnies dans lesquelles elle détient des participations. On trouvera à la note 10 des renseignements plus détaillés sur les titres de participation qui représentent plus de 20% du capital social de la compagnie considérée et dont le coût historique, diminué des provisions individualisées, excède 10,0 millions d'euros.

#### vi Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Les provisions se subdivisent en provisions individualisées, provisions générales ou provisions pour risques de portefeuille, définies comme suit :

Des provisions individualisées sont constituées sur les prêts et avances en fonction d'une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable.

Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque non souverain sont effectuées en deux temps : lors de l'engagement et lors du décaissement. Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque souverain sont constituées lors des décaissements. Pour les fonds régionaux de capital-risque et les fonds de postprivatisation, le premier stade de la dotation se déroule en deux temps, lors de la signature de l'accord-cadre et lors de l'engagement du sous-investissement particulier.

Des provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont considérées comme inhérentes à tout portefeuille d'engagements contractuels (y compris les garanties), prêts et titres de participation à la date du bilan. Ces provisions sont aussi constituées lorsque l'accord-cadre est signé pour des fonds régionaux de capital-risque et des fonds de postprivatisation.

Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 7 décrit plus en détail les dotations de la Banque aux provisions. Le principal d'un prêt jugé irrécouvrable ou d'un titre de participation impossible à récupérer est annulé par imputation sur les provisions correspondantes. Les montants recouverts après avoir été annulés sont crédités au compte de résultat.

### 2. Principes comptables

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables de la Banque, conformes aux normes comptables internationales et aux principes généraux de la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.

Le bilan de la Banque est présenté selon la convention du coût historique, à l'exception des opérations sur titres et instruments dérivés connexes, qui sont comptabilisées aux prix du marché, et les biens en pleine propriété, qui sont comptabilisés au juste prix du marché. Les actifs et passifs sont inscrits au bilan à la date de réalisation des risques ou rémunérations correspondants.

#### ii Monnaies

Conformément à l'Article 35 de l'Accord, la Banque utilise l'unité monétaire européenne (écu) comme unité de référence pour l'établissement des comptes annuels. A la suite du remplacement de l'écu par l'euro, le 1er janvier 1999, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels est l'euro (€). Les chiffres correspondants pour 1998 ont donc été recalculés en euros au taux de change effectif de 1 euro pour 1 écu.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'euro sont convertis en euros au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1999. Les comptes non monétaires sont exprimés en euros aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les postes de recettes et de dépenses sont convertis en euros au taux en vigueur à la fin du mois correspondant, sauf pour les dépenses en livres sterling qui sont couvertes et converties au taux de couverture moyen pondéré.

Les gains et pertes de change ainsi que les frais afférents aux contrats conclus pour couvrir certaines recettes ou dépenses et les opérations à terme envisagées sont reportés et inscrits aux postes "Autres actifs" ou "Autres passifs" jusqu'à la date de ces opérations, après quoi ils servent à déterminer lesdites recettes et dépenses. Tous les autres gains et pertes de change résultant d'opérations de couverture sont inscrits au compte de résultat pour la période pendant laquelle se sont produites les différences de change sur les postes visés par ces opérations. Les frais afférents à ces contrats, qui ne sont plus imputés aux opérations de couverture, sont portés au compte de résultat.

#### iii Capital souscrit

Aux termes de l'Accord, le capital souscrit par les membres doit être réglé en euros, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les montants du capital souscrit en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais sont réglés à des taux de change fixes, définis à l'Article 6.3 de l'Accord.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais non payés à la date du bilan sont convertis en euros sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1999, conformément à la politique de la Banque en la matière, telle qu'indiquée au point ii) ci-dessus. Les différences entre les montants en euros ainsi calculés et ceux calculés par application des taux de change fixes sont portées au poste "Autres actifs" ou "Autres passifs", selon le cas.

### vii Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau

Les biens immobiliers, technologie et matériel de bureau sont enregistrés à leur coût d'acquisition minoré des amortissements cumulés. Leur amortissement est calculé linéairement en comparant le coût des différents éléments à leur valeur résiduelle en fonction de leur durée de vie estimative, celle-ci s'établissant comme suit :

Pleine propriété :	néant
Agencements concernant des baux dont l'échéance est de moins de 50 ans :	terme non échu
Technologie et matériel de bureau :	1 an

Les biens immobiliers en pleine propriété sont comptabilisés à leur juste valeur sur le marché. L'évaluation des biens se fait à intervalles de cinq ans et, au besoin, leur valeur comptabilisée sera modifiée en conséquence dans les comptes annuels.

### viii Comptabilité des contrats de location

Lorsque la Banque loue du matériel en assumant presque tous les avantages et les risques comme si elle en était propriétaire, les contrats sont classés comme des contrats de location-acquisition. Les biens sont considérés comme ayant été achetés directement pour un montant équivalant à la valeur estimative du prix de leur location pendant la durée du contrat. Le coût de leur location est inscrit au passif, et les intérêts correspondants au compte de résultat pendant la durée du contrat. Le matériel acheté par des contrats de location-acquisition de cette nature est capitalisé et amorti de la manière indiquée à la section vii) ci-dessus.

Lorsque le loueur assume en fait les risques et les avantages liés à la propriété du matériel, les contrats de location sont classés dans la catégorie des contrats de location-exploitation. La Banque a conclu des contrats de ce type pour la plupart de ses bureaux, à Londres comme dans ses pays d'opérations. Les paiements effectués au titre de contrats sont imputés au compte de résultat selon un mode linéaire pendant toute la durée de la location. Lorsqu'un contrat de location-exploitation est résilié avant son expiration, toute somme à verser au loueur à titre de pénalité est assimilée à une dépense encourue pendant l'exercice où intervient la résiliation.

### ix Intérêts, commissions et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés sur la base de l'exercice. Lorsque des prêts faisant l'objet d'un accord avec la Banque prévoient que les intérêts et commissions doivent être différés ou capitalisés, les produits peuvent néanmoins être comptabilisés à la date où ils sont reçus, selon les résultats du projet correspondant. La Banque ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

Les commissions d'ouverture sont comptabilisées dans les produits à la date de signature de l'accord ou à la date d'entrée en vigueur du prêt, si celle-ci est ultérieure. Les commissions d'engagement et commissions au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies. Les autres commissions sont comptabilisées à la date d'encaissement. Les frais et primes d'émission et de remboursement sont amortis sur la durée des emprunts considérés.

Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

### x Plan de retraite du personnel

La Banque propose à quasiment tout son personnel un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées. Dans le régime de retraite à cotisations déterminées, la Banque et ses employés se partagent également les cotisations en vue du versement d'une somme forfaitaire au moment de la retraite. Le régime de retraite à prestations déterminées est entièrement financé par la Banque et les prestations sont calculées en fonction des années de service et en pourcentage de la rémunération brute finale qui y est définie. Toutes les cotisations à ces régimes et tous les autres avoirs et revenus qui s'y rapportent sont tenus par la Banque dans des comptes distincts de tous les autres actifs et peuvent être utilisés uniquement pour verser les prestations prévues par les régimes de retraite. Les cotisations effectives aux deux régimes de retraite sont imputées au compte de résultat et versées au dépositaire des avoirs du plan de retraite. Les cotisations au régime de retraite à prestations déterminées couvrent les coûts des prestations, tels que déterminés sur les conseils d'actuariers indépendants. Les pertes et les excédents actuariels supérieurs à un corridor de 10% sont amortis pendant le reste de la vie active moyenne des employés de la Banque. Le corridor de 10% correspond à 10% de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies ou à 10% de la juste valeur de l'actif si elle est supérieure. Les chiffres correspondants pour 1998 ont été ajustés.

### xi Fiscalité

Conformément à l'Article 53 de l'Accord, la Banque, son patrimoine et ses revenus sont, dans le cadre de ses activités officielles, exonérés de tout impôt direct ainsi que de tous droits et taxes afférents à des biens et services achetés ou importés, à l'exception des droits et taxes qui ne sont que la contrepartie de services publics rendus.

### xii Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles considérées comme faisant partie des frais de premier établissement de la Banque sont comptabilisées dans le compte de résultat selon un mode linéaire et sur la même durée que celle retenue pour les besoins de l'amortissement des dites immobilisations. Les autres subventions sont comptabilisées de manière symétrique aux charges concernées sur l'exercice au cours duquel celles-ci sont encourues. Le solde des subventions reçues ou à recevoir non porté au compte de résultat est comptabilisé au bilan comme produit constaté d'avance au poste "Autres passifs".

### xiii Instruments dérivés

Dans le cadre de ses activités courantes, la Banque conclut des contrats sur instruments dérivés, dont des contrats de swap de devises et taux d'intérêts, des contrats à terme, des options et des contrats de change à terme. Ces instruments permettent à la Banque de couvrir les risques de taux d'intérêt et de change afférents à ses actifs et passifs et à ses futurs flux de trésorerie en devises ainsi que de tenir compte du sentiment du marché dans les opérations de placement du Département de la Trésorerie. La Banque, agissant comme intermédiaire, fournit également de tels instruments à ses clients, en se couvrant contre les risques y relatifs au moyen d'opérations compensées avec des tierces parties. Les opérations sur instruments dérivés apparaissant dans les comptes comme opérations de couverture doivent éliminer ou réduire considérablement les risques de perte sur la position couverte, être d'emblée conçues comme des opérations de couverture et demeurer en vigueur pendant toute la durée de la couverture. Les gains et pertes liés à des instruments de couverture sont comptabilisés comme ceux liés aux positions couvertes. Les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de trésorerie de la Banque sont comptabilisés à leur valeur de marché et les gains et pertes y relatifs sont immédiatement inscrits au compte de résultat, au poste "Gain net sur opérations sur titres et opérations de change". La Banque constitue sur son portefeuille de swaps et sur ses opérations de gré à gré une provision pour risques de crédit, frais de liquidation et dépenses courantes d'administration.

### xiv Filiale

Les comptes annuels consolidés comprennent l'investissement de la Banque dans The Minotaur Fund Limited, société à responsabilité limitée d'investissement à capital variable constituée aux Bermudes, dont les actions sont détenues à 100% par la Banque. Cette société qui est restée inactive pendant l'exercice est en voie de liquidation.

### 3. Information sectorielle

#### Secteurs d'activité

A des fins de gestion, les activités de la Banque se composent essentiellement d'opérations bancaires et d'opérations de trésorerie. Les opérations bancaires correspondent aux investissements dans des projets qui, conformément à l'Accord portant création de la Banque, visent à aider les pays d'opérations à faire la transition vers une économie de marché tout en appliquant des principes

de bonne gestion bancaire : ce sont principalement des prêts, des prises de participation et des garanties. Les opérations de trésorerie consistent notamment à obtenir des capitaux de financement, à investir l'excédent de liquidités, à gérer les réserves en devises de la Banque et les risques liés aux taux de change et, enfin, à aider les clients dans la gestion de l'actif et du passif.

#### Présentation comptable primaire – Opérations :

	1999 Opérations bancaires En milliers d'euros	1999 Opérations de trésorerie En milliers d'euros	1999 Total En milliers d'euros	1998 Opérations bancaires En milliers d'euros	1998 Opérations de trésorerie En milliers d'euros	1998 Total En milliers d'euros
Intérêts	298 302	367 148	665 450	279 984	291 101	571 085
Autres bénéfices	168 276	21 584	189 860	244 214	1 440	245 654
<b>Total des recettes sectorielles</b>	<b>466 578</b>	<b>388 732</b>	<b>855 310</b>	524 198	292 541	816 739
Moins intérêts et charges assimilées	(240 009)	(335 740)	(575 749)	(239 416)	(238 539)	(477 955)
Moins frais généraux	(147 309)	(12 376)	(159 685)	(132 291)	(10 881)	(143 172)
Moins dotation aux amortissements	(11 859)	(1 303)	(13 162)	(14 048)	(1 458)	(15 506)
<b>Résultat sectoriel avant provisions et avant affectation du capital</b>	<b>67 401</b>	<b>39 313</b>	<b>106 714</b>	138 443	41 663	180 106
Provisions	(166 184)	5 273	(160 911)	(546 242)	(6 819)	(553 061)
<b>(Perte)/bénéfice net après provisions et affectation des intérêts du capital</b>	<b>(98 783)</b>	<b>44 586</b>	<b>(54 197)</b>	(407 799)	34 844	(372 955)
Affectation des intérêts du capital	87 178	9 686	96 864	100 550	11 172	111 722
<b>Bénéfice net après provisions et avant affectation des intérêts du capital</b>	<b>(11 605)</b>	<b>54 272</b>	<b>42 667</b>	(307 249)	46 016	(261 233)
<b>Actif sectoriel</b>	<b>6 220 733</b>	<b>11 449 205</b>	<b>17 669 938</b>	5 218 808	8 828 736	14 047 544
Capital libéré à recevoir			1 924 695			1 999 086
<b>Total de l'actif</b>			<b>19 594 633</b>			16 046 630
<b>Passif sectoriel</b>	<b>6 220 733</b>	<b>11 449 205</b>	<b>17 669 938</b>	5 218 808	8 828 736	14 047 544
Capitaux propres à recevoir			1 924 695			1 999 086
<b>Total du passif</b>			<b>19 594 633</b>			16 046 630
Dépenses en capital	9 775	1 074	10 849	10 883	1 129	12 012

Les intérêts sectoriels et les intérêts du capital s'élèvent au total à 478,9 millions d'euros (1998 : 366,2 millions d'euros) et constituent le poste "Intérêts et charges assimilées" du compte de résultat de la Banque.

#### Présentation comptable secondaire – Répartition géographique

Les activités bancaires dans les pays d'opérations sont réparties entre trois régions à des fins de gestion interne.

	Produit sectoriel 1999 En milliers d'euros	Produit sectoriel 1998 En milliers d'euros	Actif sectoriel 1999 En milliers d'euros	Actif sectoriel 1998 En milliers d'euros
Pays aux stades avancés de la transition <sup>1</sup>	217 936	266 528	2 746 986	2 292 225
Pays aux premiers stades/aux stades intermédiaires de la transition <sup>2</sup>	154 176	157 431	2 319 480	1 798 563
Fédération de Russie	94 466	100 239	1 154 267	1 128 020
<b>Total</b>	<b>466 578</b>	524 198	<b>6 220 733</b>	5 218 808

<sup>1</sup> Pays aux stades avancés de la transition : Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque et Slovénie.

<sup>2</sup> Pays aux premiers stades/stades intermédiaires : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

#### 4. Commissions nettes perçues

Les principaux éléments des commissions nettes perçues sont les suivants :

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Commissions d'ouverture	8 959	17 308
Commissions d'engagement	10 906	16 216
Commissions de gestion	3 489	3 082
Autres commissions	2 493	8 123
<b>Commissions nettes perçues</b>	<b>25 847</b>	<b>44 729</b>

#### 5. Gain net sur opérations sur titres et opérations de change

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Portefeuille de titres d'investissement	2 764	4 824
Portefeuille d'opérations sur titres	25 440	(6 471)
Opérations de change	(6 620)	3 087
<b>Gain net sur opérations sur titres et opérations de change</b>	<b>21 584</b>	<b>1 440</b>

Le gain net des opérations sur titres représente soit, dans le cas du portefeuille de titres d'investissement, le gain réalisé sur la cession de ces titres, soit, dans le cas du portefeuille d'opérations sur titres, les gains ou pertes nets réalisés ou latents et les intérêts et frais financiers correspondants.

#### 6. Frais généraux

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Dépenses de personnel <sup>1</sup>	95 954	89 288
Frais généraux nets des subventions gouvernementales <sup>2</sup>	63 731	53 884
<b>Frais généraux</b>	<b>159 685</b>	<b>143 172</b>

La politique suivie par la Banque consiste à conclure des contrats sur taux de change afin de garantir que les dépenses essentiellement encourues en livres sterling, lorsqu'elles sont converties en euros pour la présentation des rapports, ne subissent pas le contrecoup défavorable du renforcement de la livre sterling par rapport à l'euro. Cela a eu pour effet d'abaisser de 20,3 millions d'euros le niveau des frais généraux en 1999 (1998 : 21,8 millions d'euros). La Banque a aussi conclu une série de contrats d'opérations de change à terme pour couvrir le coût des ressources en livres sterling nécessaires pour financer les frais généraux à venir. Des couvertures sont en place pour environ 37% des dépenses estimatives de 2000 et 30% de celles de 2001. Au 31 décembre 1999, la valeur boursière de ces options faisait apparaître un gain de 24,6 millions d'euros, montant qui, conformément aux règles comptables de la Banque, a été différé et sera constaté au titre des exercices correspondants.

<sup>1</sup> Pour l'exercice, l'effectif moyen correspondant à la rubrique des dépenses de personnel était de 836 fonctionnaires permanents (1998 : 794), 72 agents contractuels, dont 48 agents sous contrat spécial et 24 stagiaires ou temporaires, 217 agents recrutés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 78 personnes. Sur ces effectifs, 38 postes ont été financés sur des comptes extérieurs.

Les effectifs au 31 décembre 1999 comptaient : 833 fonctionnaires permanents (1998 : 789), 71 agents contractuels, dont 48 agents sous contrat spécial et 23 stagiaires ou temporaires, 225 agents engagés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 78 personnes. Sur ces effectifs, 38 postes ont été financés sur des comptes extérieurs.

En outre, le bureau des projets a recruté 207 personnes (1998 : 188) pour des projets dans la Fédération de Russie au titre des fonds russes de capital-risque et du Fonds pour les petites entreprises de Russie.

<sup>2</sup> Des subventions gouvernementales d'un montant de 2,1 millions d'euros (1998 : 2,1 millions d'euros) ont été portées au compte de résultat au titre de l'exercice.

## 7. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Charges au compte de résultat	Prêts En milliers d'euros	Participations ordinaires En milliers d'euros	Total des prêts et participations En milliers d'euros	Garanties et autres En milliers d'euros	Provisions de trésorerie En milliers d'euros	1999 Total En milliers d'euros	1998 Total En milliers d'euros
Dotations aux provisions pour l'exercice :							
Provisions générales sur							
Décassements non remboursés	(18 118)	32 241	14 123	1 336	(5 273)	<b>10 186</b>	103 574
Engagements non décaissés	(21 556)	6 808	(14 748)	-	-	<b>(14 748)</b>	21 501
Garanties	-	-	-	4 481	-	<b>4 481</b>	1 206
Provisions générales pour risque souverain	14 128	-	14 128	-	-	<b>14 128</b>	4 766
Provisions individualisées	70 439	71 613	142 052	-	-	<b>142 052</b>	412 850
Risques de portefeuille	2 463	1 058	3 521	1 291	-	<b>4 812</b>	9 164
<b>Exercice clos le 31 décembre 1999</b>	<b>47 356</b>	<b>111 720</b>	<b>159 076</b>	<b>7 108</b>	<b>(5 273)</b>	<b>160 911</b>	
Exercice clos le 31 décembre 1998	328 675	216 370	545 045	1 197	6 819		553 061

Etat des variations des provisions	Prêts En milliers d'euros	Participations ordinaires En milliers d'euros	Total des prêts et participations En milliers d'euros	Garanties et autres En milliers d'euros	Provisions de trésorerie En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
Au 1er janvier 1999	560 511	344 633	905 144	3 723	11 117	<b>919 984</b>
Dotations aux provisions	47 356	111 720	159 076	7 108	(5 273)	<b>160 911</b>
Ajustements de change	59 056	-	59 056	126	476	<b>59 658</b>
Reprises de provisions pour prêts passés par pertes et profits	19	(9 479)	(9 460)	-	-	<b>(9 460)</b>
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>666 942</b>	<b>446 874</b>	<b>1 113 816</b>	<b>10 957</b>	<b>6 320</b>	<b>1 131 093</b>

## Analyse :

Provisions générales sur décaissements	109 155	141 503	250 658	1 891	6 320	<b>258 869</b>
Provisions générales pour risque souverain	66 254	-	66 254	-	-	<b>66 254</b>
Provisions individualisées	396 489	235 860	632 349	-	-	<b>632 349</b>
Provisions pour pertes déduites des actifs	571 898	377 363	949 261	1 891	6 320	<b>957 472</b>
Provisions générales sur décaissements	29 742	54 293	84 035	-	-	<b>84 035</b>
Provisions générales sur garanties	-	-	-	6 013	-	<b>6 013</b>
Risques de portefeuille	65 302	15 218	80 520	3 053	-	<b>83 573</b>
Provisions pour risques généraux de portefeuille	95 044	69 511	164 555	9 066	-	<b>173 621</b>
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>666 942</b>	<b>446 874</b>	<b>1 113 816</b>	<b>10 957</b>	<b>6 320</b>	<b>1 131 093</b>

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. Pour tous les actifs à risque souverain, une provision de 3% est effectuée sur les décaissements, provision qui tient compte du statut de créancier privilégié que ses membres accordent à la Banque. Dans le cas des fonds régionaux de capital-risque et des fonds de postprivatisation, une première tranche de 25% est prise lors de la signature de l'accord-cadre. La deuxième tranche de 25% est versée lors de la signature du sous-investissement et les 50% restants sont versés lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une provision pour risques de portefeuille de 0,75% de tous les engagements nets des remboursements sont portées au poste "Autres passifs". Les provisions générales faites lors du décaissement et les provisions individualisées apparaissent à l'actif comme déductions au poste "Prêts et titres de participation".

Des provisions générales sur les avoirs de trésorerie sont constituées en fonction des risques, sans faire de distinction entre les actifs à risque souverain et ceux à risque non souverain ; elles sont déduites du poste "Portefeuille-titres".

## 8. Portefeuille-titres

Répartition par émetteur	1999	1998
	Valeur comptable En milliers d'euros	Valeur comptable En milliers d'euros
Etats	618 693	777 079
Organismes publics	1 042 636	653 558
Autres emprunteurs	6 204 161	3 842 068
<b>Au 31 décembre</b>	<b>7 865 490</b>	<b>5 272 705</b>
Répartition par portefeuille		
Portefeuille de titres de participation	6 093 159	3 183 590
Portefeuille d'opérations sur titres		
Fonds sous gestion interne	1 160 547	1 128 528
Fonds sous gestion externe	571 476	950 406
	1 732 023	2 078 934
Portefeuille bancaire	40 308	10 181
<b>Au 31 décembre</b>	<b>7 865 490</b>	<b>5 272 705</b>

## 9. Autres actifs

	1999	1998
	En milliers d'euros	En milliers d'euros
Intérêts à recevoir	414 501	385 624
Sommes à recevoir rattachées à la trésorerie	502 710	297 661
Divers	77 409	60 568
<b>Au 31 décembre</b>	<b>994 620</b>	<b>743 853</b>

## 10. Prêts et titres de participation

Décaissements non remboursés	Prêts En milliers d'euros	Participations ordinaires En milliers d'euros	Total des prêts et participations En milliers d'euros
Au 1er janvier 1999	4 341 361	1 430 441	5 771 802
Décaissements	1 953 279	325 843	2 279 122
Remboursements, remboursements anticipés et cessions à prix coûtant	(1 427 841)	(130 482)	(1 558 323)
Ajustements de change	461 449	-	461 449
Passation par profits et pertes	19	(9 479)	(9 460)
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>5 328 267</b>	<b>1 616 323</b>	<b>6 944 590</b>
Provisions au 31 décembre 1999	(571 898)	(377 363)	(949 261)
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1999</b>	<b>4 756 369</b>	<b>1 238 960</b>	<b>5 995 329</b>
Total net des provisions au 31 décembre 1998	3 894 987	1 147 453	5 042 440

Au 31 décembre 1999, la Banque avait 26 prêts non productifs d'une valeur de 452,7 millions d'euros (1998 : 16 prêts d'une valeur de 289,8 millions d'euros) en raison d'arriérés de paiement d'intérêts et de principal. Des provisions individualisées de 314,2 millions d'euros (1998 : 143,6 millions) ont été constituées au titre de ces prêts.

On trouvera ci-après la liste des sociétés dans lesquelles la participation de la Banque représentait plus de 20% du capital social au 31 décembre 1999 et dans lesquelles l'investissement total de la Banque, diminué des provisions individualisées, dépassait 10,0 millions d'euros. En principe, la Banque ne prend une participation importante qu'en prévision d'une participation extérieure à venir dans tous les cas où elle est possible.

	% de participation
Banque de Budapest	32
Danone - Ciastka	25
East Europe Food Fund	21
GAP Turkmen	20
Hortex	23
Lafarge Romania	38
Polish Private Equity Fund	33
Stalexport	31
United Bulgarian Bank	35

## 11. Analyse des activités d'exploitation

Répartition par pays	Décaissements non remboursés 1999	Décaissements non remboursés 1998	Montants engagés et non décaissés 1999	Montants engagés et non décaissés 1998
	En milliers d'euros	En milliers d'euros	En milliers d'euros	En milliers d'euros
Albanie	27 813	28 826	51 780	30 954
Arménie	53 497	46 738	9 581	12 620
Azerbaïdjan	177 144	98 510	69 335	94 010
Bélarus	110 467	108 703	16 049	17 190
Bosnie-Herzégovine	35 218	17 240	44 177	53 238
Bulgarie	237 604	186 075	43 211	87 927
Croatie	275 975	260 156	187 612	190 496
ERY de Macédoine	74 278	79 255	66 988	43 554
Estonie	204 925	178 533	27 650	24 150
Fédération de Russie	1 619 082	1 469 767	595 887	1 102 843
Géorgie	53 541	39 984	110 926	72 675
Hongrie	486 828	460 693	118 935	256 407
Kazakhstan	161 072	91 202	304 070	237 051
Kirghizistan	101 723	80 842	36 764	48 274
Lettonie	105 123	80 119	82 212	94 032
Lituanie	187 581	121 406	24 597	30 171
Moldova	72 884	55 391	40 784	85 859
Ouzbékistan	220 392	146 299	227 539	206 980
Pologne	741 775	723 695	332 832	366 261
République slovaque	253 505	226 574	39 550	28 636
République tchèque	277 548	140 123	115 159	146 032
Roumanie	794 627	625 484	369 635	499 878
Slovénie	184 266	156 456	36 267	75 422
Tadjikistan	8 655	2 081	5 126	10 867
Turkménistan	31 272	27 430	117 996	94 801
Ukraine	310 203	220 538	459 885	366 180
Opérations régionales	179 870	109 863	346 325	144 234
<b>Au 31 décembre</b>	<b>6 986 868</b>	<b>5 781 983</b>	<b>3 880 872</b>	<b>4 420 742</b>

## Répartition par instrument

Prêts	5 328 267	4 341 361	2 961 410	3 677 589
Participations ordinaires	1 616 323	1 430 441	731 080	539 953
Portefeuille-titres	42 278	10 181	-	-
Garanties	-	-	188 382	203 200
<b>Au 31 décembre</b>	<b>6 986 868</b>	<b>5 781 983</b>	<b>3 880 872</b>	<b>4 420 742</b>

## Répartition par secteur

Commerce et tourisme	291 964	257 319	78 240	108 100
Services sociaux et communautaires	136 908	49 880	113 501	200 810
Energie/production d'électricité	568 345	386 149	1 061 068	1 041 224
Industries extractives	607 385	437 684	174 201	160 057
Finances	2 292 162	2 045 428	1 124 407	1 272 420
Industries manufacturières	1 439 086	823 381	527 541	555 092
Industries primaires	109 458	101 900	16 713	39 461
Télécommunications	702 812	639 954	230 584	162 512
Transports et construction	838 748	1 040 288	554 617	881 066
<b>Au 31 décembre</b>	<b>6 986 868</b>	<b>5 781 983</b>	<b>3 880 872</b>	<b>4 420 742</b>

## 12. Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau

	Biens immobiliers En milliers d'euros	Technologie et matériel de bureau En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
<i>Coût</i>			
Au 1er janvier 1999	67 043	56 528	123 571
Acquisitions	872	9 977	10 849
Cessions	–	(693)	(693)
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>67 915</b>	<b>65 812</b>	<b>133 727</b>
<i>Amortissement</i>			
Au 1er janvier 1999	29 012	51 237	80 249
Dotation de l'exercice	4 327	8 835	13 162
Reprises	–	(693)	(693)
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>33 339</b>	<b>59 379</b>	<b>92 718</b>
<i>Valeur comptable nette</i>			
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>34 576</b>	<b>6 433</b>	<b>41 009</b>
Au 31 décembre 1998	38 031	5 291	43 322

Les acquisitions comprennent 1,5 million d'euros de matériel informatique acheté par contrats de location-acquisition et assorti d'un amortissement de 0,5 million d'euros. Les montants minimaux à verser au titre de ces contrats s'élevaient à

1,6 million d'euros, dont 0,5 million d'euros est exigible dans les 12 mois qui suivent la date du bilan, et 1,1 million d'euros dans les cinq années suivantes. Les paiements différés sont inscrits au poste "Autres passifs".

## 13. Dettes représentées par un titre

L'encours au 31 décembre 1999 des émissions de titres effectuées sur le marché et des swaps y afférents est récapitulé ci-après :

	Valeur nominale En milliers d'euros	Prime non amortie En milliers d'euros	Valeur corrigée du principal En milliers d'euros	Swap de devises à payer/(recevoir) En milliers d'euros	<b>1999</b> <b>Obligations</b> <b>nettes en devises</b> <b>En milliers</b> <b>d'euros</b>	1998 Obligations nettes en devises En milliers d'euros
Couronne estonienne	6 397	–	6 397	(6 397)	–	–
Couronne slovaque	54 200	–	54 200	(54 200)	–	–
Couronne tchèque	44 307	–	44 307	(44 307)	–	–
Dollar australien	271 941	1 670	273 611	(273 611)	–	–
Dollar canadien	133 790	–	133 790	(133 790)	–	–
Dollar des Etats-Unis	2 430 968	8 736	2 439 704	4 736 985	<b>7 176 689</b>	5 951 507
Dollar de Hong Kong	519 103	–	519 103	(519 103)	–	–
Dollar de Singapour	89 726	–	89 726	(89 726)	–	–
Drachme grecque	234 988	–	234 988	(234 988)	–	–
Euro	2 524 205	22 540	2 546 745	9 292	<b>2 556 037</b>	2 175 115
Forint hongrois	7 852	–	7 852	–	<b>7 852</b>	11 889
Livre sterling	2 093 598	5 493	2 099 091	(570 067)	<b>1 529 024</b>	447 009
Nouveau dollar de Taiwan	622 048	–	622 048	(622 048)	–	–
Or en lingots	739 941	–	739 941	(739 941)	–	–
Rand sud-africain	467 002	4 822	471 824	(471 824)	–	–
Rouble russe	38 589	349	38 938	(38 938)	–	–
Won sud-coréen	76 873	–	76 873	(76 873)	–	–
Yen japonais	1 133 034	–	1 133 034	(584 507)	<b>548 527</b>	585 549
Zloty polonais	285 957	–	285 957	(285 957)	–	–
<b>Au 31 décembre</b>	<b>11 774 519</b>	<b>43 610</b>	<b>11 818 129</b>	<b>–</b>	<b>11 818 129</b>	9 171 069

Durant l'exercice, la Banque a procédé au remboursement d'obligations et de billets à moyen terme d'une contre-valeur de 336,7 millions d'euros, d'où un gain net de 4,7 millions d'euros.

## 14. Autres passifs

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Intérêts à payer	388 345	356 679
Dettes rattachées à la trésorerie	1 287 561	754 064
Divers	111 513	105 512
Provisions pour risques généraux de portefeuille	173 621	179 077
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 961 040</b>	<b>1 395 332</b>

## 15. Capital souscrit

	1999 Nombre d'actions	1999 En milliers d'euros	1998 Nombre d'actions	1998 En milliers d'euros
Capital autorisé	2 000 000	20 000 000	2 000 000	20 000 000
<i>Dont :</i>				
Souscriptions par les membres – capital initial	991 875	9 918 750	991 875	9 918 750
Souscriptions par les membres – augmentation de capital	972 200	9 722 000	937 200	9 372 000
Total partiel – capital souscrit	1 964 075	19 640 750	1 929 075	19 290 750
Actions à allouer <sup>1</sup>	4 675	46 750	4 675	46 750
Actions non allouées <sup>2</sup>	16 250	162 500	16 250	162 500
Capital autorisé et émis	1 985 000	19 850 000	1 950 000	19 500 000
Actions non encore souscrites	15 000	150 000	50 000	500 000
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>20 000 000</b>

<sup>1</sup> Actions en principe mises à la disposition des pays ayant fait partie de la Yougoslavie.

<sup>2</sup> Actions en principe mises à la disposition des nouveaux membres et des membre existants.

Le capital social de la Banque se divise en actions libérées et en actions sujettes à appel. Chaque action a une valeur nominale de 10 000 euros. Le règlement des actions libérées souscrites par les membres se fait sur une période de plusieurs années fixée à l'avance. Aux termes de l'Article 6.4 de l'Accord, les montants du capital souscrits en actions sujettes à appel ne peuvent faire l'objet d'un appel conformément aux articles 17 et 42 de l'Accord qu'aux dates et conditions fixées par la Banque pour faire face à ses engagements. L'Article 42.1 prévoit qu'en cas d'arrêt définitif des opérations de la Banque, la responsabilité de tous les membres résultant de leurs souscriptions non appelées au capital social subsiste jusqu'à ce que toutes les créances, y compris toutes les créances conditionnelles, soient liquidées.

Conformément à l'Accord, le paiement des actions libérées du capital initial souscrit par les membres s'est effectué en cinq versements annuels égaux. Jusqu'à 50% de chaque versement pouvait être réglé au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêt ou de tout autre instrument émis par

ledit membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque. En vertu de la Résolution n° 59, le paiement des actions libérées souscrites par les membres au titre de l'augmentation du capital s'effectuera en huit versements égaux annuels et jusqu'à 60% de chaque versement pourra être effectué par un membre au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêt ou de tout autre instrument émis par le membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque.

Un état des souscriptions au capital indiquant le montant du capital libéré et callable souscrit par chaque membre, le montant des parts non allouées et des droits de vote, figure au tableau ci-après. Conformément à l'Article 29 de l'Accord, les membres qui n'ont pas payé une quelconque partie du montant exigible au titre des obligations contractées pour les actions à libérer subissent une réduction proportionnelle de leurs droits de vote aussi longtemps que l'obligation demeure impayée.

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
<b>Etat résumé du capital libéré à recevoir :</b>		
Billets à ordre émis par les membres :		
Pas encore encaissables	237 079	128 414
Encaissables	4 027	2 976
Total des billets à ordre reçus	241 106	131 390
Capital souscrit libéré :		
Fraction non échue	1 651 737	1 857 213
Fraction échue non reçue	31 852	10 483
Total du capital souscrit libéré	1 683 589	1 867 696
<b>Capital libéré à recevoir au 31 décembre</b>	<b>1 924 695</b>	<b>1 999 086</b>

## 15. Capital souscrit (suite)

## Etat des souscriptions au capital

Au 31 décembre 1999	Total actions (nombre)	Voix pouvant être exprimées <sup>1</sup> (nombre)	Capital total En milliers d'euros	Fraction non appelée En milliers d'euros	Capital libéré <sup>2</sup> En milliers d'euros
<b>Membres</b>					
<b>Membres de l'Union européenne</b>					
Allemagne	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Autriche	45 600	45 600	456 000	336 300	119 700
Belgique	45 600	45 600	456 000	336 300	119 700
Danemark	24 000	24 000	240 000	177 000	63 000
Espagne	68 000	59 500	680 000	501 500	178 500
Finlande	25 000	25 000	250 000	184 370	65 630
France	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Grèce	13 000	13 000	130 000	95 870	34 130
Irlande	6 000	6 000	60 000	44 250	15 750
Italie	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Luxembourg	4 000	4 000	40 000	29 500	10 500
Pays-Bas	49 600	49 600	496 000	365 800	130 200
Portugal	8 400	8 400	84 000	61 950	22 050
Royaume-Uni	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Suède	45 600	45 600	456 000	336 300	119 700
Banque européenne d'investissement	60 000	60 000	600 000	442 500	157 500
Communauté européenne	60 000	60 000	600 000	442 500	157 500
<b>Autres pays européens</b>					
Chypre	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Islande	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Israël	13 000	13 000	130 000	95 870	34 130
Liechtenstein	400	400	4 000	2 950	1 050
Malte	200	200	2 000	1 470	530
Norvège	25 000	25 000	250 000	184 370	65 630
Suisse	45 600	45 600	456 000	336 300	119 700
Turquie	23 000	23 000	230 000	169 620	60 380
<b>Pays d'opérations</b>					
Albanie	2 000	1 717	20 000	14 750	5 250
Arménie	1 000	1 000	10 000	7 370	2 630
Azerbaïdjan	2 000	1 120	20 000	14 750	5 250
Bélarus	4 000	4 000	40 000	29 500	10 500
Bosnie-Herzégovine	3 380	2 451	33 800	24 930	8 870
Bulgarie	15 800	15 800	158 000	116 520	41 480
Croatie	7 292	7 292	72 920	53 780	19 140
ERY de Macédoine	1 382	1 364	13 820	10 200	3 620
Estonie	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Fédération de Russie	80 000	80 000	800 000	590 000	210 000
Géorgie	2 000	1 117	20 000	14 750	5 250
Hongrie	15 800	15 800	158 000	116 520	41 480
Kazakhstan	4 600	4 451	46 000	33 920	12 080
Kirghizistan	2 000	1 417	20 000	14 750	5 250
Lettonie	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Lituanie	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Moldova	2 000	1 683	20 000	14 750	5 250
Ouzbékistan	4 200	4 105	42 000	30 970	11 030
Pologne	25 600	25 600	256 000	188 800	67 200
République slovaque	8 534	8 534	85 340	62 939	22 401
République tchèque	17 066	17 066	170 660	125 861	44 799
Roumanie	9 600	9 600	96 000	70 800	25 200
Slovénie	4 196	4 196	41 960	30 940	11 020
Tadjikistan	2 000	1 011	20 000	14 750	5 250
Turkménistan	200	193	2 000	1 470	530
Ukraine	16 000	15 360	160 000	118 000	42 000
Actions non allouées réservées aux pays ayant fait partie de la Yougoslavie	4 675 <sup>3</sup>	-	46 750	32 730	14 020
<b>Pays non européens</b>					
Australie	10 000	10 000	100 000	70 000	30 000
Canada	68 000	68 000	680 000	501 500	178 500
Egypte	2 000	1 750	20 000	14 750	5 250
Etats-Unis d'Amérique	200 000	200 000	2 000 000	1 475 000	525 000
Japon	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Maroc	1 000	1 000	10 000	7 000	3 000
Mexique	3 000	3 000	30 000	21 000	9 000
Nouvelle-Zélande	1 000	1 000	10 000	7 000	3 000
République de Corée	20 000	20 000	200 000	147 500	52 500
<b>Capital souscrit par les membres</b>	<b>1 964 075</b>	<b>1 944 877</b>	<b>19 640 750</b>	<b>14 477 645</b>	<b>5 163 105</b>
Actions non allouées	20 925		209 250		
<b>Capital autorisé et émis</b>	<b>1 985 000</b>		<b>19 850 000</b>		

<sup>1</sup> Les droits de vote sont réduits en cas de non-paiement des montants dus au titre des obligations des membres relatives au capital libéré. Le nombre total de voix y compris celles faisant l'objet de restrictions est de 1 959 400 (1998 : 1 924 400).

<sup>2</sup> Sur le capital libéré, 3,480 milliards d'euros ont été reçus (1998 : 3,217 milliards d'euros), 31,9 millions d'euros sont en retard (1998 : 10,5 millions d'euros). En outre, 3,2 millions

d'euros correspondent aux billets à ordre déposés dont la date d'encaissement est dépassée (1998 : 3,0 millions d'euros). Une fraction de 1,652 milliard d'euros n'est pas encore échue (1998 : 1,857 milliard d'euros), fraction qui correspond essentiellement à l'augmentation de capital et qui sera exigible le 15 avril 2005 ou avant cette date.

<sup>3</sup> Les voix attachées à ces actions ont été suspendues en attendant leur réallocation.

## 16. Billets à ordre émis par des membres

Monnaie d'émission	Total reçu En milliers d'euros	Gain de change En milliers d'euros	Montant encaissé En milliers d'euros	1999 Montant à encaisser En milliers d'euros	1998 Montant à encaisser En milliers d'euros
Euro	822 616	–	(706 206)	<b>116 410</b>	69 093
Yen japonais	162 077	11 630	(142 740)	<b>30 967</b>	13 687
Dollar des Etats-Unis	462 965	11 497	(380 733)	<b>93 729</b>	48 611
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 447 658</b>	<b>23 127</b>	<b>(1 229 679)</b>	<b>241 106</b>	131 391

Les billets à ordre et autres titres déposés se rapportant au capital-actions sont libellés en euros, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Conformément à une décision adoptée par le Conseil d'administration pour l'encaissement des billets à ordre et autres titres déposés par les membres lors de leurs souscriptions initiales, chaque billet à ordre ou autre titre déposé à compter de 1992 a été encaissé en trois tranches annuelles égales. Dans le cas des souscriptions à l'augmentation du capital, il a été décidé que l'encaissement des billets à ordre ou autres titres se ferait en cinq tranches annuelles égales.

Les billets à ordre et autres titres libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais ont été convertis en euros, soit au taux de change en vigueur à la date de l'encaissement, soit, pour ceux qui étaient encore en circulation à la fin de l'année, aux taux du marché en vigueur au 31 décembre 1999.

92

## 17. Position de change nette en devises

	Euro En milliers d'euros	Yen japonais En milliers d'euros	Livre sterling En milliers d'euros	Dollar des Etats-Unis En milliers d'euros	Autres monnaies En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit	193 894	71 260	6 604	2 481 487	20 245	<b>2 773 490</b>
Portefeuille-titres	1 520 426	1 302 056	466 483	4 320 062	256 463	<b>7 865 490</b>
Autres actifs	169 706	103 771	86 973	309 867	324 303	<b>994 620</b>
Prêts	1 447 534	2 489	–	3 295 802	10 544	<b>4 756 369</b>
Titres de participation	40 398	–	–	–	1 198 562	<b>1 238 960</b>
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	41 009	–	–	–	–	<b>41 009</b>
Capital libéré à recevoir	1 091 333	202 545	–	630 817	–	<b>1 924 695</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 504 300</b>	<b>1 682 121</b>	<b>560 060</b>	<b>11 038 035</b>	<b>1 810 117</b>	<b>19 594 633</b>
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	(254 833)	(165 630)	(10 920)	(312 147)	(127)	<b>(743 657)</b>
Dettes représentées par un titre	(2 546 745)	(1 133 034)	(2 099 091)	(2 439 704)	(3 599 555)	<b>(11 818 129)</b>
Autres passifs	(945 370)	(32 265)	(118 225)	(553 215)	(311 965)	<b>(1 961 040)</b>
<b>Total du passif</b>	<b>(3 746 948)</b>	<b>(1 330 929)</b>	<b>(2 228 236)</b>	<b>(3 305 066)</b>	<b>(3 911 647)</b>	<b>(14 522 826)</b>
<b>Actif/(passif) net</b>	<b>757 352</b>	<b>351 192</b>	<b>(1 668 176)</b>	<b>7 732 969</b>	<b>(2 101 530)</b>	<b>5 071 807</b>
Instruments hors bilan	3 089 441	(346 021)	1 660 377	(7 707 377)	4 633 660	–
<b>Position de change au 31 décembre 1999</b>	<b>3 846 793</b>	<b>5 171</b>	<b>(7 799)</b>	<b>25 592</b>	<b>2 532 130</b>	<b>5 071 807</b>
Position de change au 31 décembre 1998	3 763 954	755	405	(94 454)	1 255 215	4 925 875

A côté de la monnaie fonctionnelle de la Banque, l'euro, les monnaies dans lesquelles la Banque contracte l'essentiel de ses principaux emprunts (voir note 13) et dans lesquelles elle est exposée à des risques liés au change sont indiquées séparément. Les positions rangées dans la colonne "Autres monnaies" qui, après décompte des instruments hors bilan, exposent la Banque à des risques liés au change, résultent essentiellement des risques liés aux monnaies locales que comportent les titres de participation dans les pays d'opérations en l'absence d'accords de couverture sur les taux de change.

## 18. Position de liquidité

Le risque de liquidité reflète la mesure dans laquelle la Banque peut être obligée de mobiliser des fonds pour honorer les engagements qu'elle a pris dans le cadre d'instruments financiers. La Banque est résolue à maintenir une liquidité solide : les politiques applicables stipulent que le ratio de liquidité minimum sur plusieurs années doit être égal à 45% des besoins nets de trésorerie à prévoir au cours des trois exercices à venir, le financement engagé mais non décaissé des projets devant être intégralement couvert, et que 40% du montant net des placements de trésorerie ne doit pas être à plus d'un an d'échéance. Cette politique est appliquée en maintenant le ratio de liquidité au-dessus du minimum requis, à l'intérieur d'une fourchette qui représente 90% des besoins nets de trésorerie à prévoir pour les trois exercices à venir.

Le tableau ci-dessous donne une analyse des actifs et des passifs, y compris les capitaux propres, qui sont groupés par échéances en fonction de la durée restant à courir entre la date du bilan et la date contractuelle d'échéance. Il est présenté

en fonction des dates d'échéance les plus prudentes lorsque les options ou les conditions de remboursement autorisent un remboursement anticipé. Dans le cas des passifs, par conséquent, c'est la date de remboursement la plus rapprochée possible qui est indiquée, tandis que, dans le cas des actifs, c'est la date de remboursement la plus éloignée possible.

Les actifs et passifs pour lesquels il n'existe pas de date contractuelle d'échéance sont regroupés dans la catégorie "Echéance non définie".

	Jusqu'à un mois En milliers d'euros	De un à trois mois En milliers d'euros	De trois mois à un an En milliers d'euros	De un à cinq ans En milliers d'euros	Plus de cinq ans En milliers d'euros	Echéance non définie En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit	2 184 849	525 507	63 134	–	–	–	<b>2 773 490</b>
Portefeuille-titres	146 550	255 122	1 868 235	2 990 169	2 605 414	–	<b>7 865 490</b>
Autres actifs	511 528	43 464	379 024	33 208	27 396	–	<b>994 620</b>
Prêts	148 229	150 634	536 402	2 419 545	1 676 968	(175 409)	<b>4 756 369</b>
Titres de participation	–	–	–	–	–	1 238 960	<b>1 238 960</b>
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	–	–	–	–	–	41 009	<b>41 009</b>
Capital libéré à recevoir	–	1 751	342 984	1 269 006	275 290	35 664	<b>1 924 695</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 991 156</b>	<b>976 478</b>	<b>3 189 779</b>	<b>6 711 928</b>	<b>4 585 068</b>	<b>1 140 224</b>	<b>19 594 633</b>
<b>Passif</b>							
Dettes envers les établissements de crédit	(422 472)	(155 555)	–	–	(165 630)	–	<b>(743 657)</b>
Dettes représentées par un titre	(431 286)	(1 364 649)	(768 569)	(4 856 641)	(4 396 984)	–	<b>(11 818 129)</b>
Autres passifs	(369 156)	(42 549)	(314 310)	(232 175)	(174 017)	(828 833)	<b>(1 961 040)</b>
Capitaux propres	–	–	–	–	–	(5 071 807)	<b>(5 071 807)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(1 222 914)</b>	<b>(1 562 753)</b>	<b>(1 082 879)</b>	<b>(5 088 816)</b>	<b>(4 736 631)</b>	<b>(5 900 640)</b>	<b>(19 594 633)</b>
<b>Position de liquidité au 31 décembre 1999</b>	<b>1 768 242</b>	<b>(586 275)</b>	<b>2 106 900</b>	<b>1 623 112</b>	<b>(151 563)</b>	<b>(4 760 416)</b>	<b>–</b>
<b>Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1999</b>	<b>1 768 242</b>	<b>1 181 967</b>	<b>3 288 867</b>	<b>4 911 979</b>	<b>4 760 416</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1998	1 015 029	1 176 186	2 345 586	3 200 832	4 416 766	–	–

## 19. Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Par conséquent, la durée pour laquelle est fixé le taux d'intérêt d'un instrument financier indique la mesure dans laquelle cet instrument est sensible au risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente des informations sur le degré de risque de taux d'intérêt auquel la Banque est exposée en fonction de la date

contractuelle d'échéance de ses instruments financiers ou, dans le cas d'instruments réindexés sur un taux du marché avant échéance, en fonction de la date de la réindexation suivante. On a supposé que les titres qui constituent le portefeuille de titres de transactions de la Banque étaient soumis à réindexation dans la catégorie "Jusqu'à un mois".

Intervalle de réindexation	Jusqu'à un mois En milliers d'euros	De un à trois mois En milliers d'euros	De trois mois à un an En milliers d'euros	De un à cinq ans En milliers d'euros	De plus de cinq ans En milliers d'euros	Fonds non porteurs d'intérêt En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit	2 184 849	525 507	63 134	–	–	–	<b>2 773 490</b>
Portefeuille-titres	3 583 905	2 158 016	471 944	1 209 482	442 143	–	<b>7 865 490</b>
Autres actifs	310 463	–	414 501	–	–	269 656	<b>994 620</b>
Prêts	754 914	1 343 772	2 526 283	830	307 615	(177 045)	<b>4 756 369</b>
Actifs non porteurs d'intérêt, y compris le capital libéré à recevoir	–	–	–	–	–	3 204 664	<b>3 204 664</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 834 131</b>	<b>4 027 295</b>	<b>3 475 862</b>	<b>1 210 312</b>	<b>749 758</b>	<b>3 297 275</b>	<b>19 594 633</b>
<b>Passif</b>							
Dettes envers les établissements de crédit	(422 472)	(155 555)	–	–	(165 630)	–	<b>(743 657)</b>
Dettes représentées par un titre	(287 399)	(2 251 034)	(997 510)	(4 471 355)	(3 810 831)	–	<b>(11 818 129)</b>
Autres passifs	(519 317)	–	(388 344)	–	–	(1 053 379)	<b>(1 961 040)</b>
<b>Capitaux propres</b>	–	–	–	–	–	(5 071 807)	<b>(5 071 807)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(1 229 188)</b>	<b>(2 406 589)</b>	<b>(1 385 854)</b>	<b>(4 471 355)</b>	<b>(3 976 461)</b>	<b>(6 125 186)</b>	<b>(19 594 633)</b>
<b>Actif net</b>	<b>5 604 943</b>	<b>1 620 706</b>	<b>2 090 008</b>	<b>(3 261 043)</b>	<b>(3 226 703)</b>	<b>(2 827 911)</b>	<b>–</b>
Instruments dérivés	(1 694 098)	(480 557)	(4 242 363)	3 190 315	3 226 703	–	<b>–</b>
<b>Risque de taux d'intérêt au 31 décembre 1999</b>	<b>3 910 845</b>	<b>1 140 149</b>	<b>(2 152 355)</b>	<b>(70 728)</b>	<b>–</b>	<b>(2 827 911)</b>	<b>–</b>
<b>Risque cumulé de taux d'intérêt au 31 décembre 1999</b>	<b>3 910 845</b>	<b>5 050 994</b>	<b>2 898 639</b>	<b>2 827 911</b>	<b>2 827 911</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Risque cumulé de taux d'intérêt au 31 décembre 1998	2 258 733	2 926 191	2 436 198	2 436 198	2 436 198	–	<b>–</b>

La mesure du risque de taux d'intérêt de la Banque est complétée par des techniques d'analyse du marché – valeur exposée, répartition des risques et risques de volatilité – qui font fréquemment l'objet de rapports de la direction. Au 31 décembre 1999, la valeur exposée, calculée pour un niveau de confiance de 99% sur des opérations à échéance de 10 jours, s'élevait à 4,7 millions d'euros (1998 : 3,4 millions d'euros).

## 20. Informations relatives à certains instruments dérivés de trésorerie

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Instruments de crédit dérivés <sup>1</sup>	2 070 629	2 223 998
Swaps et options de gré à gré : <sup>2</sup>		
Accords de garantie/précompensation	877 018	1 034 766
Accords de garantie/postcompensation	330 394	650 496

La Banque est hautement sélective dans son choix de contrepartistes et une défaillance ne constitue pas, à son avis, un risque significatif. Les opérations sur instruments dérivés en particulier sont normalement limitées aux contrepartistes ayant une cote d'au moins AA-, les contrepartistes ayant une cote de A seulement n'étant acceptés que lorsque les risques sont pleinement garantis.

<sup>1</sup> Ces montants représentent la valeur notionnelle de tous les instruments de crédit dérivés négociés par la Banque.

<sup>2</sup> Ces montants représentent le coût du remboursement à la Banque en cas de défaillance des contrepartistes à ses contrats de swap et contrats de gré à gré, qui ont une valeur positive pour la Banque.

## 21. Estimation de la valeur de réalisation

On trouvera ci-dessous des estimations de la valeur de réalisation des actifs et passifs financiers de la Banque, c'est-à-dire du montant approximatif pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif réglé entre deux parties indépendantes et informées, réalisant une transaction de leur plein gré. Dans le cas des instruments négociés sur un marché actif, les valeurs sont fondées sur les prix affichés. Dans le cas contraire, des valeurs estimatives ont été calculées sur la base de modèles internes de détermination des prix fondés sur la technique du cash flow actualisé, sauf pour les titres de participation (voir l'alinéa d) ci-dessous).

Les estimations des valeurs de réalisation indiquées ci-dessous appellent les observations suivantes :

a) la valeur des instruments financiers à court terme, c'est-à-dire des instruments à un an d'échéance au maximum, est proche de celle indiquée dans le bilan de la Banque ;

b) la valeur du portefeuille-titres et des dettes représentées par un titre comprend la valeur estimative de réalisation des instruments dérivés connexes. Pour les

titres émis par la Banque qui sont des placements privés, des informations n'ont été fournies que pour les émissions qui ont ultérieurement été rachetées en partie par la Banque ;

c) la valeur de bilan des prêts est indiquée nette des provisions et est donc proche de leur valeur estimative de réalisation. Comme la Banque gère ses risques de taux d'intérêt au niveau de l'ensemble de son portefeuille, il n'est pas possible d'identifier quels sont spécifiquement les instruments dérivés qui couvrent les risques de taux d'intérêt sur le portefeuille de prêts de la Banque. De ce fait, la valeur constatée du portefeuille de prêts ne tient pas compte de la valeur estimative, le cas échéant, des instruments dérivés de couverture connexes ;

d) la valeur des participations qui sont négociées sur une place boursière reconnue est déterminée sur la base des cours affichés en Bourse. Les placements de la Banque qui sont cotés en Bourse le sont généralement sur des places relativement instables et peu liquides, ce dont il n'est pas tenu compte dans les valeurs indiquées ci-dessous. Dans tous les autres cas, la valeur des participations a été calculée sur la base de la convention du coût historique, net des provisions.

	Valeur de bilan 1999 En milliers d'euros	Ajustement de la valeur estimée de réalisation 1999 En milliers d'euros	Valeur estimée de réalisation 1999 En milliers d'euros	Valeur estimée de réalisation 1998 En milliers d'euros
<b>Actif</b>				
Créances sur les établissements de crédit	2 773 490	-	2 773 490	2 945 224
Portefeuille-titres	7 865 490	(1 853)	7 863 637	5 212 106
	10 638 980	(1 853)	10 637 127	8 157 330
Prêts	4 756 369	-	4 756 369	3 894 987
Titres de participation	1 238 960	318 203	1 557 163	1 366 680
Autres actifs non financiers	2 960 324	-	2 960 324	2 786 261
<b>Total de l'actif</b>	<b>19 594 633</b>	<b>316 350</b>	<b>19 910 983</b>	16 205 258
<b>Passif</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	(743 657)	-	(743 657)	(554 354)
Dettes représentées par un titre	(11 818 129)	10 942	(11 807 187)	(9 162 323)
	(12 561 786)	10 942	(12 550 844)	(9 716 677)
Autres passifs non financiers	(1 961 040)	-	(1 961 040)	(1 395 332)
<b>Capitaux propres</b>	<b>(5 071 807)</b>	<b>-</b>	<b>(5 071 807)</b>	(4 925 875)
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(19 594 633)</b>	<b>10 942</b>	<b>(19 583 691)</b>	(16 037 884)
<b>Valeur estimée nette de réalisation au 31 décembre</b>			<b>327 292</b>	167 374

La Banque se propose de garder jusqu'à leur échéance les titres de créance qu'elle détient dans son portefeuille d'investissement, qui sont donc inscrits au bilan à leur coût d'amortissement.

## 22. Engagements découlant de baux

La Banque loue l'immeuble londonien où se trouve son siège ainsi que des locaux pour certains de ses bureaux résidents dans les pays d'opérations. Ces locaux sont loués sur la base de baux standard qui comprennent des options de renouvellement et des clauses de révision périodique des loyers et, sauf circonstances exceptionnelles, la Banque ne pourrait pas les résilier sans encourir des pénalités substantielles. Le bail le plus important est celui relatif au bâtiment du siège. Le montant du loyer, qui est fondé sur les cours en vigueur sur le marché, est révisé tous les cinq ans. A l'issue de cette révision, il peut rester inchangé ou être augmenté. La Banque bénéficie d'une clause qui l'autorise à résilier le bail en 2006. Selon les dispositions du bail relatif à l'immeuble du siège, la Banque doit remettre les locaux loués dans leur état initial. Afin de couvrir l'intégralité du coût estimatif de cette remise en état, il est constitué une réserve alimentée sur une base mensuelle selon l'estimation des mètres de la Banque. Les coûts liés à la remise en état des locaux des bureaux résidents sont considérés comme négligeables et il n'est donc pas constitué de provision à cette fin.

La Banque sous-loue désormais deux étages du bâtiment du siège aux mêmes conditions que celles dont elle bénéficie. Le montant total minimum des sommes à recevoir en vertu de ces sous-locations s'élève à 18,6 millions d'euros au 31 décembre 1999. Le produit des sous-locations comptabilisé dans les recettes de l'exercice s'élève à 3,6 millions d'euros.

Le montant minimum des engagements à régler en vertu des baux non résiliables de longue durée est indiqué ci-dessous.

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Montants payables à un an	26 222	21 579
Montants payables entre un et cinq ans	100 371	83 100
Montants payables dans plus de cinq ans	40 630	56 246
<b>Au 31 décembre</b>	<b>167 223</b>	<b>160 925</b>

## 23. Régime de retraite du personnel

### Régime de retraite à prestations déterminées

Tous les trois ans, un actuaire qualifié procède à une évaluation actuarielle complète du régime de retraite du personnel à partir de la méthode unitaire utilisée pour les projections. En application de la Norme comptable internationale 19, cette évaluation sera actualisée chaque année. La plus récente de ces évaluations a été faite le 31 août 1999 et a été analysée par la suite pour

s'assurer qu'aucun changement important n'était intervenu avant le 31 décembre 1999. Les hypothèses de base utilisées sont celles indiquées ci-dessous. La valeur actuelle des cotisations au régime de retraite à prestations déterminées et le coût actuel des prestations ont été calculés en appliquant la méthode unitaire utilisée pour les projections.

Les montants inscrits au bilan sont les suivants :

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Juste valeur de l'actif du plan	65 058	51 071
Valeur actuelle de la cotisation au régime de retraite à prestations déterminées	(50 726)	(41 424)
Pertes actuarielles non comptabilisées	14 332	9 647
	8 374	10 878
<b>Charges constatées d'avance dans le bilan au 31 décembre</b>	<b>22 706</b>	<b>20 525</b>
Mouvement des charges constatées d'avance (inscrites à la rubrique "Autres actifs")		
Au 1er janvier	20 525	-
Effet de l'adoption de la Norme comptable internationale 19 révisée	-	15 438
Après ajustement	20 525	15 438
Variations de change	571	1 115
Contributions versées	10 789	9 221
Total des dépenses indiquées ci-après	(9 179)	(5 249)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>22 706</b>	<b>20 525</b>

### 23. Régime de retraite du personnel (suite)

Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

	1999 En milliers d'euros	1998 En milliers d'euros
Coût actuel des prestations	9 823	6 668
Coût des intérêts	2 899	2 128
Rendement attendu de l'actif	(3 865)	(3 547)
Amortissement du déficit actuariel	322	-
<b>Total imputé aux dépenses de personnel</b>	<b>9 179</b>	<b>5 249</b>

Principales hypothèses actuarielles utilisées :

Taux d'actualisation	5,50%	7,00%
Rendement attendu des actifs du plan	6,50%	8,25%
Future majoration des traitements	3,50%	4,25%
Moyenne de vie active restante des employés	15 années	15 années
Revenu effectif de l'actif du plan	24,5%	15,5%

#### Régime de retraite à cotisations déterminées

L'imputation au titre du régime de retraite à cotisations déterminées a été calculée à 4,4 millions d'euros (1998 : 3,7 millions d'euros) et a été inscrite dans les frais généraux.

### 24. Autres accords de fonds

Outre ses opérations et le programme de fonds spéciaux, la Banque administre de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux d'assistance technique et d'appui à l'investissement dans les pays d'opérations. Ces accords portent principalement sur la préparation et l'exécution des projets (y compris les produits et les travaux), la fourniture de services consultatifs et la formation. Les ressources fournies dans le cadre de ces accords sont séparées des ressources ordinaires de la Banque et font l'objet d'un audit externe.

Au 31 décembre 1999, la Banque gérait 63 fonds de coopération technique (1998 : 56) représentant un total de 700,9 millions d'euros (1998 : 597,8 millions d'euros), dont 268,8 millions d'euros pour les programmes TACIS et PHARE de la Commission européenne dans le cadre du Mécanisme de Bangkok. Sur les sommes annoncées, le montant des fonds reçus s'élevait à 493,5 millions d'euros au 31 décembre 1999. A cette date, le montant total des fonds non engagés était de 157,5 millions d'euros. En outre, la Banque a conclu 58 accords de coopération technique pour des projets déterminés représentant des engagements d'un montant global de 29,1 millions d'euros.

La Banque a également conclu sept accords de fonds de coopération aux investissements représentant une valeur totale de 39,9 millions d'euros et administre deux fonds de préadhésion à l'Union européenne d'un montant global de 34,9 millions d'euros destinés précisément à cofinancer des projets de la BERD.

Par ailleurs, la Banque a administré le Fonds spécial BERD – Japon créé en 1994 pour acheminer les contributions du Japon au Programme d'aide aux petites entreprises de Russie.

Comme suite à une proposition du G7 qui souhaitait que soit institué un programme multilatéral d'amélioration de la sécurité dans les centrales nucléaires des pays de la région, le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) a été créé par la Banque en mars 1993. Le CSN reçoit des contributions de pays donateurs qui servent à financer des mesures immédiates d'amélioration de la sécurité. Au 31 décembre 1999, 15 donateurs avaient annoncé des contributions d'un montant total de 260,6 millions d'euros, sur la base des taux de change fixes définis dans les statuts du CSN.

Lors du Sommet qui a eu lieu à Denver en juin 1997, le G7 et l'Union européenne ont approuvé la création du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl. Ce Fonds a été créé le 7 novembre 1997, lorsque le Conseil d'administration en a approuvé le règlement, et il est devenu opérationnel le 8 décembre 1997, lorsque les huit contributeurs ont conclu des accords de contributions avec la Banque. Ce Fonds a pour objet d'aider l'Ukraine à faire du sarcophage existant de Tchernobyl un système sûr et écologiquement stable. Au 31 décembre 1999, 22 contributeurs avaient pris des engagements d'un montant total de 291,3 millions d'euros sur la base des taux de change fixes définis dans le règlement du Fonds.

#### Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 qui figurent aux pages 79 à 97. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement au 31 décembre 1999, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales et les principes généraux de la directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.



Arthur Andersen  
Londres, le 7 mars 2000

# Résumé des fonds spéciaux

Des fonds spéciaux sont constitués en application de l'article 18 de l'Accord portant création de la Banque et sont administrés notamment en vertu des règles et règlements approuvés par le Conseil d'administration de la Banque. Au 31 décembre 1999, la Banque gérait dix fonds spéciaux, à savoir sept fonds spéciaux d'investissement et trois fonds spéciaux de coopération technique.

On trouvera, dans les tableaux qui suivent, un résumé des comptes annuels de ces fonds spéciaux ainsi que des annonces de contributions par pays donateur. Les comptes annuels de chaque fonds spécial ont été audités séparément. Les comptes audités peuvent être obtenus sur demande auprès de la Banque.

Les objectifs des fonds spéciaux sont les suivants :

**Fonds spécial d'investissement pour la Baltique et Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique :**

Développer le secteur privé en appuyant les petites et moyennes entreprises en Estonie, en Lettonie et en Lituanie.

**Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie et Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie :**

Promouvoir le développement des petites entreprises du secteur privé dans la Fédération de Russie.

**Fonds spécial d'investissement pour les micro-entreprises de Moldova :**

Promouvoir le développement du secteur des micro-entreprises en appuyant les petites et moyennes entreprises dans la République de Moldova.

**Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire :**

Aider les intermédiaires financiers dans les pays d'opérations de la Banque en prenant des titres de participation à leur capital.

**Fonds spécial d'investissement de l'Italie :**

Faciliter la modernisation, la restructuration, l'agrandissement et le développement des petites et moyennes entreprises dans certains pays d'opérations de la Banque.

**Mécanisme spécial de financement des PME :**

Alléger les problèmes financiers des petites et moyennes entreprises en Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovaquie.

**Fonds spécial pour la région des Balkans :**

Aider à la reconstruction de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Roumanie.

**Fonds spécial de coopération technique de la BERD :**

Financer des projets de coopération technique dans les pays d'opérations de la Banque.

98

## Fonds spéciaux d'investissement

Extrait du compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 1999	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour les micro-entreprises de Moldova En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement de l'Italie En milliers d'euros	Mécanisme spécial de financement des PME En milliers d'euros	Fonds spécial pour la région des Balkans En milliers d'euros	Total des fonds spéciaux d'investissement En milliers d'euros
(Perte)/bénéfice d'exploitation avant dotation aux provisions	(6 752)	5 411	292	804	1 075	(25)	-	805
Reprise/(constitution) de provisions pour pertes	468	8 371	145	(73)	(172)	-	-	8 739
<b>(Perte)/bénéfice de l'exercice</b>	<b>(6 284)</b>	<b>13 782</b>	<b>437</b>	<b>731</b>	<b>903</b>	<b>(25)</b>	<b>-</b>	<b>9 544</b>

### Extrait du bilan au 31 décembre 1999

Prêts	7 740	26 525	1 014	-	-	-	-	35 279
Provisions	(161)	(11 733)	(507)	-	-	-	-	(12 401)
Titres de participation	7 579	14 792	507	-	-	-	-	22 878
Provisions	8 466	3 398	-	1 735	-	-	-	13 599
	(555)	(1 699)	-	(39)	-	-	-	(2 293)
	7 911	1 699	-	1 696	-	-	-	11 306
Créances et autres actifs	25 150	46 414	898	4 814	12 596	9 977	-	99 849
Contributions non encore reçues	-	-	-	7 969	-	40 000	3 115	51 084
<b>Total de l'actif</b>	<b>40 640</b>	<b>62 905</b>	<b>1 405</b>	<b>14 479</b>	<b>12 596</b>	<b>49 977</b>	<b>3 115</b>	<b>185 117</b>
Autres passifs et provisions	365	27 149	5	116	258	2	-	27 895
Contributions	41 500	59 351	1 261	13 783	11 435	50 000	3 115	180 445
Réserves et (perte)/bénéfice de l'exercice	(1 225)	(23 595)	139	580	903	(25)	-	(23 223)
<b>Total du passif</b>	<b>40 640</b>	<b>62 905</b>	<b>1 405</b>	<b>14 479</b>	<b>12 596</b>	<b>49 977</b>	<b>3 115</b>	<b>185 117</b>
Engagements	2 955	52 432	1 594	1 743	3 484	6 250	-	68 458

## Fonds spéciaux de coopération technique

Extrait de l'état des variations de la situation financière et du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 1999	Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique En milliers d'euros	Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie En milliers d'euros	Fonds spécial de coopération technique de la BERD En milliers d'euros	Total des fonds spéciaux de coopération technique En milliers d'euros
Report	1 297	14 641	396	16 334
Contributions reçues	9 405	6 946	144	16 495
Intérêts et produits assimilés	39	3 319	7	3 365
Décassements	(1 777)	(8 279)	(242)	(10 298)
Autres charges d'exploitation	(706)	(211)	(7)	(924)
<b>Solde disponible</b>	<b>8 258</b>	<b>16 416</b>	<b>298</b>	<b>24 972</b>
Engagements cumulatifs approuvés	18 047	51 598	748	70 393
Décassements cumulatifs	(12 523)	(43 795)	(566)	(56 884)
Solde alloué du Fonds	5 524	7 803	182	13 509
Solde non alloué du Fonds	2 734	8 613	116	11 463
<b>Solde disponible</b>	<b>8 258</b>	<b>16 416</b>	<b>298</b>	<b>24 972</b>

## Annonces de contributions aux fonds spéciaux, par pays

	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement de l'Italie En milliers d'euros	Mécanisme spécial de financement des PME En milliers d'euros	Fonds spécial pour la région des Balkans En milliers d'euros	Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique En milliers d'euros	Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie En milliers d'euros	Total des fonds spéciaux En milliers d'euros	
Allemagne	–	9 843	–	–	–	–	–	3 025	12 868	
Canada	–	2 707	–	–	–	–	–	4 309	7 016	
Communauté européenne	–	–	–	–	50 000	–	–	–	50 000	
Danemark	8 940	–	–	–	–	–	1 450	–	10 390	
Etats-Unis d'Amérique	–	7 192	–	1 737	–	–	–	24 620	33 549	
Finlande	8 629	–	–	–	–	–	1 411	–	10 040	
France	–	7 686	–	–	–	–	–	4 980	12 666	
Islande	427	–	–	–	–	–	69	–	496	
Italie	–	8 401	–	–	11 435	–	–	1 360	21 196	
Japon	–	21 162	–	–	–	–	–	3 295	24 457	
Norvège	7 732	–	–	–	–	–	1 256	–	8 988	
Royaume-Uni	–	–	–	–	–	–	–	12 824	12 824	
Suède	15 772	–	–	–	–	–	2 564	–	18 336	
Suisse	–	2 360	1 261	–	–	3 115	–	1 244	7 980	
Taipei chinois	–	–	–	12 046	–	–	–	–	12 046	
<b>Total au 31 décembre 1999</b>	<b>41 500</b>	<b>59 351</b>	<b>1 261</b>	<b>13 783</b>	<b>11 435</b>	<b>50 000</b>	<b>3 115</b>	<b>6 750</b>	<b>55 657</b>	<b>242 852</b>

# Projets approuvés en 1999

au 31 décembre 1999

## Albanie

### Banque FEFAD

Aide accordée à une institution qui offre des services financiers aux PME du secteur privé et mise au point de techniques viables pour l'octroi de micro-prêts et de petits prêts.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 20 juillet • Signé le 23 juillet

Financements approuvés 1,2 • Investissement total 1,2

### Projet de reconstruction routière

Financement de l'amélioration immédiate d'un tronçon de 30 km de la route entre le port de Durres et la frontière de l'ERY de Macédoine.

Construction • B/O • Prêt

Approuvé le 2 novembre • Signé le 8 décembre

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 95,7

### Réhabilitation du secteur énergétique albanais

Réorganisation du prêt existant pour permettre de moderniser les principales centrales hydroélectriques et d'assurer ainsi un approvisionnement plus fiable en électricité.

Production d'énergie • B/1 • Prêt

Approuvé le 16 novembre • Signé le 8 décembre

Financements approuvés 30,0 • Investissement total 61,0

### Albanian Mobile Communications

Aide visant à faciliter la privatisation prochaine de l'entreprise, à étendre la couverture géographique des services de télécommunications et à encourager la réforme de la réglementation.

Télécommunications • B/O • Prêt

Approuvé le 30 novembre

Financements approuvés 5,0 • Investissement total 5,0

### International Distribution for Albania

Financement du premier cinéma en Albanie.

Télécommunications • A/O • Prise de participation

Approuvé le 14 décembre • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 0,2 • Investissement total 0,2

## Arménie

### Financement des PME par l'intermédiaire d'un mécanisme multibanques

Offre de capital social ou de lignes de crédit à des banques privées locales en vue de leur rétrocession à des PME.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 20 juillet

Financements approuvés 6,7 • Investissement total 6,7

### Armagrobank

Première opération bénéficiant du nouveau cadre de financement multibanques des PME.

Approuvé le 20 juillet

Financements approuvés 3,5 • Investissement total 3,5

## Azerbaïdjan

### Programme régional de facilitation du commerce : Banque internationale d'Azerbaïdjan

Élément du programme régional de facilitation du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 13 juillet

Financements approuvés 2,0 • Investissement total 1,9

### Projet de développement du port de Bakou

Aide à la reconstruction du terminal de transbordeurs.

Ports et voies de navigation intérieures • B/O • Prêt

Approuvé le 2 novembre • Signé le 10 décembre

Financements approuvés 16,1 • Investissement total 22,2

### Projet de liaison ferroviaire transcaucasienne

Restructuration de la section azerbaïdjanaise de la liaison transcaucasienne, principale voie internationale de transit entre Bakou et les ports géorgiens.

Chemins de fer • B/1 • Prêt

Approuvé le 2 novembre • Signé le 10 décembre

Financements approuvés 20,1 • Investissement total 37,8

## Bosnie-Herzégovine

### Mécanisme de financement des PME

Ouverture d'une ligne de crédit à des banques sélectionnées qui rétrocéderont ensuite les fonds à des PME privées nationales.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 9 mars

Financements approuvés 3,5 • Investissement total 12,0

### Ligne de crédit Hrvatska Banka

Approuvé le 9 mars • Signé le 13 décembre

Financements approuvés 3,3 • Investissement total 5,0

### Ligne de crédit Market Banka

Approuvé le 2 novembre • Signé le 14 décembre

Financements approuvés 1,7 • Investissement total 2,5

### Ligne de crédit à UPI Banka

Approuvé le 16 novembre • Signé le 17 décembre

Financements approuvés 1,7 • Investissement total 4,0

### Micro Enterprise Bank

Participation supplémentaire pour accroître le capital de la banque conformément à la nouvelle législation et lui permettre de développer ses activités.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 23 mars • Signé le 6 avril

Financements approuvés 0,3 • Investissement total 0,9

### Pivara Tuzla

Modernisation d'une brasserie sous contrôle privé, amélioration de la qualité de ses produits et accroissement du volume des ventes régionales.

Alimentation et boissons • B/1 • Prêt

Approuvé le 7 septembre

Financements approuvés 6,1 • Investissement total 9,4

## Notes

Les trois lignes qui suivent le nom du projet donnent les indications suivantes :

Secteur • Classement sélectif environnemental • Type de financement

Date de l'approbation du Conseil d'administration • Date de signature lorsqu'elle est antérieure au 7 mars 2000

Financements approuvés par la BERD • Investissement total au titre du projet (en millions d'euros)

Les montants des prêts sont calculés aux taux de change en vigueur le 31 décembre 1999.

Les participations sont converties en euros aux taux de change en vigueur lors du décaissement, d'où des écarts possibles entre les financements de la BERD et le total des investissements.

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments constitutifs.

## Classement sélectif environnemental

Les projets sont classés comme suit :

A – s'il est prévu une étude d'impact complète

B – s'il est prévu une analyse environnementale

C – s'il n'est prévu ni étude d'impact ni analyse environnementale

O – s'il n'est pas prévu d'audit environnemental

1 – s'il est prévu un audit environnemental

FI – institutions financières

## Bulgarie

### Programme bulgare de prêts en échange de reçus de stockage de céréales – Mécanisme

Mécanisme pour permettre à des banques bulgares solvables de répondre aux besoins saisonniers de capitaux des agriculteurs locaux, les reçus de stockage de céréales servant de garantie.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 6 juillet

Financements approuvés 20,5 • Investissement total 20,5

### Expressbank

Premier intermédiaire à obtenir des fonds dans le cadre de ce mécanisme.

Approuvé le 20 juillet • Signé le 26 juillet

Financements approuvés 5,1 • Investissement total 5,1

### Marchés de gros en Bulgarie (Plan d'investissement révisé)

Construction, amélioration et intégration de quatre marchés agricoles de gros.

Commerce de gros et de détail • B/1 • Prêt

Approuvé le 20 juillet • Signé le 5 août

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 33,9

### Premier prêt syndiqué à une banque d'investissement

Renforcement de la base financière d'une banque commerciale privée solide pour lui permettre de continuer à financer des PME locales.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 20 juillet • Signé le 6 août

Financements approuvés 5,0 • Investissement total 10,5

### Réseau de distribution en Bulgarie

Aide à la restructuration, à la commercialisation et à la démonopolisation du secteur bulgare de l'énergie.

Distribution d'énergie • B/0 • Prêt

Approuvé le 16 novembre

Financements approuvés 59,8 • Investissement total 193,8

### Ligne de crédit pour le tourisme bulgare

Ligne de crédit consentie au Bulgarian-American Enterprise Fund pour promouvoir le tourisme en Bulgarie.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 30 novembre

Financements approuvés 20,5 • Investissement total 20,5

### Groupe bulgare d'assurance

Aide accordée à ce groupe, d'une part pour investir dans des sociétés d'assurance et de gestion de fonds de retraite ainsi que dans des fonds d'assurance-maladie et, d'autre part, pour gérer ces fonds.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 14 décembre • Signé le 20 décembre

Financements approuvés 5,1 • Investissement total 17,1

## Croatie

### Extension du mécanisme de financement des PME en Croatie

Aide au développement des PME et au marché du financement hypothécaire par le biais de prêts à plusieurs banques privées existantes.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 6 juillet

Financements approuvés 19,4 • Investissement total 19,4

### Bjelovarska Banka

Approuvé le 6 juillet • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 7,7 • Investissement total 7,7

### Trgovacka Banka

Approuvé le 6 juillet • Signé le 21 décembre

Financements approuvés 3,6 • Investissement total 3,6

### Réseau GSM croate

Financement de la mise en place et de l'exploitation d'un réseau GSM 900 et aide à la réforme et à la libéralisation du secteur des télécommunications par l'ouverture à la concurrence et la création de 600 emplois.

Télécommunications • B/0 • Prêt

Approuvé le 20 juillet • Signé le 14 octobre

Financements approuvés 22,4 • Investissement total 241,6

### Programme d'amélioration des services d'assainissement de Rijeka

Privatisation des services de distribution d'eau et d'assainissement afin d'assurer le traitement de l'ensemble des eaux usées dans la municipalité de Rijeka.

Gaz et services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 16 novembre • Signé le 23 décembre

Financements approuvés 7,5 • Investissement total 15,0

### Caisse de retraite Erste

Prise de participation visant à constituer une nouvelle caisse de retraite.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 14 décembre • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 1,3 • Investissement total 2,9

## ERY de Macédoine

### Projet régional de financement du commerce Export-Import Banka

Sous-opération du programme de facilitation du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 22 juin

Financements approuvés 2,6 • Investissement total 2,6

### Projet régional de financement du commerce : Komercijalna Banka

Sous-opération du programme régional de financement du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 22 juin

Financements approuvés 1,5 • Investissement total 1,5

### Projet régional de financement du commerce : Stopanska Banka

Sous-opération du programme régional de financement du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 5 novembre

Financements approuvés 2,7 • Investissement total 2,7

### Fonds d'assistance aux petites entreprises de Macédoine

Fonds géré par les Fonds d'assistance aux petites entreprises et destiné à prendre des participations et des quasi-participations dans des PME locales à fort potentiel de croissance.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 27 avril • Signé le 20 juillet

Financements approuvés 4,0 • Investissement total 13,0

### Alkaloid-AD

Modernisation des installations d'une société pharmaceutique basée à Skopje pour l'aider à obtenir un certificat de "bonnes pratiques de fabrication", condition indispensable pour vendre en Occident.

Produits pharmaceutiques et médicaux • B/1 • Prêt

Approuvé le 6 juillet • Signé le 20 juillet

Financements approuvés 8,7 • Investissement total 35,4

### Projet d'extension et de modernisation d'urgence du réseau GSM

Doublement de la capacité du réseau GSM de Makedonski Telekomunikacii et amélioration de l'efficacité du service.

Télécommunications • B/0 • Prêt

Approuvé le 21 septembre • Signé le 12 octobre

Financements approuvés 18,7 • Investissement total 18,7

### Stopanska Banka a.d., Skopje

Privatisation et restructuration intégrales de Stopanska Banka, aide à la modernisation des systèmes informatiques, à l'amélioration des réseaux de filiales et à la formation du personnel.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 30 novembre • Signé le 21 décembre

Financements approuvés 9,2 • Investissement total 27,7

## Estonie

### FPP – FPP Baltique – Tallegg

Investissement secondaire au titre du FPP pour la Baltique.

Finance • C/0 • Prise de participation

Approuvé le 27 avril • Signé le 18 mai

Financements approuvés 2,8 • Investissement total 2,8

### Mécanisme de financement de Hansa Capital par crédit-bail syndiqué

Prêt senior syndiqué pour rétrocession à des filiales en Estonie, Lettonie et Lituanie.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 8 juin • Signé le 18 juin

Financements approuvés 13,3 • Investissement total 40,0

**Expansion de la scierie d'Imavere – phase II**

Financement de l'expansion de la nouvelle usine de sciage.

Foresterie et papier • B/1 • Prêt

Approuvé le 14 décembre • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 5,1 • Investissement total 7,4

**Géorgie****Vins géorgiens**

Aide au développement d'une grande société d'exportation de vins géorgiens grâce à la modernisation des installations et du matériel, à l'augmentation de sa production et à l'amélioration de la qualité des produits.

Alimentation et boissons • B/1 • Prêt

Approuvé le 20 juillet • Signé le 29 septembre

Financements approuvés 5,0 • Investissement total 5,0

**AES Telasi**

Restructuration, modernisation et financement par fonds de roulement de ce réseau de distribution d'électricité déjà privatisé qui dessert Tbilissi.

Distribution d'énergie • B/0 • Prêt

Approuvé le 8 décembre • Signé le 30 décembre

Financements approuvés 29,9 • Investissement total 146,4

**Hongrie****Projet restructuré de financement de l'autoroute M1-M15**

Assurer le maintien en service de l'autoroute.

Construction • A/0 • Prêt

Approuvé le 6 juillet • Signé le 19 août

Financements approuvés 66,8 • Investissement total 205,7

**Prise de participation dans la banque OTP**

Aide à la phase finale de la privatisation et au développement régional de la principale banque hongroise.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 19 octobre • Signé le 26 octobre

Financements approuvés 21,5 • Investissement total 22,9

**Projet de mini-acierie Ózdi Acélművek Kft**

Prêt pour permettre au seul producteur hongrois de fers à béton et de fils machine de recommencer à fabriquer de l'acier.

Industrie de transformation légère • B/1 • Prêt

Approuvé le 2 novembre • Signé le 26 novembre

Financements approuvés 10,2 • Investissement total 17,6

**Centre logistique intermodal de Budapest – Infrastructure de base**

Aide au financement de la construction, par des entreprises privées, d'une ligne ferroviaire qui dessert un nouveau centre logistique privé à Budapest.

Services de transport • B/0 • Prêt

Approuvé le 14 décembre • Signé le 29 décembre

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 20,0

**Kazakhstan****Programme régional de facilitation du commerce : banque d'épargne Halyk**

Sous-opération du programme régional de facilitation du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 30 juillet

Financements approuvés 7,8 • Investissement total 7,8

**Programme régional de facilitation du commerce : banque Turan Alem**

Sous-opération du programme régional de facilitation du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 12 août

Financements approuvés 1,3 • Investissement total 1,2

**Tours Turan Alem (Samal immobilier)**

Aide au financement de la construction, de la location et de la gestion d'un complexe de bureaux à Almaty.

Services divers • B/0 • Prêt

Approuvé le 6 juillet • Signé le 13 juillet

Financements approuvés 9,8 • Investissement total 27,9

**Emprunt Kazaktelecom (KTC)**

Renforcement de l'opérateur national de télécommunications.

Télécommunications • C/0 • Prêt

Approuvé le 7 septembre • Signé le 18 décembre

Financements approuvés 49,8 • Investissement total 49,8

**Kazaktelecom – Prise de participation à la pré-privatisation**

Aide à la modernisation de KTC par le développement de son infrastructure de télécommunications et à l'achèvement de sa privatisation.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 7 septembre

Financements approuvés 69,7 • Investissement total 69,7

**Projet de distribution d'énergie et de réhabilitation KEGOC**

Fin de la privatisation de sociétés de distribution d'énergie.

Production d'énergie • B/0 • Prêt

Approuvé le 19 octobre • Signé le 3 décembre

Financements approuvés 44,8 • Investissement total 254,8

**Projet de maintenance et de commercialisation des lignes de KTZ**

Remise en état du réseau ferroviaire par le biais du financement de l'achat d'équipements de maintenance des voies, d'indemnités de licenciement et de stages de recyclage ainsi que par le développement des compétences en matière de gestion.

Chemins de fer • B/0 • Prêt

Approuvé le 30 novembre • Signé le 3 décembre

Financements approuvés 64,8 • Investissement total 89,7

**Prêt institutionnel au groupe énergétique AES Altai**

Amélioration des moyens de production et de distribution d'électricité, de l'efficacité et de la performance environnementale.

Production d'énergie • B/1 • Prêt

Approuvé le 30 novembre

Financements approuvés 29,9 • Investissement total 29,9

**Lettonie****Projet de terminal polyvalent/multimodal au port de Ventspils**

Construction et exploitation d'un nouveau terminal privé destiné à accueillir et à expédier les marchandises par la mer Baltique et à faire du port de Ventspils une passerelle vers la Russie.

Ports et eaux de navigation intérieures • B/1 • Prêt

Approuvé le 11 mai • Signé le 29 juin

Financements approuvés 9,9 • Investissement total 31,5

**Pirma Latvijas Komerbanka (prise de participation et prêt)**

Investissement dans une banque commerciale lettone.

Finance • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 20 juillet • Signé le 14 septembre

Financements approuvés 9,0 • Investissement total 101,4

**Latvijas Unibanka (prêt syndiqué)**

Octroi d'un prêt syndiqué pour rétrocession afin de permettre à cette banque de développer ses activités de prêt au secteur privé.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 5 octobre • Signé le 17 novembre

Financements approuvés 15,0 • Investissement total 45,0

**Lituanie****Rokiskio Suris**

Augmentation de la capacité de production et amélioration de la productivité du plus grand producteur de fromages des pays baltes par le financement de son programme de dépenses d'équipement.

Alimentation • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 27 avril • Signé le 27 avril

Financements approuvés 11,5 • Investissement total 13,9

**Vilniaus Bankas**

Octroi d'un prêt syndiqué à la plus grande banque privée lituanienne pour rétrocession à des entreprises du secteur privé.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 27 avril • Signé le 5 mai

Financements approuvés 25,0 • Investissement total 75,0

**MMP Carlsberg – Svyturys**

Sous-projet de prise de participation dans la deuxième brasserie lituanienne dans le cadre du mécanisme multiprojets (MMP) Carlsberg.

Alimentation et boissons • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 8 juin • Signé le 17 juin

Financements approuvés 9,5 • Investissement total 47,1

**Drobe Wool**

Financement pour permettre à l'une des plus grandes filatures de Lituanie de privatiser, restructurer et moderniser ses installations.

Industrie textile • B/1 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 5 octobre • Signé le 30 décembre

Financements approuvés 7,6 • Investissement total 20,8

**Prêt syndiqué à une banque agricole**

Prêt syndiqué destiné à appuyer les activités du secteur privé.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 16 novembre • Signé le 9 décembre

Financements approuvés 5,0 • Investissement total 14,9

**Projet de modernisation du secteur énergétique de Kaunas**

Restructuration et amélioration de l'approvisionnement énergétique de Kaunas.

Production d'énergie • B/1 • Prêt

Approuvé le 14 décembre

Financements approuvés 31,9 • Investissement total 54,8

**Moldova****Projet régional de facilitation du commerce : Victoria Bank**

Investissement secondaire au titre du programme régional de facilitation du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 13 octobre

Financements approuvés 0,05 • Investissement total 0,05

**Augmentation du capital de la Victoria Bank – phase II**

Financement pour aider l'une des plus grandes banques commerciales privées de Moldova à consolider son assise financière et à élargir ses prêts aux PME.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 25 mai • Signé le 14 juin

Financements approuvés 0,3 • Investissement total 1,7

**Ouzbékistan****Programme régional de facilitation du commerce : Banque nationale d'Ouzbékistan**

Accord de banque d'émission conclu dans le cadre du programme régional de facilitation du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 22 juin

Financements approuvés 32,4 • Investissement total 32,4

**Programme régional de facilitation du commerce : Asaka Bank**

Sous-opération dans le cadre du programme régional de facilitation du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 22 juin

Financements approuvés 2,8 • Investissement total 2,8

**Équipements électro-ménagers Arsin**

Privatisation et remise en état d'une fabrique de réfrigérateurs à Samarcande, et mise en place d'un réseau de distribution, de vente au détail et de service dans l'ensemble de l'Ouzbékistan.

Technologie de pointe et électronique •

B/1 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 27 avril

Financements approuvés 23,8 • Investissement total 76,6

**Projet de rénovation et de gestion des services de fret ferroviaire ouzbeks**

Amélioration de l'efficacité, de la rentabilité et de la viabilité des services de fret ferroviaire ouzbeks dans le cadre d'un projet plus vaste de modernisation des chemins de fer.

Services de transport • B/0 • Prêt

Approuvé le 20 juillet • Signé le 1er décembre

Financements approuvés 39,8 • Investissement total 39,8

**Produits lainiers Kasansay-Tekmen 2**

Prise de participation dans une usine textile intégrée, et création de 14 000 emplois.

Industrie textile • C/1 • Prise de participation

Approuvé le 20 juillet • Signé le 17 septembre

Financements approuvés 5,0 • Investissement total 17,1

**Pologne****Augmentation du capital de la Kredyt Bank S.A. – phase III**

Financement de la poursuite de l'expansion d'une banque privée basée à Varsovie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 9 février • Signé le 25 février

Financements approuvés 8,6 • Investissement total 95,5

**WBK – Mécanisme de prêt aux PME**

Accroissement du volume des prêts consentis par la WBK aux PME.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 7 avril • Signé le 6 décembre

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 10,0

**Kredyt Bank : crédit à taux d'intérêt fixe et remboursement échelonné**

Crédit pour permettre à une banque universelle privée à la tête du troisième réseau d'agences de Pologne de développer ses activités de prêt à long terme, principalement aux PME.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 6 juillet

Financements approuvés 50,0 • Investissement total 125,0

**L&G ESCO Poland**

Sous-projet Landis & Gyr ESCO mis en œuvre en Pologne dans le cadre d'un mécanisme multiprojets visant à développer et à proposer des services énergétiques à des clients publics et privés en Pologne.

Economies d'énergie • C/0 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 20 juillet • Signé le 30 juillet

Financements approuvés 2,9 • Investissement total 8,4

**Alpha immobilier**

Prêt convertible destiné à financer le développement, le renouvellement et la gestion d'un portefeuille immobilier dans la région dite des Trois-Villes (Gdansk, Sopot et Gdynia).

Services divers • B/0 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 7 septembre • Signé le 9 novembre

Financements approuvés 12,2 • Investissement total 76,0

**Mécanisme-cadre de financement de l'industrie laitière en Pologne**

Lignes de crédit consenties par la BERD par l'intermédiaire de trois banques commerciales polonaises (Bank Slaski, Rabobank Polska et WBK) pour moderniser plusieurs entreprises laitières et aligner la qualité du lait sur les normes de l'Union européenne.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 7 septembre

**Bank Slaski**

Financements approuvés 8,0 • Investissement total 10,7

**Rabobank Polska**

Financements approuvés 8,0 • Investissement total 10,7

**WBK**

Financements approuvés 8,0 • Investissement total 10,7

**Wieden Zycie (assurance-vie)**

Aide à la création d'une compagnie d'assurance-vie polonaise.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 21 septembre • Signé le 14 octobre

Financements approuvés 1,0 • Investissement total 9,6

**TPSA – mécanisme de garantie de la BEI**

Partie d'une garantie commerciale (pour permettre à Telekomunikacja Polska S.A. (TPSA) d'obtenir un premier versement de la BEI.

Télécommunications • C/0 • Prêt

Approuvé le 21 septembre • Signé le 30 novembre

Financements approuvés 30,0 • Investissement total 250,0

**MPF Danone – Danone Ciastka**

Sous-projet de co-investissement dans des projets alimentaires régionaux.

Alimentation • FI • Prise de participation

Approuvé le 19 octobre • Signé le 8 novembre

Financements approuvés 19,4 • Investissement total 77,5

**LG Petro Bank S.A.**

Prêt interbancaire pour permettre de consentir des crédits aux clients de cette banque.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 2 novembre • Signé le 7 décembre

Financements approuvés 19,9 • Investissement total 29,9

**Eastbridge II**

Financement de la remise en état et de la modernisation de l'une des principales chaînes de grands magasins polonais.

Commerce de gros et de détail • B/0 • Prêt

Approuvé le 30 novembre

Financements approuvés 18,1 • Investissement total 18,1

### Programme de développement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées de Bydgoszcz

Modernisation du réseau d'égouts, rattachement de ce réseau aux nouvelles usines de traitement des eaux usées et modernisation de la station de traitement des eaux.

Gaz et services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 14 décembre • Signé le 31 décembre

Financements approuvés 26,0 • Investissement total 62,8

### Lafarge Polska II

Modernisation des cimenteries Lafarge existantes et financement de la construction d'une nouvelle cimenterie.

Commerce de gros et de détail • B/0 • Prêt

Approuvé le 14 décembre

Financements approuvés 49,8 • Investissement total 154,4

## République slovaque

### Embraco Slovaquie

Prêt devant permettre à Embraco Europe de construire une nouvelle fabrique de compresseurs de réfrigération commerciale à Spisska Nova Ves et de réduire considérablement les coûts.

Industrie de transformation lourde • B/0 • Prêt

Approuvé le 26 janvier

Financements approuvés 12,5 • Investissement total 49,3

### Polus Center

Planification, construction et exploitation d'un complexe de bureaux, de commerces de détail et de loisirs de 57 300 m<sup>2</sup> dans le quartier de Nove Mesto à Bratislava.

Services divers • B/0 • Prêt

Approuvé le 20 juillet • Signé le 18 août

Financements approuvés 23,0 • Investissement total 68,9

### Programme slovaque de prêts en échange de reçus de stockage de céréales – Pol'nobanka

Appui à une banque locale pour l'aider à consentir des prêts pour répondre aux besoins saisonniers de capitaux des agriculteurs, les reçus de stockage de céréales servant de garantie.

Alimentation • FI • Prêt

Approuvé le 20 juillet • Signé le 30 juillet

Financements approuvés 10,2 • Investissement total 20,5

### Slovenský Plynárenský Priemysel, š.p.

Financement, par le biais d'un emprunt obligataire sur cinq ans, d'un programme de gazéification pour le compte de la société nationale SPP, qui assure le transport et la distribution de gaz naturel. Ce programme prévoit une augmentation de la capacité et l'achat de systèmes informatiques.

Production de pétrole et de gaz • B/1 • Prêt

Approuvé le 5 octobre • Signé le 21 octobre

Financements approuvés 30,0 • Investissement total 150,0

## République tchèque

### Augmentation du capital de Ceska Sportelna

Aide à la restructuration du bilan de la banque avant sa prochaine privatisation.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 20 juillet

Financements approuvés 24,9 • Investissement total 210,5

### Amélioration de l'usine de traitement des eaux usées de Brno

Agrandissement et modernisation de l'usine de traitement des eaux usées et d'une partie du réseau d'assainissement de la ville, et aide à la participation du secteur privé.

Gaz et services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 16 novembre • Signé le 21 décembre

Financements approuvés 42,5 • Investissement total 65,7

### Privatisation de CSOB (prise de participation)

Dernière étape de la privatisation de Československá Obchodní Banka a.s. (CSOB). Toutes les actions seront désormais détenues par la banque KBC, la BERD, la SFI et des actionnaires nationaux.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 30 novembre • Signé le 20 décembre

Financements approuvés 125,0 • Investissement total 125,0

### European Property Group

Elargissement du portefeuille d'un grand promoteur opérant sur le marché immobilier commercial de Prague par des achats et des projets immobiliers.

Services divers • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 30 novembre • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 34,3 • Investissement total 144,5

## Roumanie

### Banca Transilvaniei – Mécanisme de financement des PME

Sous-projet dans le cadre d'un mécanisme régional BERD/Union européenne de financement de prêts aux PME dans les pays candidats à l'adhésion.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 7 avril • Signé le 17 décembre

Financements approuvés 5,0 • Investissement total 5,0

### Sical

Prêt pour permettre à Ambro, fabricant de pâte à papier et de papier et filiale de Sical, de moderniser les ateliers de production de son usine de Suceava tout en doublant sa capacité et en améliorant sa compétitivité sur le plan des coûts.

Foresterie et papier • B/1 • Prêt

Approuvé le 11 mai • Signé le 5 novembre

Financements approuvés 9,0 • Investissement total 67,7

### Privatisation de la Banque roumaine de développement

Prise de participation à hauteur de 5% du capital afin de consolider la privatisation de la banque la plus solide de Roumanie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 7 septembre • Signé le 24 novembre

Financements approuvés 20,5 • Investissement total 220,0

### Dalkia ESCO Roumanie

Sous-projet mis en œuvre au titre d'un mécanisme multiprojets destiné à financer des sociétés de services énergétiques.

Distribution de l'énergie • C/0 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 19 octobre • Signé le 14 décembre

Financements approuvés 7,1 • Investissement total 27,4

### MMP Suez-Lyonnaise – Projet de concession des eaux de Timisoara

Financement d'investissements pour encourager l'offre privée de services municipaux, y compris l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, l'évacuation des déchets solides, le chauffage urbain et l'énergie.

Gaz et services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 30 novembre • Signé le 21 décembre

Financements approuvés 24,7 • Investissement total 54,3

## Russie

### Programme régional de facilitation du commerce : Vnechtorgbank

Sous-opération du programme régional de facilitation du commerce.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier • Signé le 22 juin

Financements approuvés 5,5 • Investissement total 5,5

### Fonds pour les petites entreprises de Russie – Banque russe de microfinancement (prise de participation)

Réorganisation et recapitalisation d'une institution financière pour en faire une institution spécialisée dans l'offre de micro-prêts et de prêts de faible montant aux micro et petites entreprises de Russie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 9 mars

Financements approuvés 3,0 • Investissement total 6,0

### Brasserie JSC Baltika

Octroi d'un prêt institutionnel à la principale brasserie de Russie pour lui permettre d'augmenter sa capacité de production, de développer son réseau de distribution et de renforcer son fonds de roulement à long terme.

Alimentation et boissons • B/1 • Prêt

Approuvé le 23 mars • Signé le 15 juin

Financements approuvés 31,9 • Investissement total 39,8

**Projet de services des eaux et de l'environnement de Kaliningrad**

Financement partiel d'améliorations apportées au système d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées de Kaliningrad.

Gaz et services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 27 avril • Signé le 4 juillet

Financements approuvés 17,9 • Investissement total 62,5

**Brasserie de Kalouga**

Financement de la construction d'une brasserie à Kalouga et mise en place d'un réseau de distribution de ses produits.

Alimentation et boissons • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 27 avril • Signé le 30 juin

Financements approuvés 29,9 • Investissement total 124,5

**Prêt complémentaire à la North Western Shipping Company**

Aide au refinancement d'un nouveau bâtiment et financement destiné à moderniser les équipements de sécurité des navires et à accroître le fonds de roulement.

Services de transports • B/0 • Prêt

Approuvé le 27 avril • Signé le 11 novembre

Financements approuvés 3,4 • Investissement total 3,4

**Fonds pour les petites entreprises de Russie – NBD (restructuration des risques du Fonds)**

Restructuration d'un prêt senior de 700 000 dollars EU du Fonds pour les petites entreprises de Russie en prêt subordonné et prise d'option sur une participation.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 20 juillet • Signé le 27 juillet

Financements approuvés 0,5 • Investissement total 0,7

**Financement de pré-production d'or**

Cadre de financement de pré-production à des sociétés d'extraction d'or.

Extraction et transformation des minerais • FI • Prêt

Approuvé le 2 novembre

Financements approuvés 115,8 • Investissement total 130,2

**Polyamaya**

Approuvé le 2 novembre • Signé le 29 décembre

Financements approuvés 6,0 • Investissement total 6,0

**Tchoutkotka**

Approuvé le 16 novembre • Signé le 29 décembre

Financements approuvés 8,4 • Investissement total 8,4

**Slovénie****Mécanisme de financement d'institutions financières**

Octroi de prêts, prises de participation et de quasi-participation au bénéfice de certaines banques privées ou en cours de privatisation.

Finance • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 20 juillet

Financements approuvés 25,0 • Investissement total 25,0

**Nova Ljubljanska Banka**

Approuvé le 20 juillet • Signé le 6 août

Financements approuvés 15,0 • Investissement total 30,0

**SKB Banka – Prêt immobilier**

Approuvé le 20 juillet • Signé le 27 août

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 10,0

**Tadjikistan****Aéroport de Khoudjand**

Financement de la réhabilitation d'urgence de l'aéroport, y compris la remise en état de la piste et des systèmes de drainage connexes, et amélioration de l'infrastructure des transports au Tadjikistan.

Aéroports et systèmes de navigation aérienne • B/0 • Prêt

Approuvé le 9 mars • Signé le 22 avril

Financements approuvés 3,0 • Investissement total 5,5

**TSOB – Prise de participation**

Prise de participation dans la Tsjiksodirotkonk (TSOB).

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 7 septembre • Signé le 26 novembre

Financements approuvés 0,5 • Investissement total 0,5

**Turkménistan****Gap Turkmen 2**

Aide au premier complexe verticalement intégré de fabrication de denim et de vêtements de prêt-à-porter au Turkménistan.

Industrie textile • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 20 juillet • Signé le 10 novembre

Financements approuvés 3,0 • Investissement total 14,9

**Dragon Oil**

Aide à l'exploitation commerciale de réserves d'hydrocarbures dans la partie turkmène de la mer Caspienne.

Production de pétrole et de gaz • A/1 • Prêt

Approuvé le 14 décembre • Signé le 20 décembre

Financements approuvés 59,8 • Investissement total 479,3

**Ukraine****Kiev International Bank**

Maintien à 35% de la participation de la BERD dans une banque ukrainienne de création récente en préservant son statut de banque à participation étrangère majoritaire.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 23 mars • Signé le 21 octobre

Financements approuvés 1,8 • Investissement total 1,8

**DOEP (modifié)**

Achat des matières premières nécessaires à la production d'huile de tournesol comestible raffinée.

Alimentation • C/1 • Prêt

Approuvé le 27 avril • Signé le 5 mai

Financements approuvés 43,3 • Investissement total 73,2

**Complexe industriel Cargill**

Construction et exploitation à Donetsk d'une usine de traitement des graines de tournesol – premier investissement étranger direct dans un grand projet entièrement nouveau dans le secteur alimentaire en Ukraine.

Alimentation • B/0 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 27 avril • Signé le 30 juin

Financements approuvés 55,8 • Investissement total 95,7

**Kyivstar GSM**

Financement destiné à faciliter la conception, l'installation et l'exploitation d'un réseau national de téléphones mobiles GSM 900 en Ukraine grâce à un prêt et à une quasi-participation dans Kyivstar GSM 900, société par actions fermée.

Télécommunications • B/0 • Prêt et prise de participation

Approuvé le 21 septembre

Financements approuvés 34,1 • Investissement total 135,0

**Projet de mise en valeur des chemins de fer**

Achat d'équipement pour la maintenance et l'amélioration des voies dans l'important couloir ferroviaire reliant Lvov à Kiev.

Services de transport • B/0 • Prêt

Approuvé le 5 Octobre • Signé le 6 Décembre

Financements approuvés 51,7 • Investissement total 93,9

**Iveco Ukraine**

Financement du développement d'Iveco Ukraine, qui fabriquera des véhicules, des moteurs et des composants et aide à la modernisation de l'industrie automobile en Ukraine.

Véhicules à moteur et composants • B/1 •

Prise de participation

Approuvé le 19 octobre

Financements approuvés 21,0 • Investissement total 85,1

**Projet Balkan Gastransit**

Construction d'une nouvelle station de compression à Tarutino. Cet accroissement de capacité permettra de transporter plus de gaz par le gazoduc existant à travers la Roumanie et la Bulgarie.

Production de pétrole et de gaz • B/1 • Prêt

Approuvé le 19 octobre • Signé le 21 décembre

Financements approuvés 50,7 • Investissement total 76,6

**Raiffeisenbank – Mécanisme de crédit subordonné**

Offre à la Raiffeisenbank Ukraine (RBU) d'un prêt subordonné qui renforcera sa capitalisation et lui permettra de développer ses activités de prêt sans s'exposer au risque de change.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 30 novembre • Signé le 23 décembre

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 10,0

**Ukraine Microcredit Bank (UMB)**

Création d'une banque indépendante spécialisée dans les micro-prêts.

Finance • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 8 décembre

Financements approuvés 12,3 • Investissement total 32,7

## Projets régionaux

### 450 Wireless Systems Fund Ltd

Fonds destiné à appuyer divers réseaux de communication cellulaire et radio dans les pays d'opérations de la Banque et à aider à développer les compagnies de téléphones mobiles en Europe centrale et orientale.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 12 janvier • Signé le 11 janvier 2000

Financements approuvés 14,9 • Investissement total 72,4

### Programme régional de facilitation du commerce

Cadre pour le financement d'un nouveau programme biennal de facilitation du commerce en mettant 100 millions d'euros à la disposition de certaines banques pour appuyer les transactions étrangères de clients répondant aux conditions requises et contribuer au rétablissement d'une infrastructure de financement des échanges disloquée par la récente crise financière.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 janvier

Financements approuvés 42,2 • Investissement total 42,2

### Fonds pour l'Europe centrale et orientale de Technologieholding

Fonds destiné à appuyer diverses sociétés spécialisées dans l'information et les communications ainsi que dans l'électronique industrielle qui opèrent principalement en Pologne, en Hongrie et en République tchèque.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 26 janvier • Signé le 2 juin

Financements approuvés 16,9 • Investissement total 49,8

### Mécanisme de financement des PME

Cadre pour un mécanisme de financement BERD/Union européenne mis en œuvre au profit de dix pays candidats à l'adhésion et qui accorde des prêts à terme et des financements en fonds propres à des intermédiaires financiers pour faciliter le développement des prêts aux PME.

Finance • FI • Prêt et prise de participation

Approuvé le 7 avril

Financements approuvés 60,0 • Investissement total 125,0

### Central and Eastern Europe Power Fund Limited

Constitution d'un fonds de capital-risque fermé qui investira dans des projets de production et de distribution d'électricité de petite et moyenne taille, contribuant ainsi à la privatisation, à l'amélioration et à la modernisation de l'infrastructure énergétique.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 6 juillet • Signé le 16 décembre

Financements approuvés 49,8 • Investissement total 249,0

### Golden Telecom

Aide accordée à un autre grand opérateur de télécommunications de la CEI qui offre aux usagers des services compétitifs d'interconnexion, de communication de données à haut débit de communication cellulaire et d'accès à Internet.

Télécommunications • B/O • Prise de participation

Approuvé le 7 septembre • Signé le 30 septembre

Financements approuvés 32,6 • Investissement total 135,3

### Fonds Dexia – FondElec pour l'amélioration du rendement énergétique et la réduction des émissions

Création d'un fonds de capital-risque fermé qui investira dans des projets et sociétés de production et de distribution d'électricité et de chauffage de petite et de moyenne taille opérant en Europe centrale et orientale et dans les pays Baltes.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 5 octobre • Signé le 22 décembre

Financements approuvés 20,0 • Investissement total 100,0

### Trigranit

Prise de participation dans le groupe Trigranit par l'intermédiaire d'une société offshore.

Services divers • B/O • Prise de participation

Approuvé le 2 novembre • Signé le 7 décembre

Financements approuvés 13,6 • Investissement total 88,0

### Head Eastern Europe Insurance Fund

Investissement dans un fonds de placement privé.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 16 novembre

Financements approuvés 19,8 • Investissement total 99,5

# Gouverneurs

## Gouverneurs et gouverneurs suppléants

31 décembre 1999

Membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Albanie	Ermelinda Meksi	Adriana Berberi
Allemagne	Hans Eichel	Caio Koch-Weser
Arménie	Armen Sarkissian	Vahan Shirkhanyan
Australie	Peter Costello	Kathy Sullivan
Autriche	Rudolf Edlinger	Thomas Wieser
Azerbaïdjan	Elman S. Roustamov	Fuad Akhoundov
Bélarus	Valeri I. Kokorev	Nikolai P. Zaitchenko
Belgique	Didier Reynders	Jean-Pierre Arnoldi
Bosnie-Herzégovine	Neven Tomic	Enver Backovic
Bulgarie	Mouraveï Radev	Martin Zaïmov
Canada	Paul Martin	Donald W. Campbell
Chypre	Takis Klerides	Andreas Chimarides
Croatie	Borislav Skegro	Josip Kulisic
Danemark	Marianne Jelved	Michael Dithmer
Egypte	Ahmad Ahmad Goueli	Youssef Boutros-Ghali
ERY de Macédoine	Boris Stojmenov	–
Espagne	Rodrigo Rato	Elena Pisonero
Estonie	Siim Kallas	Martin Pöder
Etats-Unis d'Amérique	Lawrence H. Summers	Stuart E. Eizenstat
Fédération de Russie	Andrei G. Chapovaliants	Mikhail M. Kasianov
Finlande	Sauli Niinistö	Leif Fagernäs
France	Christian Sautter	Jean Lemierre
Géorgie	Teimouraz Mamatsachvili	Tamara Berouchachvili
Grèce	Yannos Papantoniou	Stefanos Avgouleas
Hongrie	Zsigmond Jári	Werner Riecke
Irlande	Charlie McCreevy	Paddy Mullarkey
Islande	Finnur Ingólfsson	Thorgeir Orlygsson
Israël	Jacob A. Frenkel	Avi Ben-Bassat
Italie	Giuliano Amato	Mario Draghi
Japon	Kiichi Miyazawa	Masaru Hayami
Kazakhstan	Anvar Saidenov	Serik Akhanov
Kirghizistan	Roza Otunbayeva	Ourlaly Issaev
Lettonie	Roberts Zile	Vladimirs Makarovs
Liechtenstein	Michael Ritter	Roland Marxer
Lituanie	Vytautas Dudėnas	Arvydas Kregždė
Luxembourg	Jean-Claude Juncker	Jean Guill
Malte	John Dalli	Michael C. Bonello
Maroc	Fathallah Oualalou	Abdelfettah Benmansour
Mexique	José A. Gurría	Martin Werner
Moldova	Alexandru Muravschi	Dumitru Ursu
Norvège	Gudmund Restad	Harriet E. Berg
Nouvelle-Zélande	Phil Goff	Paul East
Ouzbékistan	Roustan S. Azimov	Abdourafik A. Akhadov
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Jozias van Aartsen
Pologne	Hanna Gronkiewicz-Waltz	Krzysztof Ners
Portugal	Joaquim Pina Moura	António Nogueira Leite
République de Corée	Bong-Gyun Kang	Chol-Hwan Chon
République slovaque	Brigita Schmögnerová	Marián Jusko
République tchèque	Pavel Mertlík	Josef Tosovský
Roumanie	Decebal Traian Remes	Mugur Isarescu
Royaume-Uni	Gordon Brown	Clare Short
Slovénie	Mitja Gaspari	Meta Bole
Suède	Bosse Ringholm	Sven Hegelund
Suisse	Pascal Couchepin	Nicolas Imboden
Tadjikistan	Murotali M. Alimardonov	Sharif M. Rakhimov
Turkménistan	Hudaiberdy A. Orazov	Alexander Grishine
Turquie	Selçuk Demiralp	Ferhat Emil
Ukraine	Ihor O. Mitioukov	Victor A. Youchtchenko
Banque européenne d'investissement	Sir Brian Unwin	Wolfgang Roth
Communauté européenne	Pedro Solbes Mira	Giovanni Ravasio

### Président du Conseil des gouverneurs

Gouverneur représentant la Finlande  
(Sauli Niinistö)

### Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs

Gouverneur représentant Israël  
(Jacob A. Frenkel)  
Gouverneur représentant la Pologne  
(Hanna Gronkiewicz-Waltz)

Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.

Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.

# Administrateurs

## Administrateurs et administrateurs suppléants

31 Décembre 1999

### Administrateurs

Byongwon Bahk  
Staffan Crona  
Sylvain de Forges  
Joaquin de la Infiesta  
Torsten Gersfelt  
Wilhelm Jaggi  
Roger Lavelle  
Heiner Luschin  
Michael McCulloch  
Patrice Muller  
Kari Nars  
Igor Očka  
Sergueï Ovseitchik  
Philippe Petit-Laurent  
Youri Polouneev  
Enzo Quattrocchio  
Norbert Radermacher  
Karen Shepherd  
Bernard Snoy  
Valentin Tsvetanov  
Pim van Ballekom  
Stefanos Vavalidis  
Kunimitsu Yoshinaga

### Administrateurs suppléants

Jim Short  
Baldur Erlingsson  
Lucien Bernadine  
Carlos Escribano  
Tony Brown  
Mehmet Kaytaz  
Walter Cernoia  
Gideon Schurr  
Alex Gibbs  
Tom MacDonald  
Rolf Næss  
Károly Soós  
Michail Tatiantchenko  
Vassili Lelakis  
Ionut Costea  
Pasquale Terracciano  
Jörg Ranau  
Vacant  
Georges Heinen  
Jan Bielecki  
Dick Knook  
António de Almeida  
Masato Iso

### Pays ou entité représentés

Corée/Australie/Nouvelle-Zélande/Egypte  
Suède/Islande/Estonie  
France  
Espagne/Mexique  
Danemark/Irlande/Lituanie/ERY de Macédoine  
Suisse/Turquie/Liechtenstein/Ouzbékistan/Kirghizistan/Azerbaïdjan/Turkménistan  
Banque européenne d'investissement  
Autriche/Israël/Chypre/Malte/Kazakhstan/Bosnie-Herzégovine  
Royaume-Uni  
Canada/Maroc  
Finlande/Norvège/Lettonie  
République tchèque/Hongrie/République slovaque/Croatie  
Russie/Bélarus/Tadjikistan  
Communauté européenne  
Ukraine/Roumanie/Moldova/Géorgie/Arménie  
Italie  
Allemagne  
Etats-Unis d'Amérique  
Belgique/Luxembourg/Slovénie  
Bulgarie/Pologne/Albanie  
Pays-Bas  
Grèce/Portugal  
Japon

## Composition des comités du Conseil d'administration

31 décembre 1999

### Comité d'audit

Heiner Luschin (Président)  
Byongwon Bahk (Vice-Président)  
Sylvain de Forges  
Staffan Crona  
Wilhelm Jaggi  
Michael McCulloch  
Sergueï Ovseitchik

### Comité du budget et des questions administratives

Karen Shepherd (Présidente)  
Joaquin de la Infiesta (Vice-Président)  
Roger Lavelle  
Philippe Petit-Laurent  
Valentin Tsvetanov  
Pim van Ballekom  
Stefanos Vavalidis  
Kunimitsu Yoshinaga

### Comité de la politique financière et des opérations

Bernard Snoy (Président)  
Igor Očka (Vice-Président)  
Torsten Gersfelt  
Patrice Muller  
Kari Nars  
Youri Polouneev  
Enzo Quattrocchio  
Norbert Radermacher

### Comité directeur du Conseil d'administration

Michael McCulloch (Président)  
Philippe Petit-Laurent (Vice-Président)  
Byongwon Bahk  
Joaquin de la Infiesta  
Heiner Luschin  
Igor Očka  
Karen Shepherd  
Bernard Snoy  
Antonio Maria Costa (Secrétaire général)

Le Comité d'audit examine les questions touchant la nomination et le mandat des auditeurs externes et passe en revue les comptes annuels et les principes comptables généraux de la Banque, le programme de travail de l'auditeur interne, l'autorisation des dépenses, les mécanismes de contrôle, les règles de passation des marchés et l'évaluation des projets.

Le Comité de la politique financière et des opérations examine la politique financière, y compris la politique

d'emprunt et les grandes lignes des opérations ; il examine en outre les procédures ainsi que les règles applicables en matière de notification.

Le Comité du budget et des questions administratives examine la politique générale, les propositions, les procédures et les rapports en matière budgétaire. Il examine en outre les questions relatives au personnel, à l'administration, ainsi que les questions administratives touchant les administrateurs et leurs collaborateurs.

Le Comité directeur du Conseil d'administration a été institué en 1994 afin d'améliorer la coordination entre le Conseil d'administration et la direction en ce qui concerne l'organisation et l'ordre du jour des réunions du Conseil, des comités et des ateliers.

# Informations – Contacts

7 mars 2000

## Président

### Opérations bancaires

#### Administration

Premier Vice-Président  
Vice-Président adjoint  
Politique des opérations et développement des produits, Directeur  
Planification et budget, Directeur  
*(rapports conjoints au Département des finances)*  
Marketing et développement des affaires, Directeur  
Stratégie des PME et unité d'appui, Directeur  
Redressement des entreprises, Directeurs d'équipe  
*(rapports conjoints au Département des finances)*  
Unité d'appui aux participations  
Unité d'investissements directs

#### Infrastructure

Groupe d'affaires, Directeur  
Infrastructures municipales et environnementales  
Electricité/énergie  
Maîtrise de l'énergie  
Transports

#### Institutions financières

Groupe d'affaires, Directeur  
Financement des petites entreprises  
Prêts  
Participations  
Institutions financières non bancaires  
Fonds de participation

#### Commerce et industrie

Groupe d'affaires, Directeur  
Ressources naturelles  
Télécommunications, informatique et presse  
Immobilier, tourisme et transports maritimes  
Agro-industries

#### Russie et Asie centrale

Groupe d'affaires, Directeur  
Russie (Bureau de Moscou)  
Kazakhstan et Kirghizistan  
(Bureau d'Almaty)  
Ouzbékistan, Turkménistan et Tadjikistan  
(Bureau de Tachkent)

#### Europe centrale

Groupe d'affaires, Directeur  
Pays baltes  
Pologne (Bureau de Varsovie)  
Républiques tchèque et slovaque  
(Bureau de Bratislava)  
Hongrie et Slovaquie (Bureau de Budapest)  
Croatie

#### Europe méridionale et orientale et Caucase

Groupe d'affaires, Directeur  
Ukraine  
Albanie, ERY de Macédoine, Bosnie-Herzégovine  
Roumanie (Bureau de Bucarest)  
Bulgarie (Bureau de Sofia)  
Biélorus, Moldova, Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie

## Finance

Vice-Président  
Vice-Présidente adjointe

#### Trésorerie

Trésorier  
Trésorier adjoint et responsable du financement  
Investissements – Crédits, Responsable  
Investissements – Taux d'intérêt, Responsable  
Analyses conjoncturelles, Responsable  
Gestion de l'actif et du passif, Responsable  
Gestion des risques clients, Responsable

#### Gestion des risques

Directrice  
Contrôleur des risques  
Crédit, Responsable  
Examen du portefeuille, Responsable  
Syndications, Responsable

Horst Köhler

Charles Frank  
David Hexter

Gavin Anderson  
Josué Tanaka

Reinhard Schmoelz  
Stijn Albrechts  
Oliver Greene  
Charles Wrangham  
Lindsay Forbes  
Frances Reid

Johan Bastin  
Thomas Maier (par intérim)  
Ananda Covindassamy  
Jacquelin Ligot (par intérim)  
Roy Knighton

Kurt Geiger  
Elizabeth Wallace  
Rogers LeBaron  
Kurt Geiger (par intérim)  
Jonathan Woollett  
Kanako Sekine

Peter Reiniger  
Kevin Bortz  
Izzet Guney  
Edgar Rosenmayr  
Hans Christian Jacobsen

David Hexter  
Dragica Piliipovic-Chaffey

Mike Davey

Kazuhiko Koguchi

Alain Pilloux  
George Krivicky  
Irène Grzybowski

Alexander Auboek  
Hubert Warsmann  
Alain Pilloux (par intérim)

Olivier Descamps  
Andrew Seton  
Henry Russell  
Salvatore Candido  
Jean-Marc Peterschmitt  
Vacant

Steven Kaempfer  
Noreen Doyle

Marcus Fedder  
Ayesha Shah  
Constantine Kazantzidis  
Bart Mauldin  
Jaakko Kärki  
Axel van Nederveen  
Grant Metcalfe-Smith

Noreen Doyle  
Jean-André Sorasio  
Bob Harada  
Mike Williams  
Lorenz Jorgensen

## Planification stratégique, planification des entreprises et budget

Directeur  
Politique financière et planification stratégique, Responsable  
Planification des entreprises, Responsable

#### Comptabilité et notification

Directeur  
Comptabilité financière, Responsable  
Comptabilité des fonds, Responsable  
Comptabilité des opérations de trésorerie, Responsable

#### Opérations et informatique

Opérations et informatique, Responsable  
Systèmes informatiques, Directeur

## Personnel et Administration

Vice-Président  
Directeur du Personnel  
Directeur de l'administration

## Evaluation, appui opérationnel et environnemental

Vice-Président  
Vice-Président adjoint

#### Evaluation des projets

Directeur

#### Passation des marchés et services techniques

Directeur

#### Achats

Responsable principal

#### Cofinancement officiel

Directeur

#### Services de consultants

Chef d'unité

#### Etudes environnementales

Directeur

#### Sûreté nucléaire

Directeur

#### Programme de redressement d'entreprises

Directeur

## Secrétariat général

Secrétaire général  
Secrétaire général adjoint  
Sous-Secrétaire général

## Bureau des affaires juridiques

Conseiller juridique  
Conseiller juridique adjoint  
Conseiller juridique, Assistant  
Conseiller juridique, Assistant

## Bureau des affaires économiques

Directeur  
Directeur adjoint  
Etudes politiques, Directeur  
Stratégies de transition, Directeur

## Audit interne

Chef du Service  
Chef adjoint

## Communications

Directrice

## Cabinet du Président

Directeur

# Bureaux résidents

## **Albanie**

e4 Rruga Deshmoret  
Shkurtit No. 26  
Tirana, Albanie  
Téléphone : +355 42 32898  
Télécopie : +355 42 30580  
Chef de bureau : Giulio Moreno

## **Arménie**

20, avenue Baghramian  
Erevan 375019, Arménie  
Téléphone : +3742 540 425  
Télécopie : +3742 540 430  
Chef de bureau : Alkis Drakinios

## **Azerbaïdjan**

5, rue Sabir  
Bakou 370004, Azerbaïdjan  
Téléphone : +99 412 971 014  
Télécopie : +99 412 971 019  
Chef de bureau : Murat Yildiran

## **Bélarus**

2, rue Gertsena  
Minsk 220030, Bélarus  
Téléphone : +375 172 110 370  
Télécopie : +375 172 110 410  
Chef de bureau : Vacant

## **Bosnie-Herzégovine**

4, Obala Kulina Bana  
2ème étage  
Sarajevo 71000, Bosnie-Herzégovine  
Téléphone : +387 71 667 945  
Télécopie : +387 71 667 950  
Chef de bureau : Zsuzsanna Hargitai

## **Bulgarie**

17, rue Moscovska,  
Sofia 1000, Bulgarie  
Téléphone : +359 2 987 6611  
Télécopie : +359 2 981 5336  
Chef de bureau : Jean-Marc Peterschmitt

## **Croatie**

Petrinjska 59, 5ème étage  
10000 Zagreb, Croatie  
Téléphone : +385 1 4812 400  
Télécopie : +385 1 4819 468  
Chef de bureau : Andrew Krapotkin

## **ERY de Macédoine**

Dame Gruev 14, 2ème étage  
Skopje 91000, ERY de Macédoine  
Téléphone : +389 91 113 262/112 446  
Télécopie : +389 91 126 047  
Chef de bureau : Philippe Leclercq

## **Estonie**

Roosikrantsi 11, 4ème étage  
10119 Tallinn, Estonie  
Téléphone : +372 6418 548  
Télécopie : +372 6418 552  
Chef de bureau : Urmas Paavel

## **Géorgie**

7, rue Nikoladze, App. 2  
380008 Tbilisi, Géorgie  
Téléphone : +995 32 920 512  
Télécopie : +995 32 931 335  
Chef de bureau : Jürgen Schramm

## **Hongrie**

42, rue Rakoczi  
1072 Budapest, Hongrie  
Téléphone : +36 1 266 6000  
Télécopie : +36 1 266 6003  
Chef de bureau : Hubert Warsmann

## **Kazakhstan**

Kazybek Bi 41, 4ème étage  
480100 Almaty, Kazakhstan  
Téléphone : +7 327 2 58 14 76  
ou 58 14 23  
Télécopie : +7 327 2 58 14 22  
Chef de bureau : Mike Davey

## **Kirghizistan**

26, rue Geologicheskaya  
720005 Bishkek, Kirghizistan  
Téléphone : +996 312 530 012  
Télécopie : +996 312 620 800  
Chef de bureau : Nikolay Hadjijski

## **Lettonie**

Centre Valdemara  
21 Kr. rue Valdemara  
LV 1010 Riga, Lettonie  
Téléphone : +371 750 5520  
Télécopie : +371 750 5521  
Chef de bureau : Urmas Paavel

## **Lituanie**

A. Jaksto 5, 3ème étage  
2600 Vilnius, Lituanie  
Téléphone : +370 2 227 258  
Télécopie : +370 2 224 666  
Chef de bureau : Urmas Paavel



**Moldova**

Bureau 309  
98, rue du 31 août 1989  
277012 Chisinau, Moldova  
Téléphone : +373 2 248 414  
Télécopie : +373 2 249 363  
Chef de bureau : Mariana Gheorghe

**Ouzbékistan**

Centre financier international  
1, rue Turab Tula, 4ème étage  
Tachkent 700003, Ouzbékistan  
Téléphone : +998 711 39 40 14  
Télécopie : +998 711 20 61 21  
Chef de bureau : Kenji Nakazawa

**Pologne**

Centre financier de Varsovie  
Suite 1300  
53, rue Emilii Plater  
00-113 Varsovie, Pologne  
Téléphone : +48 22 520 5700  
Télécopie : +48 22 520 5800  
Chef de bureau : Irène Grzybowski

**République slovaque**

Grösslingova 4  
814 18 Bratislava  
République slovaque  
Téléphone : +421 7 52 96 78 35  
Télécopie : +421 7 52 92 14 59  
Chef de bureau : Alexander Auboeck

**République tchèque**

Karlova 27  
11000 Prague 1, République tchèque  
Téléphone : +420 2 2423 9070  
Télécopie : +420 2 2423 3077  
Chef de bureau : Jacob Sadilek

**Roumanie**

Strada J.L. Calderon 38  
Secteur 2, Bucarest, Roumanie  
Téléphone : +40 1 311 3300  
Télécopie : +40 1 312 2233  
Chef de bureau : Salvatore Candido

**Russie**

36, rue Bolchaya Moltchanovka  
Stroenie 1  
Moscou 121069, Russie  
Téléphone : +7 095 787 1111  
Télécopie : +7 095 787 1122  
Chef de bureau : Dragica Pilipovic-Chaffey

**Bureau régional :**

25 Nevsky Prospect  
St. Pétersbourg 191186, Russie  
Téléphone : +7 812 326 2525  
Télécopie : +7 812 326 2526  
Chef de bureau : Robert Sasson

**Bureau régional :**

46, rue Verhneportovaya  
Suite 404  
690003 Vladivostok, Russie  
Téléphone : +7 4232 51 77 66  
Télécopie : +7 4232 51 77 67  
Chef de bureau : Elena Danysh

**Bureau régional :**

Centre mondial du commerce  
44, rue Kuibishev, Bureau 605  
Iekaterinbourg 620026, Russie  
Téléphone : +7 34 32 59 61 50  
Télécopie : +7 34 32 59 61 51  
Chef de bureau : Tatiana Yemboulaeva

**Slovénie**

Trg Republike 3, 9ème étage  
Ljubljana 1000, Slovénie  
Téléphone : +386 61 126 3600  
Télécopie : +386 61 126 3636  
Chef de bureau par intérim : Tadej Orazem

**Tadjikistan**

c/o TajikBankBusiness  
29, rue Shotemur  
734025 Douchanbe, Tadjikistan  
Téléphone : +992 372 210 763  
Télécopie : +992 372 210 763  
Conseiller de mission : Muzaffar Usmanov

**Turkménistan**

95, rue Azadi  
744000 Ashghabat, Turkménistan  
Téléphone : +993 12 51 22 63  
Télécopie : +993 12 51 03 18  
Chef de bureau : Jaap Sprey

**Ukraine**

27/23 rue Sofiyvska  
Kiev 01001, Ukraine  
Téléphone : +380 44 464 01 32  
Télécopie : +380 44 464 08 13  
Chef de bureau : Andrew Seton

# Renseignements divers

## Publications

La BERD publie un grand nombre de documents – dossiers de politique générale et notes d'information. Les périodiques comprennent entre autres : *Financement des PME* (avec une liste des intermédiaires financiers) ; *Environments in transition* (le programme environnemental de la BERD, y compris les dernières informations sur les projets) ; *Law in transition* (revue juridique de la BERD). Tous les périodiques gratuits peuvent être obtenus auprès du Bureau des publications de la BERD (téléphone : +44 20 7338 7553 ; télécopie : +44 20 7338 6102). Nombre de ces documents peuvent être consultés sur le site Web de la BERD ([www.ebrd.com](http://www.ebrd.com)).

Le *Transition Report* (Rapport sur la transition) est une publication annuelle qui analyse les problèmes de la transition et les progrès réalisés par les pays d'opérations de la BERD dans les domaines macroéconomique et législatif (parution en novembre, £30) ; il existe également le *Transition Report Update* (parution en avril, £15). S'adresser à la BERD ou au Stationery Office Publications Centre, PO Box 276, Londres SW8 5DT, Royaume-Uni (téléphone : +44 20 7873 8200).

## Notes aux lecteurs

### Taux de change

Les monnaies ont été converties en euros, lorsqu'il y a lieu, sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1999 (Taux de change approximatif de l'euro : 1,96 deutsche mark, 6,56 francs français, 0,62 livre sterling, 1,00 dollar des Etats-Unis, 102,64 yen).

### Décompte des opérations

Les opérations peuvent être présentées sous forme de nombres décimaux lorsque plusieurs sous-prêts sont regroupés dans un même accord-cadre. Dans les tableaux, les totaux peuvent ne pas correspondre, les chiffres ayant été arrondis.

### Définitions

#### Actif

- *Actif d'exploitation* : Prêts et prises de participation de la BERD, non compris les avoirs acquis par la trésorerie de la Banque et déduction faite des avoirs passés par pertes et profits. En langage technique, l'actif d'exploitation représente les décaissements nets. L'expression "actif bancaire" peut être utilisée pour désigner l'ensemble de l'actif d'exploitation du Département des opérations bancaires.
- *Actif productif* : Actif d'exploitation diminué des prêts non porteurs d'intérêts.
- *Actif non productif* : Prêts non porteurs d'intérêts et placements non productifs.
- *Actif rémunérateur* : Actif d'exploitation diminué de l'actif non productif.
- *Portefeuille* : Actif d'exploitation augmenté des lignes de crédit non utilisées de la Banque ; parfois désigné par l'expression "engagements non décaissés".

#### Complémentarité

La complémentarité est l'un des principes fondamentaux sur lesquels se fondent les opérations de la BERD, tels qu'énoncés dans l'Accord qui l'a créée. En vertu de ce principe, la Banque évite de se substituer à des sources commerciales de financement pour le financement d'un projet, à condition que ces fonds commerciaux soient offerts à des conditions raisonnables – compte tenu des risques associés au projet – et à condition que l'impact du projet sur la transition ne soit pas sensiblement diminué par des modalités autres que celles qu'imposerait la Banque.

## Assemblée annuelle

L'Assemblée annuelle de la BERD comprend un programme d'affaires ouvert aux investisseurs potentiels de la région. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service de l'organisation des Assemblées annuelles de la BERD (téléphone : +44 20 7338 6625 ; télécopie : +44 20 7338 7320).

L'Assemblée annuelle se tiendra à Londres en 2001, à Bucarest (Roumanie) en 2002, à Tachkent (Ouzbékistan) en 2003, et de nouveau à Londres en 2004.

### Fonds supplémentaires mobilisés

Ressources engagées par d'autres investisseurs dans des opérations de la BERD.

### Groupes de pays : répartition géographique

La BERD classe les pays où elle opère en fonction des progrès qu'ils ont accomplis sur la voie de la transition vers une économie de marché. La Russie et les projets "régionaux" sont traités séparément.

- *Premiers stades/stades intermédiaires* : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.
- *Stades avancés* : Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovaquie.
- *La région* : désigne les 26 pays d'opérations (voir ci-dessus).

### Stades de l'opération ou du financement

- *Approbation d'avant-projet* : Travail de sélection effectué par le Vice-Président chargé des opérations bancaires pour déterminer si une opération peut être envisagée conformément aux politiques et aux priorités de la Banque et si des ressources importantes doivent être affectées aux stades ultérieurs de sa mise au point.
- *Examen initial* : Effectué par le Comité des opérations pour permettre à la direction de procéder à une première évaluation du projet et de fournir des directives à l'équipe chargée de son exécution.
- *Examen final* : Dernier stade de l'examen des crédits et des choix d'orientation nécessaires effectué par le Comité des opérations avant que le projet ne soit soumis au Conseil d'administration. L'aval des divers départements et services de la Banque concernés est nécessaire.
- *Approbation du Conseil d'administration* : L'approbation d'un projet par le Conseil d'administration signifie que la Banque s'engage à fournir un financement.
- *Engagements* : Obligation juridique pour la BERD d'investir un montant déterminé sous forme de prêts et de prises de participation ; ou de fournir des garanties, dans un délai déterminé et à certaines conditions, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration.
- *Décaissements* : Fonds versés par la Banque pour financer des prêts ou des prises de participation conformément à ses engagements.

## Sigles et abréviations

<b>La Banque, BERD</b>	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
<b>BEI</b>	Banque européenne d'investissement
<b>BMD</b>	Banque multilatérale de développement
<b>BRI</b>	Banque des règlements internationaux
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>CEI</b>	Communauté d'Etats indépendants
<b>CET</b>	Construction–exploitation–transfert
<b>CNUDCI</b>	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
<b>CPP</b>	Comité de préparation des projets
<b>CSN</b>	Compte pour la sûreté nucléaire
<b>DEP</b>	Département de l'évaluation des projets
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FSIPER</b>	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie
<b>FPP</b>	Fonds de post-privatisation
<b>FRCR</b>	Fonds régional de capital-risque
<b>FST</b>	Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl
<b>G7</b>	Groupe des sept Etats industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon et Royaume-Uni)
<b>IED</b>	Investissement étranger direct
<b>JEXIM</b>	Export-Import Bank of Japan
<b>LIBOR</b>	Taux interbancaire offert à Londres
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OCE</b>	Organisme de crédit à l'exportation
<b>OPI</b>	Offre publique initiale
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>PDIF</b>	Programme de développement des institutions financières
<b>PECO</b>	Pays d'Europe centrale et orientale et Etats baltes
<b>PFCT</b>	Programme de fonds de coopération technique
<b>PHARE</b>	Pologne et Hongrie – Aide à la restructuration économique (UE)
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PJT</b>	Programme juridique de la transition
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PRE</b>	Programme de redressement des entreprises
<b>SFI</b>	Société financière internationale
<b>TACIS</b>	Assistance technique pour les pays de la CEI (UE)
<b>UE</b>	Union européenne
<b>USAID</b>	Agency for International Development des Etats-Unis

Publié par la  
**Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Rédigé et édité par le Service des publications du Département de la communication.  
Versions allemande, française et russe établies par le Service des langues.  
Maquette conçue et document produit par le Service du graphisme.  
Imprimé en Angleterre par Ventura Litho Limited.



Le papier utilisé pour la couverture et le texte est un papier qui ménage  
l'environnement : Consort Royal Silk est fabriqué à partir de pâtes  
ne contenant pas de substances chlorées et provenant de forêts de culture.

**Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

One Exchange Square  
Londres EC2A 2JN  
Royaume-Uni

**Standard téléphonique :**

Téléphone : +44 20 7338 6000  
Télécopie : +44 20 7338 6100  
Télex : 8812161 EBRD L G  
SWIFT : EBRDGB2L

**Site Web :**

<http://www.ebrd.com>

**Demandes relatives aux publications :**

Téléphone : +44 20 7338 7553  
Télécopie : +44 20 7338 6102

**Demandes de renseignements sur la BERD :**

Téléphone : +44 20 7338 6372

**Demandes de renseignements et propositions  
relatives à des projets :**

Téléphone : +44 20 7338 6282  
Télécopie : +44 20 7338 6102

**Marketing et développement des affaires :**

Téléphone : +44 20 7338 7168  
Télécopie : +44 20 7338 7380